

Le mouvement antimondialisation témoigne clairement de l'existence et de la vitalité des alternatives populaires et démocratiques à la mondialisation néolibérale. Rassemblés par William F. Fisher et Thomas Ponniah, ces documents du Forum social mondial de Porto Alegre démontrent qu'*un autre monde est possible*.

Réforme ou révolution? • Réinvention de la démocratie • Contrôle des capitaux financiers • Économie solidaire et néolibéralisme • Abolition de la dette des pays du Sud • Démocratie participative • Souveraineté alimentaire • Gestion des biens communs • Savoir, droits de propriété intellectuelle et brevets • Droit à la santé • Éducation et émancipation • Médias et communication • Discrimination et intolérance • Culture de la violence • Migrations et mondialisation • Le parlement des peuples • Militarisme et mondialisation • Souveraineté, nations et empire

William F. Fisher est anthropologue. Il enseigne à la Clark University (Massachusetts), où il dirige le département IDCE (International Development, Community Planning and Environment). Il a aussi enseigné aux universités de Harvard, Princeton et Columbia.

Thomas Ponniah est géographe et chercheur à la Clark University. Il a passé plusieurs mois avec les comités d'organisation du Forum social mondial à Porto Alegre et du Forum social asiatique à Hyderabad.

William F. Fisher
Thomas Ponniah

Un autre monde est possible

Pour une autre mondialisation :
Le Forum social mondial

Préface

Michael Hardt et Antonio Negri



ISBN 2-84190-113-0

英 973692.4

20 €

P
aragon

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

William F. Fisher
Thomas Ponniah

Un autre monde est possible

Pour une autre mondialisation :
Le Forum social mondial

William F. Fisher, Thomas Ponniah, Fernwood Publishing (Canada), SIRD (Malaisie), David Philip (Afrique du Sud), Zed Books (Royaume-Uni, États-Unis), et Parangon (France) tiennent à remercier le Comité d'organisation du Forum social mondial pour son aide et son soutien dans la préparation de ce livre. Nous tenons aussi à remercier les traducteurs bénévoles du FSM de Porto Alegre.
Les droits provenant de la vente de ce livre seront reversés au Comité d'organisation du FSM.

Titre original : *Another World is possible*

Traductions de : C. B., C. S., les traducteurs bénévoles du FSM
et Solidari.Trad@wanadoo.fr

© Zed Books, Londres, 2003
© L'Aventurine, Paris, 2003, pour l'édition française
ISBN 2-84190-113-0

P
arangon

Remerciements

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes. Nous tenons à remercier à la fois les auteurs et les mouvements à l'origine des documents publiés dans cet ouvrage. Jose Correa Leite du comité d'organisation du FSM. Les autres membres du comité d'organisation : Francisco Whitaker, Sergio Haddad, Maria Luisa Mendonça, Atila Roque, Kjeld Jakobsen, Candido Grzybowski, Oded Grajew, João Pedro Stedile, Fátima Mello et tout spécialement Gustavo Codas. Jai Sen, Meena Menon, Vijay Pratap, Anriette Esterhuysen et François Houtart du bureau international. Les membres des secrétariats 2002 et 2003 du FSM : Alessandra Ceregatti, Verena Glass, Carol Gil, Carla Lyra, Diego Azzi, Andrea Haddad, Maira Junqueira, Patricia Giuffrida, Mariangela Graciano, Adriana Guimarães et Luana Vilutis. Les nombreux volontaires du FSM qui ont traduit les documents et offert leur aide. Une mention spéciale à Eliane Carmen Lima, Flavia Miranda Falcao, Margarete Noro, Gabriella Noro et Mathieu Glayre. De même, nous remercions pour leur travail bénévole Véronique Rioufol, Peter Lenny et le comité Gaucho de Porto Alegre. Thomas Ponniah exprime sa gratitude aux Ceregatti. Remerciements particuliers à Sonja Pieck, Lisa Meierotto et Kris Allen. Nous exprimons notre sincère gratitude à Robert Molteno. Thomas Ponniah tient par ailleurs à faire les remerciements suivants : Comité Leir sur la mondialisation de la Clark University, Susan Hanson, Yuko Aoyama, Robert Ross, Richard Peet, David Angel, Ron Eastman, le George Brown College de Toronto, Michael Cooke, vice-président de l'Academic Excellence and Innovation, Marjorie McCollm, directrice de l'Academic Excellence and Innovation, Georgia Quartaro, chaire de Services communautaires, et les professeurs du programme Travailleurs communautaires : Bob Luker, Lynne Brennan, Bill Fallis, Pramila Aggarwal, Robin Buyers et Johanne Clare. Merci aux nombreux professeurs passés et présents : Alain Rodrigue, Sr Gloria D'Andrea, Michael Ekins, Peter Henderson, Victor Garaway, John Laffey, Eric Davis, Chengiah Ragaven, Charles Small, Richard Johnson, Anne Gray, Josephine Diamond, Harvey Waterman, Bruce Robbins, Steve Bronner, Bill Turner II, Diane Rocheleau, Arturo Escobar et Judy Rebick. Merci aux nombreux compagnons et collègues : la famille Ponniah (James, Mary, Ann, Ted and Lyn), Jeff et Rachel Huffines, Geoff et Nancy Ewing, Bonnie Fields, Roya Movafegh, Hooshmand Sheshberadaran, Salim Garin, Manohar Garin, Jaharqa Metaxas, Tina Metaxas, Chelsea et James Parker, Jaedon et Robin Browne, Marva Major, Kim Elliott, Kim De Lallo, Michael Osborne, Scott Milne, Saeed Khan, Laila Smith, Tariq et Munira Khan et leurs enfants, Samien et Salma, Beverley, David et Chambi Maynard, Dorloter et Stevens Boatswain, Maxine Howell, Cory Garfinkle, Liliana Tomaszewska, Iain Macdonald, Grant Zubis, Baruch Zohar, Marize Kenny, Ayman Hassan, Eduardo Zeitune, Julia Schluns, Chiyo Kigasawa, Caitie Dwyer-Huppert, Elizabeth Faust, Trina Hamilton, Scott Jiusto, Carolyn Finney, Winifred Curran, Hao Chen, Pablo Pacheco, Jacqueline Vadju-nec, Guido Schwarz, Arvind Susarla, Mary Thomas, Daniel Niles, Mazen Labban, les professeurs et les autres étudiants de troisième cycle du département de géographie de la Clark University. Enfin, Thomas remercie deux de ses organisations favorites pour leur source d'inspiration et leur amitié : le Worcester Global Action Network (spécialement Kendra Fehrer, Matt Feinstein, Josie Shagwert, Steve Fischer, Menzie McEachern, Alex Pulsipher, Aaron Pollack, Leah Penniman, Jonah Vitale-Wolff, Susannah McCandless et Ethan Mitchell) et le Network Institute for Global Democracy. Les membres de ce dernier qui se sont montrés particulièrement serviables sont Teivo Teivainen (qui a fourni des commentaires sur l'introduction de ce livre), Heikki Patomäki, Katarina Sehm Patomäki, Leena Rikkilä, Mika Rönkkö et Laura Nisula.

Avant-propos

Ce livre est né de notre intérêt pour les mouvements sociaux contemporains proposant des visions alternatives à la mondialisation et de notre engagement dans ce sens. Le projet a émergé de nos discussions sur la méthodologie de l'étude des mouvements sociaux. Nous nous débattions avec la question de savoir comment examiner, analyser et exprimer le caractère participatif et la multiplicité des voix au sein des grands mouvements translocaux, et le problème de la pertinence des cas choisis pour permettre de dresser une théorie générale des mouvements sociaux à l'ère de la mondialisation. Nous avons considéré de nombreux choix possibles, y compris le zapatisme, les innovations à Cuba et le mouvement Narmada.

L'idée de se concentrer sur le Forum social mondial (FSM) est apparue au cours de discussions que Thomas Ponniah a eues avec le poète militant anti-apartheid Dennis Brutus. Il nous est apparu clairement que le FSM représentait un défi et une opportunité passionnante pour la combinaison de recherche et d'engagement politique que nous apprécions.

Selon Dennis, le Forum social mondial constituait une tentative de regrouper les radicaux du monde entier pour renouveler le processus d'imagination d'un autre monde. Processus qui avait été interrompu par l'effondrement du bloc soviétique. Mais en accord avec les constantes historiques, l'exploitation inhérente au système impérial, le caractère autodestructeur de l'élite économique-politique, et la créativité des militants politiques ont établi les conditions d'une nouvelle vision contre-hégémonique. L'impossible recommençait à sembler possible.

Aucun de nous ne put rendre au premier Forum mais nous le suivîmes attentivement. L'événement passé, nous attendions avec impatience une publication émanant du Forum, donnant un aperçu de ce qui avait été proposé, discuté, entendu et critiqué. Plus tard, au moment où il se préparait à se rendre au FSM suivant, Thomas proposa que nous publiions un livre contenant les documents clefs

du second Forum. Nous sommes tombés d'accord dès le début que tous les profits tirés de ce livre seraient réinvestis dans l'organisation des Forums futurs.

Thomas se rendit à Porto Alegre en janvier 2002 et travailla pendant un mois avec le secrétariat du FSM. Fin février, il proposait officiellement le projet de livre au comité d'organisation – qui nous encouragea à faire le livre en promettant de nous fournir toute l'aide nécessaire. Ils nous expliquèrent clairement que nous ne pouvions pas nous exprimer au nom du Forum, du comité d'organisation ou du bureau international. Toute analyse des documents que nous ferions serait sous notre stricte responsabilité.

En solidarité, nous dédions ce livre à un monde plus juste, démocratique et viable et au comité d'organisation, au bureau international et aux militants comme Dennis Brutus, qui nous l'inspira.

William F. FISHER et Thomas PONNIAH

(Traduction C. B.)

Préface

Michael Hardt et Antonio Negri

Le Forum social mondial de Porto Alegre est d'ores et déjà devenu un mythe, un de ces mythes positifs qui déterminent nos positions politiques. Il est la représentation d'un nouveau cosmopolitisme démocratique, d'un nouvel internationalisme anticapitaliste, d'un nouveau nomadisme intellectuel, un mouvement d'une formidable multitude. Voici les éléments positifs de la fabrication d'un mythe.

Le Forum de Porto Alegre été au départ un grand réseau regroupant les membres du parti des travailleurs (PT) au Brésil, les mouvements de contestation contre la mondialisation, les administrations locales expérimentant des formes nouvelles de démocratie participative et les utopistes à la recherche d'une démocratie mondiale. Le Forum est ainsi l'endroit où les mouvements antimondialisation, sous leurs différentes formes, se réunissent et manifestent leur « mondialité ». Ils constituent, en fait, aujourd'hui les protagonistes réels de la mondialisation, une mondialisation réellement démocratique.

En cela, Porto Alegre s'oppose à Davos. Davos est le lieu où, pendant plusieurs années et jusqu'à ce que les protestations rendent la chose impossible, les oligarchies financières, industrielles et politiques mondiales se rendaient pour programmer au cours du Forum économique mondial la destinée de la mondialisation capitaliste. Le contraste entre la chaleur brésilienne et la neige suisse reflète l'opposition entre les deux stratégies politiques. Les deux lieux sont opposés mais ils ne sont pas équivalents, ils ne sont pas le miroir l'un de l'autre. Les réunions de Davos sont réservées à une petite élite et protégées par des gardes armés alors que Porto Alegre déborde d'une foule innombrable de participants. Davos est une petite hiérarchie bloquée au sommet d'une montagne alors que Porto Alegre est un réseau illimité s'étendant à travers les plaines.

Il y a deux points particulièrement frappant concernant le mouvement des mouvements ou le réseau des réseaux réunis contre la mondialisation néolibérale à Porto Alegre. Le premier est que Porto Alegre apparaît comme un point nomade ou, plutôt, un espace transitoire. Ici le slogan zapatiste « avancer en questionnant » est devenu un mode de vie. Les réseaux et les connexions entre les mouvements définissent l'horizon de Porto Alegre, c'est ainsi que naît un nouvel internationalisme. Il est inutile de lui attribuer des labels politiques précis, parce qu'ici cosmopolitisme démocratique, communisme prolétarien et internationalisme anarchiste sont liés pendant que dans le même temps le concept de droits de l'homme est redéfini et étendu, ouvert à de nouvelles formulations et de nouvelles expérimentations. Se relier les uns les autres, se connecter, est devenu le comportement fondamental des mouvements parce qu'ils se battent contre une structure de pouvoir unifiée au niveau mondial. Cela rend encore plus dommage que toutes les forces rebelles du monde ne soient pas présentes à Porto Alegre et en particulier que l'Afrique et l'Asie ne soient que partiellement représentées ! Quoi qu'il en soit, ce n'est jamais qu'un problème passager, un espace vide que les réseaux finiront peut-être par combler.

Le second point frappant est que le réseau de Porto Alegre prend la forme d'un processus commun. Les connections sont transformées en discussions et le réseau se mue en une liste d'exigences et de projets. Identifier et construire ce que nous avons en commun est ce qui fait l'unité du réseau. Il n'est pas tant question de trouver un point d'unité ou d'identité, mais simplement de découvrir ce que nous avons en commun dans nos différences et d'élargir cette communauté en laissant nos différences proliférer.

On peut ainsi lire les documents et comptes rendus de conférences présentées à Porto Alegre comme les Cahiers de doléances présentés aux états généraux en France en 1789. Plus de 40 000 cahiers de doléances furent présentés contenant des listes de revendications, dénonciations, demandes et désirs qui constituèrent la base de construction du tiers état comme force révolutionnaire. Dans la France prérévolutionnaire, ils ont mis au point un art de l'exigence. À Porto Alegre, les déclarations et listes ont cette même intensité, pleine de dénonciations et de désirs utopiques. Elles révèlent l'horrible état de la forme actuelle de la mondialisation, le scandale du pouvoir capitaliste néolibéral, et la misère de la majorité de la population mondiale. Trois ombres ont plané sur la rencontre 2002 de Porto Alegre : l'Argentine, l'Afghanistan et la Palestine, poignants

exemples de la ruine et de la souffrance apportées par les puissances militaires et économiques mondiales dominantes. Mais chaque liste de griefs renferme aussi des revendications utopiques. Elles démontrent un désir organisé et mature de construire un nouveau monde.

Il se peut que l'aspect le plus important de Porto Alegre ne soit pas sa façon de contrebalancer le néolibéralisme du Forum économique mondial par un contre-sommet, mais plutôt le fait qu'il fournisse la possibilité de reconstituer la Gauche, internationalement et dans chaque pays. En 2002 se sont déroulées à Porto Alegre d'importantes rencontres et d'importants échanges entre les mouvements issus de la mondialisation, les syndicats et les forces politiques social-démocrates. Comme nous avons déjà pu le constater, dans les combats qui se sont déroulés ces dernières années en Amérique du Nord ou en Europe, de Seattle à Gênes, travailler en coordination avec les syndicats a permis aux mouvements antimondialisation d'étendre leurs bases et de former un large réseau social fondé sur des intérêts communs. La relation entre mouvements et syndicats repose sur un fort pragmatisme et nous croyons que, quand ce type de relation est proposé de manière honnête des deux côtés et que les besoins, intérêts et projets sont clairement mis sur la table, il est possible d'aller ensemble de l'avant.

Des organisations et des politiciens sociaux-démocrates sont aussi venus au Forum, mais tisser des liens avec eux pose beaucoup plus de difficultés. Dans différents pays, les forces social-démocrates, et particulièrement leurs éléments conservateurs, ont voté pour les différentes guerres et approuvé le processus capitaliste de dissolution des structures de protection sociale, acceptant la financiarisation de tous les éléments de notre vie et suscitant toutes formes de conflits sociaux. Les sociaux-démocrates conservateurs sont ainsi indéniablement devenus identifiables aux intérêts les plus profonds du pouvoir capitaliste, dont exploitation et répression constituent la ligne politique fondamentale. Le mouvement des mouvements ne peut pas trouver de terrain d'entente avec ces forces social-démocrates et ne peut pas se lier avec elles dans un réseau.

Les rencontres de Porto Alegre clarifient ainsi la situation. Les mouvements antimondialisation peuvent tenter de construire avec les syndicats un nouveau front de lutte anticapitaliste à une échelle mondiale. En faisant cela, les mouvements s'opposeraient fondamentalement aux forces social-démocrates. Porto Alegre pourrait être le tombeau de la social-démocratie, ou à tout le moins, la fin de toute possibilité d'identification de la social-démocratie avec la

Gauche. Les rencontres de Porto Alegre mettent en évidence la possibilité de reconstruction de la Gauche à partir des mouvements sociaux, en dehors de toute alliance avec les structures de pouvoir économique ou politique. Le mouvement des mouvements peut créer une position hégémonique, même vis-à-vis des syndicats. Ceux-ci défendent des intérêts sectoriels alors que le mouvement peut représenter l'intérêt général de tous ceux qui travaillent; les syndicats reflètent les intérêts d'une classe limitée alors que les mouvements peuvent être le vecteur de l'action de la multitude. Peut-être assistons-nous à la fin du cycle historique de la social-démocratie et à la naissance de la démocratie de la multitude.

Enfin, nous devons ajouter que la lutte contre la guerre est un élément central de ce programme. Il est parfaitement clair pour les personnes présentes à Porto Alegre que l'ordre néolibéral mondial et l'état de guerre permanent vont de pair, qu'ils se soutiennent et se légitiment l'un l'autre. Il n'existe pas de guerre juste. À Porto Alegre, le pacifisme est ainsi transformé en une position politique active. Nous devons combattre la guerre au même titre que nous combattons l'ordre néolibéral. De nombreuses stratégies ont été mises au point par les mouvements pour cette lutte contre la guerre, comme les caravanes pour la paix ou les opérations de « diplomatie par le bas » qui interviennent activement dans les conflits en dehors des canaux officiels des États. Seuls les mouvements peuvent détruire les fascismes, les fondamentalismes et les impérialismes quel que soit l'endroit et la manière dont ils se manifestent dans le monde. Porto Alegre est par là même le symbole d'un nouvel internationalisme qui, comme les autres, est né et renaît contre la guerre. Les réseaux basés sur nos différences et nos points communs créent une relation inaltérable non seulement contre la guerre et la mort, mais au bout du compte pour une nouvelle forme de vie.

(Traduction C. B.)

Introduction

Le Forum social mondial et la réinvention de la démocratie

Thomas Ponniah – William F. Fisher

À mesure que le projet de mondialisation se déploie, il dévoile sa faillite philosophique, politique, écologique et économique. La banqueroute de l'ordre mondial dominant est en train de mener à une non-viabilité sociale, écologique, politique et économique, à une désintégration et un effondrement des sociétés, des écosystèmes et des économies.

La mondialisation est un échec philosophique et éthique car elle réduit chaque aspect de nos vies à des marchandises et nos identités à celle de simples consommateurs du marché mondial. Nos aptitudes à produire, notre identité en tant que membres de communautés, notre rôle de gardiens de notre héritage naturel et culturel seraient appelés à la disparition ou à la destruction. Les marchés et le consumérisme se sont étendus. Notre aptitude à donner et à partager s'est réduite. Mais l'esprit humain refuse d'être assujéti à une vision du monde basée sur l'exclusion de notre humanité.

Vandana SHIVA

La société civile mondiale

Le Forum social mondial est l'expression la plus récente, la plus vivante et potentiellement la plus productive d'une société civile mondiale émergente. Pour de nombreux militants, l'arrivée du Forum a rendu possible ce qui jusque-là semblait impossible. Au travers de la mise en évidence récente de failles dans l'armure de la mondialisation néolibérale, les mouvements commencent à soutenir qu'un autre monde est possible.

Dans un monde en globalisation rapide, où les grandes entreprises deviennent de plus en plus puissantes dans leur quête d'expansion économique et de profits, des réseaux de militants responsables ne se laissant pas éblouir par les terres promises de la

mondialisation prennent de l'ampleur. Ils sont conscients des dangers qu'elle représente pour la justice, l'autonomie culturelle et l'environnement¹. Ces mouvements se trouvent opposés à des institutions aux ressources financières et humaines abondantes, à des banques pour le développement multilatéral, à des gouvernements et à des firmes transnationales. Avec des ressources limitées mais une grande ténacité, ils œuvrent à rendre visibles les dégâts et les risques provoqués par une expansion économique rampante et incontrôlée. Ces dernières années, les formes les plus visibles de ce que l'on appelle les mouvements « antimondialisation » ont été les manifestations contre l'OMC ou la Banque mondiale dans les rues de Seattle, Washington ou Gênes. Un impact à long terme peut émerger des efforts de coalition cherchant à construire des processus participatifs de dialogue durable par-delà les frontières.

Les alliances transnationales de mouvements sociaux ne sont pas nouvelles. Les efforts transnationaux actuels présentent néanmoins deux caractéristiques frappantes : ils apparaissent à une vitesse de plus en plus grande, avec de moins en moins de considération pour les distances géographiques et ils parcourent des réseaux qui ne sont ni fixes ni symétriques – les choses ne vont pas dans toutes les directions, les flux sont inégaux et les réseaux changent.

L'accroissement de l'influence de la société civile sur la scène mondiale et le nombre croissant d'alliances entre les groupes qui en émanent sont notables. Ces alliances ont vu le jour sans le concours d'aucune institution centralisée. Elles ne sont pas exemptes de luttes de pouvoir : quelques groupes de la société civile désirent prendre part au processus de gouvernance mondiale, la plupart sont quant à eux déterminés à protester et à résister.

Le Forum social mondial est à ce jour l'effort le plus probant de création d'un espace politique d'où émerge une société civile mondiale, un espace où des interactions et un discours commun construit par des mouvements provenant de cultures différentes sont mis au point².

Bien que géographiquement disséminés, les groupes de militants n'en partagent pas moins des valeurs et un sens de l'appartenance. Les réseaux comme ceux qui ont mis en place le Forum social mondial sont, par exemple, organisés autour de discours et de valeurs partagés, ou au moins de la présomption de valeurs partagées. Pourtant, malgré le sens de l'appartenance et des objectifs communs, les communautés qui participent au Forum social mondial sont aussi marquées par une hétérogénéité, une fragmentation, et

sujettes à évolution. Les réseaux au sein desquels le Forum social mondial a émergé font partie d'une société civile internationale.

Le Forum social mondial

Le Forum social mondial est la tentative la plus prometteuse à ce jour de création d'un espace dans lequel les groupes de la société civile puissent apprendre à mieux se connaître, approfondir leur connaissance des processus de la mondialisation néolibérale, prévoir des actions collectives et développer des alternatives à l'ordre mondial actuel. Le Forum a d'abord été pensé comme une alternative au projet néolibéral que représente le Forum économique mondial. La suggestion d'un contre-sommet à Davos a été formulée pour la première fois lors du vingtième anniversaire du Centre Tricontinental à Louvain en 1996. Certains des groupes présents organisèrent le premier événement anti-Davos en 1999. La tenue d'un Forum social mondial au Brésil fut proposée par Oded Grajew, coordinateur de l'Association brésilienne des entrepreneurs pour la citoyenneté (CIVES), Francisco Whitaker de la Commission brésilienne Justice et Paix (CBJP) et Bernard Cassen, le président de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC, France). Ces personnes ont clairement distingué trois clefs de voûte pour le Forum : premièrement, il devait se tenir dans le Sud, de préférence à Porto Alegre, deuxièmement, son nom devait être Forum social mondial pour l'opposer au Forum économique mondial et troisièmement, il devait se tenir en même temps que le Forum économique mondial³.

Un certain nombre d'organisations de la société civile brésilienne formèrent le Comité d'organisation du Forum. En faisaient partie : l'Association brésilienne des organisations non-gouvernementales (ABONG), l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC), la Commission brésilienne justice et paix (CBJP), l'Association brésilienne des entrepreneurs pour la citoyenneté (CIVES), l'Institut brésilien d'analyses sociales et économiques (IBASE) et le Réseau social pour la justice et les droits de l'homme. En mars 2000, l'accord de la ville de Porto Alegre fut acquis. La ville et l'État dont elle dépend, le Rio Grande do Sul étaient dirigés par le Parti des travailleurs brésilien.

Porto Alegre semblait le site approprié pour la tenue du Forum social mondial parce qu'elle était gouvernée depuis 1988 par le Parti des travailleurs et connue pour son processus innovant de budget participatif ancré dans une réforme radicale des relations entre la

population, le gouvernement et les entreprises. Cette réforme radicale empêche le noyautage du processus démocratique par les entreprises et donne aux élus progressistes et à la mobilisation populaire les moyens de s'opposer à leur domination.

L'élaboration du budget participatif annuel de Porto Alegre se déroule en plusieurs phases. Le processus commence en mars par la réunion des seize comités de quartier de la ville. Ces comités de cinq à sept cents personnes élisent deux représentants et leurs deux suppléants pour un mandat annuel au conseil du budget participatif. En avril et en mai, les représentants des comités organisent des réunions dans lesquelles ils recueillent les propositions concernant les priorités budgétaires de l'année suivante. Entre mai et mi-juillet, les propositions budgétaires sont transmises au conseil municipal. Simultanément, les représentants des comités reçoivent une formation. Un projet de budget est établi par le conseil au budget participatif et des fonctionnaires municipaux, puis transmis au maire et au conseil municipal pour examen. Entre octobre et décembre, le conseil du budget participatif amende le budget en vue de son approbation finale par le conseil municipal et sa mise en œuvre en janvier. L'ensemble des quatre phases a pour objectif de maximiser l'implication de la population dans le choix des priorités de développement économique et social de la ville⁴. Le succès de ce processus innovant de budget participatif faisait de Porto Alegre le lieu idéal pour un mouvement à la recherche d'alternatives à l'ordre mondial néolibéral.

Le premier Forum social mondial se tint à la fin du mois de janvier 2001. Il attira plus de 10 000 militants. Le second Forum, en janvier-février 2002 a réuni plus de 55 000 militants. Depuis janvier 2002, une série de forums régionaux ou thématiques se sont déroulés dans différentes parties du monde. Le Forum social asiatique qui a eu lieu à Hyderabad début 2003, sert de prélude au FSM 2004 qui devrait aussi se dérouler en Inde.

De nombreux militants parlent du Forum social mondial comme d'un nouvel acteur politique. En fait, il s'agit plutôt d'un espace pédagogique qui permet l'apprentissage, la mise en réseau et l'organisation politique. Les organisateurs dissuadent de toute interprétation du Forum social mondial comme assemblée délibérante. Ils préfèrent mettre l'accent sur le caractère pédagogique destiné aux militants. Le FSM joue aussi un rôle d'espace politique en donnant aux militants un lieu de mise en réseau où développer des projets communs. Mais les projets qui émergent du FSM ne le sont

jamais en son nom. Le FSM n'a jamais produit de document final officiel, pas plus qu'il ne prétend représenter les milliers de militants qui s'y retrouvent. Le seul document représentatif de la vision propre au Forum social mondial est sa Charte des Principes.

Les documents du Forum social mondial

Les propositions et synthèses avancées lors des conférences du Forum social mondial doivent être comprises comme le point de départ d'un processus. Nous avons choisi les documents que nous publions selon deux principes. Tout d'abord, nous nous sommes assurés que tous les thèmes abordés au FSM soient représentés par au moins une proposition ou synthèse de conférence. Ensuite, nous avons choisi des documents qui nous semblaient représenter au mieux la diversité des discussions qui ont eu lieu durant le Forum. Ils contribuent au débat sur les alternatives à la mondialisation néolibérale, ou à ce que de nombreux progressistes appellent désormais « l'empire »⁵.

Les mouvements sociaux décrivent « l'empire » comme une entité mise en place et maintenue par des institutions et des groupes comme le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, les multinationales, les banques et le G8. Utiliser le mot « empire » met un accent particulier sur le rôle des États-Unis comme agent central du projet néolibéral (« le Consensus de Washington »). On a tendance à voir la mondialisation néolibérale comme un processus balayant tout sur son passage alors que c'est en fait un processus qui ne peut se pérenniser que grâce à l'intervention d'acteurs répartis sur toute la planète. Les États-nations sont à la fois les instruments et les architectes du système capitaliste mondial. Cela apparaît encore plus évident dans le passage actuel du projet néolibéral au projet néo-impérial. Les synthèses et propositions issues des conférences que nous publions dans cet ouvrage expriment à la fois la rébellion contre l'ordre néolibéral et le désir de créer un autre monde, un autre imaginaire, une autre vie libérés des empires.

L'année 2001 a vu la polémique de la Conférence mondiale contre le racisme à Durban, la crise financière de l'Argentine, la faillite de multinationales comme Enron, l'intensification du conflit israélo-palestinien et, par dessus tout, les événements du 11 septembre et le bombardement de l'Afghanistan qui s'ensuivit. Les contributions au FSM sont, dans une certaine mesure, des réactions à cette année de crise et, dans le même temps, le fruit d'années de luttes sociales. Depuis les premiers soulèvements, grèves et

émeutes contre les politiques des institutions de Bretton Woods au milieu des années 1970, les mouvements sociaux sont à la recherche d'alternatives au néolibéralisme. Quoi qu'il en soit, cette recherche, de la fin des années 1970 à la fin des années 1980, est très différente de celle de la période correspondant à la dissolution et à l'effondrement de l'Union soviétique. Les grèves, manifestations et soulèvements contre le FMI et la Banque mondiale de la première période s'inscrivaient dans l'idéologie socialiste et les luttes de libération nationale. Ces mouvements étaient dominés par les rêves universalistes de 1917, la décolonisation et le développement.

Durant les deux dernières décennies, de nouvelles formes de luttes sociales ont vu le jour. Au Nord, ces mouvements se sont constitués autour des écologistes, des féministes et des homosexuels et des mouvements antiracistes. Au Nord comme au Sud, ces mouvements s'intéressaient aux questions concernant l'identité, la culture et la modernité⁶. Contrairement à l'universalisme de la vieille Gauche, les nouveaux mouvements avancent que le radicalisme consiste en la libération des différences.

La période commençant après 1999 est une époque nouvelle dans laquelle les travailleurs en lutte et les « nouveaux mouvements sociaux » (militants luttant contre l'exploitation des travailleurs clandestins, mouvements de lutte contre les biotechnologies, pour la paix et les droits de l'homme) s'unissent. Le soulèvement zapatiste au Chiapas en 1994, les manifestations de Seattle contre l'OMC en 1999, celles qui suivirent à Washington, Melbourne, Prague, Göteborg, Québec, et Gênes et la création du Forum social mondial, tout allait dans le sens d'une coalition contre le néolibéralisme. Ces événements ont créé un lien entre la vieille Gauche, les nouveaux mouvements sociaux et la toute nouvelle vague de radicalisme au sein d'un réseau des réseaux planétaire,⁷ « le mouvement pour une solidarité et une justice mondiale » ou, comme les mass-médias l'ont improprement nommé, le mouvement « antimondialisation ».

Ces documents sont des déclarations publiques de porte-parole et d'intellectuels impliqués dans des combats sur le terrain partout dans le monde. Ces individus ou organisations se sont vu demander par le comité d'organisation du Forum social mondial un résumé des questions clefs et des alternatives concernant des problèmes spécifiques. L'analyse révèle à la fois des différences et des points de convergence entre les réseaux constitutifs des mouvements. Nous prêtons une attention particulière à cinq débats significatifs qui émergent des documents du FSM.

• **Réforme ou révolution ?** Certaines différences sont de nature idéologique et s'inscrivent dans l'habituel débat de la Gauche : réforme ou révolution ? Par exemple, certains mouvements appellent à la suppression pure et simple du FMI, alors que d'autres accordent une grande importance aux négociations avec le FMI et les autres institutions financières internationales (IFI). Le premier groupe croit que la solution est une forme pluraliste de gouvernance mondiale qui nécessite une délégitimation des IFI, tandis que le second pense que les institutions mondiales actuelles ne sont pas intrinsèquement mauvaises et qu'elles peuvent être réformées par l'engagement de la société civile.

• **Environnement contre économie ?** Un second point de divergence se situe entre l'appel des écologistes à une réduction de la croissance et de la consommation et celui des syndicats pour plus de croissance et les emplois qu'elle engendre. Ce débat peut être caricaturé par l'opposition « préserver les arbres ou préserver les emplois », ou formulé comme celui de la démocratie vivante contre l'anthropocentrisme.

• **Droits de l'homme ou protectionnisme ?** Une troisième différence existe au sein du mouvement syndical lui-même. Les appels des syndicats du Nord à l'inclusion, dans les accords internationaux sur le commerce et l'investissement, de clauses concernant les droits de l'homme, sont souvent interprétés par les travailleurs du Sud comme une forme déguisée de protectionnisme. Les syndicats du Nord, quant à eux, remettent en cause l'attachement du Sud aux droits de l'homme lorsque celui-ci refuse de soutenir des mesures concrètes.

• **Universalité des valeurs.** C'est dans le débat sur les relations entre valeurs occidentales et valeurs universelles que réside le quatrième conflit. Les deux notions peuvent-elles être identiques ? L'alternative à l'acceptation universelle des valeurs occidentales est-elle le relativisme culturel ? Ou bien l'établissement d'un nouveau processus pour le développement de valeurs mondiales promouvant la diversité est-il concevable ? Comment construire des valeurs universelles qui prennent en compte l'expérience des exclus ?

• **Local, national ou mondial ?** Le cinquième conflit significatif se situe entre les différents niveaux de revendications politiques : local, national et mondial. Les positions idéologiques différentes se traduisent par différents niveaux de priorités. Certains militants voient dans la régionalisation le principal moyen de progrès, d'où leurs appels en faveur de la démocratie directe, de la gouvernance

locale, de la subsidiarité, de l'autosuffisance économique, de l'autonomie culturelle et de la souveraineté alimentaire. D'autres défendent une nouvelle forme d'État dirigé grâce à une démocratie participative dont les règles seraient instaurées par la société civile. D'autres encore proposent l'instauration de formes de régulation mondiale, comme une taxe sur la spéculation financière (ATTAC), des parlements mondiaux ou l'usage du référendum⁸. La cristallisation des différents points, comme dans les oppositions soulevées précédemment, crée des failles potentielles dans le mouvement pour une justice et une solidarité mondiale. On ne sait pas encore si ces différences constituent des antagonismes fondamentaux ou si elles doivent être considérées comme des contradictions dialectiques qui pourraient être transcendées.

Malgré les différences, les mouvements se rejoignent sur de nombreux points. L'un d'entre eux se situe dans la perception d'un adversaire commun. Les problèmes consécutifs à l'expansion du capitalisme au service des grandes entreprises (mondialisation néolibérale) sont mentionnés dans de nombreux documents. L'analyse qui en est faite est que la domination des entreprises a été organisée dans l'espace mondial par les États du Nord les plus puissants, en collaboration avec les élites économiques et politiques du Sud. Cette expansion se déroule simultanément, et en phase, avec la répression des différences politiques, économiques, culturelles, raciales, de genre, sexuelles, écologiques. Plusieurs auteurs avancent que l'aspect frappant de la forme actuelle de la mondialisation est sa capacité à reproduire, réinvestir et exacerber les hiérarchies sociales oppressives traditionnelles. La mondialisation néolibérale n'est pas simplement une domination économique du monde mais aussi l'imposition d'une pensée unique qui consolide les formes verticales de différences et empêche d'imaginer la diversité en termes égalitaires, en termes horizontaux. Capitalisme, impérialisme, mono-culturalisme, patriarcat, suprématie blanche et domination de la biodiversité se sont coalisés sous la forme de la mondialisation actuelle et constituent la cible première des mouvements représentés au FSM. Les instruments clefs de la mondialisation contemporaine sont les accords de libre-échange et les politiques prônées par l'OMC, l'accord de libre-échange nord américain (Aléna) et autres accords libre-échangistes régionaux et les politiques de privatisation menées par les entreprises, les pays du G8, la Banque mondiale et le FMI. De façon récurrente, ils sont

identifiés par l'ensemble des réseaux composant le mouvement comme le point de mire d'une opposition stratégique du fait même que ces accords, politiques et processus échappent au contrôle démocratique.

Des documents issus du FSM reconnaissent que ces institutions forgées par des élites ont imposé une « mondialisation par le haut ». Ils prennent acte du fait que la mondialisation néolibérale est un processus qui impose des politiques économiques néo-classiques, des pratiques culturelles consuméristes, et des risques technologiques. Suivant le type d'organisation militante on insiste sur la contrainte économique, culturelle ou technologique. Par exemple, les socialistes insistent sur l'aspect économique et, de ce fait, définissent essentiellement la mondialisation néolibérale comme la mondialisation du capitalisme. Les groupes identitaires mettent l'accent sur le consumérisme et définissent donc la mondialisation comme une expansion coloniale de la culture américaine du « McMonde »⁹. Les écologistes s'arrêtent sur l'aspect technologique et définissent donc la mondialisation comme une généralisation du risque¹⁰. Ces différentes analyses ne s'excluent pas les unes les autres. En fait, chacune apporte un diagnostic et une solution spécifique au défi posé par la mondialisation néolibérale. Là où les trois – socialistes, groupes identitaires et écologistes – se rejoignent, c'est dans la conviction que l'uniformisation des politiques économiques, des pratiques culturelles et des risques technologiques sont imposés à travers le monde. La population mondiale n'a pas voté pour que l'OMC dirige le monde, pas plus qu'elle n'a voté pour que les panneaux publicitaires envahissent le champ visuel ou que soient entreprises des recherches produisant des organismes génétiquement modifiés. L'ensemble des mouvements se retrouvent dans le désir d'un processus démocratique nouveau, une « mondialisation par le bas »¹¹ qui réponde aux besoins de la population du monde – besoins qui ont été mis en lumière précisément à cause de la nature antidémocratique des adversaires du mouvement.

En plus d'identifier clairement ses opposants, un mouvement doit aussi être clair sur l'objectif de son combat – quel genre de société il veut imaginer, produire et connaître. Il faut garder à l'esprit la question centrale à la lecture de ces textes : dans quelle mesure impliquent-ils une vision commune qui puisse relier les objectifs divers des différents mouvements à travers la planète ? Ces documents proposent-ils l'ébauche commune d'une nouvelle Gauche et d'une nouvelle société mondiales ? Laclau et Mouffe¹² avancent

qu'une alternative viable au néolibéralisme ne peut voir le jour que si les différents mouvements sociaux forment une coalition. Pour que cette coalition puisse voir le jour, les différentes logiques philosophiques et politiques (socialisme, anarchisme, écologisme, féminisme, multiculturalisme, par exemple) doivent établir une chaîne d'équivalence. Une chaîne d'équivalence est une perception originale, un discours contre-hégémonique, qui autorise les mouvements, dans leur diversité, à reconnaître que leurs objectifs fondamentaux sont similaires et peuvent être atteints par la mise en application de principes, politiques et procédures partagés par tout le monde. Une chaîne d'équivalence est établie quand l'une des nombreuses alternatives est capable de relever les défis que tous les mouvements rencontrent et qu'elle peut générer la société nouvelle voulue par tous les mouvements. Par exemple, historiquement, le socialisme a été le discours commun qui a établi une chaîne d'équivalence parmi la diversité des intérêts de la Gauche. Le néolibéralisme a joué ce même rôle pour la droite durant ces trente dernières années en unifiant l'économie néo-classique, les doctrines libérales et le conservatisme social.

Un discours contre-hégémonique doit avoir un axe central autour duquel puissent s'entrelacer des mouvements disparates. Il doit faire la démonstration que les intérêts particuliers à long terme de chacun seront mieux défendus dans le cadre d'un projet commun. Un simple discours de résistance ne peut pas suffire. Un discours contre-hégémonique englobe le discours de résistance : il constitue une nouvelle forme de subjectivité en démontrant que ce qui était jusque-là interprété comme une relation exempte de lien de subordination, une simple différence horizontale, est en fait une relation hiérarchique d'oppression¹³. Mais un discours contre-hégémonique montre aussi comment subvertir cette relation hiérarchique, la rendre horizontale, par la poursuite d'un projet collectif plus large – c'est-à-dire qu'il offre un discours visionnaire. Il propose une utopie.

Les mouvements progressistes se méfient de tout groupe qui jouerait un rôle d'avant-garde dans la définition de la société que le mouvement mondial doit chercher à mettre en place. Pour cela, une contre-hégémonie contemporaine doit prendre en compte le respect des différences sans pour autant exclure la possibilité de mettre en place une vision commune. Pour pouvoir réussir, les mouvements mondiaux doivent produire une vision qui leur permette de maintenir simultanément leur convergence et leurs différences.

De notre point de vue, la convergence des différences entre les mouvements luttant contre la mondialisation tient moins dans une vision

commune du but que dans un engagement commun dans un processus¹⁴. Avant tout, la convergence des différences apparaît à travers l'engagement dans la *réinvention de la démocratie*. Par « réinvention de la démocratie » nous voulons dire *la réinvention d'une société telle que le mode de production économique, les structures de gouvernance politique, la dissémination des innovations scientifiques, l'organisation des médias, les relations sociales et les relations entre la société et la nature, soient assujettis à un processus démocratique radical, participatif et vivant*. Les propositions convergent quand elles appellent à une démocratisation de la production de richesses et de la reproduction sociale, de l'accès aux richesses et au développement durable, de la société civile et de l'espace public, et du pouvoir politique. L'intégration d'un processus de démocratie participative est présentée de manière répétée dans les documents du Forum social mondial comme une étape essentielle pour mettre à bas la domination des élites, la technocratie, le système de classe, le racisme, le sexisme, et l'apathie générée par la bureaucratisation et les formes actuelles de démocratie représentative. Le développement d'un processus participatif, tel qu'existant dans le budget de Porto Alegre et l'organisation du Kerala, doit aussi, et simultanément, comprendre la recherche de structures politiques et économiques radicalement nouvelles. « Démocratie participative » renvoie à la variété des institutions, réseaux, processus, et perceptions nécessaires pour démocratiser la démocratie représentative : budgets participatifs, référendums, assemblées constituantes, principe de subsidiarité, croyance dans le pluralisme, désir de diversité et affirmation de l'expérience.

« Démocratie radicale » se réfère à la transformation radicale des classes, genres et relations de pouvoir inter-ethniques existants qui empêchent le fonctionnement démocratique correct¹⁵. Le point de départ fondamental d'une démocratie radicale serait le développement de modes de production post-capitalistes démocratiques. La question de savoir si ces modes de production seraient des économies socialistes, des économies solidaires, des économies écologiques ou une combinaison des trois n'est pas tranchée. L'essentiel est que quels que soient les modes de production employés, ils le soient au moyen de processus démocratiques radicaux et participatifs. De même, que les structures de gouvernement politique soient locales, étatiques, internationales ou mondiales, elles doivent également opérer dans le cadre de processus démocratiques participatifs radicaux. À l'intérieur du concept de « réinvention de la démocratie » se trouve la notion d'une démocratie vivante, une « démocratie de la terre » – qui soit

consciente des besoins d'accès de chaque espèce aux ressources de l'ensemble de la planète aussi bien que des besoins des générations futures.

Une démocratie vivante, participative et radicale nécessite la participation de tous les citoyens à la reconstruction quotidienne de la société. Il s'agit de la transformation d'une société mondiale dans laquelle les décisions sont soumises au modèle actuel des monopoles du capital, des institutions financières internationales, des médias ou de la technologie, en une société où les décisions, dans chaque sphère, seraient directement déterminées par un mode de décision démocratique.

Certains exemples d'appels implicites à une réinvention de la démocratie incluent les revendications de contrôle démocratique de la dette extérieure, et des entreprises, la mondialisation des conventions collectives, l'avènement d'économies solidaires locales et décentralisées, un parlement mondial de l'eau, la souveraineté alimentaire locale, le contrôle par la société civile du capital et de l'État, l'éducation gratuite pour tous, l'application des droits sociaux, économiques et culturels, et des nouvelles valeurs pour une société basée sur la solidarité. La réinvention de la démocratie mènera à ce que les prises de décision ne soient plus entravées par les intérêts d'une élite économique, politique, raciale et patriarcale.

Ces textes représentent le début du processus de création d'une nouvelle Gauche et d'une nouvelle civilisation mondiale. Cette nouvelle civilisation voit plus loin que les discours socialistes ou identitaires du XX^e siècle parce qu'elle ne demande pas seulement une démocratisation post-capitaliste de la production mais aussi une démocratisation des relations écologiques, ethniques, sexuelles, culturelles, sociales, politiques, intergénérationnelles et interpersonnelles. Plutôt que de placer les syndicats ou les groupes identitaires au cœur du projet radical, elle appelle les réseaux de toutes les forces progressistes à converger et construire. C'est un objectif ambitieux. Il est trop tôt pour juger la capacité à long terme du Forum social mondial à permettre les progrès en ce sens. Mais le Forum a permis des avancées remarquables sur une courte période de temps. Le Forum social mondial a fait ses preuves en tant qu'espace politique et pédagogique effectif dans lequel ce travail peut avancer. Il a initié le processus d'imagination d'une société nouvelle. Le chemin qui y mène est une démocratie radicale, participative et vivante.

(Traduction C. B.)

Notes

1. *Mondialisation* est probablement le terme le plus galvaudé dans les dictionnaires de politique et sciences sociales actuels. Le débat contemporain sur la mondialisation souligne l'intensification des interactions dans notre monde. Robertson utilise le terme en référence au « rétrécissement du monde et l'intensification de la prise de conscience que le monde est un tout » (1992: 8). Selon Hannerz il s'agit d'une « question d'accroissement de l'interconnectivité à longue distance » (1996: 17). Appadurai note qu'elle « occasionne une accélération radicale des flux d'images, de personnes, d'argent, de technologies à travers le globe » (1990).

Hannerz souligne : « Pour un nombre d'individus très important, le terme de mondialisation signifie avant tout ceci : une homogénéisation mondiale par laquelle certaines idées et pratiques se propagent à travers le monde, principalement à partir de l'Occident, en écrasant toute alternative sur leur passage. Au yeux de certains, il s'agit de la marche triomphante vers la modernité. D'autres s'en plaignent comme d'une prise de pouvoir des marchands géants de biens culturels s'assurant que le Coca Cola puisse être siroté, *Dallas* regardé, et les poupées Barbie servir de jouet partout, dans l'ex-second-monde comme dans le tiers-monde, aussi bien que dans le premier-monde d'où ils sont issus. » (1996: 24)

Pour une meilleure compréhension, se référer en particulier à Hannerz (1996), Appadurai (1990, 1991, 1996) et Breckenridge (1995). Nous partageons avec Hannerz la conviction que l'« interconnectivité contemporaine dans le monde est réellement trop compliquée et diverse pour être condamnée ou applaudie d'un bloc » (1996: 6), et avec Appadurai et Breckenridge l'assertion que « la modernité est aujourd'hui une expérience mondiale » et que « cette expérience est aussi variée que la magie, le mariage ou la folie, et pour cela digne de travaux scientifiques et plus généralement d'étude comparée ». Par mondialisation, nous faisons référence au processus social, économique, culturel et démographique qui transcende les nations tel qu'une attention limitée aux processus, identité et unité d'analyse locaux n'amène qu'à une compréhension incomplète du local. La notion de « transnationalisme » est plus réduite. Alors que les processus de mondialisation sont détachés des territoires nationaux et se situent dans un espace mondial déterritorialisé, les processus transnationaux sont ancrés dans un ou plusieurs États mais les transcendent.

2. Le concept de société civile mondiale est plus récent et d'un usage plus vague que celui de mondialisation. Il implique une interaction sociale à l'échelle mondiale analogue à la forme et à la fonction des sociétés civiles enracinées dans les États-nations. Pour certains auteurs, il ne fait référence à rien de plus qu'au regroupement d'ONG lors de conférences *ad hoc*, telle la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement de Rio en 1992. Malheureusement, le concept même de société civile se révèle être un regroupement de représentations qui sont utilisées selon différents sens par différents théoriciens. L'idée a toujours sévi de manière ambiguë et est « aussi contestée que les institutions sociales et politiques qu'elle prétend décrire » – voir Hunt (1999: 11) et Hunt et Schechter (1999: 1).

3. Patomäki, Heikki et Teivo Teivainen avec Mika Rönkkö, *Global Democracy*

Initiatives : The Art of the Possible. Network Institute for Global Democratization, Helsinki, 2002, p. 120.

4. Rebeck, Judy, *Imagine Democracy*. Stoddard Publishing, Toronto, 2000, pp. 26-29.

5. Ce terme a été popularisé par le livre de Hardt et Negri *Empire* (Hardt et Negri 2000). Pour Hardt et Negri « empire » fait référence au capitalisme en tant que processus totalisant déjà décentralisé. D'après cette conception, « aujourd'hui, aucun État-nation ne peut constituer le centre d'un projet impérialiste ».

6. Escobar, Arturo, « Culture, Economics and Politics in Latin American Social Movements Theory and Research », in A. Escobar et S. Alvarez (eds) *The Making of Social Movements in Latin America*. Westview Press, Boulder et Oxford, 1992, pp. 62-85.

7. Dans *The Power of Identity* (1997), Manuel Castells a prédit que des mouvements sociaux efficaces seraient caractérisés par une organisation en forme de réseau qui serait le miroir et contrecarrerait la logique de la mondialisation contemporaine.

8. Comme le note Hardt (2002), un autre groupe perçoit les réseaux mondiaux diffus comme un moyen de libération, s'opposant en cela à l'argument plus traditionnel de la Gauche selon lequel les États sont les instruments clefs du progrès. « Partis contre réseaux » constitue un conflit important au sein du mouvement mais ce cas n'apparaît pas clairement dans les documents du FSM 2002.

9. Barber, Benjamin, *Jihad vs McWorld*. Ballantine Books, New York, 1996.

10. Beck, Ulrich, *What is Globalization?* Polity Press, Cambridge, 2000.

11. Brecher, Jeremy, Tim Costello et Brendan Smith. *Globalization from Below : The Power of Solidarity*. South End Press, Cambridge, 2000; Starr, Amory, *Naming the Enemy : Anti-corporate Movements Confront Globalization*. Zed Books, Londres, 2000, pp. 83-110.

12. Laclau, Ernesto et Chantal Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy : Towards a Radical Democratic Politics*. Verso, New York, 2001, pp. vii-xix.

13. *Ibid*, p. 152.

14. L'expression « convergence des différences » nous a été suggérée par Samir Amin et Jose Correa Leite.

15. Rebeck, *op. cit.* pp. 231-232.

14. Les rédacteurs de *Cultures of Politics, Politics of Cultures : Re-Visioning Latin American Social Movements* avancent aussi que la démocratie est un moyen de contrôle essentiel des mouvements sociaux latino-américains. (Alvarez et al. 1998: 1).

15. Laclau et Mouffe, *op. cit.*, p. xv; Peet, *op. cit.* p. 2006-2008.

Bibliographie

Alvarez, Sonia E., Evelina Dagnino et Arturo Escobar (1998) *Cultures of Politics, Politics of Cultures*. Boulder, Colorado : Westview Press.

Amin, Samir, « Fifty Years Is Enough ! », *Monthly Review*, 46, 1995, pp. 8-50.

Anderson, Benedict, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Verso, Londres et New York, 1991.

Appadurai, Arjun, « Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy », *Public Culture*, 2 (2), 1990, pp. 1-24.

Appadurai, Arjun, « Global Ethnoscapes : Notes and Queries for a Transnational Anthropology », in R. Fox (ed.), *Recapturing Anthropology : Working in the Present*. School of American Research Press, Santa Fe, 1991, pp. 191-210.

Appadurai, Arjun, *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*. University of Minnesota Press, Minneapolis, 1996.

Barber, Benjamin, *Jihad vs McWorld*. Ballantine Books, New York, 1996.

Beck, Ulrich, *What is Globalization?* Polity Press, Cambridge, 2000.

Brecher, Jeremy, Tim Costello et Brendan Smith. *Globalization from Below : The Power of Solidarity*. South End Press, Cambridge, 2000.

Breckenridge, Carol A. (ed.), *Consuming Modernity : Public Culture in a South Asian World*. University of Minnesota Press, Minneapolis, 1995.

Castells, Manuel. *The Power of Identity*. Blackwell Publishers, Malden, 1997.

Escobar, Arturo, « Culture, Economics and Politics in Latin American Social Movements Theory and Research », in A. Escobar et S. Alvarez (eds) *The Making of Social Movements in Latin America*. Westview Press, Boulder et Oxford, 1992.

Gupta, Akhil et James Ferguson (eds), *Anthropological Locations : Boundaries and Grounds of a Field Science*. University of California Press, Berkeley, 1997.

Gupta, Akhil et James Ferguson (eds), *Culture, Power, Place : Explorations in Critical Anthropology*. Durham, Duke University Press, 1997.

Haas, Peter, « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46 (hiver 1992), pp. 1-36.

Hannerz, Ulf, *Transnational Connections : Culture, People, Places*. Routledge, Londres et New York, 1996.

Hardt, Michael, « Porto Alegre : Today's Bandung », 2002. www.forum-socialmundial.org/br/eng/balanco.

Hardt, Michael et Antonio Negri, *Empire*. Exils, Paris, 2000.

Hooks, Bell, *Feminist Theory : From Margin to Center*. South End Press, Boston, 1984.

Hunt, Louis D, « Civil Society and the Idea of a Commercial Republic », in M. Schechter (ed.) *The Revival of Civil Society : Global and Comparative Perspectives*. St. Martin's Press, New York, 1999.

Hunt, Louis D. et M. Schechter, « Introduction », in Michael G. Schechter (ed.) *The Revival of Civil Society : Global and Comparative Perspectives*. St. Martin's Press, New York, 1999.

Keck, Margaret E. et Kathryn Sikkink, *Activists beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*. Cornell University Press, Ithaca et Londres, 1998.

Keohane, Robert, « Hobbes's Dilemma and Institutional Change in World Politics : Sovereignty in International Society », in Hans-Henrik Holm et George Sorensen (eds) *Whose World Order ? Uneven Globalization and the End of the Cold War*. Westview, Boulder, 1995.

Laclau, Ernesto et Chantal Mouffe, *Hegemony and Socialist Strategy : Towards a Radical Democratic Politics*. Verso, New York, 2001.

Lash, Scott et John Urry, *Economies of Signs and Space*. Sage, Londres, 1994.

Marchand, M.H., et J.L. Parpart (eds), *Feminism/Postmodernism/Development*. Routledge, Londres, 1995.

Mohanty, C, « Cartographies of Struggle : Third World Women and the Politics of Feminism », in C.T. Mohanty, A. Russo, et L. Torres (eds) *Third World Women and the Politics of Feminism*. Indiana University Press, Bloomington, 1991, pp. 1-49.

Moraga, C. et G. Anzaldúa (eds), *This Bridge Called My Back : Writings by Radical Women of Color*. Persephone Press, Watertown, 1981.

Patomäki, Heikki et Teivo Teivainen avec Mika Rönkkö, *Global Democracy Initiatives : The Art of the Possible*. Network Institute for Global Democratization, Helsinki, 2002.

Peet, Richard et Elaine Hartwick, *Theories of Development*. Guilford Press, New York, 1999.

Rebick, Judy, *Imagine Democracy*. Stoddard Publishing, Toronto, 2000.

Robertson, Roland, *Globalization : Social Theory and Global Culture*. London, Sage, 1992.

Sikkink, Kathryn, « Human Rights, Principled Issue Networks, and Sovereignty in Latin America », *International Organizations*, 47 (3), 1993, pp. 411-441.

Starr, Amory, *Naming the Enemy : Anti-corporate Movements Confront Globalization*. Zed Books, Londres, 2000.

I^e partie

Production des richesses et reproduction sociale

La dette extérieure

Répercussions de la colonisation de l'Afrique et du Brésil

La nécessité de contrôles du capital financier

Les désavantages comparés du commerce international

La nécessité de limiter la mobilité des entreprises transnationales

Les attaques subies par le mouvement syndical

Les relations entre économie solidaire et néolibéralisme

Questions et enjeux

William F. Fisher et Thomas Ponniah

La dette extérieure

Le modèle néolibéral de développement a conduit à un endettement perpétuel des pays du Sud, au dépôt des richesses volées dans les banques du Nord, et à la dépendance du Sud vis-à-vis des marchés financiers internationaux, du FMI et de la Banque mondiale. Comment passer d'une économie d'endettement au financement et à la construction d'un développement durable et socialement juste ? Quelles sont les différentes sources de financement de ce développement ? Qu'est-ce qu'une nouvelle stratégie de développement ? Quelles sont les alternatives locales, régionales et mondiales aux privatisations, aux programmes d'ajustement structurels, aux marchés extérieurs et au libre-échange ?

Répercussions de la colonisation de l'Afrique et du Brésil

Quelles seront les nouvelles règles nécessaires pour assurer des pratiques financières mondiales justes, transparentes et équitables entre créanciers et débiteurs ? Qui élaborera ces nouvelles règles ? Si le colonialisme est à l'origine du problème de l'endettement permanent des pays du Sud, le discours devrait-il porter sur « l'annulation de la dette » ou avoir comme objectif les réparations du Nord envers le Sud ?

La nécessité de contrôles du capital financier

Les répercussions du colonialisme sont aggravées par le manque de contrôle actuel sur l'économie mondiale. Comment pourrait-on construire une mondialisation alternative, fondée sur le développement durable et une économie au service de l'humanité, respectueuse de l'environnement et de la diversité des peuples ? Comment faire pour que le développement soutienne les diversités naturelles et culturelles ? Quelle est la relation de l'État vis-à-vis du développement et plus spécifiquement du capital financier ? Quelles sont les stratégies spécifiques pour réguler le capital ? Quelles réformes radicales peut-on appliquer aux Institutions financières internationales (IFI) ?

Les désavantages comparés du commerce international

Les inconvénients de la forme contemporaine du commerce international sont liés aux questions sur le développement et le capital financier. Les politiques de « libre-échange » encouragées par l'OMC créent une société au service de l'économie. Comment réorienter l'économie pour qu'elle réponde aux besoins de la société dans son ensemble ?

La nécessité de limiter la mobilité des entreprises transnationales

Pour remettre en question le commerce international, il faut initier un débat sur la manière de réguler démocratiquement les entreprises. Le problème que nous rencontrons est que les entreprises ont le pouvoir de diriger unilatéralement les gouvernements. Leur présence dans le processus de décision politique est tellement ancrée, qu'il semble relever du sens commun que leurs stratégies de privatisation et d'investissement constituent les meilleures solutions pour l'emploi et le développement. Le défi de la régulation des entreprises est compliqué par la diversité, potentiellement porteuse de divisions, de la résistance : écologistes, défenseurs des droits de l'homme, syndicalistes et partisans de la responsabilité des entreprises contre ceux qui défendent la transparence autorégulée des entreprises. Comment peut-on réunir ces différentes approches au sein d'un programme complémentaire défendant les « valeurs de vie » contre ces « valeurs de marché » qui imprègnent le monde actuel ?

Les attaques subies par le mouvement syndical

Les discussions sur la dette, le commerce et le pouvoir des entreprises tournent inévitablement autour de la question du travail. Quelle devrait être la réponse des travailleurs confrontés aux politiques de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale, qui soutiennent les intérêts de ceux qui « investissent pour gagner leur vie » contre ceux qui « travaillent pour gagner leur vie » ? Compte tenu de l'envergure mondiale de la classe des investisseurs, les syndicats devraient-ils se concentrer sur des stratégies de souveraineté nationale ou les travailleurs devraient-ils « transnationaliser » leurs résistances et leurs alternatives ? Deux aspects importants de cette question concernent la place du syndicalisme africain et des femmes dans les nouvelles stratégies d'organisation du travail. Quels principes les travailleurs africains devraient-ils adopter et quelles formes de solidarité les travailleurs du monde entier peuvent-ils leur propo-

ser ? Concernant l'égalité des sexes, il est bien connu que les femmes sont souvent menacées au travail, dans les rues et à leur domicile. De plus, elles sont minoritaires en terme de pouvoir et de prise de décision au sein du mouvement syndical. Compte tenu de l'histoire du patriarcat et de la conjoncture néolibérale actuelle, que faut-il faire pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Les relations entre économie solidaire et néolibéralisme

Le dernier défi concerne l'économie solidaire. C'est une forme d'économie dont on débat publiquement en Amérique latine et dans certaines parties d'Europe. La question posée est la suivante : étant donné que ni le capital, ni la bureaucratie étatique, ni la démocratie représentative ne placent l'être humain, dans ses dimensions masculines et féminines, au centre du développement social et économique, quels nouveaux processus et nouvelles institutions économiques doit-on inventer ? L'économie solidaire est-elle autosuffisante ou est-elle destinée à compléter d'autres formes d'activités économiques ? Est-elle destinée à atténuer les échecs du projet néolibéral ou à constituer les fondations d'une nouvelle société ?

Problèmes critiques

Deux points importants qui pourraient diviser et désarticuler le mouvement de solidarité mondial sont mis en évidence : le conflit entre « radicaux » et « réformateurs », et l'absence de commune mesure entre les différents niveaux de revendications.

Le conflit entre les radicaux et les réformateurs est encore plus évident dans le débat sur l'abolition ou la réforme de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale. D'un côté les réformateurs considèrent que la société civile devrait dialoguer, négocier et conclure des partenariats avec les institutions financières internationales. Ils sont convaincus que le changement peut advenir à travers le débat raisonné, que l'économie mondiale a besoin d'être coordonnée centralement et que ces institutions peuvent être utilisées dans ce but. De l'autre côté les radicaux pensent que les institutions de Bretton Woods et l'OMC sont fondamentalement dysfonctionnelles. Pour eux, entamer le dialogue avec ces institutions serait non seulement inutile mais aussi dangereux, car si les mouvements sociaux consentaient à discuter, ce serait accorder par là même une légitimité, dont ils ont grandement besoin, au FMI, à la Banque mondiale et à l'OMC. Ces radicaux pensent aussi que l'économie mondiale fonctionnerait mieux dans un système de contrôle et d'équilibrage fluide qui ne soit dominé par

aucune institution mondiale, quelle que soit sa configuration. Beaucoup de militants cherchent un compromis en réclamant une « réforme radicale » des institutions financières et leur insertion dans le cadre d'un système réformé des Nations unies. Ceci signifie que les militants devraient croire en la réforme d'un système qui, historiquement, n'a même pas permis aux pays du Sud de réaliser leurs projets réformateurs, sans parler de leurs projets les plus progressistes. Le débat des radicaux contre les réformateurs, en ce qui concerne l'OMC, le FMI et la Banque mondiale, peut sembler sans issue.

La seconde contradiction concerne les différents niveaux de revendication. Les appels au changement aux niveaux local, national et mondial sont en conflit les uns avec les autres. Beaucoup appellent à une autosuffisance locale, d'autres argumentent que la production d'un État-nation devrait en priorité satisfaire les besoins de base de sa propre population et tous sont d'accord pour dire qu'il devrait exister des droits universels garantissant la souveraineté alimentaire, le choix des consommateurs concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'accès aux ressources naturelles. Ces diverses exigences sont contradictoires. Comment faire coexister une autonomie locale ou nationale et des droits universels garantis ? Qui fera respecter ces règles ? Un droit universel à la souveraineté alimentaire devrait s'imposer à beaucoup de nations et beaucoup d'endroits. Dans le contexte d'une reconnaissance grandissante de l'impact à long terme de la colonisation, qui aura la légitimité, sans parler de la capacité, d'intervenir pour faire respecter ces droits ? Enfin, comment une économie peut-elle être autosuffisante à la fois aux niveaux local et national ? La souveraineté de l'État n'a jamais signifié la souveraineté locale. Dans certains cas, cela a même signifié le contraire. Historiquement, en gagnant en puissance, l'État a centralisé le pouvoir, rendant le niveau local de plus en plus dépendant de l'autorité nationale. Les demandes de renforcement de l'État risquent de reproduire la bureaucratisation que la droite et la Gauche ont toutes deux critiquée en Europe de l'Est et de l'Ouest, en Amérique du Nord et dans les États nationalistes du tiers-monde.

La plupart des groupes « relocalistes » et beaucoup de partisans d'une économie solidaire montrent autant d'hostilité envers l'État qu'envers le capital. Ils pensent que l'État est organisé et contrôlé par l'élite au Nord et au Sud. Le retour à un État fort ne conviendrait pas à ces organisations. Elles croient au principe de subsidiarité : si

une décision ne nécessite pas d'être prise à un haut niveau, elle doit être prise au niveau le plus bas possible. Elles reconnaissent l'importance de l'autosuffisance économique locale, de la gouvernance locale, de la connaissance locale et des relations avec l'écologie locale. Elles reconnaissent que la gouvernance à grande échelle menace la viabilité et la participation démocratique aux niveaux locaux.

Le conflit entre les différents niveaux de revendications, comme le débat « radicalisme contre réformisme », peut paraître insoluble, mais ces antagonismes peuvent aussi être interprétés de façon plus positive si l'on considère le contexte politique. Si ces antagonismes sont liés à la politique ou à l'histoire, nous pouvons les voir comme des contradictions dans un processus qui pourraient être surmontées alors que le mouvement s'intensifie, englobe de nouveaux secteurs sociaux, articule une vision plus complète et s'engage dans la géométrie, en évolution constante, des forces dans la société mondiale. Si ces différences ne sont pas naturelles, elles peuvent avoir un poids ou une persistance historique qui en font des conflits récurrents et insolubles, qui surgiront inévitablement alors que le mouvement essaye de s'étendre et de s'approfondir. Bien que les antagonismes actuels soient importants, ils sont éclipsés par le nombre de points communs partagés par le mouvement mondial. Tous les textes s'accordent sur le fait que la mondialisation néolibérale, seule ou en alliance avec le patriarcat, est l'adversaire central que tous les mouvements doivent combattre. Par mondialisation néolibérale, nous entendons l'accroissement de la production organisée et imposé par le marché qui privilégie l'avantage comparatif, le libre-échange, les exportations, la division sociale et spatiale du travail et la mobilité totale des entreprises. Ces textes dépeignent le néolibéralisme comme sous-jacent dans chacun des enjeux pour lesquels ils combattent.

À la suite des critiques de la mondialisation contemporaine, tous s'accordent pour reconnaître que le FMI, la Banque mondiale et l'OMC sont des outils de l'élite : ils existent pour aider le capital à faire des profits, non pour aider au développement ni pour stabiliser l'économie mondiale. Ils sont incapables de gérer les crises économiques car leurs politiques produisent et reproduisent de l'instabilité, comme c'est manifestement le cas dans la crise monétaire est-asiatique. L'exigence commune minimale doit être une réforme radicale de ces institutions, l'annulation de la dette du tiers-monde et l'arrêt des programmes d'ajustement structurels.

La critique du néolibéralisme implique aussi un appel commun à la régulation des flux de capitaux. La souveraineté économique locale et nationale ne doit pas être déstabilisée par des forces externes du marché. L'imposition de la taxe Tobin sur toutes les transactions financières serait une première manière de « mettre un bâton dans les roues » du capital. La taxe rendrait les spéculateurs prudents et par là même réduirait la volatilité des flux de capitaux. Les fonds récoltés iraient à la santé et à l'éducation dans les pays pauvres. Le désir fondamental de réancrer l'économie dans un cadre sociopolitique plus large est sous-jacent à toutes ces questions. Le marché a besoin d'être régulé et guidé par le contrôle démocratique du public.

Le paradigme hiérarchique allant dans le sens du marché devrait être remplacé par un modèle endogène de développement qui sacralise la vie, le travail, la nature et la culture. Tous sont d'accord sur la nécessité d'un système qui n'abandonne pas les services fondamentaux aux fluctuations du marché mais les rassemble sous la coordination du secteur public. Toutes les politiques et pratiques devraient se caractériser, comme dans le cas du processus budgétaire de Porto Alegre, par une démocratie radicale et participative qui passe par le niveau local mais irait bien au-delà de l'expérience brésilienne, en s'étendant au niveau mondial.

La démocratisation à tous les niveaux doit aussi inclure la mondialisation des droits de l'homme et des droits du travail. Concernant ces derniers, il existe un accord spécifique sur la transnationalisation des conventions collectives pour les travailleurs. L'extension des droits des travailleurs serait aussi accompagnée de l'expansion des négociations de conventions collectives pour les travailleurs des secteurs informels et précaires.

Le progrès réside dans le renforcement de la solidarité et dans la convergence des différents mouvements sans pour autant renier leurs différences. Les différentes expériences et perspectives des écologistes, des travailleurs du Sud et de ceux du Nord, des hommes et des femmes sont reconnues. Cette reconnaissance s'accompagne du constat qu'il est important de développer la confiance et la communication et de bâtir une solidarité basée sur les succès passés, comme la manifestation de 1999 à Seattle. L'idée que « ce que vous n'avez pas gagné dans la rue, vous ne le gagnerez pas à la table des négociations » étaye ce point de vue. L'action directe doit venir en complément de toute forme de négociation politique.

(Traduction C. B.)

Abolir la dette pour libérer le développement

Éric Toussaint et Arnaud Zacharie

La question à laquelle nous avons essayé de répondre peut se résumer de la manière suivante : comment sortir d'une économie d'endettement afin de financer la satisfaction des besoins humains fondamentaux à l'échelle de la planète ?

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Unicef estiment qu'une dépense annuelle de 80 milliards de dollars sur une période de dix ans garantirait à tout être humain l'accès à l'éducation, aux soins de santé de base, à une nourriture adéquate, à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires. Elle permettrait également aux femmes d'accéder aux soins gynécologiques et obstétriques.

Quatre-vingts milliards de dollars, cela représente, pour l'année 2001, à peine le tiers de ce que les pays du Sud remboursent pour leur dette extérieure publique ; un quart du budget militaire des États-Unis ; 9 % des dépenses militaires mondiales ; 8 % des dépenses publicitaires annuelles dans le monde ; la moitié de la fortune des quatre personnes les plus riches de la planète.

Il serait vain d'attendre de la logique du marché qu'elle satisfasse ces besoins essentiels. Les 1, 3 milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ne disposent pas du pouvoir d'achat suffisant pour que les marchés s'intéressent à elles.

Seules des politiques publiques peuvent garantir à tous et à toutes la satisfaction des besoins humains fondamentaux. C'est pourquoi il est nécessaire que les pouvoirs publics disposent des moyens politiques et financiers leur permettant d'honorer leurs engagements envers les citoyennes et les citoyens.

Il convient également que ces derniers exercent pleinement le droit d'agir comme acteur central de la vie politique des États. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre des politiques économiques et des mécanismes juridiques efficaces dans une dynamique démocratique citoyenne. L'exemple du budget participatif pratiqué depuis le début des années 1990 à Porto Alegre devrait être étendu à l'échelle internationale et inspirer des politiques originales de démocratie radicale.

L'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte des droits économiques, sociaux et culturels ne pourra être

obtenue que par l'action d'un puissant mouvement social et citoyen. Il faut, en premier lieu, mettre fin à l'hémorragie des ressources que constitue le remboursement de la dette. Il est ensuite nécessaire de trouver différentes sources de financement pour un développement socialement juste et écologiquement soutenable. Il convient, enfin, de rompre avec la logique menant au cycle de l'endettement, au détournement et au pillage massif des richesses locales, à la dépendance envers les marchés financiers et aux prêts conditionnés des institutions financières internationales.

Briser le cycle infernal de la dette

Les tenants de la mondialisation néolibérale nous disent que les pays en développement (ils y incluent l'Europe de l'Est) doivent rembourser leur dette extérieure s'ils veulent bénéficier de flux constants de financement.

En réalité, depuis l'éclatement de la crise de la dette en 1982, les flux financiers se déplacent des pays en développement vers les pays riches, à l'inverse de ce que prétendent, avec insistance, les dirigeants des institutions financières internationales. Pour effectuer une estimation des flux réels, il faut prendre en compte le remboursement de la dette extérieure; les sorties de capitaux réalisées par les capitalistes des pays de la périphérie; le rapatriement des profits par les multinationales (y compris les transferts invisibles, notamment via les procédés de « sur » ou de « sous » facturation); l'acquisition, par les capitalistes des pays les plus industrialisés, d'entreprises de la périphérie à des prix bradés dans le cadre des privatisations; l'achat à bas prix des biens primaires produits par les populations de la périphérie (dégradation des termes de l'échange); la fuite des « cerveaux »; le pillage des ressources génétiques... Les donateurs ne sont pas ceux que l'on croit. Considérer comme « donateurs » les pays de l'OCDE, les membres du Comité d'aide au développement et les institutions de Bretton Woods, relève de l'abus de langage. Depuis 1982, les populations des pays en développement ont envoyé vers les créanciers du Nord l'équivalent de plusieurs dizaines de plans Marshall¹ sur lesquels, au passage, les élites capitalistes locales ont prélevé leur commission.

Il est urgent de prendre le contre-pied du discours officiel : il faut annuler la dette extérieure publique du tiers-monde.

Le remboursement de la dette publique extérieure représente, pour le tiers-monde, une dépense d'environ 200 à 250 milliards de dollars, soit 2 à 3 fois le montant nécessaire à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, tels qu'ils sont définis par les Nations unies.

Ressources supplémentaires pour financer le développement

Pour qu'une annulation de dette soit utile au développement humain, il est, de toute évidence, nécessaire que les sommes destinées jusqu'à au paiement de la dette soient versées à un fonds de développement, contrôlé démocratiquement par les populations locales.

Une fois ce premier pas franchi en matière d'annulation de la dette, il est néanmoins essentiel de substituer à l'économie d'endettement international actuelle un modèle de développement socialement juste et écologiquement soutenable, indépendant des fluctuations des marchés financiers et des conditionnalités des prêts du FMI et de la Banque mondiale.

Ce fonds de développement, déjà alimenté par les montants économisés grâce à l'annulation de la dette, doit être financé par les diverses mesures suivantes :

• Rétrocession aux citoyennes et citoyens du tiers-monde de ce qui leur a été dérobé

Des richesses considérables, accumulées illicitement par des gouvernants et des capitalistes locaux, ont été placées en sécurité dans les pays les plus industrialisés, avec la complicité des institutions financières privées et la complaisance des gouvernements du Nord (le mouvement se poursuit aujourd'hui).

La restitution de ces richesses implique l'aboutissement de procédures judiciaires menées à la fois dans les pays du tiers-monde et dans les pays les plus industrialisés. De telles enquêtes permettraient en outre de ne pas laisser les corrompus et les corrupteurs impunis : c'est la seule manière d'espérer voir un jour la démocratie et la transparence vaincre la corruption.

Il s'agit également de soutenir les résolutions issues de la rencontre internationale tenue à Dakar en décembre 2000 (« Des résistances aux alternatives ») exigeant réparation pour le pillage auquel le tiers-monde est soumis depuis cinq siècles. Cela implique notamment la restitution de biens économiques et culturels dérobés aux continents asiatique, africain et Sud-américain.

• Taxation des transactions financières

La plateforme internationale d'ATTAC parle d'une taxe de 0,1 % rapportant quelque 100 milliards de dollars annuels. Ces revenus doivent être utilisés dans la lutte contre les inégalités, pour l'éducation, la santé publique, la sécurité alimentaire et le développement durable.

- **Porter l'aide publique au développement (APD) au minimum à 0,7 % du PIB**

En 1999, l'APD ne représentait que 0,24 % du produit intérieur brut (PIB) des pays les plus industrialisés. Ces derniers se sont pourtant engagés, à maintes reprises, dans le cadre de l'ONU, à atteindre l'objectif de 0,7 %. Avec une moyenne actuelle de 0,24 %, l'APD devrait être multipliée par 3 pour atteindre les engagements pris. L'APD représente, en effet, un peu moins de 50 milliards de dollars. En la multipliant par trois, on devrait atteindre 150 milliards par an qui devraient être versés entièrement sous forme de dons. Enfin, plutôt que de parler d'aide ou de don, il conviendrait dorénavant d'utiliser le terme réparation. Il s'agit en effet de réparer les dommages causés par des siècles de pillage et d'échange inégal.

- **Instauration d'un impôt exceptionnel sur le patrimoine des grosses fortunes**

Dans son rapport 1995, la CNUCED propose d'effectuer un prélèvement unique sur le patrimoine des grosses fortunes.

Un tel impôt, prélevé partout dans le monde, permettrait de mobiliser des fonds considérables. Cet impôt exceptionnel (différent d'un impôt récurrent sur le patrimoine, tel qu'il existe dans quelques pays de la planète) pourrait être prélevé à l'échelle nationale. Un tel impôt exceptionnel de solidarité – de l'ordre de 10 % sur le patrimoine du décile le plus riche dans chaque pays – pourrait générer des ressources internes tout à fait considérables.

Une nouvelle logique de développement

À la logique actuelle de développement, qui soumet les pays du Sud aux contraintes des créanciers par des programmes d'ajustement de type néolibéral, il faut substituer une logique de développement endogène et intégrée. Cette mutation passe par la mise en pratique des mesures suivantes :

- **Mettre fin aux plans d'ajustement structurel**

Les plans d'ajustement structurel (PAS), en prônant la libéralisation totale des économies du Sud, ont pour conséquence d'affaiblir les États en les rendant plus dépendants des fluctuations extérieures (évolution des marchés mondiaux, attaques spéculatives, etc.) et de les soumettre à des conditionnalités imposées par le tandem Banque mondiale/FMI et, derrière lui, par les gouvernements des pays créanciers regroupés dans le Club de Paris.

La Commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté de multiples résolutions sur la problématique de la dette et de l'ajustement structurel. Dans une résolution adoptée en 1999, la Commission affirme que « l'exercice des droits fondamentaux de la population des pays endettés à l'alimentation, au logement, à l'habillement, au travail, à l'éducation, aux services de santé et à un environnement sain, ne peut être subordonné à l'application de politiques d'ajustement structurel et à des réformes économiques générées par la dette. »

Le bilan humain des politiques d'ajustement structurel est incontestablement négatif. Elles doivent donc être supprimées et être remplacées par des politiques visant la satisfaction des besoins humains fondamentaux en donnant la priorité au marché intérieur, à la sécurité alimentaire et en recherchant les complémentarités régionales ou continentales.

- **Assurer le retour dans le domaine public des secteurs stratégiques qui ont été privatisés.**

Les réserves et la distribution d'eau, la production et la distribution électrique, les télécommunications, la poste, les chemins de fer, les entreprises d'extraction et de transformation de biens primaires, le système de crédit, certains secteurs de l'éducation et de la santé... ont été systématiquement privatisés ou sont en voie de l'être. Il convient d'assurer le retour de ces entreprises dans le domaine public.

- **Adopter des modèles de développement partiellement auto-centrés**

Ce type de développement suppose la création de zones politiquement et économiquement intégrées, l'émergence de modèles de développement endogènes, un renforcement des marchés intérieurs, la création d'une épargne locale pour les financements locaux, le développement de l'éducation et de la santé, la mise en place d'un impôt progressif et de mécanismes de redistribution des richesses, une diversification des exportations, une réforme agraire garantissant aux paysans un accès universel à la terre, une réforme urbaine garantissant un accès universel au logement, etc.

À l'architecture mondiale actuelle, dont la logique impose à une périphérie d'apporter les matières premières et la main d'œuvre bon marché à un centre détenant capitaux et technologies, il faut substituer des regroupements économiques régionaux. Seul un tel développement partiellement autocentré permettrait l'émergence de

relations de complémentarité Sud-Sud, condition *sine qua non* au développement économique de la périphérie et, par extension, du monde.

• Agir sur le commerce

Il faut mettre fin à la tendance historique de la dégradation des termes de l'échange. Pour cela, il s'agit de mettre en place des mécanismes garantissant une meilleure rémunération du panier de produits exportés sur le marché mondial par les pays en développement.

En ce qui concerne l'agriculture, comme le revendique Via Campesina, il convient de reconnaître le droit de chaque pays (ou groupe de pays) à la souveraineté alimentaire et notamment à l'autosuffisance pour les produits de base. Les règles du commerce mondial doivent en outre être subordonnées à des critères environnementaux, sociaux et culturels stricts. La santé, l'éducation, l'eau ou la culture doivent être évacuées du champ du commerce international. Les services publics d'intérêt général sont la garantie des droits fondamentaux et doivent donc être exclus de l'Accord Général sur le Commerce et les Services (AGCS).

Il convient, par ailleurs, d'abolir les accords sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (Adpic) qui empêchent les pays du Sud de produire librement des biens (médicaments, par exemple) visant la satisfaction des besoins de leurs populations.

Une nouvelle discipline financière

Les crises financières à répétition des années 1990 ont prouvé par l'absurde qu'aucun développement durable ne pouvait être atteint sans un contrôle strict des mouvements de capitaux et de l'évasion fiscale. Plusieurs mesures sont donc nécessaires afin de soumettre les marchés financiers à la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

- Re-réglementer les marchés financiers.
- Contrôler les mouvements de capitaux.
- Supprimer les paradis fiscaux et lever le secret bancaire pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le détournement de fonds publics et la corruption.

• Adopter des règles assurant la protection des pays qui recourent à l'endettement extérieur : l'endettement extérieur peut se justifier si les pays concernés le décident démocratiquement. Mais il faut organiser l'utilisation des ressources de l'endettement selon des principes radicalement différents de ceux qui ont prévalu jusqu'ici.

Deux principes nouveaux doivent être respectés.

Primo, celui d'une conditionnalité « à l'envers » : la charge de remboursement et d'intérêt de ces prêts, consentis à des taux d'intérêt bas et inférieurs aux conditions du marché, ne sera assurée que s'il est prouvé que cet endettement a effectivement permis une création de richesse suffisante dans les pays concernés.

Secundo, une protection forte et efficace des pays débiteurs devra être organisée en faveur des pays en développement à l'échelle internationale, de telle sorte que ces pays puissent se défendre contre toute forme d'abus et de spoliation par les banques, les investisseurs privés internationaux et les institutions financières internationales.

- Contrôle démocratique de la politique d'endettement.

La décision des États de contracter des emprunts et les termes dans lesquels ceux-ci sont souscrits doivent être soumis à l'approbation populaire (débat et vote au Parlement, contrôle citoyen).

Mesures complémentaires indispensables

L'annulation de la dette publique extérieure de la périphérie, l'abandon des politiques d'ajustement structurel et les autres mesures proposées plus haut constituent des conditions nécessaires mais elles sont en soi insuffisantes pour garantir un authentique développement humain des peuples. Des mesures complémentaires sont indispensables, à commencer par l'égalité homme/femme et le droit des peuples indigènes à l'autodétermination.

Note

1. Plan Marshall (1948-1951) : le plan Marshall visait à favoriser la reconstruction de l'Europe à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Considérant qu'il faut 6,28 dollars en 2001 pour obtenir l'équivalent de 1 dollar de 1948, le coût du plan Marshall (12,5 milliards de dollars US) représentait en 2001 78,5 milliards de dollars. Si on prend en compte l'ensemble des remboursements effectués par le tiers-monde en 1999 (dette publique + dette privée), soit environ 300 milliards de dollars (Source : Banque mondiale, GDF, 2000), celui-ci a envoyé à ses créanciers des pays les plus industrialisés, pour cette seule année 1999, l'équivalent de près de 4 plans Marshall. En conséquence, depuis 1980, ce sont 43 plans Marshall (plus de 3 450 milliards de dollars) que les peuples du tiers-monde ont envoyés aux créanciers du Centre.

Conférence spéciale Afrique-Brésil

Taoufik Ben Abdallah,
Aminata Traoré,
Benedita da Silva
Jacques d'Adesky.

Partant d'un compte rendu de ce qui s'est passé lors du Forum social africain à Bamako, d'une analyse des questions socio-économiques, politiques et culturelles qui affectent autant les peuples d'Afrique que les populations afro-brésiliennes, les conférenciers ont fait des propositions pour qu'un autre monde soit possible. Les suggestions peuvent être réparties selon deux axes complémentaires : une composante utopique, l'autre, pragmatique.

La composante utopique souligne la nécessité de comprendre que la société ne peut plus se fonder sur le gain et la compétition, mais sur les valeurs d'égalité, d'équité et de justice sociale. La mondialisation souhaitée est celle qui sera humanisée ; on ne peut plus faire du profit une priorité supérieure aux nécessités des êtres humains.

Toutefois, la construction d'un nouveau monde qui intègre ces valeurs dépend d'actions communes de la société civile, en exerçant en particulier une pression sur l'État et les institutions internationales. Une fois comprise l'importance de ces valeurs, il sera possible de mettre en œuvre des actions concrètes et différenciées dans les domaines économique, social et culturel.

Pour ce qui est des actions concrètes, un consensus a été atteint : dépasser la rhétorique de la solidarité, qui ne cesse de pénétrer le discours diplomatique. Face aux inégalités sociales et économiques qui frappent les peuples africains et la population afro-descendante du Brésil, il est nécessaire d'approfondir la notion de réparation et d'élargir les mesures d'une « action affirmative ».

Les réparations et « l'action affirmative » trouvent leurs racines dans la compréhension de la nécessité de donner une compensation aux peuples et membres de groupes pour les dommages matériels et moraux causés par le colonialisme et l'esclavage. En ce sens, se renforce l'idée que les réparations et « l'action affirmative » doivent être considérées comme un principe éthique et pas seulement

comme une compensation financière. Il sera alors possible qu'elles soient toutes deux qualifiées de droit économique des peuples africains et des populations afro-descendantes, sur la base de l'argument selon lequel les dettes de la colonisation et de l'esclavage ne peuvent se mesurer en termes monétaires.

D'autres actions concrètes pour réparer les dommages hérités du racisme, du colonialisme et de la discrimination raciale s'imposent pour la construction d'un monde sans violence, où pourra fleurir une culture de la paix. Parmi les diverses propositions, on retiendra l'accès équitable à une éducation de qualité, et la garantie d'une juste insertion de l'histoire de l'Afrique et des descendants africains dans les manuels scolaires. L'importance de garantir une image positive des Africains et Afro-descendants au cinéma, à la télévision, au théâtre et dans la publicité a également été rappelée. Toutes ces actions sont considérées fondamentales pour que ces populations deviennent réellement maîtresses de leur destin.

Ces propositions à caractère urgent visent aussi à consolider l'alliance entre le Forum social africain et le Comité Afro-National dans leurs luttes respectives contre le racisme et le mépris culturel qui touchent aussi bien les peuples d'Afrique que la population afrodescendante au Brésil.

(Traduction Solidari.Trad@wanadoo.fr)

Contrôle des capitaux financiers

ATTAC, France

Introduction

La mondialisation libérale a entraîné une montée des inégalités et de l'instabilité à l'échelle planétaire. La finance libéralisée est un vecteur puissant de ces déséquilibres mondiaux. Les données parlent d'elles-mêmes : 80 % des flux financiers internationaux se concentrent sur une vingtaine de pays qui ne représentent que 22 % de la population mondiale. Et les crises financières se sont accélérées ces dix dernières années, pour frapper de manière récurrente les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe.

Les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale) ont été incapables de réguler les crises, et leurs politiques tendent à aggraver les inégalités.

Les réformes proposées par la « communauté financière internationale » sont inadéquates car elles ne s'attaquent pas aux ressorts profonds de la mondialisation libérale et au pouvoir des marchés financiers.

Une approche alternative de la finance internationale est donc nécessaire. Celle-ci doit s'appuyer sur une autre conception de la mondialisation, fondée sur le développement durable, c'est-à-dire une économie au service de l'homme, respectueuse de l'environnement et de la diversité des peuples.

Il s'agit, en premier lieu, de redonner aux États la maîtrise de leurs politiques, ce qui implique une maîtrise des mouvements de capitaux. Cet objectif passe par la mise en place de politiques de contrôle des capitaux, le renforcement du contrôle des marchés et des acteurs financiers et une réforme radicale de l'architecture actuelle des institutions financières internationales.

Redonner aux États la maîtrise des mouvements de capitaux

La mobilité internationale des capitaux est un obstacle à la mise en œuvre des politiques économiques, au Nord comme au Sud : les banques centrales, ainsi que les autorités budgétaires et fiscales, sont sous la coupe des marchés, toujours prompts à sanctionner par la spéculation des politiques jugées non conformes à leurs intérêts.

La dépendance des pays envers les marchés financiers résulte du modèle de développement imposé par les politiques néolibérales : au lieu de se centrer sur leur épargne et leur marché intérieurs, les pays sont poussés à orienter leur activité productive et financière vers les échanges internationaux, surtout lorsqu'ils sont endettés à la suite de déficits antérieurs.

Pour retrouver des marges de manœuvre, les pays doivent être en mesure de se protéger, ce qui revient à mettre en cause la logique libérale qui donne la primauté à l'ouverture extérieure. Il s'agit donc de garantir, au niveau international, le droit des pays à réduire leur ouverture extérieure afin de mener à bien leurs propres politiques.

Par ailleurs, il est souhaitable que les pays se coordonnent entre eux pour mettre en place des politiques communes : il est ainsi nécessaire de reconnaître le droit d'un groupe d'États à définir un ensemble de règles qui lui sont propres et qui permettent de protéger leur marché intérieur. Les expériences du Marché commun européen et du Mercosur vont, ou pourraient aller, dans ce sens.

La libéralisation du compte financier (balance des capitaux) doit être décidée souverainement par les États, et non imposée par le FMI ou la Banque mondiale.

Elle relève d'un choix politique, et n'est pas la seule option possible. Si elle est décidée, cette politique doit être subordonnée aux objectifs de développement. Elle doit être considérée comme une étape ultime, intervenant lorsque les pays ont des structures économiques et financières solides (c'est la notion de sequencing).

Deux conditions doivent être satisfaites pour permettre l'ouverture du compte de capital : la stabilisation macro-économique (inflation, finances publiques) ; un secteur bancaire local sain et assez robuste pour affronter la concurrence internationale.

La libéralisation du compte financier, lorsqu'elle est possible, doit être modulée selon le type d'opérations : toutes les opérations financières ne peuvent pas être mises sur le même plan. Il est nécessaire de privilégier les opérations les plus bénéfiques à la croissance économique, ce qui implique de libéraliser en premier lieu les investissements directs.

Promouvoir les contrôles de capitaux

Contrairement à ce que laisse entendre la doctrine néolibérale, l'analyse économique et l'expérience démontrent le bien-fondé des politiques de contrôle des capitaux, aux niveaux national et international.

Fondements théoriques

On peut avancer au moins cinq raisons pour lesquelles il peut être justifié de mettre en place des dispositifs de contrôle des capitaux dans les pays émergents et en développement :

1. Le processus d'intégration financière internationale a profondément modifié le comportement des banques et des investisseurs internationaux, donnant lieu à des vagues alternées d'entrées et de sorties de capitaux aux effets dévastateurs.

2. Le règlement ordonné des crises financières a été rendu plus difficile à obtenir dans le cadre de la finance libéralisée ; à la différence de la crise de la dette du début des années 1980, qui concernait un nombre limité d'emprunteurs souverains, les crises récentes des années 1990 mettent en présence un grand nombre d'acteurs privés qu'il est devenu plus difficile de réguler.

3. Les crises ont souvent des causes externes : on sait que celles des pays émergents d'Asie orientale en 1997-1998 s'expliquent en grande partie par l'appréciation du dollar.

4. Un pays ne peut obtenir simultanément la stabilité de sa monnaie et l'autonomie de sa politique économique dans un contexte de parfaite mobilité des capitaux (trilogie impossible de Mundell). Le contrôle des capitaux est un moyen de résoudre cette contradiction.

5. Les entrées de capitaux causent d'importants déséquilibres macroéconomiques (boom sur le crédit, la consommation, les investissements non productifs), créent des tensions inflationnistes et engendrent des bulles spéculatives. La prévention de tels déséquilibres passe par le contrôle des entrées de capitaux.

Mesures nationales

Au cours des années 1990, plusieurs pays, notamment le Chili, la Colombie et la Malaisie ont pris avec succès des mesures temporaires pour décourager les entrées et sorties de capitaux à court terme de nature spéculative. Ces politiques peuvent servir d'exemples pour les pays en développement. Elles permettent d'atteindre deux objectifs : redonner des marges de manœuvre aux politiques économiques moins soumises à la contrainte extérieure ; stabiliser le taux de change et éviter sa surévaluation, cause de ralentissement économique.

Mesures fiscales internationales

Les politiques nationales de contrôle des capitaux sont insuffisantes face à la puissance de feu des opérateurs internationaux. Il est

donc nécessaire d'introduire des mesures de contrôle des capitaux à l'échelle internationale.

L'instrument fiscal est particulièrement bien adapté à cet objectif. C'est l'idée des « trois taxes globales » dont la première est la taxe Tobin.

La taxe sur les transactions financières internationales (type Tobin)

La taxe la plus connue est celle, proposée par James Tobin, qui s'applique à toutes les transactions sur le marché des changes.

Elle s'inspire de la proposition formulée par Keynes d'une taxe générale sur toutes les transactions financières visant à réduire la spéculation. Son taux moyen serait faible et son coût annualisé serait inversement proportionnel à la durée des transactions, de façon à dissuader les opérations à court terme dont l'objet unique est de réaliser des gains de change de nature spéculative.

Cette mesure vise plusieurs objectifs. En premier lieu, elle permettrait, selon l'expression de Tobin, de « mettre du sable dans les rouages trop bien huilés » de la finance internationale en freinant les opérations d'arbitrage et de spéculation.

En second lieu, cette mesure redonnerait plus d'autonomie aux autorités monétaires qui pourraient se concentrer sur leurs objectifs domestiques de politique économique. Par ailleurs, la taxe de Tobin permettrait aux taux de change de mieux refléter la valeur de leurs déterminants fondamentaux de long terme, car les écarts entre les taux du marché et les « fondamentaux » (les « bulles spéculatives ») seraient réduits.

Enfin, le produit de la taxe de Tobin permettrait d'alimenter un fonds international destiné, entre autres affectations possibles, à financer une aide aux pays émergents et en développement affectés par les dysfonctionnements du système financier international.

Il n'y a pas d'obstacle sérieux à la mise en œuvre d'une taxe du type Tobin. Certaines propositions permettent de renforcer l'efficacité de cette mesure, notamment en instituant une taxe à deux vitesses (Spahn).

Comme il est difficile de créer d'emblée une taxe mondiale, il est proposé (c'est la position des Attac d'Europe) de mettre en œuvre la taxe Tobin à l'échelle des pays de la zone euro ou de l'Union européenne.

Étant donné son importance, grâce à une population et un PIB qui se rapprochent des niveaux américains, l'espace européen constitue un bon point de départ pour l'application de cette mesure fiscale.

Deux autres taxes globales sur les IDE et sur les bénéfices des multinationales

Une taxe variable sur les IDE (investissements directs à l'étranger) se justifie par deux séries de raisons : c'est une partie de l'activité des entreprises multinationales qui ne se prête pas à l'évasion fiscale entraînée par la mobilité des capitaux. Ensuite, elle permet de lutter contre le « dumping fiscal » par la mise en concurrence des systèmes fiscaux, et de contrecarrer l'érosion des droits des travailleurs dans les pays d'accueil des IDE.

En effet, ces pays sont également ceux où les salaires sont les plus bas, la législation du travail la plus laxiste, la fiscalité la plus faible. Cette taxe serait applicable à tous les investissements directs, dans les pays riches comme les pays pauvres. Son taux serait variable de 20 % à 10 %, et serait indexé sur une « notation » attribuée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en fonction du respect des droits fondamentaux des travailleurs, selon une échelle propre à chaque catégorie de pays (riches et pauvres).

Autre forme de taxation globale du capital : parer à la manipulation des prix de transfert par les entreprises multinationales, en calculant les bénéfices d'une autre manière et en identifiant les lieux où ils sont imposables. Une méthode s'inspirant de la taxe unitaire (unitary tax) existant aux États-Unis pourrait être utilisée. Cette taxe globale a le mérite d'être simple et facile à calculer et à prélever. Elle implique aussi bien le Nord que le Sud.

Ces trois « taxes globales » sont ainsi un ensemble cohérent et complémentaire d'instruments dont peuvent s'emparer les opinions publiques qui aspirent à une autre mondialisation, plus équilibrée et contrôlée.

D'autres propositions voisines doivent être prises en considération : c'est notamment la proposition de la CNUCED d'un impôt mondial sur les revenus du capital ou sur la fortune, qui alimenterait un Fonds mondial pour le développement.

Renforcer le contrôle des marchés et des acteurs financiers

Pour réduire le pouvoir du capital financier international, il est essentiel d'encadrer les marchés financiers. Il faut également contrôler étroitement les acteurs financiers, qui constituent l'oligarchie financière mondiale, grande bénéficiaire de la mondialisation libérale.

Encadrement

Quelques principes peuvent guider les pouvoirs publics : réduire la liquidité des placements, rendre transparentes toutes les opérations financières, se déconnecter progressivement de la finance de marché en réhabilitant le crédit bancaire ciblé sur des emplois productifs, créateurs d'emploi et à finalité sociale, cotation unique par fixing quotidien pour éviter les fluctuations continues des cours.

Chacun des quatre principaux marchés doit faire l'objet de mesures spécifiques :

- **Le marché des actions** : limitation de la détention d'actions dans les entreprises par les non-résidents, sociétés à bénéfice limité, impôt de Bourse...

- **Le marché des changes** : dépôt obligatoire sur les transactions, taxe de type Tobin, interdiction du maintien d'une position de change (écarts entre créances et engagements en devises), contrôle des mouvements de capitaux...

- **Les marchés dérivés** : augmentation du dépôt obligatoire de garantie afin de limiter l'effet de levier utilisé pour spéculer, contrôle et limitation des systèmes de hors bilan où sont enregistrées la plupart des opérations spéculatives...

- **Le marché obligataire** : limitation des ventes de titres aux non-résidents...

Suppression des paradis fiscaux

Deux séries de mesures s'imposent :

- **Levée du secret bancaire à la demande des autorités publiques**, ce qui implique la réglementation des professions protégées par le secret bancaire, des sanctions contre les établissements qui refusent de coopérer, l'obligation de conserver la trace des donneurs d'ordre et des transactions sur produits dérivés. Ces mesures de contrôle des flux peuvent être menées efficacement en prenant appui sur les organismes de clearing et les systèmes de paiement.

- **La définition d'obligations de la part des États** : reconnaissance d'un droit d'ingérence à l'égard des États qui abritent des paradis fiscaux ; coopération entre États dans le domaine judiciaire et pour la centralisation des renseignements sur les délits financiers ; obligation de publication des données sur les paradis fiscaux ; non reconnaissance des sociétés écran ; respect des règles antiblanchiment d'argent.

Renforcement du contrôle des banques

Les banques sont, avec les fonds d'investissement, les principales responsables des mouvements internationaux de capitaux spéculatifs. Ce sont les grandes banques internationales qui réalisent l'essentiel des opérations de change, dont la majeure partie est de nature spéculative.

Les banques font déjà l'objet d'une supervision qui apparaît cependant insuffisante. Plusieurs mesures devraient être prises pour redonner aux banques leur rôle dans le financement des entreprises : unification plus efficace des autorités de contrôle ; élargissement des interdictions de certaines opérations spéculatives ; dépôts obligatoires de réserve ; augmentation du nombre d'agents du fisc déjà installés dans les établissements financiers...

Il est nécessaire de corriger la philosophie libérale du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, principale autorité internationale de régulation, qui fonde de plus en plus la supervision des banques sur la notion d'auto-contrôle (ou de contrôle interne) des banques.

Enfin, les mesures imposées par le Comité de Bâle sont inadaptées à la situation des banques des pays en développement qui ne disposent pas des moyens humains et techniques suffisants et sont donc fragilisées par le développement de leurs opérations internationales.

Règles prudentielles pour les investisseurs internationaux

Une limite importante du dispositif prudentiel international actuel est que celui-ci porte essentiellement sur les banques et ne concerne pas directement les autres acteurs financiers internationaux. C'est le cas des « hedge funds », les fonds spéculatifs à effets de levier qui ne font l'objet d'aucune réglementation sous prétexte qu'ils ne font pas appel public à l'épargne.

Il y a là un important « trou noir » réglementaire qu'il est urgent de combler en imposant à tous les investisseurs des règles prudentielles comparables à celles appliquées aux banques internationales.

Autre série de mesures : limiter la proportion des investissements réalisés par les investisseurs étrangers dans les pays en développement ; obligation de garder les titres pendant l'année qui suit leur acquisition (mesure proposée par Keynes dans les années 1930).

Faire payer les acteurs privés responsables des crises

Pour réparer les dommages causés par les crises financières internationales, le FMI met en place des plans de sauvetage (bail out

programs). Ces plans protègent surtout les spéculateurs qui sont ainsi assurés d'être remboursés. Une mesure radicale pour dissuader la spéculation des banques et des investisseurs internationaux est d'impliquer ceux-ci directement dans le financement des dégâts causés par les crises financières dans les pays du Sud. Cette mesure permettrait, en outre, de réduire le phénomène d'« aléa moral » affectant le comportement des créanciers privés, dans la mesure où ceux-ci seraient sanctionnés pour les pertes qu'ils infligent aux pays débiteurs.

Réformer les institutions financières internationales

L'ensemble des mesures de contrôle de la finance mondiale ne peut être mis en œuvre sans que soit également menée à bien une réforme radicale des organisations internationales, et en particulier des institutions financières internationales (IFI) : FMI et Banque mondiale. Ces deux institutions se sont progressivement éloignées de leurs fonctions initiales, définies par les accords de Bretton Woods, qui étaient d'assurer la stabilité du système monétaire international et de promouvoir le financement du développement.

La réforme des IFI passe donc par une redéfinition de leurs fonctions :

1. Organiser l'annulation internationale de la dette extérieure des pays les plus pauvres.

2. Assurer aux pays qui en ont besoin des formes et des conditions de financement qui permettent un développement durable : il s'agit d'amener les pays riches à respecter leurs engagements en matière d'aide au développement, et de mettre en place des mécanismes de financement « hors marché » à bas taux d'intérêt, ciblés sur des objectifs précis.

3. Garantir à ces pays le droit, et leur donner l'assistance technique pour se protéger contre les mouvements de capitaux spéculatifs.

4. Aider les pays à construire (ou à reconstruire) les institutions leur permettant de soustraire leurs exportations aux aléas de l'instabilité des monnaies et des cours des matières premières.

Dans ce but, deux institutions sont à créer :

- **Un Fonds de stabilisation des changes et du cours des matières premières**, permettant d'atteindre cet objectif.
- **Un Fonds mondial pour le développement**, chargé de financer les projets les plus urgents et d'assurer les nécessaires transferts

de technologie entre le Nord et le Sud, notamment dans les domaines de la santé, de l'énergie et de l'environnement.

Ces fonds seraient financés par les « taxes globales » décrites précédemment.

Une réforme profonde du fonctionnement des IFI s'impose pour atteindre ces objectifs :

- **Démocratie et transparence** : participation des pays du Sud aux instances de direction, contrôle réel des populations locales et des Parlements nationaux sur les politiques des IFI afin de garantir l'équilibre entre pays créanciers et pays débiteurs.

- **Rattachement des IFI à une Organisation des Nations unies elle-même réformée** : il est essentiel de subordonner les IFI, ainsi que l'OMC, au système des Nations unies, ce qui est un moyen, d'une part, de les soumettre à un contrôle extérieur et, d'autre part, de les amener à respecter les droits fondamentaux (droits de l'homme, droits civils et politiques, droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux) qui sont supérieurs aux intérêts financiers et commerciaux dans la hiérarchie des normes internationales.

Dans cette perspective, afin de réduire le pouvoir aujourd'hui excessif des IFI et de l'OMC, et de redonner du pouvoir aux États et aux citoyens à l'échelle internationale, il est nécessaire d'organiser des possibilités de recours des États et des citoyens devant les juridictions internationales pour non respect des droits fondamentaux.

Commerce mondial

Martin Khor, Third World Network,
Dot Keet, Africa Trade Network
Jean Lapeyre, Confédération Européenne
des Syndicats, Belgique
Paul Nicholson, Via Campesina
Hector de la Cueva, Alianza Social Continental
Lori Wallach, Public Citizen
Bernard Cassen, ATTAC

Large consensus sur le libre-échange et l'OMC

- Le libre-échange n'est pas une garantie de richesse et de développement pour les nations et les peuples.
- L'OMC favorise les États riches et accumule trop de compétences et de pouvoir sur des sujets qui ne devraient pas être négociés au sein de cette organisation.

Propositions de Dot Keet, Africa Trade Network :

- Le développement des nations doit se baser sur la production et non sur le commerce.
- Les États doivent se focaliser sur la diversification de leurs économies et éviter la course aux exportations.
- Les règles qui régissent l'OMC et le commerce international doivent changer fondamentalement.
- La nature et le rôle de l'OMC doivent être réformés et subordonnés à l'ONU.

Propositions sur l'OMC de Martin Khor, Third World Network :

- Délégitimer l'OMC et condamner les comportements des États-Unis et de l'Union Européenne lors de la réunion de l'OMC à Doha.
- Signer la déclaration des ONG refusant les accords de Doha.
- Tout faire pour empêcher que l'OMC n'ouvre un nouveau cycle de négociations pour libéraliser les accords sur les investissements et la concurrence, les services et les marchés publics.

- Les ONG des pays riches doivent lutter pour demander à leurs gouvernements de faire marche arrière.

L'objectif de ces propositions est triple :

- Stopper l'expansion des compétences de l'OMC.
- Réformer les accords actuels de l'OMC.
- Refuser que les négociations sur les services se fassent dans le cadre de l'OMC.

En ce qui concerne les pays du Sud, Martin Khor propose :

- D'augmenter les tarifs et subventions pour que ces pays puissent développer une industrie manufacturière qui leur soit propre.
- De créer un système de prix équitables sur les produits agricoles et les ressources naturelles garantissant des prix planchers.

Propositions de Paul Nicholson, Via Campesina :

Créer un droit universel de la souveraineté alimentaire :

- Droit de pouvoir développer une politique agricole afin de permettre de nourrir la population de chaque État (politique de l'auto-suffisance alimentaire).
- Développer une politique pour protéger les marchés locaux.
- Droit d'accès aux ressources productives (eau, terre et semences).
- Droit des consommateurs de décider du type de produits qu'ils veulent consommer (par exemple, refus de consommation d'OGM).
- Sortir le chapitre agricole des compétences de l'OMC.
- Mettre en question les règles actuelles du commerce international en ce qui concerne l'agriculture, et proposer un système de prix alimentaires régional.

Propositions d'Hector de la Cueva, Alianza Social Continental :

Ces propositions sont les alternatives de l'Alianza contre le néolibéralisme en Amérique latine :

- Réduction, voire annulation de la dette extérieure.
- Refus des programmes d'ajustement structurel.
- Taxe sur les transactions financières.
- Protection de la nature et de l'agriculture.

L'objectif de l'Alianza : articuler un mouvement global qui englobe tous les secteurs des pays d'Amérique latine pour proposer des alternatives au néolibéralisme

Propositions de Lori Wallach, Public Citizen :

- Mettre en évidence les méfaits des accords de l'OMC.
- Stopper les négociations actuelles de l'OMC et de l'Alena.
- Mobiliser la société civile au niveau national pour encourager les gouvernements à modifier leur position sur l'OMC.

Propositions finales :

- Une économie au service des hommes.
- La nécessité d'un mouvement mondial qui aille au-delà des pays, ONG, syndicats etc. pour construire ensemble un autre monde
- Interdire le dumping dans le secteur agricole.
- Revendiquer la souveraineté alimentaire comme un nouveau droit universel.
- Obtenir le droit aux ressources productives (eau, terre, graines).
- Analyser et mettre en évidence les effets néfastes des actions du FMI, de la Banque Mondiale et de l'OMC.
- Aider, conseiller et pousser nos gouvernements à changer les politiques de l'OMC.
- Remettre en question chaque nouvel accord de l'OMC.

Entreprises multinationales

Enjeux et propositions

Joshua Karliner (Corpwatch)
Karolo Aparicio (Global exchange)

Les firmes ont trop de pouvoir

Le fait que le pouvoir des entreprises multinationales et des grosses sociétés en général s'est considérablement accru dans la dernière décennie est bien connu, et largement admis parmi les participants au Forum social mondial. Pour mémoire, voici quelques indicateurs :

- En terme d'activité économique pure, ces énormes entreprises rivalisent désormais avec tous les pays à l'exception des plus grands. Si l'on compare le chiffre d'affaires des entreprises au PNB national, 51 des 100 plus grandes puissances économiques sont des entreprises.

- Les revenus de la Royal Dutch Shell sont supérieurs au Produit Intérieur Brut du Venezuela. Toujours selon ce critère, WalMart est plus gros que l'Indonésie, General Motors est à peu près de la même taille que l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et la Hongrie réunies.

- Il y a 63 000 entreprises multinationales dans le monde et 690 000 filiales étrangères. Les trois-quarts d'entre elles sont basées en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest et au Japon. Quarante-vingt-dix-neuf des cent plus grosses entreprises multinationales sont issues des pays industrialisés.

- Ces firmes exploitent et perpétuent ce qui est avant tout un système raciste, qui profite au Nord et à une petite minorité du Sud aux dépens de la grande majorité des populations du Sud et d'un nombre de plus en plus important de populations du Nord (souvent d'origines africaine, latino-américaine et asiatique).

- Les règles de l'OMC favorisent considérablement les multinationales géantes. En fait, ces entreprises jouent un rôle central dans la formulation des accords de l'OMC et d'autres traités commerciaux et d'investissements qui leur permettent de transcender l'État.

- Les entreprises culturelles et de communication telles que Disney vendent leurs produits pratiquement dans le monde entier et la concentration des médias aux mains d'un nombre de plus en plus restreint d'entreprises s'est accélérée récemment.

- Les intérêts des grandes entreprises – américaines et autres – ont réussi à vider de leur substance et à s'appropriier les accords environnementaux internationaux.

Gouvernements et entreprises sont intimement liés

Le soutien généralisé du *statu quo* au sein des gouvernements rend encore plus difficile toute tentative d'opposition au pouvoir des entreprises. Peu de gouvernements refusent la dynamique de base de la concurrence comme moyen d'attirer des investissements pour créer des emplois et de la richesse. Au sein des Nations unies, le secrétaire général et la plupart des délégations acceptent les revendications des grandes entreprises qui prétendent représenter une partie de la solution aux problèmes d'environnement et de développement. La tendance à la privatisation est virtuellement mondiale, et l'influence politique des entreprises sur les gouvernements est aussi largement admise. Les formes prises par cette influence incluent des contributions légales aux campagnes électorales (États-Unis...), la présence directe au sein des gouvernements (Italie...) et la corruption (Mexique...).

Nous combattons le pouvoir des entreprises pour promouvoir un autre monde, plus démocratique.

Dans le même temps, le « mouvement de Seattle », qui correspond sensiblement au Forum social mondial, a identifié la mondialisation menée par les firmes et le pouvoir des entreprises en général comme le principal champ de bataille de nos luttes.

C'est pourquoi le mouvement luttant contre un pouvoir excessif des entreprises est aussi un mouvement pour mettre au grand jour leur influence corruptrice sur les organes gouvernementaux et intergouvernementaux, en d'autres termes un mouvement pour renforcer la démocratie, aux niveaux local, national et international.

Beaucoup, sinon la plupart des groupes représentés au Forum social mondial s'accorderont sur le besoin de réduire le pouvoir des entreprises aux niveaux local, national et international tout en augmentant le pouvoir des classes majoritaires (travailleurs, exploitations agricoles familiales et secteur des PME, par exemple).

Un objectif stratégique de nos mouvements devrait être la séparation firmes/États. De même que les fortes connexions entre la religion et l'État peuvent mener à un État fondamentaliste religieux, contraire à la démocratie, de même l'imbrication des firmes et de l'État peut mener à un autre type de fondamentalisme, celui d'un État au service des transnationales – lui aussi contraire à la démocratie. La

séparation firmes/États devrait également s'étendre au-delà des gouvernements locaux et nationaux aux institutions supra gouvernementales telles que l'OMC, la Banque mondiale, le FMI, les Nations unies, etc.

Néanmoins, les différentes parties prenantes à nos mouvements ont des approches vraiment différentes. Ce texte identifie certaines de ces différences et fait des propositions pour mieux unifier nos efforts.

Secteurs, entreprises spécifiques, pouvoir structurel

Le mouvement d'opposition aux firmes consiste la plupart du temps en campagnes contre la réputation ou les actions d'entreprises spécifiques, telles que Nike, Shell, etc. Des efforts supplémentaires se focalisent sur des filières spécifiques, comme l'habillement, le pétrole, l'énergie nucléaire, etc. Certains d'entre nous se concentrent sur la structure du pouvoir des entreprises en tant que tel – que les entreprises en question agissent « bien » ou « mal ».

Parfois, on donne à la presse ou au public l'impression que certaines entreprises sont « bonnes » et d'autres « mauvaises », et qu'il suffit de convaincre les mauvaises de devenir meilleures. Dès que le comportement de l'entreprise « s'améliore », la campagne est arrêtée. Il est difficile de diffuser le message nettement plus fondamental que les multinationales en général sont trop puissantes, ou qu'un secteur d'activité dans son ensemble doit être réformé.

Propositions

- Les campagnes contre des entreprises spécifiques et leurs activités devraient inclure leurs activités dans d'autres secteurs;
- Les campagnes devraient véhiculer le message que les règles qui donnent aux multinationales tant de pouvoir doivent être changées;
- Les campagnes devraient chercher à associer les efforts des travailleurs, des groupes environnementaux et des communautés qui subissent les effets négatifs des multinationales;
- Si possible, les campagnes devraient chercher à s'allier avec de plus petites entreprises – locales et plus responsables – fournissant des services ou des biens similaires.

Dialogue ou affrontement

Le dialogue avec les éléments de la société civile estimant avoir un droit de regard sur l'entreprise est en vogue, de même que l'idée de satisfaire, d'une manière générale, ces éléments. Au niveau communautaire, de nombreux groupes affrontent cependant encore les multinationales et engagent des actions directes à leur rencontre. En réalité la négociation avec les adversaires, qu'il s'agisse de multinationales ou de gouvernements, est inévitable. Comme Martin Luther King Jr l'a écrit de sa prison de Birmingham, la négociation est le but de l'action directe et les affrontements visent à créer suffisamment de pouvoir et de pression pour forcer le plus puissant à négocier.

Propositions

Les négociations avec les multinationales doivent intervenir lorsque nous avons assez de pouvoir pour obtenir des concessions. Les négociations et le dialogue ne doivent pas trahir les communautés et les travailleurs. L'action directe doit être vue, par les mouvements sociaux affrontant les entreprises, comme un aspect important de leur engagement.

Responsabilité, transparence, contrôle démocratique des entreprises

En réponse à la pression des campagnes publiques, les multinationales ont développé divers programmes de « responsabilisation de l'entreprise », c'est-à-dire des programmes volontaires pour améliorer leur image et leurs activités. Ces mêmes entreprises s'opposent la plupart du temps aux mesures visant à une plus grande transparence, ces mesures étant définies ici comme les mécanismes utilisés pour les obliger à respecter les règles existantes.

Les mouvements sociaux acceptent souvent les promesses de responsabilité des entreprises et les Nations unies font également la promotion de ce concept. Le marché (actionnaires et consommateurs) encourage la « responsabilisation des entreprises ». Les firmes « responsables » peuvent aussi entreprendre un partenariat avec un gouvernement ou des ONG.

Cependant ces méthodes créent aussi des sources de frustration car ces mêmes firmes qui mettent en avant leur image d'entreprise responsable, travaillent activement à empêcher la promulgation de mesures les contraignant à plus de transparence, comme les conventions et traités internationaux, les poursuites judiciaires

internationales, les législations nationales, la responsabilité personnelle des dirigeants de l'entreprise, etc.

En fait les entreprises elles-mêmes reconnaissent que la promotion de la responsabilité de l'entreprise dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, de la réduction de la pauvreté et des services à la communauté est, au moins en partie, une tactique destinée à éviter des mesures les contraignant à rendre des comptes.

Propositions

- Les campagnes pour la responsabilisation des entreprises devraient exiger des mesures les obligeant à plus de transparence ;
- Les engagements de responsabilité pris par les entreprises envers les communautés, les gouvernements ou les Nations unies doivent être contrôlés, et non pris pour argent comptant ;
- Les grilles utilisées pour mesurer la responsabilité de l'entreprise doivent inclure une évaluation de leur positionnement réel face à la transparence ;
- Les entreprises pratiquant le lobbying contre l'application de mesures de transparence et qui tentent d'échapper à cette obligation ne devraient pas être considérées comme « responsables » ;
- Une étape importante vers la mise en place de cette obligation de transparence est, pour les pays où des multinationales sont installées, de l'exiger grâce à des lois instituant « le droit de savoir », qui obligent les entreprises à révéler publiquement les informations importantes sur l'impact de leurs opérations mondiales ;
- Des règles contraignantes sur le comportement des entreprises transnationales devraient être établies par le biais d'une « Convention cadre sur la responsabilisation des entreprises » ;
- Des campagnes pour la responsabilité et l'obligation de transparence devraient être préparées pour aider à la construction d'un large mouvement pour un contrôle démocratique accru des entreprises.

Réforme ou radiation

Aux États-Unis, certaines campagnes contre les multinationales mettent en avant l'idée de « radier » les entreprises qui sont particulièrement « néfastes ». Les militants écologistes, par exemple, apprécient beaucoup l'idée qu'une entreprise puisse recevoir une « peine de mort » institutionnelle comme moyen de dissuasion pour d'autres.

Mais, pour les travailleurs, ce type de punition extrême provoquerait une perte d'emploi sans espoir de transition.

D'autre part, les travailleurs syndiqués cherchent à ouvrir le dialogue social dans les transnationales pour améliorer l'engagement de celles-ci à l'égard des droits du travailleur. Les militants écologistes, eux, n'ont pas toujours l'influence ou les contacts suffisants pour pouvoir forcer les entreprises au dialogue. C'est pourquoi les intérêts des travailleurs et des militants écologistes ne sont pas toujours les mêmes.

Propositions

- Les campagnes pour le respect de l'environnement et les droits de l'homme qui cherchent à éliminer une multinationale ou une de ses activités principales devraient inclure un dialogue avec les syndicats et des dispositions assurant une transition équitable pour les travailleurs et la communauté ;
- Nous devrions développer la communication et la confiance entre les mouvements syndicaux, les ONG travaillant sur les droits de l'homme et l'environnement ainsi que les organisations locales travaillant pour la justice sociale, le commerce équitable, les énergies renouvelables, les produits biologiques, etc. ;
- Il faudrait tirer parti d'exemples de collaborations positives entre ces secteurs – telle l'opposition aux traités de libre-échange – et les développer ;
- La collaboration entre les mouvements sociaux du Sud et du Nord se battant pour la transparence des entreprises et leur contrôle démocratique devrait être renforcée.

(Traduction C. B.)

Une perspective stratégique du mouvement syndical international pour le XXI^e siècle

Congrès des syndicats sud-africains (Congress of South African Trade Unions – COSATU)

Cet exposé est présenté comme base de discussion et de débats par le Congrès des Syndicats sud-africains (COSATU). C'est une contribution aux discussions sur le travail au Forum social mondial 2002 et il est basé sur un exposé qui a été diffusé à un certain nombre d'organisations syndicales et que le COSATU a préparé pour l'envoyer à la CISL (Confédération internationale des syndicats libres, ICFTU). Son objectif est de stimuler la discussion à l'intérieur du Forum social mondial pour sortir des divisions et camps traditionnels qui ont tant affecté les débats internationaux par le passé.

Introduction

Le mouvement syndical représente la plus grande force de la société civile. Les syndicats s'opposent au puissant bloc formé par les multinationales, les institutions financières internationales et les pays industrialisés qui cherchent à consolider leur hégémonie sur le système politique et économique mondial au détriment des plus faibles. En raison de ce potentiel, les syndicats ont toujours été attaqués et stigmatisés par ceux qui craignent leur pouvoir.

Un mouvement syndical progressiste joue un rôle plus important qu'une simple représentation de la base. Il doit avoir un rôle central dans la démocratisation de la politique et de la politique économique. Pour remplir ce rôle, il doit se distinguer par une forte démocratie interne, assurant aux travailleurs le contrôle des opérations et des décisions du syndicat.

Après la chute du mur de Berlin, les divisions idéologiques à l'intérieur du mouvement syndical ont diminué et beaucoup de syndicats ont éprouvé le besoin de bâtir un mouvement syndical unifié. Cela a conduit à la consolidation de la position de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) comme voix la plus représentative du syndicalisme. Aujourd'hui nous avons des adhérents des cinq continents représentant des millions de travailleurs.

Cette consolidation croissante du syndicalisme est un développement important et positif. Cependant le mouvement ouvrier international se débat toujours avec l'héritage de la guerre froide. Trop souvent, le mouvement syndical international s'appuie sur des stratégies bureaucratiques et sur la diplomatie au lieu d'utiliser le pouvoir de la classe ouvrière. Les débats ouverts et animés à l'intérieur des structures sont remplacés par des ententes entre quelques-uns de nos centres nationaux les plus riches et la perpétuation d'un cercle restreint de syndicats capables d'influencer la direction du mouvement dans son ensemble, au risque de saper la démocratie interne. On a constaté que des discussions portant sur des enjeux importants ont été menées secrètement plutôt qu'ouvertement au sein des structures exécutives.

Le défi majeur pour le mouvement syndical international va être de changer de nature et de caractéristiques afin de devenir une organisation combattante capable d'établir pour la classe ouvrière la plateforme minimum de revendications qui permettront d'inverser la marginalisation des travailleurs et des pauvres.

Ce document résume les perspectives que le mouvement syndical international doit adopter pour faire face aux enjeux de la mondialisation. L'accent est mis essentiellement sur la nécessité pour le mouvement syndical international de travailler à son unification, d'établir une plateforme minimum de justice sociale et de se transformer de façon à jouer un rôle crucial dans les combats à venir pour la justice sociale.

Perspectives d'un syndicalisme de changement – Valeurs, éthiques, croyances et traditions

Le mouvement syndical international devrait associer les luttes quotidiennes à des campagnes sociales, politiques et économiques de plus large envergure. Un mouvement ouvrier préoccupé uniquement par les luttes sur le terrain est voué à l'échec tant que le contexte politique mondial est modelé par les priorités du capital. Des expériences en divers points du globe montrent que les engagements et les luttes à grande échelle ont apporté plus à la classe ouvrière que les approches limitées et locales. Par contre, un mouvement syndical ambitieux ne s'intéressant qu'à des enjeux politiques globaux, au détriment des préoccupations quotidiennes de ses membres est voué à la marginalisation, devenant une victime de l'histoire au lieu de la faire.

Pour survivre, les syndicats doivent trouver un équilibre entre

leur rôle sociopolitique plus large et les besoins quotidiens de leurs membres.

Pour jouer son rôle, le mouvement syndical devrait adopter les principes de l'indépendance organisationnelle, de la démocratie, du contrôle ouvrier, et une perspective de transformation politique.

• **Libres et indépendants** : ce sont les travailleurs eux-mêmes qui mettent en place les syndicats pour défendre et faire avancer leurs intérêts sur les lieux de travail et à un niveau sociopolitique plus large. En raison de leur pouvoir, les forces politiques et le capital cherchent toujours à influencer les syndicats, en les cooptant, en les neutralisant et au pire en les annexant. Les syndicats ne peuvent être libres que si la non-intervention des gouvernements, des partis politiques et des employeurs est garantie.

Un mouvement syndical progressiste ne devrait pas seulement prétendre être indépendant. Il devrait garder jalousement son autonomie et être considéré par ses membres comme le véritable représentant de leurs aspirations.

• **Démocratie et contrôle ouvrier** : les syndicats ne sont pas créés pour les travailleurs mais par les travailleurs eux-mêmes pour défendre et faire avancer leurs droits. Un syndicat qui ne favorise pas au maximum la participation des travailleurs est voué à disparaître.

Un problème se pose dès que les syndicats prétendent représenter leurs membres sur certaines questions mais laissent les travailleurs dans l'ignorance des enjeux. Cela équivaut à une auto-proclamation et c'est antidémocratique. Les travailleurs doivent être associés à toutes les activités du syndicat et avoir le contrôle de ce qui sort des négociations. Une tendance actuelle dans certains syndicats est que la bureaucratie « gère » la démocratie pour les travailleurs, car c'est « pratique » et « efficace ». Mais cela fait courir le risque d'une bureaucratisation du mouvement syndical. Le principe du contrôle ouvrier doit devenir une réalité.

• **Liberté et solidarité** : le mouvement syndical devrait, par essence, être du côté des faibles, des marginalisés et des laissés pour compte, tant dans son propre pays que dans le monde entier.

Les syndicats sont les alliés naturels de ceux qui sont discriminés à cause de leur race, de leurs opinions, de leur religion ou de leur sexe, du continent d'où ils viennent ou de toute autre raison.

La solidarité est donc une ligne directrice dont il ne faut jamais

s'écarter. Un syndicat soutenant la discrimination ou ne faisant rien contre l'oppression ou la marginalisation d'un groupe ne peut en aucun cas faire partie du syndicalisme de changement.

Mais la solidarité n'est pas que discours et résolutions : ce sont aussi les actions que nous sommes prêts à entreprendre, les ressources que nous engageons et les sacrifices que nous faisons pour soutenir les travailleurs du monde entier.

• **Maintenir le parti pris en faveur des pauvres et de la classe ouvrière dans les politiques socio-économiques** : les syndicats doivent toujours soutenir les politiques et les mesures cherchant à intégrer les marginalisés et à améliorer la situation des plus faibles. Dans ce contexte, les syndicats doivent faire progresser les revendications des travailleurs vers des stratégies économiques progressistes qui peuvent réduire la fracture entre les riches et les pauvres, établir des droits minimaux pour tous les travailleurs, assurer l'équité entre les sexes et la protection sociale. L'élévation du niveau de vie des pauvres et de la classe ouvrière et la suppression des inégalités doivent être au centre des préoccupations.

Cette position oppose le mouvement syndical aux forces du néolibéralisme qui cherchent à imposer des politiques d'ajustement rigoureuses dont les travailleurs payent le prix : chômage, coupes sombres dans la protection sociale, etc. Les syndicats sont par nature contre le dogme néolibéral qui représente un danger pour les avantages acquis par le mouvement prolétarien depuis des décennies.

• **La justice sociale au XXI^e siècle** : le mouvement syndical international doit se transformer en une force combattante qui soit un allié et un réel représentant de ceux que la mondialisation a le plus marginalisés. Nous devons, par le biais de groupes de pression et de campagnes actives, nous battre pour l'équité et l'élimination des énormes écarts de revenu entre les pays du Nord et du Sud. Nous devons former des alliances avec des gouvernements progressistes au Nord et au Sud et faire campagne pour des politiques actives en faveur de l'équité. Mais les organisations internationales, CISL comprise, devraient reconnaître que les inégalités ne sont pas seulement entre le Nord et le Sud. Les écarts de revenus s'accroissent de plus en plus à l'intérieur des pays développés et encore plus dans les pays en développement.

Ces facteurs nous montrent quelles sont les priorités en matière de justice sociale au XXI^e siècle. Dans le même ordre d'idée, nous

devons actualiser notre stratégie internationale pour lutter contre les manœuvres des multinationales. Le remplacement systématique des « vrais » emplois, stables et bien payés par des emplois temporaires et précaires n'offrant ni sécurité de l'emploi ni protection sociale est au centre de leur stratégie. Sur le continent africain, cette situation est exacerbée par le fait que le secteur informel et les activités de survie ont déjà un poids beaucoup plus important que le secteur industriel officiel. Nous devons aller au-delà de la protection de nos acquis historiques pour que obtenir l'accès à un emploi de qualité.

• **Travailler en partenariat avec les autres forces de progrès :** les syndicats doivent reconnaître que, en dépit de leur pouvoir, ils ne peuvent se contenter de leur seule force pour combattre le programme néolibéral imposé par la mondialisation. Nous devons mettre en place des alliances et des partenariats stratégiques et tactiques avec des partis politiques progressistes et des ONG qui se reconnaissent dans notre vision et notre plateforme de revendications. Les syndicats devraient éviter de se retirer dans un camp retranché mais devraient au contraire se créer un espace politique et social, aller chercher des alliés, veiller à leur développement et les aider à se renforcer, conduire une alliance progressiste des travailleurs.

• **L'unité du mouvement syndical est vitale :** rien n'est plus important que l'unité des travailleurs. Elle plus importante que le nom de nos organisations, plus importante que les considérations sur les positions de la direction, que notre histoire spécifique ou que tout autre enjeu.

Notre objectif doit être de travailler assidûment à l'unité du mouvement syndical international, et nous devons consolider cette marche vers l'unité par l'élimination des divisions au niveau national et continental.

Il faut stopper la prolifération des syndicats et convaincre les travailleurs que l'unité seule peut les protéger contre les attaques du néolibéralisme.

Le combat pour l'unité a des implications organisationnelles importantes. L'époque des syndicats n'offrant aux travailleurs que peu d'espoir d'agir solidairement les uns avec les autres devrait être de l'histoire ancienne. Les syndicats devraient s'organiser mondialement par industrie ou par secteur, de puissants centres nationaux coordonnant les ressources et les actions pour les syndicats nationaux.

• **Promouvoir la démocratie participative :** gérer un mouvement syndical national, fier de ses règles démocratiques qui permettent à ses membres d'être maître de leur destin, est un défi bien difficile. Gérer un mouvement syndical international où chaque centre national peut sentir qu'il fait partie d'une famille et influencer la direction du mouvement est un défi bien plus grand.

Nous n'avons d'autre choix que de relever ce défi. Le mouvement syndical doit fonctionner différemment des institutions internationales du capital – le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC. Cependant, encore trop souvent, la culture qui consiste à croire que l'on peut donner des directions à la démocratie, le manque de débat démocratique et la crainte de la diversité des points de vue mettent à mal notre volonté, toujours affirmée, d'être une organisation démocratique.

Nos congrès et nos autres structures doivent, volontairement, créer un espace où les débats seront possibles et nos résolutions doivent refléter ces débats. Le congrès ne devrait pas fonctionner comme la séance plénière de la Conférence internationale du travail de l'OIT, mais devrait être interactif et déterminer notre politique.

Nos vues socio-économiques

Le mouvement syndical international devrait développer une politique mondiale sur la fracture entre le Sud et le Nord. La prise en compte des effets combinés de la colonisation et de la guerre froide, qui ont laissé la plupart des pays du Sud dévastés et leurs systèmes politiques et économiques très fragiles, devrait se trouver au cœur d'une telle politique. Dans ces pays, la pauvreté, le chômage, les maladies, l'ignorance et le sous-développement général sont à leur apogée.

Le mouvement syndical doit proposer une alternative claire à la mondialisation, au néolibéralisme et aux programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale. Notre vision doit être étayée par les principes suivants :

- La solidarité internationale doit se préoccuper des inégalités entre les pays et les régions et à l'intérieur de ceux-ci;

- À l'intérieur des pays, il faut aborder le problème de la pauvreté et du sous-développement grâce à une protection sociale généralisée, combinée à des stratégies de développement économique visant à la création d'emplois de qualité, permettant de satisfaire les besoins fondamentaux d'alimentation et de logement, et améliorant l'accès des travailleurs à l'éducation et à la formation;

- La mondialisation des droits de l'homme et des travailleurs doit être la pierre angulaire du développement et du commerce équitable;

- Il faut éliminer les pratiques et les règles commerciales non équitables et adopter des mesures assurant que le commerce international et l'investissement soutiennent le développement équitable et que la société civile soit représentée dans les institutions internationales de régulations des échanges;

- Il faut mettre un terme au fardeau de la dette des pays les plus pauvres;

- Il faut utiliser les fonds sociaux et de retraite pour promouvoir des investissements qui combinent retombées économiques et avancées sociales dans les pays en développement.

- Il faut mettre en place des règles sur les mouvements de capitaux qui non seulement s'attaqueront au caractère spéculatif de nombre d'entre eux, mais transféreront aussi le pouvoir du capital vers les institutions démocratiques.

Une fois cette plateforme minimum établie, nous devrions solliciter l'approbation des ONG progressistes avec lesquelles nous travaillons habituellement. Il est également nécessaire d'exhorter les partis politiques et gouvernements progressistes à soutenir ce cadre. Cette plateforme devrait guider notre engagement avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions des Nations unies.

Révision organisationnelle et restructuration

Dans le contexte de ce qui précède, on ne saurait trop souligner la nécessité d'une révision complète de nos structures.

Plateforme pour une organisation mondiale

En dépit de notre force, nous devons reconnaître que le mouvement syndical n'est pas développé uniformément selon les pays. Dans beaucoup de pays du Sud, les syndicats restent faibles et dépendants des gouvernements, voire contrôlés par ceux-ci. Dans la plupart des pays industrialisés, les adhésions diminuent.

Il existe beaucoup de raisons à ces faiblesses. Certains travailleurs tiennent pour acquises les victoires passées des syndicats. D'autres trouvent les syndicats peu attractifs car au fil des années ceux-ci se sont bureaucratisés et ils ne participent plus à l'amélioration des conditions de travail. Les syndicats n'ont généralement pas modernisé leurs tactiques, leurs structures et leurs méthodes

d'organisation et de ce fait ils sont perçus comme déconnectés de la réalité. Dans beaucoup de pays, nous n'avons pas réussi à syndicaliser suffisamment les cols blancs. L'augmentation des emplois non-conventionnels, avec le travail à mi-temps, la sous-traitance et le travail précaire, met les syndicats face à de nouveaux enjeux. Dans certains pays la base industrielle est en déclin. Le secteur industriel traditionnel se réduit fortement, seuls les services ou le secteur informel continuent de croître, ce qui nécessite une stratégie différente d'organisation syndicale.

Nos détracteurs ne doivent jamais pouvoir nous accuser, à juste titre, de représenter une élite. Nous devons conserver le caractère populaire des syndicats, non par des slogans, mais par des programmes pratiques pour bâtir l'unité et le pouvoir des travailleurs.

Il est essentiel de lancer une campagne mondiale pour recruter plus de travailleurs dans nos rangs. La CISL devrait se fixer des objectifs ambitieux concernant le nombre de membres syndiqués à atteindre, par pays et par secteur. Elle doit aider à mettre en place les structures nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Il faudrait utiliser les campagnes des centres nationaux comme des exemples dont on peut tirer des leçons, tant de leurs forces que de leurs faiblesses.

On peut s'appuyer sur l'exemple de « l'offensive de printemps » du COSATU, qui consacre un mois au recrutement et à l'organisation, pendant lequel des représentants des syndicats nationaux affiliés sont détachés de leur travail pour une à quatre semaines. Durant cette période, ils organisent les travailleurs du secteur informel et des zones rurales jusque-là non syndiqués, non seulement dans leur secteur mais aussi ailleurs. Durant les trois dernières années, cela a apporté 150 000 nouveaux membres au COSATU.

On peut aussi citer en exemple la campagne de l'AFL-CIO (American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations) pour inverser la tendance au déclin des adhésions aux États-Unis. L'AFL-CIO a mis en place des campagnes de recrutement centralisées et mis en commun des ressources et des organisateurs.

À un niveau mondial, cela nous donne l'opportunité de partager des équipes syndicales qualifiées et de cibler des entreprises dans leur ensemble pour les syndicaliser. Cette campagne devrait être coordonnée à des niveaux sub-régionaux et supervisée au niveau régional et international.

Les campagnes

Le mouvement syndical international ne doit plus être un simple groupe de pression mais devenir une organisation efficace capable de discipliner le capital, les gouvernements et d'autres institutions. Il doit assurer et coordonner une réelle solidarité. Il doit favoriser les contacts entre travailleurs et leur donner le sentiment d'appartenir à une famille unique et de ne pas être isolés.

Notre expérience en Afrique du Sud, et en fait l'expérience du mouvement des travailleurs dans son ensemble, montre que ce que vous n'avez pas gagné dans la rue, vous ne le gagnerez pas à la table des négociations. Le passé récent, mis en lumière par les manifestations de masse de Seattle, montre que les travailleurs souhaitent se lancer dans des campagnes pour soutenir leurs revendications et s'engager à être solidaires les uns envers les autres. Ces expériences démontrent que le problème ne provient pas d'un manque de capacités. Mais plutôt qu'il est de tradition de compter sur le lobbying, qui s'est développé lorsque le mouvement était plus faible que maintenant.

Le choix de nos dirigeants, de nos tactiques, de nos structures organisationnelles, de nos alliés et de l'affectation de ressources, doit refléter ce glissement stratégique de notre engagement. La diplomatie et la négociation ne doivent pas se substituer à l'action et aux campagnes.

Nous avons vécu des campagnes internationales réussies lors de la lutte contre l'apartheid. Les mouvements antiapartheid européens et australiens ne se sont pas appuyés sur des envois de messages au régime de l'apartheid mais sur des campagnes de masse menées par des travailleurs qui refusaient de s'occuper des marchandises en provenance d'Afrique du Sud sur les docks. C'est le genre de campagne que nous devons mener contre les régimes birman, colombien et swazi.

À l'intérieur même de l'OIT, nous devrions combiner nos stratégies de négociation à une campagne mondiale sur les revendications concrètes que nous soumettons à Genève. Une convention sur la protection de la maternité offre l'opportunité au mouvement des travailleurs de faire des problèmes spécifiques rencontrés par les femmes qui travaillent un point essentiel de l'ordre du jour, de réunir le mouvement féministe et le mouvement des travailleurs dans une lutte commune pour faire avancer les droits de la femme, et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le mouvement ouvrier international devrait également dresser

une liste des entreprises « leaders mondiales des mauvaises conditions de travail » – des entreprises telles que Nike – et mener des campagnes mondiales. Nous créerions ainsi une base unifiée pour lutter dans chaque pays où de tels biens sont vendus ou fabriqués, pour garantir des engagements vis-à-vis des droits syndicaux et la fin de l'exploitation par le travail.

Le mouvement syndical international doit consolider ses capacités et d'action. Il est pour cela nécessaire d'avoir une potentialité régionale plus forte pour soutenir les campagnes mondiales.

Négociations mondiales des conventions collectives

Les firmes multinationales parcourent le globe à la recherche de main-d'œuvre et de ressources bon marché. Dans le passé, nous avons compté sur les relations bilatérales pour les localiser et les obliger à respecter les normes. Nous avons mis en place des organisations régionales et, de plus en plus (tout au moins en Afrique), il y a une prise de conscience du rôle décisif que les organisations syndicales peuvent jouer en obligeant les entreprises multinationales à respecter des normes d'emploi équitables, à protéger l'environnement et adopter une bonne gouvernance d'entreprise. Toutes ces initiatives ont joué un rôle pour s'assurer que le capital mondial ne puisse pas revenir sur les acquis du passé.

Dans certains secteurs, les fédérations internationales ont conclu des accords de branche avec certaines multinationales. En Europe et dans le Mercosur, dans certaines entreprises, on commence à voir des négociations transfrontalières des conventions collectives. Dans l'industrie maritime, il existe un accord mondial sur certaines conditions d'emploi. Toutes ces actions sont modestes et infimes comparées aux exigences de l'époque où nous vivons. Nous devrions maintenant nous lancer dans un programme substantiel de négociations mondiales, identifiant les entreprises clefs dans les secteurs où nous sommes forts, et sur le soutien aux négociations de conventions collectives mondiales.

Dans le même temps, devraient être mis en place des conseils de délégués syndicaux dans les entreprises multinationales.

Nous devons explorer sérieusement les possibilités et les modalités de négociations mondiales et de conseils de délégués syndicaux globaux. Nous pouvons aussi définir des cibles et des délais clairs pour obtenir des résultats concrets qui aideront les travailleurs dans le monde entier.

Le secteur informel

Le mouvement ouvrier international doit se préoccuper de l'importance croissante du secteur informel et du travail occasionnel ou précaire. Nous avons assisté au remplacement d'emplois stables et bien payés par une armée précaire, occasionnelle et temporaire de travailleurs pauvres, ayant moins de droits et moins de sécurité sociale. Dans certains pays, les employeurs sont persuadés que le meilleur moyen de faire reculer nos acquis passe par le travail informel et précaire. Dans le même temps, la hausse du chômage dans les pays en développement augmente la pression sur les travailleurs et les oblige à accepter des normes d'emploi inférieures. En raison de la nature de leur emploi, beaucoup de travailleurs ont peur d'adhérer aux syndicats et sont sceptiques quant aux avantages potentiels.

Nous avons besoin d'une stratégie réalisable pour syndiquer les travailleurs occasionnels et temporaires. Autrement, nous serons mis sur la touche et verrons disparaître sans pouvoir rien faire tout ce pour quoi nous nous battons. Il existe déjà des exemples, à petite échelle mais efficaces, d'organisation syndicales du secteur informel aux Pays-Bas, en Afrique du Sud, au Ghana et en Inde : nous pouvons nous en inspirer.

Égalité des sexes

Pendant trop longtemps, malgré la profusion de slogans professant leur engagement pour l'égalité des sexes et l'élimination de l'oppression des femmes, les syndicats n'ont engagé que peu d'actions pour éradiquer ces injustices. Bien que quelques progrès aient été constatés, l'heure est venue de mettre en place des mesures décisives pour changer la situation. Nous avons la responsabilité de nous occuper de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les syndicats, sur les lieux de travail et dans la société. Souvent les problèmes d'égalité des sexes sont liés à d'autres enjeux. Des ajustements structurels provoquent souvent une libéralisation des prix qui met les travailleuses au chômage. Le secteur informel est dans beaucoup de cas un ghetto où les femmes sont condamnées à travailler sans normes d'emploi équitables ou de protection légale. Les syndicats devraient être en première ligne de ces combats.

Les perspectives pour l'Afrique et le Sud

La vision exposée brièvement dans la partie précédente a des conséquences pour le mouvement syndical africain et le Sud en général. Les syndicats en Afrique et dans la majeure partie du Sud doivent adopter des mesures spécifiques pour renforcer leur organisation.

Alors qu'il est nécessaire de continuer à consolider les forces des syndicats dans les pays industrialisés, il est important d'identifier les défis rencontrés par les syndicats dans le Sud. Par exemple, les syndicats des pays industrialisés recherchent le moyen de renforcer la solidarité entre les travailleurs par le biais des e-mails, de l'Internet et de téléphones sophistiqués. Par contre, les syndicats du Sud n'ont souvent même pas une simple ligne téléphonique ni même l'électricité dans leurs bureaux.

La solidarité exige que les syndicats du Nord discutent également de la manière dont leurs sociétés peuvent aider le développement du Sud. À l'heure actuelle, les politiques commerciales, les actions des firmes multinationales, les politiques du FMI et de la Banque mondiale, les flux d'investissements vers l'étranger et les prix payés pour les ressources africaines continuent à miner l'économie africaine et son développement. Des choix difficiles doivent être faits, et les travailleurs de tous les pays devraient lutter ensemble et être préparés à faire des sacrifices économiques pour aider au développement de tous les pays.

Le continent africain est toujours largement sous-développé, ravagé par des années de pillage colonial, la mauvaise gestion de l'ère post-coloniale, les guerres fratricides et une pauvreté abjecte. Le mouvement syndical africain est fragile et fragmenté au niveau national et continental. L'unité du mouvement syndical africain est un préalable à l'implication des travailleurs dans les affaires du continent. Une telle unité devrait être le résultat d'un mouvement syndical vivant, qui puisse garantir que les préoccupations des travailleurs sont prises en compte dans des développements tels que l'Union africaine. Pour jouer ce rôle, le mouvement syndical africain devrait apprendre à défendre sa propre cause au lieu de toujours compter sur d'autres pour expliquer ses maux. Le syndrome de dépendance devrait appartenir au passé.

Le processus engagé par le Rapport du millénaire doit renforcer les syndicats du Sud, y compris en Afrique. Nous devons définir comme base de travail la nature des syndicats du Sud – adhésion, représentation, si les centres nationaux et leurs syndicats sont réellement indépendants, libres et démocratiques, etc. Les résultats de cette recherche devraient fournir la base d'un processus délibéré d'unification de ces centres nationaux.

En Afrique, le Rapport du millénaire doit prendre en considération la consolidation des organisations continentales. L'Organisation de l'unité des syndicats africains (OUSA) a été formée par les gouvernements africains, selon le principe de non-alignement. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a fondé la

CISL-AFRO, sa structure régionale en Afrique. En plus, la Confédération mondiale du travail (CMT) et la Fédération mondiale des syndicats (FMS) survivent toujours sur notre continent. Le défi consiste à s'assurer que ces divisions appartiennent au passé, et que nous mettions en place rapidement un centre continental unique, selon un calendrier clairement défini.

La CISL-AFRO et l'OUSA devraient être sollicitées pour mettre en forme une stratégie syndicale pour l'Afrique. Au minimum, cette stratégie devrait exiger :

- La paix et la stabilité ;
- La démocratie, y compris la démocratie participative ;
- Un secteur public fort pour guider et encourager le développement ;
- Le développement agricole et industriel pour permettre l'exploitation des richesses de l'Afrique au bénéfice de sa population ;
- Des stratégies de développement régionales ; l'abolition des zones franches qui ne favorisent ni le développement ni de réelles créations d'emploi ;
- La protection sociale et l'éradication de la pauvreté ;
- La suppression des barrières douanières contre les produits africains par les pays industrialisés ;
- L'annulation de la dette extérieure ;
- Un plan de développement pour le continent, sur une échelle au moins aussi large que le plan Marshall, financé par la communauté internationale.

Le soutien du mouvement syndical international dans son ensemble sera nécessaire pour atteindre ces objectifs. La poursuite de cette plateforme minimum pour l'Afrique et le Sud ne devrait pas se limiter aux syndicats de ces régions, mais devenir le devoir de tous les syndiqués.

(Traduction C. B.)

Une stratégie mondiale des travailleurs

Jeff Faux (Economic Policy Institute)

Une écrasante majorité de la population de la planète doit travailler pour vivre. La définition des travailleurs sur le marché mondial recouvre ceux qui sont syndiqués et ceux qui ne le sont pas. Elle recouvre ceux qui travaillent dans des villes et ceux qui travaillent dans des fermes. Elle recouvre ceux des secteurs formel tout autant qu'informel. Elle recouvre ceux qui travaillent à domicile ou les petits entrepreneurs qui vivent en exploitant leur propre travail. Il s'ensuit que le plein emploi, des salaires décentes et un environnement sain devraient constituer des objectifs sensés de l'économie mondiale.

Mais le marché mondial, comme tous les marchés, est bâti sur une série de règles. En effet, selon un ancien directeur général de l'OMC, les règles de l'OMC représentent la « constitution » de la nouvelle économie mondiale. Les règles actuelles du marché mondial, celles de l'OMC, du FMI, de la Banque mondiale et d'autres régulateurs globaux, n'ont pas été établies pour promouvoir la dignité et le bien-être du travailleur. Elles ont été établies pour protéger les intérêts de ceux qui investissent pour gagner leur vie, aux dépens de ceux qui doivent travailler.

Protection des investisseurs

Dérégulation du commerce, privatisations, affaiblissement des conventions collectives et libéralisation financière, voici quelques-unes des politiques de protection des investisseurs imposées par ceux qui établissent les règles du commerce mondial. Sans surprise, ils mesurent les progrès de la mondialisation selon les intérêts de la « classe des investisseurs » : hausse de la Bourse, augmentation du volume des échanges, baisse des impôts pour les riches et élimination de toute restriction sur les investissements. La raison proclamée d'une vision aussi étroite est que ces politiques vont créer automatiquement une croissance plus rapide, diminuer les inégalités et favoriser la démocratie.

Après plus de vingt ans d'intenses politiques de protection des investisseurs, ces promesses ne sont toujours pas tenues. En plus de

deux décennies de néolibéralisme, la croissance de l'économie mondiale s'est même ralentie. Les pays qui ont connu la plus forte croissance sont ceux qui se sont montrés les plus résistants aux conseils des banquiers, des économistes et des consultants qui contrôlent le crédit et les aides et établissent les règles des échanges selon le Consensus de Washington.

Durant les vingt dernières années, l'égalité a en fait régressé. Comme Christian Weller, Robert Scott et Adam Hersh l'ont montré, le revenu moyen des dix pays les plus riches représentait 77 fois celui des dix pays les plus pauvres en 1980 et 149 fois celui-ci en 1999¹. Les revenus des 10 % des personnes les plus riches dans le monde représentaient 70 fois ceux des 10 % les plus pauvres en 1980 et 122 fois ceux-ci en 1999. À l'intérieur des nations aussi les inégalités semblent s'être aggravées. Aucune donnée mondiale précise n'est disponible, mais, dans les pays où les données sont les plus fiables, la tendance montre clairement une augmentation des inégalités².

Les promesses concernant la démocratie n'ont pas été tenues non plus. Comme un article dans une publication néolibérale le rapportait récemment, il n'existe pas de preuves démontrant « un lien fort et direct entre mondialisation et démocratisation. On ne peut rien affirmer actuellement, ni pour quelques temps encore. Pour chaque société dans laquelle une révolution « populaire » est soutenue par les acclamations internationales et la publicité qui lui est donnée par la télévision, une autre devient tous les jours plus cosmopolite tout en adhérant à des pratiques traditionnelles (et souvent autoritaires) »³.

Même le président de la Banque mondiale James Wolfensohn a fini par reconnaître en 1999 que, « au niveau des individus, le système ne fonctionne pas ».

Par « individus », Wolfensohn voulait dire les travailleurs. En fait, le système fonctionne pour certains individus. Les bénéfices des nouvelles technologies et les profits de l'expansion naturelle des échanges et des communications vont aux investisseurs, les coûts vont aux travailleurs.

Personne ne peut nier l'existence d'une classe mondiale d'investisseurs. L'électronique et les moyens de transport et de communications modernes permettent la constitution de réseaux commerciaux et financiers extrêmement efficaces. De plus en plus, les entreprises transnationales sont gérées par un personnel transnational ayant peu ou pas de fidélité envers le pays qui se trouve être le sien.

Une classe mondiale d'investisseurs implique un prolétariat mondial, même si l'organisation internationale des travailleurs est encore loin derrière celle des investisseurs. C'est pourquoi nous ne pouvons juger complètement de l'impact de la mondialisation sans référence à la part des bénéfices et des coûts allant au capital et au travail. La question de savoir qui est le gagnant ou le perdant de certaines réglementations – telles que le Cycle du millénaire de l'OMC, ou l'Accord de libre-échange nord américain (Aléna) ou la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) – ne peut trouver de réponse sur la base des seules économies nationales car chaque pays a une classe d'investisseurs et un prolétariat, c'est-à-dire qu'il y a des gens riches dans les pays pauvres et des pauvres dans les pays riches. En 1996 par exemple, 22 % des milliardaires du monde entier provenaient des pays en développement.

Dans la plupart des cas, les élites qui négocient les accords internationaux ont plus de points communs entre elles qu'avec les travailleurs des pays qu'elles représentent. Comme un fonctionnaire à la retraite du département d'État américain me l'avait franchement dit il y a quelques années : « Ce que vous ne comprenez pas, c'est que quand nous négocions des accords économiques avec ces pays pauvres, nous négocions avec des personnes de la même classe sociale [que nous]. C'est-à-dire des gens dont les intérêts sont, comme les nôtres, du côté du capital. »

Ainsi, le but fondamental des politiques néolibérales des vingt dernières années a été d'œuvrer pour que le capital ne soit pas obligé de négocier avec les travailleurs la répartition des profits générés par l'augmentation de la productivité. De telles négociations sont l'essence même d'un système démocratique de marché.

Comme dans toute négociation, les deux parties manœuvrent constamment pour obtenir des avantages. Mais le prolétariat est souvent désavantagé dans les cas où un grand nombre de travailleurs est au chômage lors des négociations. De plus, la libéralisation forcée de la finance et des échanges fournit un puissant levier au capital : il peut ainsi brandir la menace de se détacher complètement de l'économie – en se libérant de sa responsabilité envers la société, la communauté ou la nation.

La mondialisation non-contrôlée met les politiques intérieures des gouvernements résolument du côté du capital. Dans une économie dont la croissance est basée sur le marché intérieur, l'augmentation des salaires va dans le bon sens car le pouvoir d'achat augmente ainsi que la demande des consommateurs – qui est le facteur majeur

de croissance économique dans une économie moderne. Mais dans une économie dont la croissance dépend des marchés extérieurs, l'augmentation des salaires pose problème, car il devient plus difficile d'être compétitif.

Accroissement du Capital

Bien que l'on puisse y trouver une foule de données sur les intérêts financiers de la relativement petite classe des investisseurs, les médias traditionnels donnent peu d'information sur ce qui arrive à l'ensemble de la classe ouvrière. Mais un coup d'œil sur la tendance générale démontre la détérioration des relations entre capital et travail – à la fois dans les pays développés et en développement.

Le Global Policy Network, un regroupement d'organisations de recherche à but non-lucratif lié aux mouvements syndicaux, a jusqu'à présent mis en ligne sur son site Internet (www.gpn.org) des rapports sur les conditions de travail dans 34 pays. Les pays étudiés comprennent certains des plus pauvres (par exemple le Lesotho, la Zambie), ceux qui connaissent le développement le plus rapide (par exemple la Corée et l'Irlande) et les plus développés (le Canada, les États-Unis). La manifestation exacte de la diminution de la part des revenus du travail est différente de pays à pays, mais il existe un modèle commun de concentration de la croissance économique dans le secteur informel – où les travailleurs ne sont pas syndiqués, sont les mains liées et sans protection. C'est-à-dire où ils ont peu ou pas de pouvoir de négociation avec le capital.

L'Argentine est un bon exemple de cette pression incessante sur le niveau de vie des ouvriers. Aucun autre pays ne s'est autant attaché au modèle néolibéral. Le rattachement suicidaire du peso au dollar a été célébré pendant des années comme l'exemple type de ce qu'un pays en développement devait faire pour gagner la confiance des investisseurs étrangers. En conséquence, la proportion de la population vivant dans une extrême pauvreté a presque doublé et dans le même temps le capital diminuait implacablement la part des revenus du travail. Comme le montre un rapport de l'Instituto de Estudios y Formación à Buenos Aires, la productivité du travail dans les 500 plus grandes entreprises argentines – qui dominent le commerce international d'Argentine – a augmenté de 50 % entre 1993 et 1998, cependant que les salaires réels n'augmentaient que de 20 %. Où sont donc allés les bénéfices de l'augmentation de l'efficacité ? Dans ces entreprises, la part des revenus allant aux travailleurs est tombée de 35 % à 28 % en cinq ans, alors que la part du capital passait de 65 %

à 72 %⁴. De plus, une grande partie de ce capital est partie à l'étranger. Beaucoup des prétendus investisseurs étrangers sont en fait des argentins qui ont acheté des obligations argentines à intérêts élevés à partir de comptes dans des banques américaines ou européennes.

Un autre exemple frappant des effets négatifs du néolibéralisme sur les travailleurs est l'Alena. Comme la plupart des accords récents, l'Alena protège les investisseurs aux dépens des travailleurs et de l'environnement. Depuis sa mise en place, les protecteurs politiques du capital estiment que l'Alena est une vraie réussite et soutiennent les efforts pour l'étendre à tout l'hémisphère occidental par le biais de la zone de libre-échange des Amériques.

Mais selon une étude récente réalisée en commun par des économistes au Canada, au Mexique et aux États-Unis⁵, du point de vue des travailleurs de ces trois pays, l'Alena a été un échec. Dans les trois pays, on a assisté à une baisse des salaires réels, à une redistribution ascendante des revenus augmentant encore l'inégalité et à une expansion spectaculaire des emplois du secteur informel caractérisée par l'insécurité, les bas salaires et l'absence de pouvoir de négociation.

Une politique de classe mondiale

De même qu'une classe mondiale d'investisseurs implique un prolétariat mondial, un marché mondialisé implique une politique mondiale. Une politique mondiale implique à son tour des partis politiques globaux, même s'ils ne sont pas formellement organisés comme tels.

Les réunions à Davos, et New York (en 2002), du Forum économique mondial sont en quelque sorte les congrès du parti mondial du capital (ce que nous pourrions nommer « Parti pour la protection des investisseurs »).

De même, le Forum social mondial à Porto Alegre est à bien des égards le congrès d'un parti politique mondial de l'opposition, construisant un programme commun à opposer à celui des investisseurs. La différence entre ces deux partis n'est pas, comme le disent les médias, la différence entre les partisans de la mondialisation et ses détracteurs. La mondialisation – dans le sens de personnes échangeant des biens et des idées – existe depuis des milliers d'années et continuera d'exister. Ce n'est pas non plus une question d'enjeux sociaux opposés aux enjeux économiques. Le FSM s'intéresse à l'économie – une économie au service de la société, et non l'inverse.

Parce que le « Parti pour la protection des investisseurs » domine les institutions financières mondiales, le parti de l'opposition n'a que

peu d'accès aux discussions qui pourraient forcer ces institutions à considérer sérieusement des alternatives.

Les dirigeants des ONG, des syndicats, des groupes religieux et antipauvreté de l'opposition se retrouvent à mener des campagnes largement stériles pour obtenir la justice sociale en faisant pression auprès du FMI, de l'OMC, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières et pour le développement, qui n'ont aucunement l'intention de modifier significativement leurs programmes. Les ONG sont parfois intégrées au sein de comités consultatifs, mais le vrai travail se fait en privé, là où les représentants des entreprises multinationales négocient les règles.

Le camp de l'opposition se retrouve donc toujours à utiliser la défense de la souveraineté nationale comme seul instrument disponible pour atteindre la justice sociale. En réalité, la souveraineté nationale s'érode considérablement sous la pression constante des marchés globaux. De plus, une politique nationaliste sape la coopération transfrontalière nécessaire pour contrebalancer la portée politique transfrontalière des entreprises et de la finance. Le nationalisme masque les intérêts communs des travailleurs dans tous les pays, face aux investisseurs qui dominent le marché mondial.

Les droits de l'homme et la justice sociale ne deviendront un élément de la « constitution » du marché mondial que lorsque suffisamment d'États-nations les réclameront. C'est pourquoi, si l'opposition mondiale veut développer une alliance entre ses partisans des pays développés et en développement, elle doit mener un programme mondial commun pour les travailleurs de tous les pays qui renforcera leurs combats nationaux pour l'équité économique et sociale. Un tel programme soutiendrait les mouvements et dirigeants démocratiques nationaux qui comprennent que les contrats sociaux nationaux ne peuvent être maintenus dans un marché mondial qui n'en a pas, et qu'un contrat social mondial ne peut être établi en l'absence d'une démocratie au niveau national. Nous ne pouvons exiger la démocratie au FMI sans l'exiger des nations qui en font partie.

La stratégie des travailleurs doit modifier le cadre actuel du débat politique mondial dans lequel la classe des investisseurs défend ses intérêts de manière transfrontalière, cependant que la classe ouvrière est restreinte par ces mêmes frontières. Les intérêts des travailleurs de tous les pays sont liés. Lorsque les travailleurs brésiliens obtiennent une augmentation de salaire, la marge de négociation des travailleurs allemands augmente. Lorsque les travailleurs en Indonésie

améliorent leurs conditions de travail, les travailleurs au Nigeria en profitent. De même, de nouvelles conquêtes sociales dans un pays aident aussi ceux qui luttent dans d'autres pays.

Tant que la lutte est considérée comme celle d'une nation contre une autre, l'opposition ne pourra pas organiser une alternative crédible au paradigme néolibéral. Ce n'est que lorsque les travailleurs de tous les pays se rendront compte qu'ils ont plus de points communs entre eux qu'avec les propriétaires du capital de leurs propres pays qu'ils seront capables de s'organiser efficacement. Lorsque les investisseurs seront confrontés partout dans le monde aux mêmes revendications de salaires décents, de conditions de travail saines et de dignité humaine sur les lieux de travail, ils seront obligés de débattre sérieusement du futur économique de la planète.

Le rôle des syndicats

La classe ouvrière ne se réduit pas aux syndicats. Néanmoins, le mouvement syndical libre – c'est-à-dire le mouvement des syndicats démocratiquement élus par les travailleurs et responsables uniquement vis-à-vis de leurs membres – a un rôle essentiel. Les syndicats ont une position décisive, en partie car ils ont le pouvoir d'enlever au capital les ressources humaines dont il a besoin pour générer du profit. La capacité de faire grève constitue la menace ultime pour la classe des investisseurs.

Et, tout comme l'opposition a besoin du soutien des travailleurs syndiqués, de même les travailleurs ont besoin du soutien des ONG et autres organisations qui s'élèvent contre le programme néolibéral.

Ces dernières années, les syndicats et d'autres acteurs de l'opposition ont travaillé en étroite collaboration. La coalition des travailleurs et des écologistes à Seattle symbolisait cet effort, tout comme les luttes locales contre les multinationales sur les questions de privatisation, de pollution et d'injustice. Un autre exemple est la coalition des militants syndicaux et des étudiants américains et mexicains contre les ateliers clandestins qui a obligé une entreprise travaillant pour Nike à reconnaître un syndicat indépendant dont les leaders avaient été persécutés car ils protestaient contre des conditions de travail abominables.

Par le biais de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et de ses réseaux locaux, les syndicats ont intensifié leurs efforts pour des conventions collectives mondiales et des campagnes syndicales communes contre les employeurs multinationaux. Le mouvement syndical mondial a été déterminant dans la lutte contre

l'apartheid en Afrique du Sud et contre les dictatures en Corée et en Indonésie. Aujourd'hui, les syndicats du monde entier aident les travailleurs à faire entendre leur voix, du Burma à la Colombie, en passant par le Zimbabwe.

Pour faire avancer les partenariats dans l'opposition au néolibéralisme, il faudra nous pencher sur les sujets qui ont parfois divisé les syndicats et leurs alliés. Un de ces sujets est l'environnement. Parfois, les divergences ont été interprétées comme reflétant des philosophies de croissance contre des philosophies de non-croissance : les syndicats seraient désireux de sacrifier l'environnement pour sauver des emplois, et les écologistes seraient prêts à sacrifier des emplois pour sauver l'environnement. Ceci permet bien entendu à la classe des investisseurs de monter un groupe contre l'autre.

La question cruciale n'est pas croissance contre non-croissance, mais une économie de plein emploi qui respecte l'environnement et les ressources naturelles. Il est évident que les marchés concurrentiels, encouragés par les intérêts particuliers, vont maximiser l'utilisation des ressources pour une consommation immédiate. C'est ce qui les rend si efficaces. Les entreprises ne vont pas accepter des coûts supérieurs afin de préserver l'environnement, car cela les désavantagerait vis-à-vis de la concurrence. De plus rien n'incite des investisseurs vivant à des milliers de kilomètres du lieu où ils ont investi à réduire leurs profits pour éviter de nuire à l'environnement. Par conséquent, tout programme visant à créer une économie viable s'appuyant sur les efforts volontaires d'entreprises dont le seul but est la recherche du profit maximum est voué à l'échec.

La solution est donc dans la régulation démocratique du capital et la planification à long terme du développement – pas seulement la planification de l'utilisation de la terre ou de l'eau, mais une planification qui prévoit également protection sociale et sécurité de l'emploi. À la marge, bien entendu, il y aura toujours des différences entre ceux dont la préoccupation principale est la sécurité des travailleurs et ceux dont la préoccupation principale est l'environnement. De la même manière qu'il existera toujours des différences entre les mouvements syndicaux et écologistes. Mais la tâche primordiale dans la construction d'une vision alternative est la création d'un forum démocratique de négociations, dans lequel ceux qui paieront le prix de l'absence de protection de l'environnement ou d'un emploi suffisant prendront en dernier ressort les décisions sur l'affectation des ressources naturelles.

Un autre problème à résoudre concerne les droits et conditions de travail dans les accords commerciaux et d'investissements internationaux. Bien que virtuellement tous les syndicalistes et leurs alliés soutiennent de tels droits et normes, beaucoup dans le tiers-monde considèrent les efforts pour les faire appliquer par des sanctions commerciales et financières comme un moyen de renforcement du protectionnisme du « Premier Monde ».

Comme un économiste asiatique le faisait remarquer : « Le Trésor américain dirige le FMI, et l'a exhorté pendant des années à prêter de l'argent à des dictateurs qui l'ont dilapidé et sont maintenant morts ou à la retraite dans le Sud de la France. Le FMI nous a alors dit que le seul moyen de payer nos dettes était d'augmenter les exportations des biens fabriqués par main-d'œuvre bon marché. Et lorsque nous le faisons, les syndicats américains se plaignent que nous abaissions les normes du travail. » Les syndicalistes des pays développés trouvent que leurs frères et sœurs du tiers-monde s'alignent sur le capital multinational lorsqu'il combat les protections sociales par le biais d'accords commerciaux et financiers. Ils sont incrédules quand ceux des pays en développement qui affirment soutenir les droits de l'homme s'opposent aux sanctions économiques – qui, dans la pratique, sont le seul moyen de préserver ces droits.

Une stratégie pour surmonter ces désaccords est de concevoir une « grande négociation » qui assurerait aux travailleurs des pays développés et en développement ce dont ils ont besoin. La négociation débiterait avec la distinction entre droits et normes. Tout travailleur a droit à une convention collective, que son pays soit riche ou pauvre. Les salaires et avantages acceptés par les syndicats, cependant, dépendraient de ce que telle ou telle entreprise peut payer. Ainsi, bien que tous les travailleurs aient droit à un salaire minimum, le niveau de ce salaire minimum dépendrait du niveau de développement économique du pays ou de la région.

Une fois que cette distinction est admise, il est possible pour les organisations syndicales et leurs alliés dans tous les pays de parvenir à des accords qui assureront des droits aux travailleurs applicables en échange d'engagements sur l'aide au développement et l'allègement de la dette. Ainsi le monde développé obtiendrait une protection de ses normes sociales et le monde en développement aurait la flexibilité et l'investissement en capital dont il a besoin pour sa croissance. À ce propos, la question des droits et normes du travail ne concerne pas seulement les pays en développement mais aussi les pays développés.

Cette « grande négociation » qui lie le développement à des normes de niveau de vie grandement amélioré serait connectée à la planification pour un développement durable afin de créer les éléments du programme pour un contrat social mondial. D'autres éléments seraient :

- **Flexibilité du développement** : les politiques à « taille unique » des institutions financières internationales n'ont pas permis une croissance plus rapide. Elles ont cependant permis aux dirigeants des pays bénéficiaires d'échapper à la responsabilité de leurs propres politiques en accusant le FMI et la Banque mondiale de tous leurs maux. Donc, les droits de l'homme et les droits politiques une fois garantis, les pays devraient pouvoir choisir leur propre voie de développement, dont leurs dirigeants devraient se porter garants vis-à-vis de leurs concitoyens.

- **Les gagnants payent pour les perdants** : tant que les travailleurs devront supporter les coûts du libre-échange, ils s'opposeront à la mondialisation. Les pays ont donc besoin de politiques sociales qui compensent les méfaits de l'intégration économique. De telles politiques comprendraient une augmentation des dépenses de santé publique, des retraites suffisantes et le développement des services publics, ainsi que des allocations chômage plus généreuses et une assurance salariale pour atténuer le choc du passage à des salaires inférieurs.

- **Le contrôle financier** : il faut réussir à maîtriser les marchés financiers volatiles. Aucun système de contrôle des opérations bancaires mondiales n'étant prévu à court terme, la solution la plus simple est la taxe Tobin – une taxe sur les transactions financières internationales. Les recettes serviraient pour des investissements à long terme dans l'éducation et la santé dans les pays pauvres. Un grand nombre de personnes influentes dans le monde soutiennent une telle taxe, qui a l'avantage d'être facilement acceptée et qui peut être administrée avec un minimum de bureaucratie. Il y a quelques années, en fait, le gouvernement canadien a proposé de mettre la taxe Tobin à l'ordre du jour de la rencontre du G7 à Halifax, mais le Trésor américain a rapidement fait capoter cette idée.

- **La coordination de la politique économique** : une économie mondiale fonctionnant parfaitement – comme une économie nationale fonctionnant parfaitement – a besoin d'un système bancaire central et de budgets publics permettant d'amortir les cycles économiques pour maintenir la croissance. Mais il n'y aura ni banque

centrale mondiale ni budget gouvernemental mondial avant longtemps. Ces fonctions doivent donc être remplies par les gouvernements des trois plus grandes puissances économiques – les États-Unis, l'Europe et le Japon – agissant ensemble. Ayant poussé le monde dans un système de concurrence sauvage, les plus grandes puissances ont désormais l'obligation de maintenir une demande mondiale suffisante avec des taux d'intérêts bas et d'autres politiques macro-économiques. Les syndicats de travailleurs de ces pays ont la responsabilité de mettre la pression pour que leurs gouvernements agissent.

Conclusion

Une tâche stratégique majeure qui nous attend est le renforcement de l'alliance des travailleurs – Nord et Sud, Est et Ouest – par un programme commun. Elle devrait s'appuyer sur une « grande négociation » dans laquelle les intérêts des travailleurs des pays développés et en développement seraient satisfaits. Une telle négociation pour les travailleurs aiderait aussi à améliorer la prise de conscience de la majorité des citoyens du monde sur la nécessité d'une solidarité internationale.

La tâche est ardue. Mais les travailleurs ont deux grands avantages. Le premier est qu'ils constituent la vaste majorité dans tous les pays. Le second est que les travailleurs sont indispensables. On peut imaginer un monde sans investisseurs multinationaux. Il est impossible d'imaginer un monde sans travailleurs.

C'est pourquoi les travailleurs du monde entier ont le pouvoir de modifier radicalement les règles de l'économie mondiale. Pour ce faire, nous devons avoir un programme commun, des organisations fortes et prendre conscience que – quel que soit le pays où nous vivons – nous luttons tous ensemble.

(Traduction C. B.)

Notes

1. Christian E. Weller, Robert E. Scott et Adam S. Hersh, *The Unremarkable Record of Liberalized Trade*, Economic Policy Institute, Washington, octobre 2001.
2. Jeff Faux et Lawrence Mishel, « Inequality and the Global Economy », in Will Hutton et Anthony Giddens (eds), *On the Edge : Living with Global Capitalism*, Jonathan Cape, Londres, 2000.

3. Catherine Dalpino, « Globalization & Democracy », *Brookings Review*, Vol. 19, n° 4, 2001, pp. 45-8.
4. Claudio Lozano et Eduardo Manjovsky, « Highlights of Labor Market Conditions in Argentina », *Global Policy Network*, Economic Policy Institute, Washington. <http://gpn.org/data/argentina.html>.
5. Jeff Faux et Robert Scott, Carlos Salas et Bruce Campbell, *NAFTA at Seven : Its Impact on Workers in all Three Nations*, Economic Policy Institute, Washington, 2001.

Résister et construire

Contribution du Groupe d'économie solidaire du Québec aux débats préliminaires du Forum social mondial de Porto Alegre. Jean-François Aubin, René Lachapelle, Gérald Larose, Nancy Neantam délégués du GESQ au Forum social mondial et François Lamarche, délégué de la CSN

L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'initiatives économiques à finalité sociale, qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du Nord comme du Sud. Les Rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001) ont retenu la définition qui affirme que l'économie sociale et solidaire place l'être humain au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'action citoyenne (Déclaration de Lima, 1997).

Cette définition renvoie à un ensemble de pratiques fort diversifiées mais qui ont en commun de :

- Allier une activité productive et la satisfaction des besoins des populations, en répondant prioritairement à des besoins sociaux plutôt qu'au rendement du capital;
- Produire des biens ou des services, en mettant activement à contribution des populations ou des segments de ces populations, au sein de collectivités et dans des réseaux sociaux de base, qui reposent sur et favorisent la participation des femmes et des hommes;
- Constituer à l'échelle locale régionale et nationale, mais aussi internationale, des réseaux de type associatif (communautaire), organisés sur des bases de concertation et de coopération plutôt que de décision et de contrôle;
- Contribuer à faire émerger de nouvelles régulations économiques et sociales c'est-à-dire des modes collectifs et démocratiques de gestion des entreprises et du développement.

L'économie sociale et solidaire englobe toutes les activités qui reposent sur :

- Une propriété collective indivisible ;
- Le partage des richesses en fonction des personnes plutôt que du capital ;
- La liberté d'adhésion et la gestion démocratique ;
- L'autonomie de décision et de gestion par rapport à l'État.

Elle comprend aussi les activités de micro-entreprises ou de petites entreprises, qui tout en étant de propriété privée s'inscrivent dans des rapports sociaux ou une structure collective de développement de collectivités locales ou régionales.

Aucun secteur n'est étranger aux initiatives d'économie sociale et solidaire. Elles évoluent aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, et sous des formes très variables, aussi bien dans le secteur dit informel que dans le secteur dit formel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail plutôt que le facteur capital et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes.

Les exemples suivants illustrent ce que sont ces organisations, généralement des initiatives de la société civile dans les différents secteurs de l'économie :

- La création ou le maintien d'emplois dans les ateliers en Amérique latine, les groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest, les entreprises d'insertion en Europe et au Québec ;
- Le développement agroalimentaire par des groupements villageois, des coopératives de producteurs, des syndicats de producteurs agricoles ;
- La commercialisation des produits et intrants agricoles par des greniers villageois et des banques de céréales, des systèmes collectifs de mise en marché ;
- Les activités culturelles développées par les troupes de théâtre, les coopératives artistiques, les entreprises de mise en marché des

productions artisanales, les écoles de formation des arts de la rue ou les autres formes de production artistique ;

- La commercialisation collective de l'artisanat par des associations féminines en Inde, des groupements d'artisans en Amérique andine, le commerce équitable entre le Nord et le Sud ;
- L'épargne et le crédit solidaire dans les tontines en Afrique et en Asie ; les coopératives d'épargne et de crédit et les caisses villageoises en Afrique francophone ; les « credit unions » dans les pays anglophones ; les systèmes de crédit solidaire de type Grameen Bank en Asie, en Afrique et en Amérique latine ; les coopératives financières dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord ;
- Les services collectifs de santé dans les cases de santé et mutuelles de santé en Afrique ; les coopératives de santé en Amérique latine ; les mutuelles en Europe et en Amérique du Nord ;
- La protection collective de l'environnement par les associations de reboisement ; les entreprises de récupération et de recyclage au Nord comme au Sud ;
- L'habitat collectif réalisé par des associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et des associations de quartiers en Afrique, des coopératives d'habitation dans les pays du Nord ;
- La sécurité alimentaire assumée par les cuisines collectives et les jardins communautaires en Amérique latine, au Québec et ailleurs ;
- Les associations et organisations locales de développement aussi bien en milieu rural qu'urbain.

L'économie sociale et solidaire est donc un concept mondialisant qui renvoie à un large spectre d'initiatives. Elle repose sur l'équité et constitue en ce sens une action contre l'exclusion, le sexisme et le racisme. Elle s'appuie sur des politiques publiques favorables et contribue à la démocratisation des États.

L'économie sociale et solidaire participe à une économie plurielle et questionne les façons traditionnelles d'envisager le développement, qui privilégient le « tout au privé » ou le « tout au public ». Le marché et l'État ne sont pas les seuls pôles régissant le développement. L'économie sociale et solidaire y ajoute la prise en charge par la société civile dans une perspective d'intérêt collectif. La reconnaissance de la contribution de la société civile au développement économique et social nous situe dans un concept d'économie plurielle, plus à même de mettre l'économie au service du

social en faisant la promotion d'une économie « avec marché » plutôt que d'une économie « de marché ».

Dans un contexte de mise à jour et de remodelage du rôle et des interventions de l'État, la société civile contribue par son action dans l'économie sociale et solidaire à la pérennisation, voire à l'extension d'une propriété collective des instruments de développement, de même qu'à la protection du bien commun et de l'intérêt collectif.

L'économie sociale et solidaire permet de définir et de promouvoir l'intérêt collectif sans l'enclaver dans le secteur public. Elle constitue une alternative à l'entreprise privée dans des secteurs d'activité qui ne doivent pas être soumis à la marchandisation et dans lesquels l'État, tout en assumant ses responsabilités de régulation et de redistribution, n'intervient pas directement dans la dispensation des services. Sur ce terrain, l'économie sociale et solidaire et le secteur public ne sont pas en compétition. Bien structurés, ils se renforcent mutuellement et œuvrent en complémentarité afin de garantir l'intérêt collectif.

Par son activité marchande dans d'autres secteurs lucratifs d'utilité sociale, l'économie sociale et solidaire prend progressivement sa place dans le marché. Partout l'enjeu demeure le même : nous assurer, dans un contexte de mondialisation des marchés, de conserver une propriété collective de nos ressources et un contrôle sur la façon de répondre aux besoins de nos collectivités.

Économie sociale et solidaire et développement des collectivités

Les initiatives de l'économie sociale et solidaire s'inscrivent dans une démarche de développement économique de base sur lequel peut se construire une participation au marché qui favorise une meilleure organisation économique et sociale des collectivités. Car elles favorisent la mise en place de nouvelles institutions, de nouvelles filières, et démontrent la capacité des initiatives locales d'avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale et internationale.

Le premier développement c'est celui d'une économie populaire qui transite par les systèmes locaux d'échange dans les marchés urbains élémentaires, les petites boutiques d'artisans et les petits ateliers de production. Tout cela forme les bases indispensables et les ressorts sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives de développement

local et d'économie sociale, au Sud comme au Nord, travaillent au renforcement de ce premier développement, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur l'économie populaire réellement existante, d'amorcer ce premier développement. Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins, et pour y répondre de façon concertée. Elles sont le lieu d'émergence de véritables innovations sociales, souvent reprises par les secteurs public et privé.

Les projets d'économie sociale et solidaire offrent aussi des perspectives de développement durable. Répondant à la menace écologique qui pèse sur la planète, les entreprises de l'économie sociale et solidaire remettent en question de façon radicale nos modes de production et de consommation. Parce qu'elles n'ont pas à satisfaire des actionnaires avides de rendements maximums à court terme, les entreprises d'économie sociale et solidaire peuvent plus naturellement inscrire leurs stratégies de développement et leurs actions quotidiennes dans une perspective de développement durable.

L'organisation néolibérale des marchés et du développement est actuellement aux prises avec des ratés et des brèches qui ouvrent un espace pour la contribution de l'économie sociale et solidaire. La non-régulation de l'économie mondiale, la pauvreté massive qui entraîne l'exclusion d'une partie importante et croissante de la population – particulièrement des femmes et des enfants –, et les menaces qui pèsent sur l'équilibre écologique de la planète constituent des échecs de l'économie néolibérale et patriarcale. L'économie sociale et solidaire est, à plusieurs titres, engagée implicitement ou explicitement dans l'élaboration des réponses aux problèmes soulevés par la nouvelle dynamique planétaire de mondialisation et participe à la construction d'un nouveau paradigme économique.

Il faut du même souffle reconnaître que la guerre contre le terrorisme crée une conjoncture où le militarisme et la sécurité nationale avec ses visées de contrôle nuisent à la création et au maintien de conditions favorables à l'activité de réseaux comme les nôtres.

L'économie solidaire : un chemin pour construire jour après jour une autre mondialisation

Sandra Quintela, Institut de Politiques Alternatives pour le Cône Sud (PACS) et Réseau Brésilien de Socio-économie Solidaire (RBSES), Brésil. Carola Reintjes, Réseau des réseaux de l'Économie Alternative et Solidaire (REAS), État Espagnol. Jean-Louis Laville, Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA) et Inter-réseaux de l'Économie Solidaire (IRES), France. José Luis Coraggio, Université générale de Sarmiento, Argentine. Rosa Guillén, Réseau Latino-américain Femmes Transformant l'Économie, Pérou. Coalition Rurale, Mexique et États-Unis. Confédération Latino-américaine de Coopératives et Mutuelles de Travailleurs (COLACOT), Amérique latine. FAMES, Sénégal. FINANSOL, France. Groupe d'Économie Solidaire de Québec (GESQ), Québec, Canada. Groupe d'Économie Solidaire de Pérou (GRES), Pérou. Inter-réseaux de l'économie solidaire (IRES), France. MAG 2 Finances, Italie. Pôle de socio-économie solidaire (PSES), Global. Réseau brésilien de socio-économie solidaire (RBSES), Brésil. Réseau des réseaux d'économie alternative et solidaire, État Espagnol. Réseau de trocs solidaires, Argentine.

Questions :

L'ensemble des questions cherche à savoir si l'économie solidaire, dans ses différentes composantes, est une pratique ponctuelle et de dimension micro-économique ou un projet de développement destiné à promouvoir – de manière soutenue et en vue de répondre aux besoins de tous – les personnes et collectivités sociales, afin qu'ils soient les sujets des moyens, ressources et outils nécessaires à la production et à la distribution des richesses et de la préservation de l'environnement.

- L'économie solidaire a-t-elle comme seul objectif de soulager les problèmes sociaux générés par la mondialisation néolibérale? A-t-elle aussi vocation à se constituer en fondement d'une mondialisation humaine, d'un développement humain, pluriel et durable, socialement juste, ou encore de permettre l'épanouissement des potentialités de chacun, de toutes les citoyennes et citoyens du monde, en promouvant la qualité de vie des générations actuelles, mais aussi celle des générations futures?

- Les principales valeurs de l'économie solidaire sont-elles le travail, la satisfaction durable des besoins, le savoir et la créativité humaine? Comment surmonter l'oppression de la division du travail, basé sur la discrimination sexuelle, ethnique, culturelle, etc. et sur la distribution injuste des moyens de consommation?

L'économie solidaire est née notamment parmi les exclus du bien-être matériel, parmi ceux qui n'ont pas accès aux biens de production, aux marchés, aux technologies et aux crédits. Elle se révèle comme un paradigme potentiel d'une autre mondialisation qui démontre, dans la pratique, qu'un autre monde est possible. Dans ce sens :

- S'agit-il d'une proposition pour une économie parallèle aux autres systèmes économiques? Serait-elle seulement complémentaire à d'autres formes économiques? Ou se développe-t-elle en conflit avec ces autres formes, en cohabitant et en se confrontant, dans un long processus de transformation, capable de les surpasser?

- Existe-il des contradictions et des conflits internes à l'économie solidaire ou prétend-on de manière générale qu'il suffit d'être solidaire? Si conflits il y a, sont-ils intrinsèques à l'économie solidaire?

- Comment peut-on cohabiter avec le capitalisme sans être intégré ou absorbé par celui-ci? Comment traiter le problème de la solidarité dans une société régie par des valeurs imprégnées de consumérisme et de mercantilisme? Comment est-il possible de diffuser la proposition de vivre en réseaux d'économie de la solidarité? Dans le cadre des stratégies nécessaires aux pratiques de l'économie solidaire, quels sont les défis à affronter pour sensibiliser le public à la culture de la solidarité?

- Comment rendre compatible la richesse avec les concepts présents dans les notions de l'économie solidaire (économie populaire et solidaire, socio-économie solidaire), comment respecter les diversités régionales, culturelles et les particularités Sud-Nord et Est-Ouest?

- Comment renforcer d'une manière ordonnée les pratiques, et stimuler l'appui mutuel entre les initiatives, mettant en interrelation les secteurs et les actions ?
- Comment les évaluer, au moyen de quels codes, critères et indicateurs ?
- Comment élargir la richesse de ces actions à l'ensemble de la société ?
- Comment coordonner et diffuser les expériences et les réseaux aux niveaux local, national et international ?

Les groupes sociaux auxquels se réfère l'économie solidaire :

Les acteurs de ces réseaux sont à la fois ceux qui ne peuvent plus vivre dans le système dominant et ceux qui ne veulent plus y vivre. Les premiers parce qu'ils sont exclus, dépossédés, exploités, au Sud comme au Nord. Il s'agit des travailleurs urbains et ruraux, des chômeurs, des femmes, des sans-terre, des sans-logement, etc. Les autres, parce qu'ils cherchent à combattre toute forme d'exclusion et de déshumanisation, en s'intégrant de manière solidaire à ce projet.

Analyse :

- Pendant les trente dernières années, différentes initiatives d'économie solidaire ont vu le jour, qui ont recueilli les expériences de plus d'un siècle de luttes et d'efforts d'organisation des travailleurs. Pour affronter les problèmes sociaux créés par le marché, ces initiatives collectives cherchent à démontrer qu'il est possible de mobiliser un autre principe économique au service de la société. La solidarité vient de l'action réciproque entre citoyens libres et elle peut être un principe économique en opposition au principe libéral qui ne reconnaît que le marché et la concurrence.

- Parmi les innovations, l'économie solidaire fait appel aux multiples dimensions de la potentialité humaine et à l'idée de construire les solutions du local au mondial. Une capacité intrinsèque à articuler les dimensions politiques et sociales, ainsi que la dimension économique avec la préoccupation écologique, caractérise l'économie solidaire. Par ailleurs elle est centrée sur la valorisation du travail, du savoir et de la créativité humaine, et non sur la valorisation du capital.

- En donnant du pouvoir aux travailleurs, en tant que sujets, des moyens et ressources pour produire et distribuer les richesses, l'économie solidaire rencontre évidemment des obstacles, objectifs et subjectifs, qui rendent le processus lent et complexe. Patience et per-

sévérance sont des qualités exigées de tous ceux qui travaillent à sa construction. Celle-ci implique aussi une transformation personnelle et quotidienne, avec l'incorporation de nouvelles valeurs, attitudes et formes de relation.

- Par ailleurs, il n'y aura pas de progrès dans la construction d'une autre économie si nous ne faisons une révision profonde de ce qui a été, et qui est encore, présent dans les relations entre hommes et femmes, c'est-à-dire, la division sexuelle du travail et la culture patriarcale.

- Les réseaux d'économie solidaire récusent l'instrumentalisation de ces pratiques par l'économie de marché, car ils refusent que l'ensemble des relations humaines puissent être réduites aux seuls mécanismes du marché. L'économie solidaire ne se définit pas par une attitude contre le marché ni contre l'État, mais par la construction de nouvelles pratiques économiques et de rapports de pouvoir différents, dans lesquels le monde du travail soit le protagoniste principal.

- C'est une proposition ouverte, qui s'enrichit par les transformations de la réalité. Elle propose que l'État soit démocratisé et mis au service de la société. Sans la construction d'une économie solidaire, la mondialisation solidaire n'est pas possible.

Propositions

Propositions stratégiques :

- Intégration, consolidation et articulation des réseaux de l'économie solidaire aux niveaux local, national et international.

- Alliance entre les organisations et réseaux dans les différents segments de l'économie.

- Connexion entre économie solidaire et nouvelle éducation : apprendre à apprendre ; apprendre d'après les expériences ; modifier les programmes et méthodes éducatifs formels en y introduisant des pratiques coopératives et solidaires, etc.

- Discussions sur l'utilisation des fonds destinés aux actions de solidarité.

- Prise de conscience de nos modes de consommation et de leur correspondance avec les processus de production actuels, en vue de leur transformation dans une perspective éthique, solidaire et durable.

- Relations avec les pouvoirs publics qui aident l'émancipation de la société et les initiatives d'économie solidaire.

- Mise en œuvre d'accords bilatéraux et multilatéraux.

- Construction d'une banque mondiale éthique.
- Création d'une organisation mondiale du commerce équitable.
- Promotion des systèmes de pensions et de retraites solidaires.

Propositions intégratrices :

- Construire la mémoire historique de l'économie solidaire, dessiner sa carte géographique et créer une base de données collective.
- Consolider les pratiques équitables dans les échanges de biens et de services organisés au niveau international (portail Internet, commercialisation).
- Articuler les différentes formes et secteurs de l'économie solidaire, du local au mondial, en construisant et en renforçant les réseaux de collaboration solidaire, pour faciliter l'interaction des divers acteurs et promouvoir un esprit de travail collectif.

Propositions pour faciliter le consensus sur les concepts et sur le cadre éthique :

Promouvoir des débats internationaux sur les thèmes suivants :

- critères éthiques et éléments différentiels de l'économie solidaire ;
- critères éthiques et codes de conduite des entreprises ;
- concepts d'emploi, travail, valeur, richesse, rareté, nécessité, marché, État, démocratie, etc.
- méthodologie internationale sur les nouveaux indicateurs d'évaluation (indicateur de richesse, travail, qualité et quantité de l'emploi, etc.)

Propositions d'alliances qui facilitent l'articulation, la projection externe et l'implantation socio-économique, en tant qu'agent de transformation :

- Compilation et publication des études nationales (réseaux) ou sectorielles (finances solidaires, commerce équitable, monnaie locale, etc.) : données, réalités, impacts.
- Repositionner la réflexion sur la coopération internationale à partir du paradigme de la solidarité Sud-Sud, Sud-Nord, Nord-Nord, consommateur-producteur, travailleur-entrepreneur, en renversant la logique dominante du seul transfert financier et technologique.
- Chercher à construire des alliances stratégiques avec les mouvements sociaux pour la coopération internationale, la lutte pour une mondialisation solidaire, la pression sur les représentants du

pouvoir (par exemple, la taxation des transactions financières) et sur les institutions multilatérales (ONU, FMI, BM, OMC, OIT, etc.), pour que l'économie solidaire soit intégrée comme une composante indispensable du développement social et humain durable et multidimensionnel.

- Construire et renforcer les alliances stratégiques avec les secteurs universitaires et de la recherche pour approfondir l'étude des thématiques proposées.
- Partager les expériences avec des pouvoirs politiques locaux (par exemple, sur les budgets participatifs) et mettre en œuvre des accords bilatéraux ou multilatéraux avec les pouvoirs publics nationaux pour promouvoir des législations spécifiques sur l'économie solidaire ou des collaborations ponctuelles.

Plus généralement, en toute action et construction collective nous devons faire attention à des aspects fondamentaux :

- Être patient : les grands projets politiques, culturels et sociaux demandent beaucoup de temps, un rythme posé, des avancées fermes.
- Agir du bas vers le haut, de l'individu à la collectivité, du local au mondial.
- Établir des relations horizontales, transparentes et participatives.

Consensus et divergences

Points de consensus :

- Organiser de manière active une autre économie et d'autres structures de production ; résoudre le défi de la gestion entrepreneuriale de l'ensemble de l'économie ; promouvoir une économie intégratrice des initiatives déjà existantes ; fortifier les stratégies partagées et en synergie, de manière à réalimenter l'ensemble de l'économie solidaire ; définir comme l'un des principaux objectifs de l'économie solidaire celui de répondre aux besoins matériels de base de toutes les personnes, en respectant l'environnement et en promouvant l'émancipation des producteurs et des consommateurs.
- Déconstruire la science économique en tant que telle ; considérer la riche expérience des femmes dans la pratique quotidienne de la solidarité ; construire des pratiques économiques et éducatives orientées à la promotion des nouveaux sujets, auto-organisés et autogérés.

- Ne pas oublier que l'économie solidaire n'est pas seulement un projet économique, mais aussi un projet social et politique. Sa mise en œuvre est essentielle à la démocratisation de l'État et de l'ensemble des rapports dans la société.

- La construction d'une mondialisation centrée sur l'être humain et sur le travail est une construction quotidienne. Elle possède en elle-même le potentiel pour intégrer tous les segments sociaux, pour obtenir des conditions de vie dignes, l'application de tous les droits humains et sociaux, ainsi que la construction de l'équité dans le respect des diversités.

Points de divergences :

Il n'y a pas eu de divergences majeures qui aient provoqué des polémiques. Il y a eu des questions autour de la portée de l'économie solidaire et du danger de récupération par le système capitaliste.

Moteurs

Association autogérée de travailleurs, mouvements de l'agriculture biologique, mouvements syndicaux et populaires, pastorales et mouvements œcuméniques, organisations de commerce équitable, de consommation éthique et solidaire, réseaux de troc avec ou sans monnaie sociale, banques éthiques, banques du peuple, microcrédit solidaire, réseaux de finances solidaires, groupements d'achats, mouvements de boycott, coopératisme et associationnisme populaires, cuisines communautaires, radios communautaires, organisations productrices de logiciels gratuits, associations de quartier, restaurants multiculturels, jardins collectifs, espaces artistiques, réseaux locaux de petites et moyennes entreprises, garderies communautaires, mouvements de jeunesse et écologiques, tourisme solidaire et autres initiatives qui partagent ce projet.

*(Traduit de l'espagnol par Arturo Palma Torres,
Artisans du Monde)*

II^e partie

L'accès aux richesses et le développement durable

Environnement et durabilité

Accès à l'eau

**Savoir, santé
et droits de propriété intellectuelle**

Souveraineté alimentaire

Populations urbaines et droits des citoyens

Souveraineté des peuples indigènes

Questions et enjeux

William F. Fisher et Thomas Ponniah

Environnement et durabilité

Le projet néolibéral est antinomique avec le respect de la nature et de l'environnement. La mondialisation néolibérale, privatise la nature à travers les accords de l'OMC, dilue la démocratie et met en place une culture de violence et de mort. Quels sont les institutions, les principes et les processus à mettre en œuvre pour assurer un développement durable? Comment réduire les niveaux actuels de production et de consommation? Comment réinventer l'économie?

Accès à l'eau

Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Comment garantir l'accès universel à ce bien commun? Y a-t-il une relation entre démocratie et accès universel à l'eau?

Savoir, santé et droits de propriété intellectuelle

La privatisation des ressources naturelles soulève le problème de la protection de l'environnement. L'accord sur les Adpic de l'OMC dénie aux pays du Sud l'accès au savoir, à l'innovation médicale et à l'éducation, élargissant ainsi le fossé technologique. Des accords alternatifs à celui sur les Adpic sont-ils possibles? Comment mobiliser les populations et les gouvernements du Sud pour le soutien aux alternatives?

Souveraineté alimentaire

Le problème de la faim et de la malnutrition est causé par le développement néolibéral. La faim et la malnutrition augmentent en raison des politiques d'exploitation économique, agricole et commerciales imposées par les institutions financières internationales, les pays du Nord et les grandes entreprises multinationales. Quelles sont les alternatives nécessaires pour garantir aux populations le droit à la souveraineté alimentaire? Comment assurer le droit à l'alimentation, dans le respect des cultures et de la diversité des méthodes indigènes d'agriculture? Comment analyser la crise à laquelle sont confrontées les petites exploitations agricoles et la

pêche traditionnelle? L'impérialisme alimentaire force les petits agriculteurs à quitter leurs terres et à abandonner les modes traditionnels d'agriculture. Ces politiques ont encouragé la concentration des industries agricole et alimentaire, aboutissant à une homogénéisation de l'alimentation et au développement de systèmes de plus en plus complexes. Pourquoi ces systèmes peuvent-ils transformer des crises alimentaires locales en problèmes internationaux? Comment s'attaquer aux risques sanitaires provoqués par la sous-alimentation au Sud et la suralimentation au Nord? Quels sont les risques présentés par les OGM?

Populations urbaines et droits des citoyens

Comment la mondialisation a-t-elle remodelé la ville? Quelles sont les nouvelles responsabilités du citoyen? Comment construire un nouveau type de ville? Peut-on bâtir des villes en harmonie avec la nature?

Souveraineté des peuples indigènes

Quelles alternatives faut-il construire à la lumière des effets historiques du colonialisme, de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), du Plan Colombie, de l'Initiative andine sur la souveraineté indigène? Comment construire des États multinationaux, multiculturels et multilingues?

Problèmes critiques

Le conflit entre les radicaux et les réformistes est implicite dans la discussion sur la réforme agraire. Il y a une reconnaissance du fait qu'il ne peut y avoir de souveraineté alimentaire sans redistribution de la terre. La question est de savoir qui fera la redistribution et comment elle sera effectuée. Au ^{xx}e siècle, des réformes agraires ont eu lieu à la suite de révolutions (Russie, Chine, Cuba) ou en tant que stratégie conservatrice afin d'empêcher une révolution, comme dans le cas des États-Unis encourageant des changements en Corée du Sud, au Japon et à Taïwan. Il n'y a pas d'exemple de redistribution réformatrice réussie des terres. La réforme agraire est un point de convergence dans le mouvement pour la justice mondiale et la solidarité, mais les différentes stratégies pour y aboutir pourraient devenir des causes de discorde dans l'avenir.

Une autre contradiction réside dans l'appel des travailleurs à une économie de plein emploi, en opposition à l'appel des écologistes

à une réduction de la croissance et de la consommation. Le mouvement des travailleurs appelle avec raison à l'indépendance économique de tous, alors que pour le mouvement écologiste la planète ne peut pas soutenir le niveau actuel d'exploitation des richesses naturelles. Jeff Faux souligne que les différences entre les deux courants ne doivent pas être exagérées : les deux souhaiteraient une économie de plein emploi basée sur une croissance soutenable. Cela est vrai mais ne démontre pas comment le Nord peut atteindre la durabilité dans une culture imprégnée de consumérisme. Les populations du Nord consomment plus que ce que la planète peut offrir de manière durable. Le défi consiste donc pour ces mouvements en une transformation simultanée de valeurs matérialistes en valeurs écologiques. Ce changement dans les politiques de consommation est nécessaire afin que ces deux courants de la société civile mondiale deviennent compatibles entre eux à long terme.

À court terme, ces conflits n'entraînent pas nécessairement des divisions. Oxfam propose une stratégie pour transcender les différences entre les buts radicaux et les possibilités actuelles. L'organisation se concentre sur ce qu'elle appelle les angles d'attaque :

L'angle d'attaque d'une campagne fournit une illustration concrète d'un problème créé par des politiques au niveau mondial sous une forme qui peut être facilement comprise par le grand public. La théorie est qu'une fois que les gens ont compris l'impact au niveau humain de certaines politiques, ils se sentent plus motivés pour élargir la portée de leurs campagnes à des changements de politiques à un niveau plus général. Ainsi, par exemple, le problème des brevets et de l'accès aux médicaments est un angle d'attaque pour la réforme de l'accord sur les Adpic.

La stratégie des angles d'attaque permet aux organisations de se concentrer sur des changements concrets à court terme, tout en préparant l'opinion publique à des changements fondamentaux à long terme.

À mesure que la connaissance de la nature augmente, la nature de la connaissance et la connaissance de la nature sont transformées : les deux sont brevetées et deviennent des marchandises. Le droit aux deux est transféré, via l'OMC, des hommes aux entreprises. Les droits eux-mêmes deviennent des marchandises. Cela est le plus évident dans le cas des indigènes. Leur terre, la nature avec laquelle ils coexistent, leur connaissance de leur terre leur sont enlevées, sont vidées de leurs valeurs collectives, et exploitées

comme valeurs économiques au profit des multinationales. Contre cette conception de la nature, de la connaissance et des droits comme marchandises, contre le nihilisme du néolibéralisme, contre sa « culture de mort », il faut une nouvelle conception de ce qui constitue le progrès, le développement et la solidarité, pour le Nord comme pour le Sud. C'est une vision collective de l'avenir qui a confiance dans la Terre ; qui souhaite la démarchandisation ; qui se bat pour les biens communs (gènes, semences, eau étant l'héritage de toute l'humanité) ; qui se bat pour le droit et la capacité souveraine des peuples à l'auto-suffisance alimentaire ; qui affirme les droits naturels ; qui affirme les droits de chaque individu à la santé et aux médicaments essentiels ; qui stipule que le citoyen est porteur de droits et a des droits aux bienfaits de la cité, et que la citoyenneté ne consiste pas uniquement en des obligations ; qui veut construire une cité, un pays, un monde en harmonie avec la nature ; qui aspire au concept indigène d'unité dans la diversité à travers la promotion d'États multinationaux, multiculturels et multilingues ; qui crée de véritables institutions responsables, à savoir qui introduisent une nouvelle forme de gouvernance nationale et internationale ; qui veulent un accès démocratique à l'invention, à la technologie, à la science ; qui promeuvent le savoir traditionnel ; qui croient en la diversité culturelle, environnementale et biologique.

(Traduction C. S.)

Le Living Democracy Movement : alternatives à la faillite de la mondialisation

Vandana Shiva

Faillite de la mondialisation

La mondialisation devait être un grand bond en avant pour l'humanité. Nos identités devaient aller du national au mondial, tout comme dans la phase précédente menée par l'État elles étaient supposées être passées du local au national.

La dérégulation du commerce et des règles des entreprises ont été présentées comme une alternative au contrôle bureaucratique centralisé sous les régimes communistes et les économies dominées par l'État. Les marchés ont été présentés comme une alternative aux États pour réguler non seulement nos économies mais aussi nos vies.

À mesure que le projet de la mondialisation se dévoile, il démontre sa faillite tant au niveau philosophique que politique, écologique et économique. La faillite de l'ordre mondial dominant mène à la non-durabilité sociale, écologique, politique et économique, avec la désintégration et la disparition des sociétés, des écosystèmes et des économies.

La faillite philosophique et éthique de la mondialisation est venue de la réduction de tous les aspects de nos vies à des marchandises et de la réduction de nos identités à celles de consommateurs sur le marché mondial. Nos capacités comme producteurs, notre identité comme membres de communautés, notre rôle de gardiens de notre héritage naturel et culturel devaient tous disparaître ou être détruits. Les marchés et le consumérisme se sont étendus. Notre capacité à donner et à partager devait se rétrécir. Mais notre esprit refuse de se soumettre à une vision du monde basée sur la négation de notre humanité.

L'ordre politique et économique dominant comporte de nouvelles caractéristiques qui augmentent l'injustice et la non-viabilité à une échelle et à des niveaux que la terre et la communauté humaine n'avaient pas encore connus.

- Cet ordre est basé sur l'appropriation des biens communs – la biodiversité, l'eau et l'air – et la destruction des économies locales dont dépend la vie des peuples et leur sécurité économique;

- La marchandisation de l'eau et de la biodiversité est assurée par de nouveaux droits de propriété créés par des accords commerciaux tels que ceux de l'OMC, qui transforment les ressources des populations en monopoles entre les mains des multinationales, à travers les accords sur les Adpic et le commerce des biens et services environnementaux.

- La transformation des biens communs en marchandises est assurée par des changements de gouvernance, les prises de décisions passant des communautés et des pays vers les institutions mondiales, et les droits des peuples étant transférés aux entreprises au travers d'États de plus en plus centralisés agissant selon le principe de la souveraineté absolue du dirigeant.

Ceci entraîne la faillite politique et les formations antidémocratiques. Au lieu d'agir en se basant sur la doctrine de la confiance publique et les principes de transparence et de subsidiarité démocratiques, la mondialisation amène les gouvernements à usurper le pouvoir des parlements, des autorités locales et régionales et des communautés locales.

Par exemple, l'accord de l'OMC sur les Adpic a été basé sur le détournement par les gouvernements des droits à la biodiversité et au savoir des communautés et leur transformation en droits exclusifs et monopolistiques des entreprises.

L'accord de l'OMC sur l'agriculture a privé les communautés paysannes et les gouvernements régionaux des prises de décisions.

L'accord général de l'OMC sur le commerce des services (AGCS) transfère les décisions et la propriété sur l'eau des domaines local et public vers le domaine privé, mondial.

Ce processus antidémocratique de privatisation et de déréglementation a mené à un accroissement de la faillite politique, de la corruption et de la faillite économique.

Une décennie de mondialisation a mené à des désillusions et des mécontentements majeurs. La démocratie s'est effritée, des vies ont été détruites. Les petites entreprises et les petits agriculteurs font faillite partout. Même la promesse de la croissance économique n'a pas été tenue. En fait, le ralentissement de l'économie a été le résultat de la libéralisation du commerce. Ironiquement, certaines entreprises qui ont mené le processus de libéralisation du commerce et de mondialisation ont elles-mêmes disparu.

Enron, qui est arrivée en Inde en brandissant l'étendard de la mondialisation, soutenue pleinement par la force – le chantage – des États-Unis, a fait faillite, embourbée dans les scandales de la corruption. Chiquita, qui a porté la guerre de la banane en Europe au travers d'une controverse OMC-Europe-États-Unis a aussi fait faillite.

Le Sud-Est asiatique et l'Argentine ont démontré la vulnérabilité et la volatilité des accords économiques actuels.

La non-durabilité et la faillite de l'ordre mondial sont totalement évidents. La nécessité d'alternatives n'a jamais été aussi forte.

Alternatives à la mondialisation

Pendant la dernière décennie du XX^e siècle, la mondialisation menée par les entreprises a démolé les structures économiques et politiques que nous avons formées pour nous gouverner.

En décembre 1999, des citoyens du monde se sont rebellés contre le totalitarisme économique de la mondialisation institutionnelle. La justice sociale et économique et la durabilité écologique devinrent le cri de ralliement de nouveaux mouvements pour les libertés des citoyens et la libération du contrôle des entreprises.

Les événements du 11 septembre 2001, toutefois, ont fermé les espaces que les mouvements des peuples avaient ouvert, bien qu'ils aient attiré l'attention sur les liens entre la violence, les inégalités, la non-durabilité et l'indivisibilité de la paix, de la justice et de la viabilité.

Face à la double fermeture des espaces citoyens par la mondialisation institutionnalisée et les États militarisés, par le fascisme économique et le fascisme politique, notre défi consiste à recouvrer nos libertés. Recouvrer et recréer la liberté indivisible de toutes les espèces est le but du mouvement Living Democracy. Le mouvement Living Democracy comprend deux indivisibilités et *continuum*. Le premier est le *continuum* de la liberté pour toute vie sur terre, sans discrimination de sexe, race, religion, classe ou espèce. Le second est le *continuum* – et l'indivisibilité – entre la justice, la paix et la viabilité. Sans cela et sans une juste répartition des bienfaits de la terre il n'y a pas de justice, et sans justice il ne peut y avoir de paix.

La mondialisation institutionnelle fait éclater ces continuités. Par le biais de la politique du « diviser pour régner », la mondialisation crée concurrence et conflits entre les peuples. Elle transforme la multiplicité et la diversité en différences conflictuelles, nourrissant les fondamentalismes en répandant l'insécurité, et utilise ces fondamentalismes pour détourner l'attention et les préoccupations de l'humanité de la

viabilité, de la justice et de la paix et la tourner vers les conflits religieux et ethniques et la violence.

Nous avons besoin d'un nouveau modèle pour répondre à la fragmentation causée par différentes formes de fondamentalisme. Nous avons besoin d'un nouveau mouvement qui nous permette d'aller d'une culture dominante de violence, de destruction et de mort vers une culture de non-violence, de paix créative et de vie. C'est pourquoi nous avons créé en Inde le Living Democracy Movement.

La résistance créative

Seattle fut un grand tournant pour les mouvements citoyens. Les négociations pour un nouvel accord international sur le commerce et l'OMC – l'institution qui le met en œuvre – furent interrompues par une mobilisation contre la mondialisation institutionnelle. Seattle fut le succès d'une stratégie concentrée sur la protestation au niveau mondial. Les entreprises et les gouvernements ont rapidement répondu au succès de Seattle. Ils ont étouffé les possibilités de protestation en se déplaçant vers des lieux retirés tels que Doha, où il n'était pas possible de rassembler des milliers de personnes. Et ils ont commencé à qualifier la protestation et le désaccord de « terrorisme ».

Les industriels ont demandé aux gouvernements d'utiliser des lois antiterroristes contre des groupes tels que Greenpeace ou Friends of the Earth.

M. Zoellick, le représentant américain pour le commerce extérieur, a qualifié le mouvement antimondialisation de terroriste.

Après le 11 septembre et après Doha une nouvelle stratégie est nécessaire. Les manifestations massives lors de réunions internationales ne peuvent plus être au centre de la mobilisation citoyenne. Nous avons besoin d'une solidarité internationale et d'une organisation autonome. Notre politique doit refléter le principe de subsidiarité. Nous ne devons pas être dans l'ombre du pouvoir des multinationales et des institutions de Bretton Woods. Nous avons besoin de mouvements plus forts aux niveaux locaux et nationaux, des mouvements combinant la résistance et l'action constructive, la protestation et la construction d'alternatives, la non-coopération avec un pouvoir injuste avec la coopération dans la société. Le mondial, pour nous, doit renforcer le local et le national, et non le détruire. Ce que nous voulons du système économique c'est qu'il soit au centre des attentes populaires. Il ne s'agit pas seulement d'alternatives économiques mais aussi d'alternatives démocratiques.

Sans elles les forces de changement ne peuvent pas être mobilisées.

La réappropriation des biens communs est au cœur de la construction des alternatives et de la localisation des systèmes politiques et économiques. Le Living Democracy Movement réclame la souveraineté du peuple et les droits communautaires aux ressources naturelles.

Les droits aux ressources naturelles sont des droits naturels. Ils ne sont pas accordés par les États. Les États, l'OMC ou les multinationales ne peuvent pas y mettre fin, même si la mondialisation tente d'aliéner les droits des peuples aux ressources vitales de la terre, de l'eau et de la biodiversité.

La mondialisation a transféré la souveraineté des peuples vers les multinationales par le biais d'États centralisateurs et militaristes. Les États s'approprient les droits des peuples afin de monopoliser au profit des entreprises nos terres, notre eau, notre biodiversité, notre air. Les États qui appliquent le principe de la souveraineté absolue sapent les droits souverains des peuples. La souveraineté de l'État ne suffit donc pas, par elle-même, à générer des forces et des processus pour contrebalancer la mondialisation institutionnelle et celle des multinationales.

La réinvention de la souveraineté doit être basée sur la réinvention de l'État afin que celui-ci soit responsable envers le peuple. La souveraineté ne peut pas être uniquement dans des structures étatiques centralisées, et elle ne disparaît pas lorsque les fonctions protectrices de l'État par rapport au peuple commencent à disparaître. La souveraineté nationale renouvelée doit être basée sur les communautés qui assignent des fonctions protectrices à l'État, ce qui est la base d'un nouveau partenariat entre l'État et la communauté. Les communautés qui se défendent elles-mêmes demandent toujours ces devoirs et ces obligations aux structures étatiques. Par contraste, les entreprises multinationales et les institutions internationales défendent la séparation des intérêts communautaires des intérêts étatiques et la fragmentation et la division des communautés.

Le Living Democracy Movement

Nous avons fondé en Inde le Living Democracy Movement en réponse à l'appropriation des biens communs qui est au cœur de la mondialisation économique. Le Living Democracy Movement est simultanément un mouvement écologiste, antipauvreté, un mouvement pour la reconquête des biens communs, un mouvement pour l'approfondissement de la démocratie, un mouvement pour la paix.

Il se base sur des décennies de mouvements de défense des droits des peuples aux ressources naturelles, sur les mouvements pour la démocratie locale directe, et sur nos mouvements pour la liberté, le *Swadeshi* (souveraineté économique), le *Swaraj* (autocontrôle), et le *Satyagraha* (non-coopération avec un pouvoir injuste). Il cherche à renforcer nos droits constitutionnels.

La démocratie vivante est la démocratie de toute vie, pas seulement de la vie humaine. C'est la démocratie de la terre, pas uniquement la démocratie humaine.

La démocratie vivante concerne la vie quotidienne – la nourriture que nous mangeons, les vêtements que nous portons, l'eau que nous buvons. Il ne s'agit pas seulement d'élections tous les trois, quatre ou cinq ans. C'est une démocratie permanente. Elle combine la démocratie économique et la démocratie politique.

Sous le règne de la mondialisation, la démocratie – même superficielle, représentative – se meurt. Partout les gouvernements trahissent les mandats qui les ont menés au pouvoir. Ils centralisent l'autorité et le pouvoir, à la fois en détournant les structures démocratiques constitutionnelles et en promulguant des ordonnances qui étouffent les libertés civiles. La tragédie du 11 septembre est une excuse commode à des lois contre les peuples partout dans le monde. Partout les politiciens se tournent vers des programmes xénophobes et fondamentalistes pour attirer les votes à une époque où l'établissement des programmes économiques a été retiré aux gouvernements nationaux pour être assumés par la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et les entreprises transnationales.

La démocratie est morte lorsque les gouvernements ne reflètent plus la volonté des peuples et sont réduits à des instruments antidémocratiques et irresponsables du pouvoir des multinationales comme c'est évident dans les cas de Enron et de Chiquita. La mondialisation des entreprises est centrée sur le profit des entreprises. La démocratie vivante est basée sur le maintien de la vie sur terre et la liberté pour toutes les espèces et les peuples.

La mondialisation crée des règles pour les marchés mondiaux, nationaux et locaux, règles qui privilégient les entreprises multinationales et menacent diverses espèces, la vie des pauvres et des petits, les producteurs et les entreprises locales. La démocratie vivante se base sur les lois écologiques de la nature, et voudrait limiter l'activité commerciale pour éviter de léser les autres espèces et les peuples.

La mondialisation s'exerce à travers un pouvoir centralisateur et

destructif. La démocratie vivante s'exerce à travers un pouvoir décentralisé et la coexistence pacifique.

La mondialisation des entreprises répand l'avidité et le consumérisme. La démocratie vivante mondialise la compassion, le partage et l'humanité.

La démocratie vidée de liberté économique et écologique devient un terrain potentiel pour le fondamentalisme et le terrorisme.

Au cours des deux dernières décennies, j'ai constaté que les conflits sur le développement et les ressources naturelles se sont transformés en conflits communautaires, culminant dans l'extrémisme et le terrorisme. Mon livre *Violence of the Green Revolution*, était un essai pour comprendre l'écologie du terrorisme. Les leçons que j'ai tirées des expressions grandissantes et diverses du fondamentalisme et du terrorisme sont les suivantes :

Les systèmes économiques non-démocratiques qui centralisent le contrôle des prises de décision et des ressources et éloignent les populations de l'emploi productif et des moyens de subsistance créent une culture de l'insécurité. Toute décision politique se traduit par les politiques de « nous » et « eux ». « Nous » avons été traités injustement, alors que « eux » ont obtenu des privilèges.

La destruction des droits aux ressources et l'érosion du contrôle démocratique sur les ressources naturelles, l'économie et les moyens de production sapent l'identité culturelle. L'identité ne venant plus de l'expérience positive du fermier, de l'artisan, du professeur ou de l'infirmière, la culture est réduite à une coquille vide où une identité est en compétition avec l'autre pour les ressources rares qui définissent le pouvoir économique et politique.

Les systèmes économiques centralisés érodent aussi la base démocratique de la politique. Dans une démocratie, le programme économique est le programme politique. Lorsque ce dernier est détourné par la Banque mondiale, le FMI ou l'OMC, la démocratie est décimée. Les seules cartes qui restent entre les mains des politiciens cherchant à rassembler des votes sont les cartes raciales, religieuses et ethniques, ce qui entraîne le fondamentalisme. Et le fondamentalisme remplit en effet le vide laissé par la démocratie en décomposition. La mondialisation économique alimente l'insécurité économique, érode la diversité et l'identité culturelle, et s'attaque aux libertés politiques des citoyens. Elle permet un terrain fertile pour le fondamentalisme et le terrorisme. Au lieu d'intégrer les peuples, la mondialisation déchire les communautés.

La survie des peuples et de la démocratie est liée à la réponse

effective au double fascisme de la mondialisation – le fascisme économique qui détruit les droits des peuples aux ressources, et le fascisme fondamentaliste qui nourrit le déplacement des populations, la dépossession, l'insécurité économique et la peur. Le 11 septembre 2001, les attaques terroristes tragiques ont provoqué une guerre contre le terrorisme décrétée par le gouvernement américain. En dépit de tous les discours, cette guerre n'arrivera pas à bout du terrorisme car elle ne s'attaque pas aux racines du terrorisme – l'insécurité économique, la subordination culturelle et la dépossession écologique. Cette nouvelle guerre crée en réalité une réaction en chaîne de violence et sème le virus de la haine. Et l'importance des dommages causés à la planète par les bombes intelligentes n'est pas encore connue.

La démocratie vivante est la vraie liberté de toutes les formes de vie qui existent sur cette terre.

La démocratie vivante est le vrai respect de la vie, par un partage équitable des ressources de la terre entre tous ceux qui vivent sur la planète.

La démocratie vivante est l'articulation forte et continue de ces principes démocratiques dans la vie quotidienne.

La constellation de la démocratie vivante est le contrôle des populations sur les ressources naturelles, une exploitation juste et durable de la terre, de l'eau, de la biodiversité, et les communautés ayant la souveraineté totale, déléguant leur pouvoir à l'État dans son rôle de mandataire. L'adoption du principe de la doctrine de la confiance publique est la clé de la localisation, de la réappropriation des biens communs et du combat contre la privatisation et l'appropriation des terres, de l'eau et de la biodiversité par les entreprises.

Il s'agit aussi d'un impératif écologique. Les droits aux ressources naturelles afin de satisfaire nos besoins de base sont des droits naturels. Ils ne sont pas donnés et ne peuvent pas être retirés. Ils sont soit reconnus soit ignorés. Par contraste, le principe du domaine éminent mène inévitablement à la situation du « tout pour quelques-uns », le monopole des entreprises sur la biodiversité par les brevets, les monopoles sur l'eau par la privatisation, et les monopoles sur l'alimentation par le libre-échange.

Le premier droit que nous avons en tant qu'espèce est le droit à la vie. La survie nécessite l'accès garanti aux ressources naturelles. Les biens communs donnent cette garantie, la privatisation et l'appropriation les détruisent. La localisation est nécessaire pour la

réappropriation des biens communs. Et le Living Democracy est le mouvement qui relocalise nos pensées, nos schémas de production et de consommation, des marchés globaux créateurs de pauvreté vers la durabilité et le partage des biens communs. Ce déplacement des marchés mondiaux à la citoyenneté de la terre est un déplacement de la mondialisation vers la localisation, du pouvoir des entreprises vers celui des citoyens. Le mouvement Living Democracy a pour but d'établir qu'un autre monde n'est pas seulement possible, mais essentiel.

(Traduction C. S.)

Environnement et durabilité

Synthèse de la conférence

Friends of the Earth International Ricardo Navarro, CESTA, Salvador. Greenpeace International Gerd Leipold, directeur, Amsterdam. Sara Larrain Programa cono-sur sustentable/Forum international sur la mondialisation, Chili. Vandana Shiva Fondation pour la science, la technologie et l'écologie, Inde. Robert Bullard Centre for environmental justice, États-Unis. Wolfgang Sachs, Wuppertal Institute, Allemagne. John Cavanagh Forum international sur la mondialisation

La conférence de Marrakech sur le réchauffement a détruit les accords de Rio en plaçant l'environnement et les droits économiques, sociaux, politiques et culturels dans le cadre de la concurrence économique et en accordant aux entreprises l'accès inconditionnel aux ressources de la planète.

Les problèmes socio-environnementaux ont continué à s'aggraver malgré les accords sur le développement durable signés à Rio en 1992. Ceci est la conséquence de l'influence toujours plus grande des politiques économiques néolibérales sur le système financier et commercial international. Les accords de Rio étaient le résultat de vingt années de pressions citoyennes sur les gouvernements et nous reconnaissons leur valeur comme guide pour implanter le développement durable.

Le principal obstacle au progrès dans l'éradication de la pauvreté et la promotion de la justice sociale, la protection de l'environnement et le renforcement de la démocratie tels que définis par le programme pour le développement durable à Rio en 1992, est le système économique et commercial établi par le FMI et l'OMC. Pour progresser vers le développement durable, il est nécessaire de modifier structurellement les règles de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC.

Il ne peut y avoir de justice sans durabilité. L'espèce humaine consomme plus que la planète ne peut produire. Les consommateurs des pays du Nord ont créé un type de consommation qui ne peut pas être reproduit. L'équité planétaire ne peut pas être construite sur la base des modes de production et de consommation des pays du Nord. L'espace environnemental de la planète est restreint et les modes de vie ainsi que les modes de production et de consommation doivent être redéfinis.

Plus spécifiquement, le mode de vie nord-américain est oligarchique et ne peut pas être étendu, car pour y parvenir il faudrait les ressources de deux autres planètes. En revanche, nous devons établir des modes de vie qui puissent être universalisés.

Nous reconnaissons le droit égal de tous les êtres humains à l'accès à l'eau, à l'air et à la terre. La redistribution des droits environnementaux nécessite que les sociétés du Nord et les riches du Sud abaissent leurs niveaux de production et de consommation afin que les habitants du Sud puissent aussi avoir accès au bien-être et à une vie décente. Faire des progrès vers l'équité nécessite la diminution de la consommation, la dématérialisation de notre concept de ce qui constitue le bien-être et la convergence vers des droits environnementaux égaux pour tous les êtres humains. La justice socio-environnementale et le développement durable nécessitent également l'élimination de la dette extérieure.

La démocratie est un préalable à la durabilité. La durabilité nécessite l'abandon de la pratique de la démocratie représentative en faveur de la pratique de la démocratie vivante.

- Le point central de la démocratie et de la justice environnementale est la reconnaissance du droit de tous les êtres humains à être les acteurs de la définition de leur propre développement et de réaliser une négociation démocratique de ce qui constitue le développement national et international.

- Les styles de bien-être et de développement qui ne peuvent pas être démocratisés doivent cesser d'exister, car ils détruisent la planète dont nous dépendons tous pour vivre.

- Le développement durable implique un retour du pouvoir aux citoyens, et la régulation des régimes nationaux et internationaux pour assurer le bien des peuples.

- Le développement durable nécessite la cohérence entre les discours et les actions et entre les besoins humains et les politiques.

Le développement durable requiert de mettre l'environnement et la société au-dessus du marché. Les progrès vers des sociétés soutenables nécessitent des politiques basées sur l'inclusion de toutes les races et cultures, justice et solidarité entre les sociétés, et coopération entre gouvernements.

Pour relever ce défi, il faut :

- La reconnaissance de la dette écologique, l'élimination de la dette extérieure, et le retournement de la logique du développement économique basé sur la concurrence, la croissance économique et l'accumulation de richesses ;

- Le rétablissement des droits humains, sociaux, du travail et environnementaux inscrits dans les constitutions nationales et dans le cadre de l'ONU (l'Unicef, l'Unesco, le PNUD, l'OMS, le sommet de Rio, le Sommet de Pékin, etc.), et le refus des nouveaux accords économiques de l'OMC, Alena et ZLEA.

Une convention établissant les biens communs internationaux et reconnaissant le droit communautaire sur ces biens culturels et environnementaux est nécessaire. Il ne doit pas être possible de privatiser ces ressources.

Nous proposons une convention, dans le cadre de l'ONU, qui reconnaisse et établisse les droits des communautés humaines sur la terre, l'eau, l'air et les ressources naturelles ; la production alimentaire ; et la reproduction des savoirs, de l'économie locale et des cultures créées par des générations. Cette convention doit établir ces droits souverains des peuples et mandater les gouvernements pour les protéger. Toute appropriation ou brevetabilité du vivant, de la nature ou du savoir doit être interdite.

Les entreprises doivent reconnaître ces droits et y ajuster leurs activités en fonction des négociations démocratiques. (Ce traité pourrait être appelé le Traité de Porto Alegre).

Prééminence des AME (accords multilatéraux sur l'environnement) sur l'OMC et sur le système financier international (Banque mondiale et FMI). Les régimes établis dans le cadre de l'OMC contredisent les divers accords multilatéraux sur l'environnement. Actuellement, les réglementations de l'OMC prennent le pas sur les AME et la Banque mondiale tout comme le FMI ne sont pas obligés de les respecter. La durabilité de l'environnement doit, toutefois, être une condition de l'économie. Il y a plus de 200 AME

pour la protection de l'environnement, des écosystèmes et des systèmes biophysiques qui maintiennent la vie sur la planète ; ces accords doivent réguler le commerce et le système financier international, et non le contraire.

L'établissement de la durabilité nécessite des changements radicaux dans les structures politiques et réglementaires de l'OMC, de la Banque mondiale et du FMI.

Application du principe de précaution. Le principe de précaution doit être une condition préalable à toute activité économique. Les entreprises, et non les communautés, doivent apporter la preuve, avant de commencer leurs activités, qu'elles ne pollueront pas ou qu'elle ne détruiront pas [la nature] ; il doit être possible de vérifier ces preuves.

Les individus, les communautés et l'environnement doivent être protégés. L'espace environnemental de la planète n'est pas seulement destiné à l'espèce humaine, basé sur des droits égaux pour tous, mais aussi sur le droit à la subsistance d'autres organismes vivants. La durabilité de l'environnement et les droits des individus viennent avant le droit des entreprises de faire des profits.

Pour financer la durabilité. Les ressources et la technologie nécessaires au progrès vers la durabilité existent, mais il y a un manque de volonté politique de la part des gouvernements, spécialement ceux du Nord, pour s'en servir. Les ressources nécessaires doivent être engagées pour résoudre les problèmes de la pauvreté, changer le système énergétique mondial, développer l'agriculture écologique. De plus, il est nécessaire d'établir de nouveaux instruments économiques indispensables à l'internationalisation des coûts sociaux et environnementaux, tels que la taxe Tobin sur les transactions financières et des éco-taxes sur les ressources fossiles. De nouvelles organisations sont nécessaires et doivent être créées, telles qu'une Agence pour les énergies renouvelables, une Agence pour l'agriculture écologique, et une Agence pour les économies locales.

(Traduction C. S.)

L'eau – un bien commun

Synthèse de la conférence

Glen Switkes, Ríos vivos/International Rivers Network, USA; Elias Díaz Peña, Ríos vivos, Amigos de la tierra, Paraguay; Ricardo Petrella, International Committee for the Global Water Contract, Italie; Medha Patkar, Narmada Bachao Andolan, Inde; Pablo Solon, Fundación Solon, Bolivie; Luis Gonzaga Tenorio, Federação nacional dos urbanitários, Brésil; Maude Barlow, Council of Canadians; Gabriel Herbas, Coordinaria del agua de Cochabamba, Bolivie; Marco Antonio Trierveiler, Movimento dos Atingidos por barragens, Brésil; Wenonah Hauter, Public Citizen, US Global Water Contract, États-Unis; Mark Ritchie, Institute for Agriculture and Trade Policy, États-Unis; Serge Roy, Association québécoise pour le contrat mondial de l'eau, Canada.

Thèmes centraux

- L'eau comme bien commun
- L'eau comme droit social, économique et humain
- Le manque d'eau comme conséquence de la dégradation et de la destruction des sources
 - Impact social et environnemental des grands barrages
 - Privatisation et marchandisation de l'eau
 - Exportation de l'eau
 - Conflits nationaux et internationaux sur l'eau
 - Promotion par des organisations internationales – entreprises, gouvernements, institutions financières – de la marchandisation et de l'utilisation non-durable de l'eau
 - Coalitions, parlement populaire, nouveaux accords mondiaux, traités spécifiques : autant de moyens pour amener la société civile à une défense de l'eau au niveau international
 - Le contrôle social, en particulier par les communautés locales, comme moyen de gestion viable des sources et de l'approvisionnement en eau

- Critique du modèle français de gestion de l'eau, en cours d'implantation dans différents pays

Analyse

L'eau est une ressource indispensable à la vie et est donc l'héritage commun de tous. En conséquence, l'eau ne peut ni être privatisée ni convertie en marchandise. Le droit à l'eau est un droit humain, social et économique inaliénable.

Le système économique actuel a causé la dégradation et la destruction de sources, l'inégalité de l'accès à l'eau, et sa rareté grandissante, en particulier pour les segments les plus pauvres des populations, en résultat de projets de développement destructeurs qui ont eu de grands impacts sur les populations locales et l'environnement. Ces projets comprennent de grands barrages, des industries polluantes, l'agriculture à grande échelle, les voies navigables...

Les institutions financières internationales et l'OMC sont les moteurs financiers du processus menant à la destruction de cours d'eau, à la privatisation et à la marchandisation des ressources en eau, et à leur transfert entre les mains des entreprises multinationales.

La gestion durable des ressources en eau, incluant sa distribution et son utilisation, est vitale à la survie des populations.

Afin d'assurer une gestion durable de l'eau, le système économique actuel doit changer. Cette gestion nécessitera aussi la participation effective des communautés locales dans les processus décisionnels.

Les organisations de la société civile devront s'unir aux niveaux local, national, régional et international afin de promouvoir les changements du système économique et mettre en place des alternatives viables.

Les victoires dans les luttes locales, comme celle de la Coordinadora del Agua de Cochabamba contre la privatisation de l'eau et pour le rétablissement de systèmes de gestion de l'eau durable démontre l'importance de l'organisation et de la formation d'alliances au niveau des communautés locales.

La lutte contre les barrages est une partie importante de la lutte menée par les communautés locales et la société civile pour le contrôle des ressources en eau et des droits à l'eau, et contre le modèle économique actuel.

Afin de réaliser des changements au niveau mondial, les voix locales doivent être entendues et les luttes locales menées au niveau mondial.

Propositions

La lutte contre la marchandisation et la privatisation de l'eau et pour le droit à l'eau nécessite la mondialisation du combat contre le système économique qui promeut la destruction des ressources en eau, la dégradation de la qualité de l'eau, et les inégalités dans sa distribution. Ceci nécessite la création d'une large coalition de la société civile incluant les communautés locales, les populations indigènes, ainsi que les organisations nationales et internationales de lutte pour l'eau afin de :

- S'opposer aux politiques néolibérales des institutions financières internationales, de l'OMC et des nouveaux accords de libre-échange régionaux tels que le ZLEA, et à la marchandisation et la privatisation de l'eau;

- S'opposer aux projets de développement tels que les grands barrages, les voies d'eau industrielles, les mines à grande échelle, l'agriculture à grande échelle et les autres projets qui dégradent et détruisent les sources d'eau;

- Proposer et promouvoir des alternatives viables à la gestion de l'eau;

- Créer un Parlement Mondial de l'Eau qui mettrait en place un contrat mondial de l'eau;

- Créer aux Nations unies une Convention Internationale établissant l'eau comme droit de l'homme fondamental;

- Organiser des manifestations dans le monde entier la semaine du 14 mars (Journée internationale de lutte contre les barrages) au 22 mars (Journée mondiale de l'eau), promouvant le combat pour l'eau, en opposition à la privatisation de l'eau, et pour le droit universel à l'eau, avec le slogan « L'eau pour la vie, pas pour la mort »;

- Établir un traité international entre les États-nations et les populations sur l'eau comme bien commun;

- Assurer l'approvisionnement adéquat en eau propre pour tous les besoins individuels, communautaires et nationaux (besoins domestiques, de production alimentaire, de production d'énergie, de loisirs et de préservation de la qualité de l'environnement);

- Soutenir et promouvoir la solidarité mondiale avec les peuples souffrant des conséquences de la désertification et de la sécheresse;

- Soutenir la lutte des communautés locales et des mouvements nationaux pour le contrôle de leurs ressources en eau et de leurs systèmes de distribution;

- Dénoncer la persécution systématique par le gouvernement bolivien des dirigeants de la Coordinadora del Agua de Cochabamba, dont Oscar Olivera.

Gestion durable de l'eau

- Gérer l'eau sur tous les territoires qu'elle traverse depuis sa source, par la participation effective de la société civile, en particulier les communautés indigènes.

- Exiger que les entreprises qui détériorent les ressources en eau, y inclus celles responsables de l'utilisation non-durable de la terre, des mines, de la production industrielle toxique et du gaspillage agricole, réparent les dommages sociaux et environnementaux qu'elles ont causés ainsi que la restauration de la qualité des sources;

- Interdire l'utilisation de produits chimiques détruisant la qualité de l'eau;

- Promouvoir des campagnes contre la conversion des rivières en cours d'eau industriels;

- Utiliser l'expérience acquise lors de désastres climatiques, comme par exemple El Niño, pour promouvoir des campagnes en faveur d'une gestion durable de l'eau et des campagnes de résistance contre le système économique actuel;

- Mettre en œuvre des systèmes biologiques de gestion de l'évacuation des eaux usées.

- Recueillir les eaux de pluie pour l'usage domestique et agricole.

La lutte contre les barrages

- Imposer un moratoire sur les nouveaux barrages jusqu'à ce que soit résolu leur impact social, culturel et environnemental;

- Exercer des pressions sur les gouvernements, les entreprises de crédit à l'exportation et les institutions financières internationales pour l'adoption des recommandations de la Commission mondiale sur les barrages;

- Mettre en avant un nouveau modèle énergétique, basé sur l'efficacité, la conservation et l'utilisation des énergies alternatives telles que le vent, l'énergie solaire et la biomasse;

- Soutenir et exprimer la solidarité avec les populations luttant contre le barrage Sardar Sarovar sur la rivière Narmada en Inde.

(Traduction C. S.)

Propriété intellectuelle et écart des connaissances

Oxfam, Grande-Bretagne

Ce document traite de l'impact des règles de propriété intellectuelle sur le monde en développement, et des diverses stratégies de campagnes pour les changer. Ces règles sont importantes parce qu'elles affectent l'accès des populations aux médicaments, semences et matériels éducatifs, ainsi que la capacité de développement des pays pauvres et leur participation aux marchés globaux. Oxfam espère que ce document sera une contribution utile à tous ceux qui travaillent sur le sujet et lui permettra de susciter des réactions quant à son travail sur les règles de l'OMC relatives aux brevets.

Les règles

Une des luttes les plus intenses de la campagne pour la réforme de la mondialisation concerne le contrôle des connaissances. Seront-elles monopolisées par le secteur privé pour qu'il puisse en tirer profit, et façonnées par l'économie de marché des consommateurs privilégiés? Au contraire, seront-elles maintenues dans le domaine public et utilisées pour éliminer la pauvreté, la faim et les maladies? Au moment où des millions de personnes sont privées de leurs droits élémentaires à la santé, aux produits alimentaires et à l'éducation, et où les inégalités s'accroissent, cette question revêt une importance cruciale.

L'accord sur les Adpic de l'OMC, introduit en 1995 après des efforts de lobbying intenses de la part des entreprises concernées, est au centre de cette controverse. C'est le principal traité international déterminant les droits sur la propriété intellectuelle, qui inclut les brevets, les droits d'auteur et les marques de fabriques.

L'accord sur les Adpic oblige tous les membres de l'OMC à accorder aux détenteurs de brevets, qui sont principalement les grandes entreprises occidentales, des monopoles provisoires sur leurs « inventions ». Ce système est censé stimuler l'innovation, car

il permet aux détenteurs de brevets de bloquer la concurrence, d'augmenter les prix et par conséquent d'amortir les coûts d'investissement.

Les accords commerciaux bilatéraux comme la Zone de Libre-Echange des Amériques (ZLEA) sont utilisés pour relever, progressivement, le niveau des normes nationales bien au-delà de ce qui a été imposé dans le cadre de l'accord sur les Adpic.

Toutes ces règles vont affecter la vie de milliards de personnes, et pourtant, jusqu'à présent, elles ont été introduites avec un minimum de débat public.

Leur impact

La protection de la propriété intellectuelle peut être une mesure incitative utile, parmi d'autres, pour stimuler l'investissement et l'innovation. On peut regretter que l'accord sur les Adpic, comme d'autres accords commerciaux, exigent de tous les pays la mise en application de normes minimales de protection très élevées, sans tenir compte du niveau de développement de ces pays ou de l'éventuelle contribution d'un secteur à la réalisation des droits de l'homme. Cette approche qui consiste à appliquer les mêmes règles à tous, en niant les différences de contexte, est préjudiciable à la fois au bien-être humain et à l'innovation. Elle a trop fait pencher la balance en faveur des intérêts privés détenteurs des droits de propriété intellectuelle, au détriment des utilisateurs des connaissances.

Les effets négatifs de ces règles internationales vont être essentiellement ressentis dans les pays pauvres. Oxfam redoute ainsi que ce nouveau régime ne mène à :

- **L'exclusion des personnes pauvres d'un accès à des « biens essentiels dépendant d'un haut degré de connaissances »** comme les médicaments, les semences et le matériel éducatif. Les conséquences de l'accord sur les Adpic vont être une hausse importante des prix des biens qui intègrent un degré élevé de connaissances, excluant davantage les personnes pauvres de l'accès aux médicaments vitaux, semences, programmes informatiques et matériels éducatifs. Le prix élevé des médicaments utilisés dans la lutte contre le sida illustre l'effet inique que les brevets peuvent avoir. Des prix plus élevés limitent également la capacité des gouvernements des pays en développement à satisfaire les droits élémentaires de leur population en matière de santé, d'alimentation et de développement.

• **L'exacerbation du fossé technologique.** Il existe déjà un large fossé technologique entre les pays pauvres et les pays riches. Bien que les pays en développement regorgent de connaissances informelles, ils sont importateurs de produits exigeant une haute technicité et une expertise importante, qui sont ceux protégés par l'accord sur les Adpic. Les pays industrialisés, d'un autre côté, représentent 90 % des dépenses mondiales en recherche et développement, et une proportion encore plus élevée des brevets.

• **L'accord sur les Adpic va exacerber ce fossé en augmentant le prix des articles intégrant un haut degré de connaissances importés par les pays en développement.** Les royalties et les droits d'exploitation des licences payés par les pays en développement aux détenteurs de brevets du monde industrialisé ont connu une escalade rapide depuis le milieu des années 1980. En 1998, les États-Unis recevaient un excédent net de plus de 23 milliards de dollars provenant des exportations de ce type.

• **L'aggravation de la dérive de la recherche et développement vers les marchés des consommateurs privilégiés plutôt que vers les besoins de base des populations pauvres.** « L'échec de l'économie de marché » en matière de recherche et développement est considérable dans des secteurs comme les médicaments et l'agriculture. L'essentiel de la recherche et développement mondiale est orienté vers les marchés des riches consommateurs plutôt que vers les besoins de base des populations pauvres. Moins de 10 % de l'argent consacré mondialement à la recherche médicale est dirigé vers le traitement des maladies qui représentent 90 % de la charge mondiale de la mortalité. De la même façon, une grande partie de la recherche agricole est consacrée à l'amélioration de l'apparence et du goût des produits alimentaires pour les consommateurs des marchés occidentaux plutôt qu'au soutien d'une agriculture durable s'appuyant sur les produits de base comme le sorgho et le manioc, dont dépendent beaucoup d'agriculteurs pauvres.

• **Les règles mondiales de propriété intellectuelle vont aggraver le problème en concentrant davantage la recherche et développement dans des secteurs rentables comme les traitements contre l'obésité et l'impuissance sexuelle.** Même avec la mise en place d'une plus forte protection de la propriété intellectuelle, les femmes et les hommes qui vivent dans la pauvreté dans les pays en développement n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour influencer de manière significative la direction empruntée par la recherche et développement. Ce n'est qu'au moyen de financements publics à

grande échelle et de partenariats public/privé, que l'on pourra réorienter la recherche et développement vers les besoins de base de ces personnes.

• **La restriction de la capacité des pays pauvres à innover et à participer efficacement aux marchés mondiaux.** Ceux qui sont en faveur de l'accord sur l'Adpic affirment que les problèmes de santé publique causés par la hausse des prix seront compensés sur le long terme par une plus grande innovation et des transferts de technologie accrus vers les pays pauvres. Mais l'absence de capacité technologique signifie que les entreprises étrangères vont accaparer la plus grande partie des bénéfices provenant d'une plus forte protection des droits de propriété intellectuelle. De plus, en limitant les possibilités des pays en développement à imiter et à adapter les nouvelles technologies, l'accord sur l'Adpic va inhiber davantage l'innovation, le développement et les possibilités d'établir une concurrence réelle sur les marchés mondiaux. Rien ne semble indiquer que des niveaux élevés de protection des droits de propriété intellectuelle dans les pays en développement entraînent une augmentation des investissements étrangers directs et des accords de licences par les entreprises multinationales, même dans les secteurs pharmaceutiques et chimiques.

• **L'encouragement au piratage des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles des agriculteurs et des communautés autochtones dans les pays en développement.** L'accord sur les Adpic a été conçu pour empêcher le soi-disant piratage des inventions et des articles produits dans les pays riches par les pays en développement. Mais il est totalement muet sur l'appropriation systématique des connaissances biologiques et des formes informelles de connaissances traditionnelles spécifiques aux pays en développement par les grandes entreprises occidentales.

Stratégies de Campagne

Cette réflexion s'inspire de la récente expérience d'Oxfam dans la campagne qu'elle a menée sur les brevets et sur l'accès aux médicaments (la campagne Cut the Cost) et soulève certains points concernant l'axe central autour duquel s'articuleront à l'avenir les stratégies de campagne sur la société civile.

Quel devrait être l'axe central des campagnes sur les Adpic ?

La question fondamentale est de décider de ce qui est le plus efficace : mener des campagnes pour une réforme générale de l'accord

sur les Adpic, pour leur abolition ou se concentrer sur des changements dans des secteurs spécifiques, comme les brevets sur les médicaments, les ressources génétiques des plantes ou les formes de vie.

Oxfam a tendance à concentrer ses campagnes populaires sur ce qu'il appelle des angles d'attaque. L'angle d'attaque d'une campagne fournit une illustration concrète d'un problème créé par des politiques au niveau mondial sous une forme qui peut être facilement comprise par le grand public. La théorie est qu'une fois que les gens ont compris l'impact de certaines politiques au niveau humain, ils se sentent plus motivés pour élargir la portée de leurs campagnes à des changements de politiques à un niveau plus général. Ainsi, par exemple, le problème des brevets et de l'accès aux médicaments est un angle d'attaque pour la réforme de l'accord sur les Adpic. Le fait que les pays pauvres ne puissent payer les prix élevés des médicaments brevetés utilisés pour soigner le sida fournit une illustration particulièrement tragique du problème.

Avant le lancement de la campagne *Cut the Cost*, les recherches d'Oxfam en la matière ont montré que peu de gens savaient ce qu'était un brevet, et même dans ce cas, ils le considéraient plus comme un avantage qu'un inconvénient. Un nombre encore plus restreint de personnes avait entendu parler de l'OMC ou de l'accord sur les Adpic. D'un autre côté, nombreux étaient ceux qui s'inquiétaient des problèmes de santé dans les pays pauvres.

Le fait d'axer les campagnes populaires sur des angles d'attaque particuliers n'empêche pas Oxfam d'aborder les problèmes à un niveau plus général dans ses publications et au cours de ses activités de lobbying. Oxfam pense, en outre, qu'il est important de former des alliances transsectorielles avec les autres groupes qui militent contre l'accord sur les Adpic, que ce soit à propos des semences, des médicaments, des gènes ou des programmes informatiques. Cela permet aux groupes de coordonner collectivement des campagnes sans avoir à renoncer à leur spécificité individuelle. Le Réseau d'Action sur les Adpic (Trips Action Network, TAN) est une bonne illustration de cette approche. Il a coordonné des journées d'action internationales contre l'accord sur les Adpic et présenté une déclaration collective des ONG réclamant une réforme de grande envergure de cet accord.

Changement progressif ou fondamental ?

On peut envisager plusieurs possibilités de stratégies pour des campagnes sur les règles de propriété intellectuelle, et elles peuvent être complémentaires. Dans le cas de l'accord sur les Adpic, les demandes vont de l'abolition intégrale des accords à leur réinterprétation (comme dans la déclaration de Doha sur les Adpic et la santé publique). La stratégie qu'a choisi Oxfam suit simultanément deux voies, en se concentrant sur les changements qui peuvent être réalisés à court terme, tout en faisant pression pour des changements fondamentaux à long terme. Nous savons par expérience que des changements, même limités, peuvent renforcer plutôt que compromettre la dynamique qui s'exerce en faveur de changements plus fondamentaux.

Dans le cas de la campagne d'Oxfam *Cut the Cost*, le but est d'obtenir une réforme de l'accord sur les Adpic en faveur de la santé publique. Les objectifs à court terme sont de renforcer les sauvegardes en matière de santé publique qui se trouvent déjà dans l'accord sur les Adpic, et d'empêcher les pays riches et les entreprises transnationales d'exercer une domination abusive sur les pays pauvres pour tout ce qui concerne leurs lois relatives aux brevets. L'objectif à plus long terme est une révision en profondeur de l'accord sur les Adpic afin d'obtenir, pour les pays en développement, une prolongation de la période de transition pour leur mise en conformité à l'accord sur les Adpic, et de leur accorder une plus grande flexibilité en ce qui concerne la durée et la portée des brevets pharmaceutiques, y compris l'option d'en exempter complètement les médicaments. Alors que certains groupes et gouvernements redoutent que la réouverture [des négociations] de l'accord sur les Adpic puisse avoir des conséquences négatives, Oxfam pense que la montée de la pression publique sera suffisante pour prévenir ce risque.

Certains groupes se disent concernés par le fait que la déclaration de Doha sur l'accord sur les Adpic et la santé publique puisse compromettre une réforme plus radicale, en légitimant l'accord. Toutefois, Oxfam pense que la déclaration, bien que limitée, va résulter en des gains concrets en matière de santé, créer un précédent permettant de réinterpréter l'accord sur les Adpic en faveur d'autres droits fondamentaux, et créer une dynamique dans le public et les pays en développement appartenant à l'OMC pour demander des réformes supplémentaires de l'accord sur les Adpic dans l'avenir.

Le retrait de l'accord sur les Adpic de l'OMC ?

Oxfam n'a pas encore fait du retrait de l'accord sur les Adpic de l'OMC l'axe central de ses campagnes, ceci pour trois raisons. D'abord, bien que les arguments en faveur de cette idée soient extrêmement convaincants, ne serait-ce qu'en raison du protectionnisme inhérent à l'accord, ils ne seraient vraisemblablement pas suffisants pour mobiliser l'opinion publique. Deuxièmement, il y a peu de chances que cette proposition obtienne le soutien concret des pays en développement qui sont membres de l'OMC. Enfin, une campagne publique qui s'articule autour de cette proposition nécessite une solution de rechange satisfaisante pour remplacer l'accord sur les Adpic. Laisser le contrôle de tous les traités de propriété intellectuelle à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), par exemple, n'est pas forcément souhaitable, étant donné la rigidité de ses prises de position en faveur de la propriété intellectuelle.

Toutefois, Oxfam va soutenir, au cours de ses activités de lobbying, que le réexamen futur de l'accord sur les Adpic doit aborder sérieusement ce point, et se réjouit des campagnes menées par les autres groupes, car elles indiquent clairement les préoccupations des ONG et augmentent la pression en faveur du changement.

Des campagnes au niveau mondial, régional ou national ?

Les campagnes ne devraient pas s'arrêter ou commencer avec l'accord sur les Adpic. Il est absolument essentiel de mener des campagnes énergiques sur les règles de propriété intellectuelle au niveau national et régional. De nombreux pays en développement ont été contraints, ou le seront, d'introduire des lois nationales qui accordent des niveaux de protection de propriété intellectuelle allant au-delà de ce qui est prévu dans le cadre de l'accord sur les Adpic. De plus en plus, les pays s'engagent également dans des accords économiques bilatéraux ou régionaux qui imposent des niveaux de protection de propriété intellectuelle qui sont au minimum comparables à ceux de l'accord sur les Adpic et souvent beaucoup plus élevés. Cela signifie que même dans l'éventualité d'une réforme de l'accord sur les Adpic, les pays seront encore soumis à des règles de propriété intellectuelle antidéveloppementales. Des campagnes au niveau national peuvent s'appuyer sur une base sociale élargie, en y faisant participer les petites et moyennes entreprises qui sont, par nature, opposées au coût élevé de la technologie.

Les États-Unis se sont montrés particulièrement agressifs pour obtenir les règles « Adpic plus », utilisant une pression politique et économique directe, et des traités commerciaux formels comme l'accord États-Unis-Jordanie et la ZLEA. Si les pays en développement obtiennent davantage de concessions en ce qui concerne l'accord sur les Adpic, on peut envisager la reconversion du Conseil Adpic de l'OMC en un organe dont l'objectif sera de faire respecter un plafond pour les normes de propriété intellectuelle, plutôt qu'une limite minimale – rôle correspondant parfaitement à sa philosophie en faveur de la libre concurrence.

Dans le cas des médicaments, maintenant que la clarification de l'accord sur les Adpic a été obtenue, il est important que les gouvernements exploitent la flexibilité offerte pour mettre sur pied une législation nationale en faveur de l'accès aux médicaments. Des campagnes nationales énergiques en Afrique du Sud, au Brésil et en Thaïlande ont montré ce qu'il était possible de faire à ce niveau.

Le secteur privé

Il est essentiel que les campagnes de réforme mondiale des règles de propriété intellectuelle soient dirigées non seulement vers les gouvernements, mais également vers les grandes entreprises occidentales, largement à l'origine des règles actuelles. Il est ainsi nécessaire de les pousser à changer de politique, tant au niveau des brevets que des prix pratiqués. En ce qui concerne les brevets et l'accès aux médicaments, les campagnes publiques largement couvertes par les médias ont créé un risque pour leur image que les compagnies pharmaceutiques n'ont pu ignorer. Bien qu'elles soient toujours de fervents défenseurs de l'accord sur les Adpic, elles ont réduit les prix de médicaments essentiels au traitement du virus du sida dans certains pays en développement, et retiré leur plainte contre l'État sud-africain. En outre, elles commencent à perdre de leur influence sur les politiques gouvernementales.

Autre Action

Si les réformes de l'accord sur les Adpic doivent se traduire par des gains réels pour les populations pauvres, les meneurs de ces campagnes devront aussi insister sur une intensification de la remise de la dette et de l'augmentation de l'aide internationale, et demander aux gouvernements de financer la recherche et développement dans les secteurs de la santé et de l'agriculture qui essayent de répondre spécifiquement aux besoins des personnes vivant dans

la pauvreté. Des fonds supplémentaires sont nécessaires au plus vite pour pouvoir financer l'achat de médicaments dans les pays les moins développés. Des groupes pourraient également mener des campagnes pour obtenir un fonds destiné au transfert de technologie, fonds qui serait financé par le prélèvement d'un impôt modique sur les brevets pour aider les nations les plus défavorisées.

Conclusion

L'inquiétude manifestée dans le monde entier sur les effets des brevets sur le prix des médicaments essentiels a permis de remporter des victoires dans les tribunaux d'Afrique du Sud, dans le cas du litige entre le Brésil et l'OMC, ainsi qu'à Doha. Cela a contribué à créer un climat politique dans lequel il est devenu beaucoup plus difficile pour les pays riches d'intimider le monde en développement sur ces sujets, bien qu'il reste nécessaire de réformer les règles de propriété intellectuelle.

Il y a actuellement un revirement dans le débat portant sur la brevetabilité. Il y a beaucoup plus de possibilités, dans le climat actuel, pour faire comprendre aux gens comment les règles de propriété intellectuelle en vigueur peuvent, de différentes façons, contribuer à la pauvreté et au sous-développement. Ceci permet d'augmenter la pression politique pour demander des réformes. Cela sera un pas significatif vers la réalisation d'un monde où les connaissances et l'innovation représentent des atouts sociaux qui seront mis au service des êtres humains, surtout ceux qui se trouvent dans le besoin, plutôt qu'un capital d'entreprise au service unique des actionnaires.

Savoir, droits de propriété intellectuelle et brevets

Michael Bailey, Oxfam International (Grande-Bretagne); Jean-Pierre Berlan, Institut national de la Recherche agronomique (France); Wilson Campos, Via Campesina (Costa Rica); Richard Stallman, Free Software Foundation (États-Unis); Alexander Buzgalin, Université de Moscou; François Houtart, Centre Tricontinental de Louvain-la-Neuve (Belgique).

Le contexte

La première constatation est que la privatisation du savoir s'avère un désordre pour le développement : le paysan de Thaïlande se voit contraint de dissimuler les semences qu'il utilise, l'étudiant égyptien incapable de payer des livres de cours, l'entrepreneur péruvien incapable d'obtenir les logiciels nécessaires à son activité, la femme du Kenya n'a pas accès aux médicaments pour sauver son enfant, tout cela car des droits de propriété sont revendiqués et monopolisés par des entreprises multinationales.

Or, la prise de brevets est une chose relativement récente. Au XIX^e siècle, les États-Unis ont adopté les technologies de l'Angleterre sans problèmes; au XX^e siècle, le Japon a copié les technologies occidentales. Au XXI^e siècle, on empêche les pays en développement de faire de même. Les accords de l'OMC forment un ensemble de règles qui doivent être adoptées en bloc. Or, en fait, les nations les plus puissantes développent des protections par des moyens indirects, alors que des pressions énormes sont exercées notamment par les principales entreprises multinationales sur les pays en développement pour qu'ils « libèrent » leurs économies.

Le problème

Le problème de l'accord sur les Adpic se situe principalement dans le cadre des rapports Nord-Sud. En effet, les règles de droit de propriété intellectuelle vont créer des transferts de ressources du Sud vers le Nord. L'accord sur les Adpic faisait partie de l'Uruguay

Round et, depuis 20 ans, les pays pauvres ont été soumis à des pressions de la part des pays du Nord, surtout des États-Unis, pour qu'ils adoptent des législations protégeant la propriété intellectuelle. Les efforts sur le développement de l'industrialisation des pays du Sud ont été très négatifs.

Un des arguments pour protéger la propriété intellectuelle sous forme de brevets est la nécessité de rémunérer l'innovation, si on veut encourager cette dernière. Or, c'est le contraire qui se produit. Au XIX^e siècle, le brevet avait pour but de stimuler la concurrence afin de pouvoir systématiser la connaissance et de la rendre publique. Aujourd'hui, le brevet renforce les monopoles et paralyse la recherche scientifique. Cette dernière avance 3 ou 4 fois plus vite dans le domaine pharmaceutique dans un pays socialiste tel que Cuba, car les découvertes sont immédiatement partagées, devenant un patrimoine commun, tandis que dans le monde du marché capitaliste, elles sont immédiatement transformées en propriété privée.

On constate en effet que plus la privatisation du savoir est élevée, plus forte est la création des monopoles et donc moins grande est la concurrence. Cela contredit donc les principes même que le néolibéralisme met en valeur.

Dans le domaine pharmaceutique, l'imposition de ce droit débouche sur des situations révoltantes, car les profits de l'industrie ne vont que très partiellement à la recherche et servent à rétribuer les actionnaires et à mener la lutte concurrentielle, alors que les besoins (non solvables) de centaines de millions d'être humains sont en jeu. La victoire partielle obtenue en Afrique du Sud pour le retrait de la plainte des multinationales contre le gouvernement est une illustration de cette situation.

Pour ce qui est de l'agriculture, l'introduction des semences stériles par les semenciers, liée à l'interdiction faite aux paysans d'utiliser leurs propres semences, introduit un rapport économique accordant un monopole aux entreprises multinationales sur la reproduction des produits agricoles. L'opinion publique a heureusement réagi à l'introduction de ce système nommé terminator et promu par l'entreprise multinationale Monsanto. La directive européenne en la matière est inacceptable, car elle équivaut à séparer la production (les agriculteurs) de la reproduction (cartel de firmes multinationales). L'encouragement de l'agriculture transgénique est dangereux et monopolise la recherche, alors qu'il faudrait renforcer cette dernière dans les domaines de l'agriculture conventionnelle, ce qui va à l'encontre des intérêts du cartel.

Par contre, le respect de la biodiversité est essentiel et recouvre non seulement le vivant végétal et animal, mais aussi les cultures, les systèmes productifs, les manières de vivre, les relations sociales. C'est un droit fondamental des peuples.

Quand au monopole sur les logiciels, il est aussi inacceptable : le savoir doit pouvoir être partagé. Le copyright empêche les gens d'échanger des programmes, ce qui est un obstacle au progrès et à l'innovation. Le même principe devrait être adopté dans le domaine de l'éducation avec les manuels scolaires, dictionnaires, encyclopédies, etc.

En conclusion, il est important de délégitimer la question des brevets, en la remettant dans son contexte. L'opinion publique comprend le brevet dans l'abstrait. Il en est de même de la dette des pays du tiers-monde. Pour bien comprendre les enjeux, il faut replacer ces questions dans le contexte des rapports inégaux, à l'intérieur des nations, comme entre elles.

Les Alternatives : trois niveaux

Niveau des utopies : quel type de société voulons-nous ?

- Remettre en cause le postulat que la protection de l'innovation encourage l'innovation; l'innovation croît en étant systématisée et rendue publique, ce qui favorise la concurrence et de nouvelles innovations techniques;
- Réaffirmer que le vivant est un bien public et inaliénable;
- Reconnaître la biodiversité comme droit fondamental des peuples;
- Faire reconnaître les droits des agriculteurs et des communautés rurales sur la propriété, l'usage et l'amélioration des ressources naturelles, y compris sur l'ensemble des techniques et savoirs développés en relation à ces ressources;
- Faire reconnaître que les ressources génétiques sont un patrimoine de l'humanité et une responsabilité de toute la société;
- Rejeter tout monopole d'appropriation du savoir ou de produits naturels.

À moyen terme

- Réformer radicalement les accords sur les Adpic afin que chaque pays puisse définir et adapter la réglementation du brevetage et des droits de propositions à des produits spécifiques et en fonction de son niveau de développement;
- Influencer le comportement des entreprises multinationales par une pression des consommateurs, des producteurs, de l'opinion

publique sur leurs stratégies, notamment leurs politiques en matière de « propriété intellectuelle » ;

- Réaffirmer et protéger le lien entre la production et la reproduction du vivant dans l'activité agricole : les semences récoltées doivent pouvoir être réutilisées ;

- Interdire les monopoles et lutter contre la cartellisation en matière d'innovation scientifique et technique ;

- Dans le débat sur le brevetage et la privatisation du vivant, reconnaître la dette génétique des États-Unis et de l'Europe vis-à-vis du tiers-monde.

- Permettre un libre accès aux logiciels pour assurer leur partage et leur amélioration (en passant outre aux copyrights) ;

- Étendre la lutte pour un libre accès au savoir à d'autres domaines que les logiciels : les dictionnaires, encyclopédies, manuels scolaires, etc.

- Un financement public accru de la recherche et de l'innovation en matière de développement social et économique.

À court terme

- Empêcher les États-Unis et l'Union Européenne d'imposer des règles de propriété intellectuelle dans les accords bilatéraux ou régionaux de « libre-échange » ;

- S'assurer que les législations nationales et régionales sur la « propriété intellectuelle » n'anticipent pas les accords sur les Adpic, en particulier en ce qui concerne les 49 pays les moins développés qui en sont exemptés au moins jusqu'en 2006 ;

- Développer des campagnes à court terme pour sensibiliser et mobiliser la société civile sur ce thème. S'attacher à construire des alliances inter-secteurs, combinant l'action des paysans, des consommateurs, du monde universitaire, des médecins, des petits entrepreneurs, etc. Renforcer, dans le même esprit, les alliances Nord-Sud ;

- En matière agricole notamment, réorienter les priorités de recherche vers l'amélioration de l'agriculture conventionnelle plutôt que d'encourager systématiquement la recherche de solutions génétiques ;

- Adopter un moratoire sur la recherche, la production, la commercialisation et le transport des produits génétiques jusqu'à ce que preuve soit faite qu'ils ne constituent pas une menace ;

- Faire reconnaître les droits des agriculteurs et des communautés rurales sur la propriété, l'usage et l'amélioration des ressources

naturelles y compris l'ensemble des techniques et des savoirs développés en relation avec ces ressources.

- En matière de logiciels, promouvoir l'utilisation d'un système non monopolistique (GNU + Linux) et de logiciels libres ;

- S'opposer au brevetage des logiciels et reconnaître que c'est aujourd'hui un obstacle au progrès et à l'innovation ; lutter en particulier contre le « Digital Millenium Copyright Act » et son extension à d'autres pays en dehors des États-Unis ;

- Organiser une session du Tribunal permanent des peuples sur les pratiques de l'industrie pharmaceutique.

Médecine, Santé, Sida

Synthèse de la conférence

Michel Lotrowska, Mario Sheffer, Mustafa Barghouti, Adrian Lovett, Sonia Corrêa.

L'accès aux médicaments essentiels

Les campagnes pour l'accès aux médicaments essentiels – principalement ceux nécessaires au traitement du sida – ont permis au cours de ces dernières années de surmonter certaines difficultés importantes, aussi bien dans les contextes nationaux qu'au niveau mondial. L'importance des mobilisations sociales, bien que n'ayant obtenu que des succès partiels, ne doit pas être sous-estimée. Il y a des leçons à tirer des stratégies et des priorités mises en avant par la société civile ces dernières années.

Certains faits mettent en évidence l'importance potentielle des conquêtes politiques récentes :

- 72 % de la population mondiale vit dans les pays en développement ;
- Ces populations ne représentent que 7 % des ventes de produits pharmaceutiques dans le monde ;
- Un tiers de la population mondiale n'a même pas accès aux médicaments essentiels, et dans les régions les plus pauvres d'Afrique et d'Asie ce pourcentage monte à 50 %.

Le tableau ci-dessous sur les investissements réalisés par les grandes entreprises pharmaceutiques démontre le manque d'investissement en matière de recherche et développement sur les médicaments pour le traitement des maladies « négligées », qui sévissent principalement dans les pays en développement.

Dépenses de Recherche et Développement en 2000
(en milliards de \$)

Pfizer	4,44
IaxoSmithKline	3,82
Johnson & Johnson	2,93
Astra Zeneca	2,89
Pharmacia	2,75
Research on Tropical Diseases	0,01

(Source : Pharmaceutical Executive, avril 2001)

Un autre aspect à considérer est que les difficultés d'accès aux médicaments essentiels n'ont commencé à être étudiées en profondeur qu'après l'adoption de l'accord sur les Adpic par les pays membres de l'OMC. Cet accord :

- Élargit la protection par les brevets et favorise les monopoles, ce qui conduit à une augmentation du prix des médicaments ;
- Limite la concurrence ;
- A de sérieux effets sur les capacités d'un pays à produire localement des produits pharmaceutiques ;
- Empêche la prétendue ingénierie inverse ;
- Décourage la recherche et le développement des maladies négligées et dont souffrent les pauvres.

Dans ce contexte, le problème des médicaments pour le traitement du sida a pris beaucoup d'importance, en raison du caractère à la fois mondial et « démocratique » de l'épidémie – le sida touche riches et pauvres, noirs et blancs, hommes et femmes, hétérosexuels et homosexuels – et des campagnes systématiques au niveau mondial et aux réponses communautaires à l'épidémie. Cependant il est important de se souvenir que, en plus du sida, les pays en développement connaissent encore des épidémies de maladies telles que la malaria ou la tuberculose, tout en souffrant aussi de menaces importantes sur la santé : cancer, hypertension et diabète. Dans tous ces cas, l'accès aux médicaments essentiels est crucial. C'est pourquoi les réseaux engagés dans la lutte pour l'accès aux antirétroviraux ont établi des liens de solidarité avec des groupes et organisations se battant pour un accès plus large aux médicaments en général. Les succès obtenus récemment, spécialement dans le cadre de l'OMC, doivent être compris à la lumière de cette capacité populaire de coordination et de mobilisation.

Brève note sur l'expérience brésilienne

L'expérience brésilienne est pertinente de bien des façons. Bien qu'il ne soit pas possible de décrire en détail la complexité d'une aventure de plus de vingt ans, il est intéressant de relever certains de ses éléments les plus significatifs. Tout d'abord, il faut savoir que le combat pour une réponse politique réelle au sida a eu lieu, depuis les années 1980, d'une façon coordonnée avec le combat pour un système universel de santé publique réellement libre – c'est-à-dire pour la santé comme droit de l'homme. Ce sont les conditions qui ont mené à l'adoption de législations garantissant la libre disponibilité des médicaments. Deuxièmement, le Brésil a fabriqué certains de ces médicaments pour le traitement du sida depuis le début des années 1990, car ils procédaient de l'ingénierie inverse avant l'adoption de la loi nationale sur les brevets (loi cohérente avec l'accord sur les Adpic). De plus, la loi brésilienne sur les brevets (bien que se conformant à l'accord sur les Adpic par ailleurs) comprend, tout comme la législation des États-Unis, une clause autorisant les contournements de brevets dans les cas de menace sur la santé publique. Cette clause soutient le non-respect du brevet Cipro, autorisé par le gouvernement américain lors de la menace à l'anthrax en octobre 2001.

Par-dessus tout, il est important d'insister sur le fait que la politique brésilienne sur le sida est la conséquence d'un long processus d'affrontements (et de coopération) entre la société civile et l'État. L'expérience brésilienne est un exemple de politique publique venue de la périphérie de la société vers le centre. Aux racines de la lutte pour l'accès public aux médicaments au Brésil il y a la mobilisation et les réseaux de solidarité de groupes marginalisés et discriminés tels que les gays, les travestis, les prostituées et les utilisateurs de drogues. En d'autres termes, le débat sur l'accès aux médicaments au Brésil repose sur le principe de la santé comme droit et sur le respect des droits de l'homme en général. Cette longue aventure a encouragé la difficile décision du gouvernement brésilien de menacer l'industrie pharmaceutique de briser les brevets en 2000-2001 afin de réduire les coûts des antirétroviraux. Bien que la position brésilienne sur le sida ait ses limites, et que l'accès à la prévention et au traitement ne soit pas toujours assuré – spécialement dans le cas des groupes les plus pauvres – l'expérience du pays a clairement convergé vers le débat mondial sur l'accès aux médicaments essentiels et l'a stimulé.

Les campagnes mondiales et leurs résultats

À la fin des années 1990, les campagnes pour l'accès aux médicaments ont souvent eu le soutien de gouvernements de pays en développement (par exemple le Brésil) et d'entreprises telles que CIPLA, qui produit des médicaments génériques en Inde (et n'a pas signé l'accord sur les Adpic). Elles ont eu quelques résultats très importants :

- Reconnaissance du problème du sida comme une question de droits de l'homme et comme crise humanitaire (Commission des droits de l'homme de l'ONU, 2001);
- Création du Fonds Mondial contre le sida, la malaria et la tuberculose (Session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU sur le sida, juin 2001);
- Adoption à Doha, lors des négociations de l'OMC, d'un texte sur les droits à la propriété intellectuelle et la santé publique, texte qui peut être utilisé pour justifier l'élargissement de l'accès public aux médicaments dans les années à venir.

Bien que ces avancées ne soient ni complètes ni définitives, il est important d'en tirer les leçons. L'une d'entre elles est qu'il est vital d'organiser des actions et des campagnes en partenariat entre les pays du Nord et du Sud, en mettant toutefois en avant les priorités du Sud. Un autre aspect fondamental est que le message de ces campagnes doit être clair et que leurs cibles politiques et institutionnelles doivent être définies à chaque étape.

Arguments utilisés par les campagnes mondiales

- Les médicaments ne sont pas des CD-Rom, des poupées Barbie ou des jeux vidéo, ils sont une question de vie ou de mort pour des millions de personnes;
- Il y a un énorme déséquilibre entre l'inviolabilité des brevets et la santé publique;
- L'accès aux médicaments essentiels ne devrait pas être un luxe réservé aux riches, mais devrait être respecté comme composant essentiel du droit de l'homme à la santé;
- D'après Grö Brundtland, directeur général de l'OMS, le fait que des médicaments essentiels soient disponibles alors que des millions de personnes meurent par manque de ces mêmes médicaments, implique un problème politique et problème moral, qui met au défi la crédibilité du système mondial de marché;
- La primauté du droit à la propriété intellectuelle est en contradiction avec le droit à la vie tel que défini par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Défis et priorités

Tâches générales

- Il est vital de coordonner toute campagne pour l'accès aux médicaments essentiels avec les campagnes sur l'importance des politiques de santé publique.

- Dans le cas particulier du sida, la mobilisation autour de l'accès aux traitements et aux médicaments doit être liée aux initiatives préventives.

- Exiger des gouvernements un contrôle rigoureux de qualité des médicaments, qu'ils soient brevetés ou qu'il s'agisse de copies génériques, qu'ils soient distribués par le secteur public ou privé, et qu'ils soient produits localement ou importés. Il doit y avoir des institutions de contrôle de la qualité.

- Exiger que les organisations internationales (ONU, OMC, Pan American Health Organization, Onusida) et les gouvernements des pays développés s'engagent à subordonner les règles sur les brevets et la propriété intellectuelle au droit à la santé et à la vie, et ne permettent pas que les intérêts commerciaux soient mis en avant.

- Promouvoir les débats, les déclarations et l'action publique visant à élargir la prise de conscience de tous de l'importance de briser les brevets et de réviser les règlements sur la propriété intellectuelle de façon à garantir l'accès aux médicaments, à l'examen diagnostique des brevets et aux autres problèmes de santé;

- Classifier les médicaments essentiels à la préservation de la vie comme propriété publique mondiale, et donc non brevetables.

- Lier la lutte pour l'accès à la santé et aux médicaments vitaux aux luttes pour l'annulation de la dette extérieure; réformer radicalement les institutions financières multilatérales, spécialement celles, comme la Banque mondiale, dont les directives ont des impacts négatifs sur les politiques de santé adoptées par les gouvernements; atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % du PIB des pays industrialisés à l'aide au développement et au commerce équitable;

- S'assurer que les ressources du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose, créé en 2001, ne serviront pas uniquement à la prévention mais également à l'élargissement de l'accès aux traitements par l'achat de médicaments (principalement pour le continent africain) et à l'investissement dans des moyens de production de médicaments génériques dans les pays en développement. Le Fonds devrait être contrôlé conjointement par les riches pays donateurs, les pays pauvres et les ONG.

Tâches liées aux implications de Doha

La Déclaration de Doha de novembre 2001 donne la perspective d'une vraie flexibilité de l'accord sur les Adpic. Cela signifie qu'elle autorise les contournements de brevets pour toute raison et pas uniquement dans les cas d'urgence. Les pays sont maintenant potentiellement libres de déterminer ce qui est une urgence nationale ou une priorité absolue, ce qui permet une procédure simple et rapide pour les contournements de brevets. Le droit d'accès aux médicaments pour tous est clairement reconnu comme droit de tout pays membre de l'OMC à la protection de sa propre santé publique. Au nom de l'accès aux médicaments pour tous, les pays en développement et les pays moins développés pourront sans crainte de représailles user de leur droit aux contournements de brevets. La Déclaration de Doha autorise les importations parallèles et les pays les moins développés ont maintenant jusqu'à 2016 (et non 2006) pour appliquer l'accord sur les Adpic.

En conséquence, il est crucial dans les années à venir :

- D'établir le dialogue et la coopération entre les réseaux actifs autour de la question de l'OMC. Ceci est nécessaire en raison des controverses autour des résultats de la rencontre de Doha. Alors que le résultat présente des opportunités dans le domaine de l'accès aux médicaments essentiels et à la santé publique, dans d'autres domaines les nouveaux accords potentiels de l'OMC sont clairement nuisibles;

- D'appliquer la déclaration de Doha de l'OMC qui affirme que l'accord sur les Adpic ne doit pas empêcher les pays membres d'adopter des mesures de protection de la santé publique et en particulier l'accès aux médicaments pour tous;

- De garantir le droit des pays en développement non seulement de pouvoir opérer des contournements de brevets, mais aussi de produire, d'importer, d'exporter et de transférer des technologies liées aux médicaments génériques, sans aucune obstruction de la part des pays où se trouvent les entreprises détenant des brevets;

- De trouver une solution pour les plus petits pays sans capacité de production pharmaceutique locale, principalement en Afrique et en Amérique latine;

- D'encourager les pays en développement à exercer leur souveraineté afin d'exclure, par le biais de législations nationales, les médicaments du système des brevets, pour des raisons de santé publique;

- D'intensifier la campagne d'opposition à la conclusion de l'accord de libre-échange américain (ZLEA), lequel prévoit de rendre les

critères de protection des brevets encore plus rigide que l'accord sur les Adpic. De même, condamner toute autre pression bilatérale ou régionale – comme dans le cas de l'accord de Bangui – qui empêche les pays en développement de produire, importer ou exporter des médicaments génériques;

- De réclamer une réduction drastique et immédiate du prix des médicaments pour les pays pauvres;

- De mettre fin aux monopoles; d'exiger que l'OMS honore son engagement de création d'une base de données publique de comparatifs des prix des médicaments dans chaque pays;

- D'accorder des autorisations de contournement des brevets, lorsque la capacité de production nationale est inexistante dans un pays, et de coordonner les efforts des pays en développement dans cette voie;

- Dans le cas particulier du Brésil, il est important d'exercer des pressions sur le gouvernement afin qu'il exprime sa solidarité avec les autres pays, plus particulièrement d'Amérique latine et d'Afrique, en exportant des médicaments déjà disponibles au Brésil à prix réduits.

Doha : Des défis persistants

Il demeure toutefois certains aspects de la Déclaration de Doha mal définis qui doivent être expliqués et débattus. Par exemple, il y a un problème lorsqu'un pays A souhaite effectuer un contournement de brevet, mais ne possède pas lui-même la capacité de produire le médicament concerné. La question est : Un autre pays, B, peut-il produire ce médicament et l'exporter vers le pays A?

De plus, il est évident que, en ce qui concerne les médicaments, si l'accord sur les Adpic est maintenu en l'état, les entreprises pharmaceutiques ne développeront pratiquement aucun nouveau traitement des maladies négligées. Ceci implique deux alternatives. La première consisterait à exclure les médicaments essentiels de l'accord sur les Adpic. La seconde, qui serait la meilleure à moyen terme, est de rechercher des moyens alternatifs de financement de la recherche sur les maladies négligées – avec participation du secteur public et des pays en développement ayant des capacités de recherche et développement.

(Traduction C. S.)

Sur le droit des peuples à exercer leur souveraineté alimentaire

APM World Network

Déclaration finale du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire

Du 3 au 7 septembre 2001, 400 délégués, membres d'organisations paysannes, indigènes, d'associations de pêcheurs, d'organisations non gouvernementales, d'organismes sociaux, académiques et de recherche de 60 pays de tous les continents, nous sommes réunis à La Havane, lors du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire.

Ce Forum a été convoqué par l'Association nationale des petits agriculteurs et différents mouvements internationaux, des organisations et personnes engagées avec les agricultures paysannes et indigènes, la pêche artisanale, les systèmes alimentaires durables et le droit des peuples à s'alimenter. C'est aussi la reconnaissance de l'effort d'un pays du tiers-monde qui, soumis depuis plus de quatre décennies à un blocus illégal et inhumain imposé par les États-Unis et à l'utilisation des aliments en tant qu'arme de pression économique et politique, a été capable de garantir le droit de l'homme à l'alimentation de toute sa population, à travers une politique d'État cohérente, active, participative et à long terme, basée sur une profonde réforme agraire, la valorisation et le soutien des petits et moyens producteurs et la participation et la mobilisation de toute la société.

Pourquoi la faim et la malnutrition augmentent-elles chaque jour dans le monde? Pourquoi la crise de l'agriculture paysanne, indigène, la pêche artisanale, les systèmes alimentaires durables, s'est-elle approfondie? Pourquoi les peuples perdent-ils leur souveraineté sur leurs ressources? Nous nous réunissons pour analyser collectivement, dans la perspective des peuples et non celle des entreprises multinationales, des propositions et des alternatives viables et des stratégies d'action au niveau local, national et mondial qui transformeraient les tendances actuelles et permettraient de mener de l'avant de nouveaux objectifs, de nouvelles politiques et

initiatives capables d'assurer un présent et un avenir dignes et sans faim pour toutes les femmes et tous les hommes du monde.

Cinq ans après le Sommet mondial de l'alimentation, sept ans après les accords sur l'agriculture de l'Uruguay round du GATT (aujourd'hui l'OMC) et après deux décennies de politiques néolibérales appliquées par la plupart des gouvernements, les promesses et les engagements en vue de satisfaire les besoins et le bien-être alimentaires pour tous sont loin d'être accomplis. Bien au contraire, la réalité est que les politiques économiques, agricoles, de pêche et commerciales imposées par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, sous les auspices des multinationales, ont creusé le fossé entre les pays riches et les pays pauvres et aussi entre ces derniers, et ont approfondi la distribution inégale du revenu, ont aggravé les conditions de production des aliments et d'accès à une alimentation saine et suffisante pour la majorité des peuples, y compris dans les pays développés. Par conséquent, le droit de l'homme le plus élémentaire, le droit à l'alimentation et au bien-être nutritionnel contenu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, est resté lettre morte pour la plupart des peuples du monde.

La durabilité des systèmes alimentaires n'est pas uniquement une question de technique. Elle constitue un défi qui implique une grande volonté politique de la part des États. La logique du profit provoque une situation de non-durabilité des systèmes alimentaires lorsqu'ils dépassent les limites de la production permise par la nature. La durabilité des systèmes alimentaires n'est pas viable dans le système de commerce actuel et dans le contexte de la libéralisation favorisée par l'OMC et les organismes financiers internationaux.

L'espoir d'un nouveau millénaire sans faim a été un échec et une honte pour toute l'humanité.

Les causes réelles de la faim et de la malnutrition

La faim, la malnutrition et l'exclusion de millions de personnes qui n'accèdent pas aux biens et aux ressources productives comme la terre, la forêt, la mer, l'eau, les semences, la technologie et le savoir, ne sont pas dus à la fatalité, à un accident, à une situation géographique ou aux phénomènes climatologiques. C'est avant tout une conséquence des politiques économiques, agricoles et commerciales, déterminées au niveau mondial, régional et national et imposées par les pouvoirs des pays développés et leurs aspirations à maintenir et accroître leur hégémonie politique, économique, culturelle et militaire dans le processus actuel de restructuration économique mondiale.

Face aux fondements idéologiques néo-libéraux de ces politiques :

- Nous affirmons que les aliments ne constituent pas une simple marchandise et que le système alimentaire ne peut être traité avec la seule logique du marché.

- Nous considérons comme argument fallacieux que la libéralisation du commerce agricole et de la pêche au niveau international puisse garantir le droit à l'alimentation.

- Nous considérons que la libéralisation commerciale n'entraîne pas nécessairement la croissance économique et le bien-être de la population.

- Nous considérons que la conception promue par le néolibéralisme sur les avantages comparatifs porte préjudice aux systèmes alimentaires. Dans cette logique, l'importation d'aliments de base pour les acheter moins chers aux pays riches tend à démanteler la production domestique, en poussant à la réorientation des ressources productives vers des cultures d'exportation plus compétitives, avec une plus grande valeur ajoutée pour les marchés du premier monde. Il est faux que les pays ne doivent pas se soucier d'établir et de mener des politiques d'État visant à garantir la sécurité alimentaire de leurs citoyens. Les néo-libéraux affirment que le supermarché mondial des pays exportateurs subvient à toute demande sans aucun problème.

- Nous considérons que ces politiques essaient de tromper la population lorsqu'elles affirment que les agricultures paysannes et indigènes et la pêche artisanale sont peu efficaces et incapables de répondre aux besoins croissants de production d'aliments. Cette affirmation ne sert qu'à vouloir imposer une agriculture et une pêche industrielle intensives à grande échelle.

- Nous dénonçons que lorsque l'on prétend que la population rurale est excessive en comparaison à sa contribution au PIB, l'objectif réel est d'expulser de façon brutale cette population rurale de ses terres, les communautés de pêcheurs de leurs côtes et zones maritimes, en privatisant leurs ressources naturelles.

- Ces politiques veulent nous convaincre que la seule alternative pour les paysans, les pêcheurs et les indigènes est la privatisation de leurs terres et leurs ressources naturelles. Tout cela oblige, entre autres, à la migration massive vers les villes ou l'étranger pour augmenter la main-d'œuvre bon marché nécessaire pour accroître la compétitivité des secteurs dynamiques des économies nationales liées à l'exportation et des entreprises multinationales. Toutefois, les pays développés voient s'aggraver le chômage et l'exclusion dans le travail.

- Ces politiques essaient d'imposer le modèle alimentaire des multinationales comme étant le seul viable, approprié et correct dans un monde globalisé. Il s'agit d'un véritable impérialisme alimentaire qui porte atteinte à la diversité des cultures alimentaires des peuples, à leurs identités nationales, culturelles et ethniques.

- Dans ce cadre, les puissances hégémoniques utilisent les aliments en tant qu'arme de pression politique et économique contre les pays souverains et les mouvements populaires de résistance.

- Tout cela a lieu dans le cadre d'un affaiblissement systématique des États et de la promotion de fausses démocraties qui excluent systématiquement l'intérêt public et la participation réelle de la société en général et de la population rurale en particulier, du débat, de la décision, de l'exécution et du contrôle des politiques publiques.

Les conséquences des politiques néolibérales

Les conséquences de ces politiques erronées sautent aux yeux. Les ventes et les profits des pays développés augmentent, alors que les peuples du tiers-monde voient leur dette extérieure s'accroître et que les secteurs populaires voient augmenter leurs niveaux de pauvreté, de misère et d'exclusion. La concentration du marché agricole international aux mains de quelques entreprises multinationales s'accélère, alors que la dépendance et l'insécurité alimentaire augmentent chez la plupart des peuples.

Les gouvernements continuent de subventionner fortement l'agriculture et la pêche pour l'exportation, tandis qu'ils ne protègent nullement les petits et moyens producteurs qui produisent principalement pour le marché interne.

Les politiques de subventions à la production et les subventions aux exportations des pays développés permettent aux multinationales d'acquérir des produits à bas prix pour les vendre à des prix beaucoup plus élevés aussi bien aux consommateurs du Sud que du Nord.

Les politiques néolibérales à l'égard du monde rural n'ont fait que favoriser un processus d'exode forcé, aux vastes proportions et aux conséquences dramatiques, une guerre authentique contre les agricultures paysannes et indigènes, qui constitue dans certains cas un véritable génocide et ethnocide.

Les communautés de pêcheurs artisanaux ont perdu peu à peu l'accès à leurs propres ressources.

Les politiques néolibérales ne font qu'augmenter la faim et la

malnutrition, non par manque d'aliments, mais par manque de droits.

Nous sommes témoins d'exemples qui permettent d'affirmer que l'élimination de la faim et de la malnutrition, et l'exercice de la souveraineté alimentaire durable et soutenable sont possibles. Nous avons de même constaté qu'il existe dans pratiquement tous les pays une infinité d'expériences paysannes et indigènes de production soutenable et organique d'aliments et une gestion durable et diversifiée des espaces ruraux.

Pour tout cela, les participants au Forum mondial sur la souveraineté alimentaire, déclarent :

- **La souveraineté alimentaire est la voie à suivre pour éliminer la faim et la malnutrition** et garantir la sécurité alimentaire durable pour tous les peuples. Nous entendons par souveraineté alimentaire le droit des peuples à définir leurs propres politiques et stratégies durables de production, de distribution et de consommation d'aliments qui garantissent le droit à l'alimentation à toute la population, sur la base de la petite et moyenne production, en respectant leurs propres cultures et la diversité des modèles de pêche et de production agricole, de commercialisation et de gestion des espaces ruraux, dans lesquels la femme joue un rôle fondamental.

- **La souveraineté alimentaire favorise la souveraineté économique, politique et culturelle des peuples.**

- **La souveraineté alimentaire des peuples est basée sur une agriculture dont la priorité est la satisfaction des besoins des marchés locaux et nationaux ;** une agriculture dont la préoccupation fondamentale doit être l'être humain. Une agriculture qui préserve, mette en valeur et encourage la diversité des modèles paysans et indigènes de production et de gestion du territoire rural. Par ailleurs, la souveraineté alimentaire suppose la reconnaissance et la mise en valeur des avantages économiques, sociaux, environnementaux et culturels pour les paysans et les pêcheurs.

- Nous nous prononçons en faveur de la reconnaissance **des droits, de l'autonomie et de la culture des peuples indigènes de tous les pays en tant que condition inéluctable pour combattre la faim et la malnutrition.** La souveraineté alimentaire implique la reconnaissance des ethnies des et la reconnaissance et la mise en valeur des identités des peuples autochtones. Cela implique aussi la reconnaissance du contrôle autonome de leurs territoires, ressources naturelles, systèmes de production et de gestion de l'espace

rural, de semences, de connaissances et de formes d'organisation. Dans ce sens, nous soutenons les luttes de tous les peuples indigènes et noirs du monde et nous prononçons pour le respect illimité de leurs droits.

- La souveraineté alimentaire implique aussi **la garantie d'accès à une alimentation saine et suffisante pour toutes les personnes, principalement pour les secteurs les plus vulnérables, en tant qu'obligation inéluctable des États** et le plein exercice de droits des citoyens. L'accès à l'alimentation ne peut être considéré comme une compensation de la part des gouvernements ou un acte caritatif de la part d'organisations publiques ou privées, nationales ou internationales

- **La souveraineté alimentaire implique la mise en œuvre de processus radicaux de réforme agraire intégrale**, adaptés aux conditions particulières de chaque pays et région, qui permettent aux paysans et indigènes un accès équitable aux ressources productives, principalement à la terre, l'eau et la forêt, ainsi qu'aux moyens de production, au financement, à la formation et au renforcement de leurs capacités de gestion. Tout d'abord, la réforme agraire doit être considérée comme une obligation des États, car ce processus est nécessaire dans le cadre des droits de l'homme et aussi en tant que politique publique efficace pour lutter contre la pauvreté. Ces processus de réforme agraire doivent être supervisés par les organisations paysannes, ils doivent garantir les droits individuels des producteurs et les droits collectifs sur les terrains communautaires et ils doivent s'articuler avec des politiques agricoles et commerciales cohérentes. Nous nous opposons aux politiques et aux programmes mercantilistes favorisés par la Banque mondiale, en remplacement de véritables réformes agraires, et acceptés par les gouvernements.

- Nous appuyons la proposition présentée par les organisations de la société civile, en 1996, pour que les États concernés élaborent **un code de conduite sur les droits de l'homme à une alimentation appropriée**, qui serve effectivement d'instrument pour la mise en application et la promotion de ce droit. Le droit à l'alimentation des peuples, y compris dans la Déclaration des droits de l'homme, et ratifié lors du Sommet mondial de l'alimentation de Rome, en 1996, par les États membres de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

- Nous proposons **qu'un plus grand nombre de pays ratifie et applique le Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels** adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 1966.

- En défense du principe du droit inaliénable des peuples à l'alimentation, nous proposons l'adoption de la part des Nations unies d'une **Convention mondiale de souveraineté alimentaire et de bien-être nutritionnel**, à laquelle se subordonneront les décisions prises par le secteur du commerce international.

- **Le commerce alimentaire international doit se subordonner au but suprême qui est de servir l'être humain.** La souveraineté alimentaire ne signifie pas autarcie, autosuffisance ou disparition du commerce international agricole et de la pêche.

- **Nous condamnons toute ingérence de l'OMC dans les domaines de l'alimentation, l'agriculture et la pêche**, ainsi que sa prétention à déterminer les politiques nationales d'alimentation. Nous nous opposons catégoriquement aux accords sur la propriété industrielle des organismes végétaux et autres êtres vivants, ainsi qu'à son intention d'organiser un nouveau cycle de négociations (le soi-disant Cycle du Millénaire).

- **Nous proposons la création d'un nouvel ordre démocratique et transparent, indépendant de l'OMC, pour réglementer le commerce international**, qui tienne compte de la création d'une cour d'appel internationale, et le renforcement de la CNUCED en tant qu'espace de négociations multilatérales basées sur un commerce alimentaire juste. Nous proposons aussi de favoriser des schémas d'intégration régionale à partir des organisations de producteurs, et en dehors des objectifs et des préceptes néo-libéraux.

- **Nous réclamons la cessation immédiate des pratiques déloyales consistant à établir des prix du marché en dessous des coûts de production** et à fixer des subventions à la production et aux exportations.

- **Nous nous prononçons contre la zone de libre-échange des Amériques**, qui n'est autre qu'un projet stratégique hégémonique des États-Unis pour consolider sa domination sur l'Amérique latine et les Caraïbes, pour élargir ses frontières économiques et pour s'assurer un marché captif.

- Nous appuyons la revendication des organisations paysannes et sociales du Mexique pour la **suspension des accords de l'ALENA (Accord de libre-échange pour l'Amérique du Nord) en matière agricole.**

- Les ressources génétiques sont le résultat de millénaires d'évolution et appartiennent à toute l'humanité. Par conséquent, **la biopiraterie et les licences sur les êtres vivants doivent être interdites**, y compris celles du développement des variétés stériles à travers des

processus d'ingénierie génétique. Les semences font partie du patrimoine de l'humanité. Le monopole de création d'OGM, aux mains de quelques entreprises multinationales, constitue une grave menace sur la souveraineté alimentaire des peuples. Étant donné que les effets des OGM sur la santé et l'environnement sont encore ignorés, nous exigeons l'interdiction de leur production et de leur commercialisation jusqu'à ce que qu'il existe une sécurité quant à leur nature et à leurs retombées, en appliquant strictement le principe de précaution.

- Il est nécessaire **d'entreprendre une profonde diffusion et mise en valeur de l'histoire agricole et de la culture alimentaire de chaque pays**, et de dénoncer en même temps l'imposition de modèles alimentaires étrangers aux cultures alimentaires des peuples.

- Nous manifestons la décision **d'intégrer les objectifs de bien-être nutritionnel** dans les politiques et programmes alimentaires nationaux, y compris les systèmes productifs locaux, tout en favorisant leur diversification en aliments riches en micronutriments; de défendre la qualité et l'innocuité des aliments consommés par les populations; de lutter avec fermeté pour le droit à l'information sur les aliments que nous consommons, tout en renforçant les règles de l'étiquetage des aliments et le contenu de la publicité alimentaire, en tant que principe de précaution.

- La souveraineté alimentaire doit être basée **sur des systèmes diversifiés de production et des technologies durables** du point de vue écologique. Il est nécessaire d'articuler les initiatives de production et de consommation durables des aliments issus localement des petits producteurs avec les politiques publiques, afin de contribuer à la mise en place de systèmes alimentaires soutenables dans le monde.

- Nous réclamons de **donner une juste valeur aux communautés paysannes, indigènes et de pêche** pour la gestion soutenable et diversifiée des espaces ruraux, par la voie de prix appropriés et de programmes d'encouragement.

- Pour aborder les problèmes d'alimentation dans le monde **il faut tenir compte de la diversité culturelle** déterminée par les différents contextes locaux et régionaux, car nous pensons que la protection de l'environnement et de la biodiversité est en rapport étroit avec la reconnaissance de la diversité culturelle.

- Nous considérons nécessaire **d'intégrer la problématique nutritionnelle au développement des systèmes alimentaires soutenables**; par exemple la réglementation de l'utilisation de produits toxiques dans l'agriculture.

- Nous reconnaissons et apprécions à sa juste valeur **le rôle fondamental des femmes** dans la production, la récolte, la commercialisation et la transformation des produits de l'agriculture et de la pêche et dans la préservation et la reproduction des cultures alimentaires des peuples. Nous soutenons la lutte des femmes pour leur accès aux ressources productives, pour leur droit à produire et à consommer la production locale.

- Les pêcheurs artisanaux et leurs organisations ne renonceront pas à leurs droits sur le libre accès aux ressources de la pêche, à l'établissement et à la protection de zones utilisées exclusivement pour la pêche artisanale. Nous exigeons aussi **la reconnaissance de nos droits ancestraux et historiques sur les zones côtières et les eaux intérieures**.

- **Les politiques et les programmes d'aide alimentaire doivent faire l'objet d'une révision.** Ils ne doivent pas constituer un frein au développement des capacités locales et nationales de production d'aliments, ni favoriser la dépendance, la distorsion des marchés locaux et nationaux, la corruption et le placement sur le marché d'excédents d'aliments nocifs pour la santé, en particulier sans OGM.

- **Il est possible de parvenir à la souveraineté alimentaire, de la défendre et de l'exercer à travers le renforcement démocratique des États** et de l'auto-organisation, initiative et mobilisation de toute la société. Il est nécessaire de mettre en place des politiques d'État à long terme, une démocratisation effective des politiques publiques et un environnement social solidaire.

- **Nous condamnons la politique nord-américaine de blocus contre Cuba et d'autres peuples** et l'utilisation des aliments en tant qu'arme de pression économique et politique contre des pays et des mouvements populaires. Cette politique unilatérale doit immédiatement cesser.

- La souveraineté alimentaire est un concept citoyen qui concerne l'ensemble de la société. **Le dialogue social doit donc s'ouvrir à tous les secteurs sociaux impliqués.**

- **L'obtention de la souveraineté alimentaire et l'élimination de la faim et de la malnutrition est possible** dans tous les pays et pour tous. Nous manifestons notre décision de poursuivre la lutte contre la mondialisation néolibérale, en maintenant et augmentant une mobilisation sociale active, en construisant des alliances stratégiques et en prenant des décisions politiques fermes.

- Nous lançons **un appel pour déployer une activité intense et une ample mobilisation** en ce qui concerne les axes de lutte suivants :

- Déclarer le 16 octobre, nommé jusqu'à présent Journée mondiale de l'alimentation, Journée mondiale pour la souveraineté alimentaire.

- Exiger que la FAO assume pleinement son mandat et sa responsabilité. Les organisations sociales doivent organiser des réunions aux niveaux national et continental pour faire connaître leurs propositions et faire pression sur les délégations officielles.

- Exiger des gouvernements le respect total à l'égard de la liberté de manifestation et qu'ils s'abstiennent de réprimer les mouvements sociaux contre la mondialisation néolibérale.

L'OMC HORS DE L'ALIMENTATION,
UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

La Havane, Cuba, le 7 septembre 2001

Villes, populations urbaines Synthèse de la conférence

Ermínia Maricato; Guillermo Rodriguez, FCOC, Mexique; Sudha Sundamaran, AIDWA, Inde; Cesare Ottolini, HIC, Italie; Gustave Massiah, ATTAC, France; Peter Marcuse, Planners Network, États-Unis.

Les villes sont profondément affectées par la mondialisation. Ceci implique :

- Le démantèlement de l'aide sociale et la perte des droits sociaux, économiques et politiques obtenus grâce à des luttes historiques;
- La privatisation des services publics, qui renforce la dictature des marchés;
- L'affaiblissement de la gestion urbaine publique, avec l'expansion d'activités illégales et de la destruction de l'environnement, conséquences de l'exclusion sociale.

La diffusion des modèles internationaux de planification urbaine anéantit les conditions culturelles et environnementales, spécialement dans les pays périphériques, créant des villes « show-biz », et imposant des relations sociales basées sur les loisirs individuels passifs et les intérêts des capitaux immobiliers.

Dans les pays périphériques et semi-périphériques, l'impact de la mondialisation est particulièrement dramatique : le processus d'urbanisation s'accélère et les droits élémentaires au logement, à l'hygiène publique et aux transports urbains ne sont pas garantis. Ces villes imitent celles du premier-monde, où les ménages à hauts et moyens revenus vivent entourés de « cités fantômes » ignorées par l'État et le progrès social. La violence et le crime organisé qui augmentent à une vitesse effrayante dans ces villes sont la conséquence directe du démantèlement et de l'affaiblissement de la sphère publique.

Nous espérons qu'une autre forme de ville est possible : plus démocratique, plus viable, plus efficace dans ses réponses aux revendications sociales.

Des milliers d'ONG, d'associations et d'entités construisent un nouveau militantisme, après la fin de la domination des grands partis et syndicats. Les problèmes de race, de sexe et d'environnement font partie du programme de la Gauche, tout comme le problème urbain, qui avait été si souvent omis dans le passé.

Questions : Qui sont ces nouveaux militants ? Comment sont-ils organisés ? Pour quoi luttent-ils ? Quelles difficultés rencontrent-ils ? Qu'ont-ils réalisé ?

Guillermo Rodriguez, souligne trois idées fausses historiques : l'égalité devant Dieu, la loi et le marché.

Pour Rodriguez, il est temps de réaffirmer ces préceptes et de reconstruire le tissu social des pays périphériques ainsi que la société civile. Pendant que le concept de citoyenneté est débattu jusqu'à épuisement, les citoyens sont privés de leurs droits. Ces citoyens post-modernes manquent de façon caractéristique de l'accès à la santé, à l'éducation, à l'hygiène, etc., car cela n'est plus considéré comme étant le rôle de l'État. La citoyenneté n'est plus basée sur des droits, mais sur la solution individuelle aux problèmes. Le résultat est un mode de vie précaire pour la majorité des populations urbaines – sans services de base, sans emplois, sans infrastructure. Pour Rodriguez, les luttes des mouvements populaires dans les divers pays d'Amérique latine sont fondamentales pour renverser la privatisation des ressources en eau, régulariser l'occupation des sols, arrêter les expulsions et assurer des améliorations de l'habitat, tout cela étant des nécessités fondamentales pour la construction de sociétés justes et viables. Ces efforts accroîtraient aussi les chances d'élections de gouvernements populaires et démocratiques et les efforts de production solidaire et viable qui, à une plus grande échelle, pourraient faire voir le jour à un nouveau type de ville.

Sudha Sundararaman représente une organisation de femmes indiennes (AIDWA) qui compte 5,9 millions de membres. 60 % de la population indienne travaille dans l'agriculture. Malgré cela, 140 millions de pauvres vivent dans des villes, dont 100 millions dans des bidonvilles. En dépit de l'immense pauvreté, la réalité à laquelle doit faire face la majorité de la population est ignorée, rendue « invisible ». Mettant en évidence le caractère mondial de la pauvreté urbaine, la militante indienne avance des points similaires à ceux avancés par Rodriguez : les populations urbaines se voient refuser le droit au logement, aux services essentiels, à l'emploi dans des conditions raisonnables, les droits démocratiques et la participation aux prises de décision. La violence, le crime, les abus sexuels,

les drogues et la traite des femmes règnent. Les habitants sont exploités en raison de l'exécrable qualité des logements, des loyers élevés et de l'absence de protection contre les expulsions. Dans les bidonvilles, les autorités ne considèrent pas d'autre option que l'expulsion violente des pauvres dans le but de « modeler la ville ».

Les populations vivent sur le fil du rasoir, dans la précarité, et sont la proie des agressions policières. Leur situation illégale renforce l'exclusion et les éloigne encore plus de l'accès à la sécurité sociale et aux services de l'État.

Sudha visualise avec clarté l'impact pervers de la mondialisation sur la pauvreté urbaine : augmentation des inégalités, féminisation de la pauvreté, rôle de plus en plus faible de l'État et de la sécurité sociale, perte du sens de la collectivité, renforcement de la culture de consommation, la société de marché comme valeur positive, et l'idée qu'il n'y a pas d'alternatives. Pour l'AIDWA, la résistance doit être construite au moyen d'actions complémentaires au niveau idéologique – identification des mythes de la mondialisation et combat contre ces mythes les uns après les autres. Une combinaison de campagnes locales sur des demandes spécifiques, de campagnes mondiales anti-hégémoniques, et, dans le domaine culturel, des interventions dans la vie quotidienne afin de transformer la prise de conscience sociale. Sudha attire l'attention sur les activités de l'AIDWA dans de grandes campagnes d'alphabétisation dans les campagnes afin de changer le modèle de microcrédit (création de réseaux de production), dans des campagnes de protestation contre la privatisation des services essentiels et dans la construction d'alternatives aux programmes gouvernementaux. Comme résultat de ces campagnes, certains dirigeants du mouvement ont été élus localement ou au niveau de l'État. Durant quelques-unes de ces campagnes, qui s'élèvent contre les intérêts dominants du capitalisme mondial, des manifestants ont été blessés et des dirigeants ont été assassinés.

Cesare Ottolini demande alors à la session plénière des idées et propositions pour un mouvement international de solidarité pour « le droit à la ville ». Pour Ottolini, membre fondateur de la Charte Européenne pour le droit au logement et pour la campagne contre l'exclusion, et coordinateur international de l'IHC (International Habitat Coalition), nous devons avoir le droit de nous organiser ouvertement, de construire le futur de nos villes. Ottolini conseille aux mouvements sociaux de maintenir leur indépendance, rappelant que les conseils de voisinage italiens créés dans les années 1970 se

sont bureaucratisés, et que même les gouvernements de gauche ont demandé aux mouvements sociaux de se restreindre dans leurs revendications afin d'éviter les réactions de la droite. Pour Ottolini, les mouvements doivent être prudents dans leurs relations avec les gouvernements et les organisations internationales, en dépit de la présence de sympathisants. Comme les autres participants, Ottolini insiste sur l'importance du microcrédit car il démontre la capacité des populations à gérer les ressources, mais il en rappelle les limites. Il fait allusion à la Taxe Tobin et aux fonds de pension comme sources de ressources financières plus efficaces à l'échelle des problèmes urbains. Mais nous aurons besoin d'alliances afin d'avoir suffisamment de force pour avoir accès aux sources de financement. Une autre source de financement serait l'abolition de la dette, à condition qu'une partie des ressources ainsi dégagées soient utilisées à des politiques sociales publiques.

Gustave Massiah déclare que la réalité des mouvements sociaux doit être le fil conducteur de la construction d'un nouveau monde. Massiah, note que la prise de conscience croissante de ce qui est inacceptable est déjà un grand pas en avant. En même temps, les mouvements sociaux sont passés de la résistance à des propositions positives, et désormais un projet apportant une alternative à la doctrine néolibérale est nécessaire. Pour lui, les données de l'ONU indiquent que, alors que le monde est devenu plus riche ces dernières années, la pauvreté ne s'est pas réduite mais a augmenté. Contrairement au discours libéral, selon lequel la situation s'améliorerait, ce qui s'est produit est une croissance encore plus rapide dans les niveaux de pauvreté mondiale. En Europe de l'Est, après la chute du mur, la population considérée comme pauvre est passée de 4 à 32 %. Pour Massiah, la redistribution des revenus, la taxation des grandes fortunes et le contrôle des transactions financières sont essentiels.

Toutefois Massiah, comme tous les autres intervenants, va au-delà de la reconnaissance de la propagation de la pauvreté absolue, pour souligner que des opportunités significatives pour le changement se présentent. Pour lui, l'opinion publique connaît une prise de conscience depuis 1995 et aujourd'hui il y a une meilleure compréhension des mouvements sociaux. La répression des manifestations de ces dernières années a échoué à criminaliser les participants, et l'idée qu'un autre monde est possible a fait des avancées considérables. Ceci a permis de s'échapper du fatalisme du consensus néolibéral. Cette prise de conscience croissante,

résultat du travail des mouvements sociaux urbains, a dévoilé les causes de la pauvreté et des inégalités. La violence urbaine n'est pas un accident, mais une conséquence du système. Les dirigeants néo-libéraux ont perdu leur légitimité. Pour Massiah, la convergence des mouvements sociaux urbains et ruraux crée les bases de la construction d'un nouveau monde.

Pour clore le débat, Peter Marcuse, professeur d'urbanisme à la Columbia University de New York, fait observer que la guerre de Bush contre le terrorisme est utilisée pour réduire la résistance au néolibéralisme. Marcuse, militant sur plusieurs fronts politiques et sociaux, et membre fondateur du Planning Network, souligne trois questions fondamentales pour le FSM. Premièrement, ce qui ne va pas avec la mondialisation et le système – à savoir l'exploitation, la domination et l'injustice dans les sphères économiques et politiques. Ensuite, les questions fondamentales doivent être clarifiées afin que les problèmes urbains soient compris correctement : les questions de la propriété de la terre et des droits de propriété, le rôle des institutions internationales, les relations entre l'État et la société civile, le rôle du marché, la relation entre les actions municipales, étatiques, nationales et internationales, et le financement et l'organisation du type de ville que nous voulons. Troisièmement, nous devons nous organiser sur ces questions et établir des liens entre les différents mouvements sociaux. Le FSM est un excellent cadre pour cela.

En conclusion, Erminia Maricato souligne l'importance de l'identification des points de convergence entre les diverses présentations, points autour desquels les efforts de lutte devraient être concentrés :

- Redistribution radicale des richesses et accès aux ressources des fonds de pension et taxation du capital financier comme source de fonds pour résoudre les problèmes urbains ;
- Articulation des luttes quotidiennes et locales et de celles qui combattent le système économique mondial actuel, sans quoi il sera impossible de démocratiser le monde et de vaincre l'injustice sociale ;
- L'importance des mouvements populaires, autonomes et indépendants, comme fil conducteur de la transformation de la société ;
- La résistance à la mondialisation, au travers d'actions complémentaires dans les domaines idéologiques, politiques et culturels.

(Traduction C. S.)

Déclaration de la Commission indigène

Dionito Makuxi, Piná Tembê, Joel Pataxó, Lurdes Tapa-jós, Luiz Titia Pataxó Hã-Hã-Hãe

C'est avec une grande joie et un grand espoir que nous, peuples indigènes du Brésil, participons à ce Forum social mondial.

Les peuples indigènes de plusieurs régions de la planète sont ici aujourd'hui pour se joindre à tous les individus qui ne veulent plus vivre dans un monde marqué par la domination, l'exclusion sociale, l'intolérance, les guerres, la destruction de la nature, la violence et la menace de l'extinction de centaines de peuples indigènes.

Bien qu'ayant été soumis à un processus continu de violence et d'extermination, nous sommes vivants et nous souhaitons contribuer à la construction d'un nouveau Brésil et d'un nouveau monde de paix, d'égalité et de justice. D'une population de six millions d'individus à l'origine il y a cinq cents ans, nous avons été réduits à environ 550 000 personnes, appartenant à 235 peuples différents et parlant 180 langues différentes. Nous occupons 741 lopins de terre, pour la plupart occupés par des populations non-indigènes. Malheureusement, le gouvernement brésilien reconnaît tout juste une centaine de ces parcelles et ne fait presque rien pour nous aider à vivre en paix, avec dignité et autonomie sur nos territoires. Au lieu de reconnaître nos territoires traditionnels, tels qu'établis par la constitution brésilienne, il achète de petits lopins de terre pour nos peuples. Nous considérons cela comme un piège, un non-respect de nos droits.

Nous souffrons toujours de ces envahisseurs qui pillent nos richesses, violent nos femmes, méprisent nos cultures et détruisent la nature. Nous ne sommes pas traités avec respect pour nos droits et nos décisions sur nos propres terres. Le gouvernement agit comme si nous étions incapables, comme si nous avions besoins de tutelle. Ils nous imposent des projets, construisent des sites, prennent des décisions sans nous parler et sans respecter notre volonté, notre culture, notre sagesse. Nous luttons pour changer tout cela, et nous avons besoin de l'aide de gens de bonne volonté du monde entier. Nous reprenons les terres dont nous avons autrefois été expulsés, reconstruisant ainsi nos vies et notre identité en tant que peuple.

Bien que nous ayons été victimes de toute cette violence et de cette exclusion par le gouvernement, notre population s'est agrandie; en tant que survivants des 500 dernières années, nous croyons que nous gagnerons et que nous construirons un meilleur avenir pour nos peuples pour les 500 prochaines années. Afin de mieux être en mesure de décider de nos futurs chemins, nous allons procéder à un recensement afin de connaître notre nombre aujourd'hui et de savoir où en sont nos terres et nos conditions de vie. Le recensement sera coordonné par le mouvement indigène.

Nous espérons que pendant le Forum social mondial 2002 nous pourrions renforcer notre amitié et notre union avec d'autres peuples indigènes de toute la planète et avec d'autres peuples et organisations qui seront ici au Brésil pour discuter et proposer des moyens de combat pour qu'un monde nouveau soit possible. Nous partirons encouragés et plus déterminés à la garantie de nos droits, spécialement en ce qui concerne notre terre et les richesses qui y sont présentes, nos cultures, notre sagesse et nos modes d'organisation et de vie.

(Traduction C. S.)

Peuples indigènes

Synthèse de la conférence

Paulo Maldos, CEPIS, Brésil; Yvonne Duarte; Blanca Chancosa, Confederation of Indigenous Nationalities of Ecuador, Aurivan dos Santos Barros Truká, Convergent Mobilization of Indigenous Peoples and Organizations of the North-East, Minas Gerais and Espírito Santo, Brésil; Aldo Gonzáles-Unosjo, National Indigenous Congress, Mexique; Dionito de Souza Macuxi, Roraima Indigenous Council, Brésil.

Contexte

Les peuples indigènes du monde entier ont progressivement entrepris un processus de résistance qui prend diverses formes, en fonction des réalités de chacun. Ces combats ont leurs héros sur chaque continent, même s'ils ne sont pas reconnus par l'histoire officielle.

Les nations et les peuples indigènes ont été soumis au colonialisme jusqu'à aujourd'hui. Il n'est pas possible de parler des peuples ou des nations indigènes au XXI^e siècle sans prendre en compte les développements historiques de cette Amérique massacrée et pillée, depuis la conquête jusqu'à nos jours. Il n'est pas possible de parler des peuples ou des nations indigènes au XXI^e siècle sans se souvenir de l'esclavage qui leur a été imposé et de la longueur d'avance de la pauvreté sur notre continent.

La situation est maintenant aggravée non seulement par la mise en œuvre des programmes néolibéraux et la mondialisation, mais aussi par l'Alena, le Plan Colombie et l'Initiative andine. Tout ceci fait partie d'une stratégie unique dans laquelle la souveraineté et l'autodétermination des pays de la région sont devenues négociables, sans tenir compte des vies et des rêves de leurs millions d'habitants.

Les États-Unis, avec leur politique guerrière, tentent de revitaliser leur propre économie au prix de vies humaines et par l'appropriation de territoires traditionnellement occupés par des peuples indigènes. Ces derniers constituent un obstacle quotidien au processus d'appro-

priation et, aussi bien aux yeux des anciens que des nouveaux colonisateurs, ils doivent être éliminés.

Ceci n'est pas simplement rhétorique, ce ne sont pas des mots vides; cela est démontré par les faits. Il ne manque pas d'exemples de populations entières exterminées en Amazonie, dans différents pays. L'eau, la ressource vitale la plus essentielle, est devenue maintenant un objectif stratégique pour les dominateurs : dans les 25 prochaines années, sa possession et son contrôle constitueront la clé de la survie de l'« empire ».

Aujourd'hui, au niveau local, les populations sont encore plus appauvries, avec de hauts niveaux de migrations vers les villes ou même vers d'autres pays. Dans beaucoup de cas, ceci a conduit à la désintégration de la communauté et donc de la famille.

Travaillant depuis des plates-formes locales, régionales et nationales, les luttes constantes des peuples indigènes pour le droit à une vie décente leur ont donné une plus grande visibilité ces dernières années. La voix des peuples et des nations indigènes du monde entier s'est fait entendre et est présente à la table des négociations avec les gouvernements de différents pays et organisations internationales.

Les politiques dénuées de respect vis-à-vis des peuples indigènes et les politiques génocidaires des gouvernements ont poussé les peuples et nations indigènes du monde à s'embarquer dans un processus d'organisation et, ainsi, ils ont développé des propositions alternatives basées sur le concept d'« unité dans la diversité ».

À la fin du XX^e siècle, les peuples indigènes ont présenté des propositions aux gouvernements et aux organisations internationales en vue de leur reconnaissance en tant que peuples et nations, de la reconnaissance de leurs droits à leur terre, à un environnement salubre, à l'autodétermination et à l'autogestion et à un État ouvertement multinational, multiculturel et multilingue.

En même temps, un nouveau concept de territoire fut développé pour remplacer l'idée étroite de terres indigènes liées aux occupations économiques ou productives. Le sens de l'identification à un territoire spécifique trouve ses racines dans le savoir des peuples indigènes, l'héritage culturel et les relations sociales et religieuses. Les peuples indigènes parlent des droits à la propriété territoriale non comme de lois et de règlements écrits mais comme forme d'identité collective qui comprend les individus et leur territoire, la Terre Mère. Un territoire indigène peut être reçu en héritage, mais jamais vendu ou hypothéqué.

Les peuples indigènes défendent leurs droits non pas en tant qu'individus mais en tant que collectivités. Leur revendication de

reconnaissance en tant que peuples et nations indigènes est considérée comme une menace à l'intégrité de la nation, de l'État-nation. Mais ce sont les États-Unis, les puissantes entreprises transnationales qui détruisent les États-nations; ce sont eux qui ont une perspective intégrationniste et continuent leur effort de construction de nouvelles bases à partir desquelles ils pillent les ressources naturelles, incluant désormais la brevetabilité du savoir traditionnel.

Le néolibéralisme, qui cherche à intégrer les peuples indigènes dans un but d'exploitation économique, cause des génocides et des ethnocides.

Propositions

Les peuples et nations indigènes proposent :

- La construction de nouvelles formes de relations avec les États et leurs gouvernements de manière à établir des formes de coexistence basées sur le respect de l'autodétermination, la diversité sociale, culturelle, spirituelle et linguistique, les accords territoriaux et organisationnels entre les peuples et nations indigènes, et entre elles et les États.

- La reconnaissance des droits collectifs, y inclus aux territoires, à l'autonomie, à l'autodétermination, et aux droits de l'homme fondamentaux tels que l'éducation, la santé et l'infrastructure communautaire.

- La restructuration politique et administrative de l'État-nation sur une base décentralisée, culturellement homogène et ouverte, de manière à permettre la représentation participative, par leurs propres représentants, de tous les peuples et nations indigènes, tous les secteurs sociaux, tous ceux qui ont été marginalisés ou exclus.

- Les politiques gouvernementales devraient respecter l'autonomie des peuples indigènes à l'intérieur de leurs territoires traditionnels et reconnaître leurs cultures, croyances, coutumes et traditions.

- Les gouvernements doivent assumer leurs responsabilités, en assurant des politiques sociales différenciées, avec une grande participation des populations indigènes à toutes les étapes des discussions et des mises en œuvre. Les budgets gouvernementaux doivent garantir les fonds nécessaires.

- Tous les gouvernements devraient ratifier la Convention n° 169 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), qui établit les critères des relations entre les États-nations et les peuples indigènes.

- Tous les gouvernements devraient reconnaître les peuples indigènes réémergents et délimiter leurs territoires traditionnels.

- Tous les gouvernements devraient effectuer un recensement des populations indigènes, contrôlé par les populations indigènes et leurs organisations, afin que la planète sache combien de peuples existent, leur diversité culturelle et ethnique, et leur importance respective.

- Les crimes contre les dirigeants et les autres membres des communautés et peuples indigènes doivent être recherchés et les coupables punis. Des mécanismes ne permettant pas que la violence et les actions criminelles restent impunis doivent aussi être établis.

- Les gouvernements doivent être responsables des génocides et ethnocides commis contre les populations indigènes.

- La construction de voies d'eau, chemins de fer, usines hydro-électriques, autoroutes, bases militaires et sites touristiques qui affectent les territoires ou les populations indigènes, directement ou indirectement, et qui causent des dommages socio-environnementaux, doivent être interdits.

- Les gouvernements devraient immédiatement interdire les intrus dans tous les territoires indigènes.

- Les gouvernements devraient créer des mécanismes pour protéger et contrôler les ressources naturelles, conserver les écosystèmes et la biodiversité et empêcher l'exploitation de notre savoir traditionnel, de l'eau, du bois, des animaux et des minéraux.

Les nations et peuples indigènes réaffirment leur volonté et leur engagement pour travailler avec d'autres peuples et secteurs touchés par les mêmes réalités, conscients que c'est uniquement au travers des alliances entre les parties intéressées qu'elles pourront contribuer à la construction d'une communauté internationale libérée du racisme, de la discrimination, de l'oppression et de l'injustice.

Les peuples et nations indigènes ont manifesté ensemble, ont fait des conquêtes importantes et rendu leur présence et leur voix claires. Ils sont certains qu'un nouveau monde est possible sur le principe de l'unité dans la diversité, un monde qui reconnaisse à la fois le droit d'être différent et le droit d'être égal. Avec ces propositions présentées au second Forum social mondial, les nations et peuples indigènes ont l'intention de contribuer à la construction d'un monde de justice, de paix et d'égalité. Aujourd'hui, les cris de ralliement des luttes indigènes incluent la phrase : « Jamais plus un monde sans nous, les indigènes. »

(Traduction C. S.)

III^e partie

L'affirmation de la société civile et l'espace public

Démocratisation des communications et des médias

Marchandisation de l'éducation

**Production de l'homogénéité culturelle
face à la différence culturelle**

Culture de la violence, violence domestique

Combattre la discrimination et l'intolérance

**Perspectives sur le mouvement
de la société civile mondiale**

Questions et enjeux

William F. Fisher et Thomas Ponniah

Démocratisation des communications et des médias

Comment nous assurons-nous du droit à l'information, à la lumière du fait que, en dépit de la profusion des sources nouvelles, il existe un monopole relatif sur les médias par quelques-uns – en particulier des entreprises américaines (par exemple AOL Time Warner, Disney et General Electric)? Le contrôle disproportionné des entreprises sur l'information signifie que les informations sont diffusées et disséminées verticalement sous une forme marchandise. Il faut lier cette question à la tentative actuelle de l'OMC et du FMI de dérégulation du secteur de l'information et de leurs buts d'établissement de réglementations sur la propriété intellectuelle qui faciliteront la monopolisation des médias. Le projet de Bandung fut une alternative progressiste à la concentration des médias, pour un Nouvel Ordre International sur l'Information, qui recherchait la création d'une pluralité de sources nouvelles. À quoi ressemblerait une alternative contemporaine? Comment les mouvements sociaux peuvent-ils construire un « programme social des communications et des médias »?

Marchandisation de l'éducation

L'homogénéisation de l'éducation et de la culture est liée à la limitation de contenu dans les mass-médias. À la lumière de la croyance progressiste que la connaissance des sciences, de la technologie et des sciences humaines devrait être un droit pour tous, comment l'éducation peut-elle être démarchandisée?

Production de l'homogénéité culturelle face à la différence culturelle

À la lumière du modèle social, économique, culturel et épistémologique imposé par l'Occident, comment peut-on résister au monoculturalisme et construire un monde pluraliste « qui contient beaucoup de mondes »? Comment s'opposer à la propagation de la culture consumériste américaine?

Culture de la violence, violence domestique

L'expression la plus flagrante de la culture de la violence est identifiée avec la violence de genre. Le sexisme se manifeste au domicile, dans le voisinage, sur le lieu de travail, dans les établissements d'enseignement et la prolifération du commerce sexuel mondial. Une composante fondamentale du patriarcat (et du suprématisme des blancs) réside dans la haine de la différence, la croyance que la hiérarchie est une forme légitime de reproduction sociale. Peut-il y avoir une conception de la production économique n'autorisant pas la perception des hiérarchies sociales, telles que le sexisme ou le racisme, comme nécessaires au développement économique? Comment créer un monde dans lequel la production sociale est légitime si elle est le produit de processus horizontaux, démocratiques, qui promeuvent l'acceptation de la différence? Deux composantes importantes du patriarcat sont le fondamentalisme du marché néolibéral et le fondamentalisme religieux. Les deux sont sous-tendus par la croyance dans l'universalité. Comment le mouvement pour la justice et la solidarité mondiales peut-il développer un corps de lois des droits de l'homme respectant les différences sans tomber dans les pièges de l'universalisme néolibéral ou religieux? Peut-il y avoir une nouvelle notion de la gouvernance qui accepte la diversité?

Combattre la discrimination et l'intolérance

À l'échelle mondiale, une des expressions les plus insidieuses de la discrimination, insidieuse précisément parce qu'elle n'est pas publicisée, est l'oppression de la caste des Dalits en Asie du Sud. Des centaines de millions de personnes sont l'objet de discrimination de caste, mais il en est rarement question dans les autres parties du monde. Quelles politiques faut-il mettre en œuvre en Asie du Sud pour combattre cette situation? Quelles stratégies les militants des autres pays doivent-ils adopter pour montrer leur solidarité avec la situation désespérée des Dalits?

Une autre forme de discrimination est celle dont souffrent les migrants. La mondialisation de la richesse a mené à la mondialisation de la pauvreté, qui touche un vaste nombre de personnes dans les pays riches, plus particulièrement les personnes d'origine étrangère. Ces survivants de la mondialisation néolibérale constituent un réservoir de main-d'œuvre à bon marché. Les flux migratoires sont un résultat structurel du besoin en travailleurs bon marché dans l'économie informelle. C'est pourquoi la répression ne contrôlera pas les migrations illégales.

Simultanément, la criminalisation de l'émigration signifie souvent que l'entrée des émigrants pauvres dans les pays riches est dépendante de réseaux criminels organisés. Ces réseaux exploitent les émigrants physiquement et sexuellement (main-d'œuvre bon marché et prostitution). Comment la situation des émigrants peut-elle être améliorée? Comment le public peut-il être informé du rôle des émigrants dans les circuits du capital? Comment peut-on mettre fin au racisme dont ils sont l'objet et comment l'émigrant peut-il être intégré comme citoyen, avec les mêmes droits que tous les autres membres de la société?

Perspectives sur le mouvement de la société civile mondiale

La guerre contre le terrorisme est liée à la discrimination contre les immigrants. Le tout nouveau défi lancé à la société civile mondiale est la prise pour cible des civils et des militants progressistes en lutte contre la mondialisation. Comment résister à cette tendance? De même, comment construire une culture de paix à la lumière de l'utilisation du militarisme comme instrument de la croissance économique?

Enfin, comment le mouvement pour la justice et la solidarité mondiales doit-il négocier avec les institutions financières internationales? Devrait-il refuser de participer à des discussions avec elles?

Questions critiques

Le processus peut-il inclure la participation des « sous-représentés » traditionnels? Le mouvement peut-il équitablement comprendre femmes, personnes de couleur, lesbiennes, gays, bisexuels, jeunes et mâles blancs hétérosexuels? Cela ne s'est encore produit dans aucun mouvement. Peut-être l'engagement à la diversité trouvera-t-il son plus grand défi précisément dans la démocratie du processus?

Les discours sur la société civile tendent à la placer en troisième position, après les entreprises et les gouvernements, dans le dialogue sur l'avenir. Mais beaucoup de mouvements sociaux croient que les gouvernements et les entreprises ne seront jamais de bonne foi dans les négociations.

Il y a beaucoup de points de convergence. Le plus évident concerne la culture, la hiérarchie, l'épistémologie et le mouvement mondial. Une conception commune est que la culture, tout comme la nature et le savoir, fait partie de l'héritage humain qui ne doit être

ni marchandisé ni homogénéisé. Il y a convergence sur le fait que le conflit culturel central dans le monde est celui entre l'occidentalisation et l'hétérogénéité culturelle. Il y a une large convergence sur le fait que la mondialisation à l'« occidentale » est la marchandisation de l'information, de l'éducation, de la culture et du consommateur. La diffusion simultanée et, parfois même l'imposition, des normes politiques, sociales, légales et épistémologiques de l'Occident sur le reste du monde sont largement reconnues. Contre cette « recolonisation » et l'universalisme abstrait qu'elle véhicule, il est proposé collectivement un processus contre-hégémonique de construction de valeurs concrètes, basées sur un dialogue pluraliste commençant au niveau local. Le fond d'un nouvel ensemble de valeurs communes serait la diversité et la paix, le but étant la construction d'une solidarité, et une évolution constante de la convergence des différences. Une telle solidarité reposerait sur l'accord sur le fait que convergence ne signifie pas dilution.

Le thème le plus récurrent est peut-être l'argument que les hiérarchies sociales telles que le sexe, la race, la classe, la culture et le pouvoir politique ne sont pas une forme légitime d'organisation sociale et de production et reproduction économique. L'idée qu'une personne ou un groupe de personnes possède la vérité est totalement contraire aux buts généraux du mouvement. Les documents s'élèvent contre la pensée monolithique inhérente à tous les fondamentalismes : religieux, de marché, culturels et politiques. Ceci n'implique pas nécessairement que les mouvements soient opposés aux hiérarchies politiques ou philosophiques. Ils reconnaissent de manière générale que le public peut légitimement voter pour des partis politiques organisés hiérarchiquement. Ils reconnaissent aussi que certaines formes de savoir pourraient avoir plus de pertinence que d'autres. Il est clair que les mouvements sont clairement opposés aux hiérarchies sociales, alors qu'ils ont des opinions diverses sur les autres formes d'organisation verticale, comme par exemple l'État.

Les mouvements reconnaissent largement que le capitalisme contemporain se sert du pouvoir culturel et systémique du patriarcat, du suprématisme des blancs et des castes pour construire un système hiérarchique et fondamentaliste d'accumulation des profits qui renforce la répartition du pouvoir, de l'argent et de la pauvreté selon des critères de couleur, ethniques ou de sexe. En opposition, les propositions avancent que l'association du pouvoir et de la différence, que fait le néolibéralisme, doit être dépassée et

transformée en système pluraliste, horizontal, culturellement démocratique, en reconstruction permanente.

Les arguments en faveur du fondamentalisme et de la hiérarchie dépendent généralement de certaines suppositions anthropologiques. Les conservateurs font fréquemment appel au point de vue de la génétique ou de l'« essence culturelle ». Les documents mettent au contraire en avant le caractère socialement construit de l'oppression et de la violence. La réalité, en grande partie, est construite socialement et politiquement et elle peut être déconstruite et reconstruite au gré de l'organisation et de la vision d'un mouvement. En conséquence, notre connaissance du monde est profondément modelée par les intérêts de l'élite économique, politique, médiatique et culturelle.

Le dernier point de convergence notable est la conviction que la « société civile mondiale » est constituée d'« un mouvement de mouvements ». En tant que membres de la société civile mondiale, ils ne sont pas opposés à une interconnectabilité planétaire plus grande, mais ils sont opposés à la forme spécifique d'interconnectabilité représentée par la mondialisation néolibérale. La diversité du mouvement mondial est à la fois une réponse négative à la mondialisation néolibérale et un processus visionnaire et créatif de construction de nouveaux paradigmes utopiques. La diversité du mouvement mondial reflète à la fois le caractère différenciateur du capitalisme, producteur de nouveaux lieux d'oppression, et les 30 dernières années d'organisation féministe, d'activisme gay/lesbien, de mouvements antiracistes, d'anarchisme et de théories postmodernes appelant à la célébration de la différence. Ces nouveaux mouvements sociaux et leurs théoriciens ont exercé d'immenses pressions sur les syndicats et les partis de gauche afin qu'ils transforment leurs processus et leurs politiques. L'acceptation de la diversité et la croyance en une contre-hégémonie culturelle, la critique du fondamentalisme et de la hiérarchie, et la foi dans le pouvoir du changement social s'ajoutent à l'appel non seulement à la redistribution mais aussi à la reconnaissance, c'est-à-dire à la libération de la différence.

(Traduction C. S.)

Médias et démocratie

Osvaldo León, Agencia latinoamericana de informacion, Équateur.

La nouvelle spirale de violence et de mensonges qui a déferlé sur le monde entier après les attentats du 11 septembre aux États-Unis a brusquement installé un cadre défavorable aux luttes démocratiques. Face à cette adversité, celles-ci doivent redoubler d'efforts pour la paix et la justice, mais aussi pour la vérité. Ceci implique de pointer non seulement les « excès » de la manipulation et de la distorsion de l'information, mais surtout les fondements et les conditions qui les rendent possibles, c'est-à-dire ce qui, depuis des décennies, nourrit la lutte pour la démocratisation des communications et des médias.

Le Forum social mondial, en tant que processus structurant, se présente comme l'espace idoine et légitime pour canaliser les énergies et permettre l'émergence d'un mouvement social sous la bannière de la démocratisation de la communication. Partant de là, nous proposons l'ébauche d'un programme social de la communication. S'agissant d'un thème transversal qui touche à toute relation humaine, l'important est d'identifier les points centraux qui contribuent à la définition de stratégies et d'objectifs nécessaires à l'articulation et à l'impulsion de ce mouvement social.

Les questions

La démocratisation de la communication est, avant tout, une question de citoyenneté et de justice sociale, qui fait partie du droit humain à l'information et à la communication. Autant dire qu'elle est consubstantielle à la vie démocratique de la société même, dont la vitalité dépend d'une citoyenneté dûment informée et délibérante qui puisse participer et être coresponsable des prises de décisions dans les affaires publiques.

Cependant, ces derniers temps, cette aspiration démocratique s'est vue sérieusement contrainte par l'hégémonie néolibérale qui, en plaçant le marché au centre de l'ordre mondial, prétend confis-

quer les démocraties en vidant de son sens la citoyenneté. Et d'autant plus que la communication est devenue la clé de voûte de cette dynamique. Cela est si vrai que, en prenant appui sur le développement accéléré des technologies et des techniques dans ce domaine, les pouvoirs établis visent à la convertir en modèle pour le futur, que ce soit sous la formule de la « société de l'information » ou sous toute autre équivalent.

Il est important de préciser que le développement des technologies de l'information et de la communication repose sur deux éléments centraux. L'un est la numérisation, qui permet de transcrire tout type d'information – données, texte, son, image, vidéo, codes, programmes informatiques – dans le langage informatique avec un système de codification basé sur une séquence binaire de bits. L'autre est lié à l'extraordinaire progrès des composants électriques : semi-conducteurs, circuits intégrés, transistors et microprocesseurs.

À partir de ce langage commun, il est devenu possible de créer des protocoles qui permettent de partager l'information entre ordinateurs et qui, complétés par les systèmes de télécommunication (qui disposent maintenant de satellites puissants et intégrés) et la technologie des réseaux, rendent possible la transmission de tous les types de messages par un même canal, formant ainsi la base des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Cette intégration de technologies est ce qui fonde la logique de convergence technologique, qui est une caractéristique fondamentale des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Autrement dit, il s'agit d'une technologie polyvalente en termes d'infrastructure et de canaux, ce qui lui confère son caractère flexible. Elle se décline aussi dans le secteur des services.

La forme la plus visible de ces avancées technologiques pour le commun des mortels est, sans doute possible, l'Internet. Et ce n'est pas un hasard si elle offre le meilleur visage pour vendre la mondialisation économique.

De ce fait, la communication non seulement a fait l'objet d'évolutions internes substantielles (subordination de la parole à l'image, transmissions en direct et en temps réel, multimédia, etc.), mais elle est également devenue l'un des secteurs les plus dynamiques, avec de profondes répercussions dans tous les domaines de la vie sociale.

Concentration du pouvoir

La communication apparaît maintenant comme un secteur économique en pointe, tant par sa rentabilité que parce qu'on y cherche les clés du renforcement de ladite « nouvelle économie ». C'est pourquoi – à la faveur de la mondialisation économique – c'est là que s'est déchaîné avec la plus forte virulence la dynamique de concentration d'entreprises et de transnationalisation, qui s'est traduite par l'apparition de véritables « magnats », avec des ramifications dans tous les coins du monde.

C'est-à-dire que des mégacorporations se sont formées par la fusion de groupes de presse écrite, de chaînes de télévision, de télévisions câblées, de cinémas, de logiciels, de télécommunications, de divertissement, de tourisme, entre autres. De telle façon que les produits et les services de leurs entreprises donnent lieu à une promotion mutuelle entre les différentes branches dans une recherche d'extension de leurs « niches » de marché respectives. Actuellement, les corporations qui dominent le marché mondial de la communication sont au nombre de sept (Disney, Time Warner-Aol, Sony, News Corporation, Viacom et Bertelsmann) ; si aucune restriction n'est apportée à cette logique oligopolistique, demain elles seront encore moins nombreuses.

S'agissant d'un projet mondial, ce processus a été accompagné par la mise en place de politiques de libéralisation et de déréglementation (surtout en matière de télécommunications, pour éliminer toute régulation ou tout espace étatique qui puissent faire obstacle à l'expansion transnationale), mais aussi de réglementations (comme c'est le cas de la nouvelle interprétation du droit de la propriété intellectuelle) destinées à sauvegarder leurs intérêts et à obtenir une fois pour toutes que l'information et la production culturelle soient considérées comme de simples marchandises.

Sous couvert du dogme néolibéral, ce qui s'est développé c'est une industrie médiatique et culturelle hautement concentrée et régie par des principes exclusivement commerciaux, où les critères de rentabilité l'emportent sur ceux de l'intérêt général, la notion de consommateur sur celle de citoyen. Rien d'étonnant alors à ce que le futur se dessine avec une abondance d'informations gratuites, mais banales – quoique rendues spectaculaires par les médias –, et un accès à l'information de qualité réservé à ceux qui auront les moyens de payer.

La force de cette attaque est telle qu'elle a pratiquement détruit sur son passage les médias de caractère public, en les privatisant

pour la plupart ou en les obligeant pour les autres à se commercialiser en réduisant les espaces destinés à alimenter un débat large, pluriel et ouvert sur les différents points de vue, idées et expressions culturelles de la société.

En dépit de cela, les médias sont aussi devenus un point crucial de l'espace public et de la citoyenneté elle-même – nous disons crucial pour signaler qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, mais intensifié et substantiel –, aussi bien par la capacité qu'ils ont maintenant de peser sur la définition des agendas publics que de légitimer tel ou tel débat. La prédominance des médias de communication par rapport à d'autres instances de médiation sociale – partis, syndicats, églises, établissements éducatifs, etc. – est telle que ces dernières, pour s'imposer, ont régulièrement recours à ces mêmes médias.

Intérêt général hors jeu

Dans ce contexte, le risque de voir la « dictature du marché » se consolider à partir du pouvoir énorme qui s'est concentré dans le monde de la communication, pour gagner « les esprits et les cœurs » des gens, n'est pas une simple chimère.

En effet, à mesure que le monopole de la transmission des idées, des informations et de la culture s'étend, il s'avère que la pluralité et la diversité dans les médias comptent toujours moins du fait du rétrécissement systématique de la gamme des points de vue qui s'y opère. C'est que cet « avantage comparatif » qui résulte de la concentration de tels moyens, s'est transformé en pilier stratégique pour l'offensive idéologique de la mondialisation néolibérale.

Bien que sur toute la planète les pressions sur les pays pour qu'ils ouvrent leurs marchés (celui de la communication en premier lieu) aient été constantes, l'avancée de la mondialisation sur ce plan a sans doute été moindre que celle obtenue sur le plan idéologique où la « pensée unique », selon Ramonet, a fait des ravages. D'où la force avec laquelle s'est propagée la prémisse néolibérale de ce que le marché est la seule entité capable d'organiser la répartition des ressources, raison pour laquelle aucune intervention ou régulation de l'État que ce soit n'a lieu d'être. C'est-à-dire un monde où la « liberté » se mesure par l'absence d'obstacles pour les acteurs du marché.

Dans ce cadre, le discours sur la « liberté de la presse » a regagné de l'espace, mué en « liberté d'entreprendre ». Il convient de rappeler que les pères de la pensée libérale associèrent la liberté de la

presse à la préservation de la vie publique au-delà de l'État, faisant l'hypothèse que la liberté d'opinion devait être garantie par une presse indépendante, moyen principal de l'expression de la diversité des points de vue et de la formation d'une opinion publique informée et vigilante face aux abus du pouvoir étatique. Dans cette ligne de pensée, ils donnèrent pour acquis que la liberté d'entreprendre était le fondement de la liberté d'expression, considérant que le « laisser-faire » économique était la contrepartie naturelle de la liberté individuelle d'opinion et d'expression.

Leur préoccupation pour la liberté d'expression, dans un contexte historique marqué par des gouvernements absolutistes, se référait à la menace que l'État faisait peser sur l'espace public. D'où il résulte qu'il est particulièrement malhonnête ou trompeur de s'abriter derrière cette prémisse pour tenter de masquer la principale menace qui pèse aujourd'hui sur la liberté d'expression : la formation de monopoles médiatiques à caractère commercial. C'est que les médias commerciaux mesurent leurs succès en termes de bénéfices réalisés à double titre, ceux qui résultent de la vente de produits aux auditeurs/spectateurs/lecteurs et ceux de la vente d'audience aux annonceurs, toutes choses qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général.

De fait, dans ce double jeu de la recherche du profit, le chiffre d'affaires réalisé avec les annonceurs arrive en tête, au point que la publicité est devenue le facteur déterminant des grilles de programme et des indicateurs de succès de l'ensemble des médias. La mondialisation des médias impose donc la diffusion de messages consuméristes qui subordonnent les différences culturelles au style de vie basé sur la consommation qui caractérise les métropoles du Nord. Un univers qui ne laisse pratiquement aucun espace à l'intérêt général puisque les programmes de ce type, peu ou pas « vendeurs », ne sont pas du goût des annonceurs.

Dégradation culturelle

Dans cette situation, le journalisme compte au nombre des sinistres puisque ce métier – avec la concentration du secteur – a évolué selon la logique du divertissement réglée par le « light » et la frivolité. C'est si vrai que, maintenant, tout est dicté par la formule « gagnante » des 3 « s » : sexe, sensation, sang. Sous ces nouveaux auspices, la recherche de la vérité, tant vantée par la presse occidentale, en reste au stade de la bonne intention qui s'efface devant les impératifs du marché à l'horizon duquel les citoyens sont

absents et où seuls comptent les consommateurs. Pour les toucher, la priorité a été donnée aux programmes standardisés pour tous publics, par delà les couches sociales, les pays ou les cultures. Les affaires étant les affaires, cette priorité s'est étendue également au domaine de l'information. Il s'ensuit que la quantité de données et de propagande commerciale et politique que nous proposent les médias devient, chaque jour qui passe, plus sidérante, alors que dans le même temps l'information diminue et se dégrade.

Plus grave encore, cette tendance, désignée maintenant par ce qu'il est convenu d'appeler « industrie du divertissement » et « services récréatifs », représente une menace sérieuse pour la diversité culturelle de la planète, tant son expansion transnationale érode les cultures locales et traditionnelles dans la mesure où, basiquement, elle promeut, de manière asservissante, le style de vie et les valeurs culturelles des puissances économiquement et politiquement dominantes, des États-Unis en particulier.

Vue à travers le prisme du marché mondial, on prétend maintenant que la « diversité culturelle » se réduit à l'offre d'une gamme de produits et de services destinée à satisfaire amplement le « goût » des consommateurs, qui – par ailleurs – sont systématiquement sondés (y compris avec des méthodes qui ressortent de l'espionnage) par des spécialistes en « niches de marché ».

Si nous avons pris conscience du risque que représente la dégradation de la biodiversité, il est temps de le faire pour ce qui concerne le risque que représentent les grands conglomerats de la communication dans le domaine de la diversité culturelle. C'est dire que la protection de l'environnement informatif et culturel, au même titre que celle de l'environnement physique, est devenue un impératif et une garantie pour le futur.

Initiatives citoyennes

Le cours de cette tendance ne pourra être freiné et modifié que par une action citoyenne forte, soutenue et source de propositions. Des voies sont ouvertes par des initiatives multiples sur différents plans. Collectifs engagés pour garantir l'accès universel et l'appropriation effective des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; réseaux d'échange pour développer les logiciels libres ; espaces de concertation pour défendre dans les instances de décision le droit à l'information et à la communication ; organismes engagés dans la veille et la mise en place d'actions critiques par rapport aux contenus sexistes, racistes, excluants, etc. véhiculés par

les médias; programmes d'éducation pour développer une attitude critique vis-à-vis des médias; associations d'usagers pour influencer sur la programmation des médias; médias indépendants, communautaires, alternatifs, etc. engagés dans la démocratisation de la communication; réseaux citoyens et d'échange d'information reliés par Internet; chercheurs qui contribuent à déchiffrer les clés du système régnant et qui indiquent des issues possibles; organisations sociales qui entrent avec force dans la bataille de la communication; associations de journalistes qui arborent la bannière de l'éthique et de l'indépendance; collectifs de femmes qui participent à des réseaux pour que la question du genre avance dans la communication; mouvements culturels qui refusent de se laisser enterrer dans l'oubli; réseaux d'éducation populaire; observatoires pour la liberté d'information; associations antimonopoles; mouvements de défense des médias à caractère politique; etc.

Il s'agit des embryons d'une résistance citoyenne, encore dispersée, qui a besoin de se multiplier et de se transformer en un grand mouvement de mouvements sociaux organisé dans la lutte pour la démocratisation de la communication, secteur où se joue actuellement le futur de la démocratie elle-même. En conséquence, ce n'est pas un sujet réservé à ceux qui sont liés, directement ou indirectement, au secteur de la communication : il interpelle l'ensemble des acteurs sociaux. Le FSM peut être cet espace de rencontre nécessaire et urgent.

Propositions alternatives

Des divers événements qui ont eu lieu sur le thème de la démocratisation de la communication et des médias, nous avons repris les points de repère suivants comme données de base pour avancer dans la formulation d'un agenda commun. Le droit à la communication se présente maintenant comme une aspiration qui s'inscrit dans le devenir historique qui commença par la reconnaissance de droits aux propriétaires des médias d'information, puis à ceux qui y travaillaient avec un lien de subordination, et, finalement, à toutes les personnes puisque la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans son article 19, les inscrit comme le droit à l'information et à la liberté d'expression et d'opinion. Le droit à la communication part d'une conception plus englobante de tous les droits reconnus et revendiqués autour de la communication, et incorpore en particulier les nouveaux droits en relation avec le cadre changeant de la communication, avec une optique plus interactive dans laquelle les

acteurs sociaux sont sujets de la production de l'information et non pas simplement récepteurs passifs de l'information. De même, il tient compte du fait que sa reconnaissance est nécessaire à l'exercice des autres droits humains et qu'il constitue un élément fondamental de la vigueur de la démocratie. L'intégration de ce droit dans les agendas des mouvements sociaux et la définition de stratégies pour sa mise en œuvre concrète, représentent un objectif clé pour l'élaboration d'alternatives.

- L'établissement de politiques publiques portées par des mécanismes démocratiques de contrôle social, pour limiter la puissance des intérêts en jeu dans la logique du marché, avec des normes qui permettent leur régulation, leur réglementation et leur contrôle, et qui rejettent les dispositions discutables telle que la censure, est considéré comme une priorité. Le sujet couvre une large gamme d'aspects variés, y compris, d'une part, les tentatives actuelles de dérégulation du secteur et de législations imposées relatives à la propriété intellectuelle, promues par l'OMC, le FMI et consorts, et dont le propos est de faciliter le processus de mondialisation et de concentration des médias et des systèmes de communication et, d'autre part, la nécessité d'établir des politiques qui garantissent la pluralité et l'indépendance des sources, la souveraineté et la diversité culturelles, l'accès démocratique aux technologies, entre autres choses. À cet égard, les luttes de résistance en cours incluent la démocratisation de l'espace hertzien (face aux tentatives de privatisation), la défense des droits des utilisateurs d'Internet (en relation avec les projets d'écoute électronique, de censure, etc.), la mise en place d'instances de régulation indépendantes à travers lesquelles la société civile puisse participer, entre autre, à la définition de politiques.

- En relation avec les politiques publiques, on remarque la proposition de soutien et d'appui à la création de médias de communication publics à caractère citoyen. Il s'agit de médias de la sphère publique (pas nécessairement étatique), mais qui soient sous le contrôle de la société civile et financés selon le principe de l'économie solidaire (c'est-à-dire avec des fonds publics et/ou privés).

- De même, les actions développées dans les différents contextes nationaux et internationaux pour freiner le processus monopolistique des médias et des systèmes de communication, ainsi que la marchandisation de l'information, acquièrent une importance particulière.

- Une autre priorité concerne le développement d'une information diversifiée, plurielle et soucieuse de la question du genre. Les

actions qui s'y rapportent vont de la critique et de la pression sur les mass-médias, à l'appui au développement et à la survivance de médias alternatifs et indépendants qui appliquent les mêmes principes dans leur pratique.

- Les journalistes, particulièrement par le biais de leurs syndicats, représentent un secteur prioritaire à engager dans ce mouvement. Non seulement parce que leurs propres intérêts professionnels se trouvent menacés par la marchandisation de l'information, mais aussi parce qu'il est essentiel de créer des alliances avec ce secteur autour du caractère de service public de la communication.

- Un autre secteur avec lequel il est important de nouer des alliances est celui des mouvements de consommateurs, afin de développer des mouvements de pression sur les médias et les systèmes de communication qui ne laissent aux « consommateurs » que le pouvoir d'acheter ou de ne pas acheter, d'allumer ou d'éteindre.

- Construire une société civile informée requiert la capacité de lecture critique des médias de communication. C'est ce que cherchent à développer les programmes « d'alphabétisation médiatique », pour que la société civile puisse mieux comprendre la nature sociale des médias.

- Les recherches, qui permettent d'envisager de nouveaux terrains et de nouvelles formes d'action, sont un élément fondamental pour accompagner ce processus. Une relation plus étroite entre les mouvements pour la démocratisation de la communication et les chercheurs s'impose ; de même que l'élaboration de documents de vulgarisation des recherches et les échanges entre la théorie et la pratique.

- Une des propositions sociales centrales sur la communication formulées dans le cadre du premier FSM a été celle d'ouvrir un large débat public sur l'impact et les conséquences de la concentration monopolistique dans le domaine de la communication et sur les priorités du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un tel débat permettra d'ouvrir la réflexion nécessaire, mais toujours remise à plus tard, sur la relation entre les médias et la démocratie, leur fonction sociale et l'imposition d'un modèle basé sur des considérations strictement commerciales.

Étapes nécessaires

La lutte pour la démocratisation de la communication n'est pas, et ne sera pas, facile. Le pouvoir acquis par les mégacorporations qui dominent ce secteur est énorme, aussi bien en termes de moyens que par le pouvoir discrétionnaire dont elles disposent d'accorder la visibilité publique selon leur convenance, question cruciale pour ceux qui gravitent ou voudraient graviter autour des instances de décision politiques. Il serait naïf d'attendre qu'un changement se produise de l'intérieur du système : nous ne pouvons que parier sur une grande mobilisation citoyenne pour changer le cours des événements.

Que cela nous plaise ou non, au cours des dernières décennies, des transformations profondes se sont produites, marquées au sceau du néolibéralisme, et face auxquelles nous ne devons penser qu'en termes d'avenir. Non pas pour rechercher un quelconque accommodement ou mendier quelque avantage, mais pour donner à cet avenir le sens de l'humanité. Dans cette perspective, une première étape fondamentale consiste à retrouver le sens de l'intérêt général, et donc à réinventer les espaces et les mécanismes *ad hoc*. Ce qui, pour la question qui nous occupe, implique de lutter pour l'établissement d'un cadre institutionnel qui garantisse et promeuve l'existence d'une pluralité de médias de communication indépendants.

Pour que cela se concrétise, il est impératif de mettre un terme au processus de concentration monopolistique de l'industrie des médias, par des dispositions légales qui non seulement limitent ce processus (taxation des bénéfices, des ventes d'actions, des mouvements de capitaux, de la publicité, par exemple), mais également qui établissent les conditions nécessaires au florissement de médias indépendants et à la création et au renforcement d'instances protectrices de l'intérêt général (par exemple les médiateurs). Ceci implique d'exiger des gouvernements et des blocs régionaux qu'ils assument leurs responsabilités, mais aussi de situer la problématique au niveau international.

Mais ceci n'est pas suffisant, il est également important de démocratiser la nouvelle dimension publique créée par le développement de la communication médiatique dans le domaine de la visibilité. Ce qui, plus qu'à des questions de relations publiques, renvoie à la capacité des mouvements sociaux et citoyens de conquérir cet espace.

C'est dans cette perspective que se situe la pression pour l'ouverture d'un véritable débat public sur le rôle de la communication

et des médias dans nos sociétés. Alors que le discours officiel ne cesse de répéter que les NTIC vont transformer profondément notre vie, il est paradoxal de constater qu'aucun mécanisme et aucun espace n'ont été mis en place pour que la société se prononce sur ce sujet. Cette carence ne doit rien à l'inattention ou à la négligence. Elle résulte des impératifs des logiques de pouvoir qui, à ce qu'il semble, ont trouvé dans l'Internet et les nouvelles technologies de communication un vecteur sympathique pour vendre la mondialisation économique, étant donné que pour de larges secteurs de la population mondiale, le seul lien avec la mondialisation est de nature symbolique ou médiatique. D'où le « mélange de réalité et de fiction » qui caractérise de tels discours.

Le Sommet mondial sur la société de l'information, sous le patronage de l'ONU, qui se tiendra à Genève en décembre 2003, se présente, malgré les limites dans lesquelles il a été conçu, comme une occasion et un défi pour ouvrir le débat, coordonner les forces et faire entendre la voix de la société. C'est dans cette optique que se situe la campagne pour le « droit de la communication dans la société de l'information » à l'initiative d'un ensemble de réseaux et d'organisations citoyennes.

Éducation

Synthèse de la conférence

Bernard Charlot World Forum on Education ; Paul Bélanger, International Council on Adult Education ; Marta Maffei, Education International/Latin America, Argentine ; Jocelyn Berthelot, Continental Forum on Education, Canada ; Paula Menezes, Eduardo Mondlane University, Mozambique ; Sérgio Haddad, ABONG and Educational Action (Ação educativa), Brésil ; Leslie Toledo, World Education Forum ; José Luiz Ribeiro, World Education Forum ; Maria Clara di Piero, Educational Action, Brésil ; Salete Valessan Camba, Paulo Freire Institute, Brésil.

Le principe de base défendu par le Forum mondial sur l'éducation (WEF) est que : « L'éducation publique pour tous est un droit inaliénable garanti et payé par l'État. Elle ne doit pas être traitée comme une marchandise. Elle doit être radicalement démocratique, égalitaire et juste ». Cette vision de l'éducation va à l'encontre de celle imposée par certaines organisations internationales, ce qui a amené un nombre grandissant de pays au dilemme suivant : doivent-ils choisir de payer la dette extérieure ou donner de l'éducation à leurs citoyens ?

Bernard Charlot identifie sept conséquences majeures à ce dilemme :

1 – La réduction néolibérale de l'éducation au statut de marchandise menace l'humanité dans sa condition universelle, dans sa diversité culturelle, et dans son interprétation comme objet de droits.

2 – L'éducation commence à être considérée par l'État comme une forme d'assistance sociale et cesse d'être vue comme un droit applicable à tous et une composante essentielle de la citoyenneté effective.

3 – L'augmentation de l'instruction privée et la logique de marché qui met en concurrence entre elles les institutions publiques d'enseignement, et, pire, les entreprises qui entrent dans les écoles pour vendre leurs produits et services.

4 – L'inclusion sociale est un des rôles de l'école publique mais la logique du néolibéralisme empêche les investissements financiers nécessaires dans l'éducation. Le résultat est l'analphabétisme, l'absentéisme scolaire, etc.

5- Les victimes les plus importantes de cette situation sont ceux qui sont le plus dans le besoin : les pauvres, les immigrants, les peuples indigènes, les minorités ethniques, religieuses et culturelles, ainsi que les enseignants eux-mêmes, en raison des mauvaises conditions de travail.

6 – L'« exclusion digitale », les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'étant pas accessibles à tous et étant menées par le profit.

7 – La pensée néolibérale s'est approprié des valeurs telles que la liberté, l'autonomie et la décentralisation. Il est nécessaire de venir au secours de ces valeurs et de les redéfinir en les liant au projet de construction d'un nouveau monde. Est-ce possible ?

Deux principes sous-tendent ces réflexions et ces buts :

L'éducation n'est pas une marchandise. C'est un droit universel, lié à la condition humaine même. Trois processus éducationnels sont fondamentaux : humanisation, socialisation et individualisation (ce dernier étant le droit universel d'être culturellement différent et original comme individu). L'intégration de ces processus est possible lorsque l'éducation est liée à des mouvements progressistes luttant pour plus de solidarité, d'égalité et de justice.

L'éducation est un important instrument de lutte contre toutes les formes de violence, de préjugé, d'exploitation, de misère, par la construction d'une autre forme de mondialisation.

Le droit à l'éducation est le droit à l'appropriation effective de l'ensemble de la connaissance et pas seulement des informations de base données par un quelconque patron ou par Internet. C'est le droit à l'activité intellectuelle, à l'expression de soi, à l'imagination, aux arts et à la compréhension de l'environnement naturel et social. C'est le droit à la compréhension de la relation de l'individu au monde, aux autres et à soi-même. L'éducation ainsi comprise nécessite la transformation des écoles publiques et de beaucoup de leurs pratiques. Cette transformation devrait être accompagnée par l'éducation des professeurs aux principes de l'organisation démocratique – participation démocratique à l'élaboration des programmes, à la gestion, avec la participation de tous les membres de la communauté scolaire, et des échanges

interdisciplinaires sur les méthodes d'enseignement, ainsi que le travail d'équipe.

Charlot réaffirme l'importance de la politique des pouvoirs publics dans l'éducation des enfants, et le droit à l'éducation pour les jeunes et les adultes socialement exclus.

Actions de la Société Civile

Paul Bélanger déclare qu'il existe deux tendances – le processus arbitraire de la mondialisation économique, et la croissance du dialogue intercontinental sur les droits des peuples. Les deux tendances démontrent l'urgence pour chaque homme et chaque femme à l'exercice de leurs droits à l'enseignement et à la création.

La menace de l'imposition d'un modèle social et économique unique est réelle. Cette tendance mondiale implique la privatisation de la santé et de l'éducation. Il y a aussi le danger de l'interdiction aux enfants et aux adultes de l'accès à l'éducation ou à leur culture. Ceci retarde leur développement personnel et nie que l'intelligence et la créativité soient des outils uniques pour le développement durable. La mondialisation peut donc avoir des conséquences tragiques. Aujourd'hui, le développement tente d'amadouer les forces dominantes du marché, ce qui peut générer des asymétries et des monopoles de pensée. D'un autre côté, la facilité et la rapidité des moyens de communication signifient que les nouvelles technologies peuvent favoriser le pluralisme culturel, la créativité et le développement de réseaux décentralisés et autonomes. Ceci contient les germes d'un potentiel démocratique inimaginable.

Nous sommes dans un moment à la fois prometteur et dangereux. Mais à l'évidence les gouvernements et le secteur privé ne mettront pas en œuvre les buts adoptés par les Nations unies sans supervision autonome par les réseaux non-gouvernementaux. Il est essentiel aussi, pour relever de nouveaux défis, de créer de nouveaux espaces pour tester des alternatives et des contre-projets. Le droit à l'éducation n'aura de meilleures perspectives que s'il y a participation active de la communauté et développement continu des compétences. De toute évidence, tout ceci n'est pas suffisant pour renverser la tendance du système néolibéral dominant. Un nombre croissant d'enfants est laissé sans préparation face aux changements économiques ou à un environnement urbain complexe. L'ironie est que 4 % seulement des 22 plus grandes fortunes mondiales pourrait suffire à garantir l'éducation de tous.

L'éducation permanente est un but également important pour son potentiel de renforcement de l'autonomie individuelle. L'élément-clé est le développement de la capacité des adultes à libérer leurs forces créatives. Le développement de l'intelligence d'une société est une source universelle de richesse et, plus que jamais, une chose à encourager de manière universelle.

L'éducation comme outil de libération

Jocelyn Berthelot, souligne quelques points spécifiques :

- Le droit à l'éducation ne peut pas être détaché des droits sociaux.
- Il n'est pas possible de rechercher un nouveau monde sans libérer l'enseignement des vieux modèles d'éducation.
- L'éducation n'est pas une marchandise, et l'opposition à différentes formes de commercialisation de l'éducation doit être une partie centrale d'un projet d'éducation démocratique.

Au cours des années, en dépit d'accords nombreux au niveau international garantissant l'éducation pour tous les citoyens, les gouvernements ne les ont pas appliqués. Ces accords pourraient être utilisés pour montrer les contradictions entre ce qui se passe réellement et les promesses faites, afin d'exiger un engagement réel de la part des gouvernements.

D'autres points sont importants :

- L'inégalité entre les femmes et les hommes demeure dramatique dans beaucoup de pays, et nous savons que l'éducation peut avoir des conséquences positives pour la vie des femmes, de même que pour leurs familles et pour les sociétés en général.
- Les populations indigènes, spécialement dans certaines parties d'Amérique latine, représentent la plus grande partie de la population et leur combat devrait être soutenu par tous, afin qu'ils puissent contrôler leurs écoles, comme moyen d'assurer le respect dû à leurs cultures, à leurs langues et à leurs modes de vie.
- Dans beaucoup de pays, la situation des enseignants est humiliante et dégradante. Les luttes pour les droits syndicaux, pour des salaires décents et pour la professionnalisation font partie du combat pour une éducation publique démocratique.
- L'éducation est très importante dans la lutte contre le sida, qui tue des milliers de personnes par an, et qui détruit les perspectives de développement de nombreux pays.

Les éducateurs doivent soutenir des campagnes plus larges, comme

les campagnes contre le travail des enfants, pour un système public d'éducation pour tous, pour exclure l'éducation des accords de libre-échange. De la même façon, des campagnes doivent être mises en œuvre dans tous les pays pour :

- Exiger que 8 % du PIB de chaque pays soit destiné à l'éducation.
- Exercer des pressions sur les pays du Nord afin qu'ils tiennent leur promesse de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement des pays pauvres.
- Soutenir les campagnes de renforcement des syndicats d'enseignants, et augmenter la coopération entre les organisations de la société civile pour l'éducation.
- Soutenir les mobilisations contre la ZLEA, l'OMC et la dette extérieure.
- Se battre pour le contrôle démocratique des ressources financières et pour la réduction des dépenses militaires.
- Soutenir les initiatives qui renforcent l'action de l'ONU pour l'éducation, et contre le rôle du FMI et de la Banque mondiale.

L'éducation publique n'est pas le problème mais la solution pour le développement et l'instrument de la liberté des citoyens et des peuples. La connaissance est un bien humain commun et devrait être accessible à tous et partagée par tous.

Le scandale de la pauvreté

Marta Maffei souligne le droit à la culture et la nécessité de prendre en compte d'autres aspects. Le monde est marqué par la pauvreté, et l'accès à la connaissance n'aide pas nécessairement à l'éviter.

Il est important de comprendre que lorsque les gens vivent dans la pauvreté pendant des années, ils développent une culture de la pauvreté avec ses propres valeurs, ses règles et ses stratégies. Ainsi, le travail des enfants, la maternité précoce, les maladies causées par la malnutrition, l'alcoolisme et le sida sont des problèmes qui affectent principalement les pauvres. Comment les enseignants doivent-ils se comporter face à cette réalité ? Doit-on défendre une culture de la pauvreté ? La plupart des enseignants ignorent ces problèmes. Ils n'y sont même pas préparés. On peut identifier deux attitudes communes envers les pauvres, l'indifférence et la condescendance, qui renforcent toutes deux l'exclusion.

Afin d'avancer dans une autre direction, Marta Maffei pense que l'éducation publique devrait avoir les pauvres comme priorité afin que

leurs besoins soient satisfaits, et leurs chances élargies. Les universités et les centres de formation pour les enseignants ne sont pas encore tournés vers cette priorité.

La compréhension collective nécessite aussi une alimentation adéquate et une éducation de qualité pour les enfants. Elle souligne aussi le fait que le Capital peut survivre même lorsqu'une société ne construit pas sa compréhension collective parce qu'il contrôle les ressources humaines, technologiques, financières et de communication. C'est pourquoi les organisations internationales telles que l'ONU, l'OIT, et d'autres sont soumises au pouvoir des pays dominants, qui ne sont pas intéressés à la construction de la compréhension collective. Nous ne devons pas accepter la pauvreté. La pauvreté est toujours une injustice, et nous devons en être scandalisés. Ce n'est qu'ainsi qu'il nous sera possible de faire cet autre monde dont nous avons tant besoin.

Éducation et Émancipation

Paula Menezes souligne le rôle émancipateur de l'éducation, en se basant sur des expériences au Mozambique.

Il est nécessaire de construire une notion plus large et plus démocratique de l'éducation qui rende possible à chaque membre de la communauté (familles élargies, villages, associations religieuses, etc.) de se sentir citoyen. L'éducation est donc essentielle à la construction d'un projet de nouvelle citoyenneté. Ce projet n'est possible que s'il se base sur la reconnaissance des différences et de la diversité. Dans un pays aussi divers que le Mozambique, qui est une véritable mosaïque culturelle, il est particulièrement important d'avoir une approche multiculturelle. En ce sens, il faut être attentif à deux principes qui assurent différentes façons d'être et d'expliquer le monde : premièrement, le droit à être un égal même lorsque la différence mène à considérer les gens comme inférieurs; et deuxièmement le droit à être différent lorsque l'égalité nous opprime en mettant tout le monde dans le même moule.

Il est donc important de reconnaître l'existence de différentes formes de savoir. La connaissance scientifique, qui est le sujet de l'enseignement en général, n'est qu'une petite partie de cet univers (au Mozambique, par exemple, une grande partie de la population utilise la médecine traditionnelle). Pourtant, cette autre connaissance n'est pas reconnue. Il est aussi important de noter que les autres systèmes de connaissance ne sont pas seulement distincts, mais aussi incompris par le savoir moderne occidental, qui est celui utilisé par l'éducation publique. Des systèmes de connaissance différents signifient aussi des

formes différentes de transmission comme par exemple la tradition orale, les chants et le théâtre. Ces autres formes devraient être respectées et intégrées dans un système éducatif dans lequel l'enseignement est plus démocratique et émancipateur.

Comme on dit au Mozambique, « chaque fois qu'un de nos plus vieux meurt, une immense partie d'une bibliothèque est perdue ». Et parce que les bibliothèques ne conservent que ce qui est écrit, qu'en est-il de l'Afrique, le continent de la tradition orale? Une des manières les plus évidentes mais les moins remarquées de la perte des autres systèmes de connaissance est l'annihilation des langues et des cultures locales. Au Mozambique par exemple, les discussions au sujet des langues nationales ont lieu à deux niveaux. D'une part l'enseignement des langues régionales pour garantir la préservation de la mémoire de la culture locale. D'autre part, la discussion pour faire la différence entre langues et dialectes.

La construction d'un nouveau monde ne peut se limiter au monde académique. La connaissance utile à l'action sociale doit être liée à la politique et à la loi. Samora Machel (le premier président du Mozambique) a déclaré que « l'école devrait être la base sur laquelle nous enseignons et apprenons tous ». Une telle attitude est aujourd'hui essentielle, car recouvrer et préserver la mémoire représente une forme de lutte et d'émancipation contre le néocolonialisme et le néolibéralisme.

Principes essentiels de ce combat

L'horizontalité reconnaît que ce qui est émancipation pour certains ne l'est pas forcément pour d'autres. L'auto-réflexivité est une façon de combattre l'autoritarisme et d'éviter la régulation de toutes les situations à travers le point de vue d'une petite partie de la société. La justice sociale n'est pas possible sans la justice cognitive, sans la reconnaissance de l'existence de différentes formes de compréhension, de connaissance et d'explication du monde. Toutes les formes de connaissance doivent être présentes et évaluées les unes par rapport aux autres. Confrontés au nombre infini de savoirs, la conclusion est qu'il est impossible d'avoir une théorie générale unique du sens de l'éducation et de la connaissance. L'éducation doit être la tâche centrale du système politique, et le pouvoir politique devrait y aider, non seulement en la finançant mais aussi en ayant comme priorité la lutte contre l'extinction du savoir non-occidental et les formes locales d'éducation.

(Traduction C. S.)

Diversité, production et identité culturelle

Fatma Alloo, Luiza Monteiro, Aureli Argemi, Imruh Bakari,
Xavi Perez.

Introduction

La demande croissante des peuples et des communautés pour la préservation de leur identité culturelle survient dans le contexte de la mondialisation, perçue par beaucoup comme nous menant à une homogénéisation progressive au niveau mondial. C'est dans ce contexte que différents réseaux demandent un débat, dans le cadre du Forum social mondial, sur la question de l'identité et de la diversité culturelles, afin de développer des propositions collectives qui pourraient faciliter un équilibre positif et juste entre les deux phénomènes.

Contexte

- Nous sommes dans une ère de post-guerre froide où une force hégémonique existe – les États-Unis et plus généralement le monde occidental ;
- Nous avons franchi une importante étape politique où, depuis la conférence mondiale sur le racisme à Durban en 2001, les gouvernements les plus puissants du monde occidental ont accepté à contrecœur que l'esclavage des Africains, sur lequel s'est basée la fondation de l'économie moderne mondialisée, était un crime contre l'humanité ;
- Nous admettons de manière universelle que les attaques terroristes du 11 septembre 2001 contre les États-Unis ont marqué un tournant monumental dans les relations mondiales.

Tout en gardant ces éléments importants présents à l'esprit, il semble aussi intéressant de remarquer qu'à ce stade nous ne parlons pas de colonialisme ou d'impérialisme, ou encore de capitalisme ou de socialisme, bien que cela puisse éclairer le débat. Ce qui est indiscutable, c'est que le monde est caractérisé par le déséquilibre économique, les inégalités sociales, un déséquilibre du pouvoir politique et une hiérarchisation culturelle.

Il faut aussi se souvenir que le langage, en tant que produit culturel, est déterminé idéologiquement, d'où la nécessité d'une approche prudente pour la définition d'un programme réellement en phase avec la notion de diversité.

Mondialisation

En tant que processus historique, la mondialisation est autant un point d'arrivée qu'un point de départ.

Le processus de mondialisation se manifeste de manière bicéphale. D'une part, il existe une capacité sans précédent de communication et d'échange à une échelle mondiale. En ce sens, la mondialisation favorise des permutations culturelles multiples et l'épanouissement de nouvelles cultures locales. D'autre part, la mondialisation impose le modèle socio-économico-culturel occidental à toute la planète. En nourrissant nos sens avec des images, des rythmes, des esthétiques particulières, la mondialisation nous amène à l'utilisation d'objets, de vêtements, de machines spécifiques. Elle induit par exemple, une perception accélérée du temps, ou encore le développement de l'indifférence à la violence. Nous tendons à internaliser un certain imaginaire planétaire imprégné de technologie occidentale.

Culture

La culture demeure une idée gênante et une de celles qui entraînent la plus grande contestation.

Il est donc nécessaire d'arriver à une définition de la culture qui rende justice à l'expérience humaine dans son ensemble, puisqu'en définitive elle se réfère à un mode de vie. En particulier, une définition de la culture devrait explicitement inclure des domaines de l'expérience humaine tels que l'économie ou la politique, qui font partie de n'importe quel cadre culturel.

De cette façon, nous devons intégrer trois niveaux structurels : valeurs, institutions et pratiques. Alors qu'institutions et pratiques sont évidentes, l'idée de valeurs est pour le moins ambiguë. L'on pourrait se demander pourquoi valeurs et non idéologie ? La question de l'idéologie n'est-elle pas une notion importante pour la compréhension des pratiques sociales ? Ou l'idéologie n'est-elle qu'une considération lorsqu'elle est utilisée pour caractériser un point de vue opposé à l'idée occidentale dominante ?

Nous devons abandonner la notion de culture séparée de la politique, de l'économie, de l'éducation, de la religion, de la science et de la justice, ou une définition qui réduise le concept de culture à des

aspects artistiques ou folkloriques, ou encore au domaine des valeurs et des croyances.

Nous ne pouvons plus parler de politique et culture, économie et culture, religion et culture, éducation et culture, etc., mais de culture politique, culture économique, culture éducationnelle, culture religieuse, culture sociale, culture artistique, etc.

Ceci inclut inévitablement que la diversité culturelle dont nous parlons puise dans toutes les activités de toute communauté humaine, sans aucune exclusion.

La culture est donc considérée ici comme processus de la communication et de l'interaction humaine qui devrait être capable d'aller de l'universel au local, et inversement; et cela, en définitive, comme méthode d'action face aux tendances destructrices de la mondialisation.

Diversité et identité culturelles

Notre identité pourrait être déterminée par le sexe, l'ethnicité, la nationalité ou la politique, tout comme par les pratiques culturelles d'un lieu social spécifique.

L'identité culturelle n'est pas individuelle mais collective, bien qu'elle s'exprime de manière particulière chez chaque individu.

L'expression de l'identité a lieu dans une dynamique sociale comprenant des aspects traditionnels, historiques et expérimentaux.

La prise de conscience de l'omniprésence de la culture et de l'identité culturelle est essentielle à la compréhension du comportement des autres, non du point de vue sa propre organisation culturelle, mais de celle des autres.

Production, diversité et identité culturelles

Le développement du commerce international de biens et services culturels favorise certains pays et impose aux autres un modèle culturel spécifique (le modèle occidental), menant à la perte d'identité et à l'homogénéisation.

Les produits culturels finissent par être considérés comme des divertissements comparables, en termes commerciaux, à n'importe quels autres produits, et donc entièrement soumis aux règles du commerce international.

Au cours des dernières années, beaucoup de pays ont commencé à exprimer leurs craintes face à ce risque de perte de leur identité. Ils considèrent que la production de biens culturels est celle de biens précieux, qui transmettent des valeurs, des idées et du sens,

en d'autres termes des outils de communication sociale qui contribuent à modeler l'identité culturelle d'une communauté. En tant que tels, les produits culturels devraient être exclus des accords sur les échanges commerciaux.

Le gouvernement français, inquiet de l'américanisation croissante de la société française, fut un des premiers à introduire la notion d'exception culturelle dans les relations internationales (l'accord général sur les biens et services de l'OMC). Toutefois, la notion d'exception culturelle n'a pas résolu le problème et il ne semble pas qu'elle y parvienne dans l'avenir.

Au niveau local toutefois, la production culturelle et artistique joue un grand rôle dans la construction de l'identité et de la diversité culturelle. Certains réseaux internationaux ont des contacts avec une grande diversité de cultures, suivant les lignes directrices établies par les artistes. En théorie, il s'agit là de développements positifs qu'il est probablement nécessaire de développer. Cependant, des échanges symétriques sont nécessaires, garantissant une inter-culturalité réelle, les différentes identités ayant des relations égalitaires.

Conclusion

La question de la diversité culturelle est aussi importante que celles de la paix, de la sécurité, du désarmement, de la pauvreté, de la démocratie et des droits de l'homme. La justice culturelle fait partie des efforts pour atteindre la justice politique, économique et sociale.

Propositions

- Promouvoir une culture de paix prenant en compte : les conceptions et les pratiques culturelles différentes en matière de conflits et de paix; les différentes expériences de groupes spécifiques (réfugiés, populations déplacées, femmes victimes de violences...); les différentes notions de la sécurité du point de vue de cultures différentes, et les diverses traditions de résistance pacifique dans le monde et dans l'histoire. La promotion d'une culture de la paix nécessite également l'utilisation des arguments et des expériences pour la démilitarisation. Une autre priorité est l'étude des relations entre la culture masculine et la violence.

- Adhérer à L'alliance globale pour la diversité culturelle (Unesco), qui réaffirme la volonté de promouvoir et de préserver la diversité culturelle et le développement de la coopération entre le

Nord et le Sud, à la condition que les gouvernements mettent en œuvre de nouvelles politiques culturelles.

- La culture occidentale est le moyen de ces échanges. Ceci devrait être combattu par le développement de réseaux citoyens dans le monde, accompagné d'un cadre légal reconnu, promouvant une plus grande cohésion sociale, les identités collectives, l'intégration de sensibilités différentes, le développement de projets à dimension communautaire mondiale, et l'application du principe de subsidiarité.

- Il est également nécessaire de sauvegarder le patrimoine linguistique de l'humanité, en soutenant l'enseignement des langues maternelles et l'apprentissage d'autres langues.

(Traduction C. S.)

La violence envers les femmes : « l'autre monde » doit agir

Marche mondiale des femmes

Introduction

Le Forum social mondial a souhaité, pour cette seconde rencontre de Porto Alegre, créer un espace de réflexions et de débats sur les alternatives à la « culture de la violence ». La Marche mondiale des femmes a accepté de prendre en charge la rédaction du texte qui servira de base de discussion à ce forum. Nous avons délibérément voulu parler de violence envers les femmes pour illustrer combien ce type de violences, cette problématique, sont centrales à une « culture de la violence ». Ne serait-elle pas une violence première et quasiment paradigmatique ? Nous avons délibérément voulu parler de violence envers les femmes car ce sont toujours les féministes qui ont dû porter une parole sur cette violence. En dehors des féministes et du rapport de forces qu'elles imposent, le discours concernant les violences est comme ces violences : invisible.

Mais n'est-il pas effrayant de parler de « culture de la violence » ? N'est-il pas paradoxal d'employer le mot culture, à connotation positive, avec le mot violence, à connotation négative ? L'emploi du mot culture postule au moins la légitimation sociale, l'assentiment et la transmission. Transmission de la violence, légitimation sociale, plus ou moins marquée. C'est exactement ce qui se passe avec les violences à l'encontre des femmes.

Sans nier l'importance des autres formes de violence, nous croyons qu'en appréhendant bien les causes et les conséquences de la violence envers les femmes, nous pourrions poser les premiers jalons d'une recherche d'alternatives pour un autre monde basé sur l'égalité et le respect de l'autre.

Ce texte vise donc à démontrer l'universalité de la violence, de ses diverses formes mais surtout à pointer ses causes afin d'arriver à l'éradiquer. Nous condamnons le patriarcat, ce système plusieurs fois millénaire d'inégalités, d'exploitation, de privilèges, de discriminations, de valeurs, de normes, de politiques, basé sur la prétention qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes en tant

qu'êtres humains et sur la hiérarchisation des rôles assignés dans nos sociétés aux hommes et aux femmes. C'est ce système qui génère les violences. Nous condamnons la mondialisation capitaliste néolibérale qui s'appuie sur la division sexuelle du travail pour créer des inégalités supplémentaires entre les hommes et les femmes, terreau plus que favorable à l'accroissement des violences. Nous voulons mettre fin à ces violences et dresserons la liste des éléments à changer dans ce but. Les actrices et acteurs de la lutte contre la mondialisation libérale y sont évidemment impliqués.

À l'aube du XXI^e siècle il y a une tolérance et une complaisance tenaces envers toutes les violences envers les femmes.

La violence envers les femmes, une réalité transnationale et transculturelle

La réalité de la violence envers les femmes prend des formes différentes selon les sociétés ou les cultures, mais l'existence de la violence envers les femmes est un phénomène, un fait social qui se retrouve de façon transversale dans toutes les classes sociales, les cultures, les religions, les situations géopolitiques. Il n'y a aucune exception et la règle se confirme malheureusement tous les jours. Effectivement, toutes les minutes, des femmes sont abusées, humiliées, agressées, violées, battues, exploitées, tuées, le plus souvent par les hommes qui les entourent et ce, depuis des millénaires.

La violence s'exprime le plus souvent dans la sphère dite « privée » (les féministes ont amplement démontré que le « privé » est politique) : par exemple au sein de la famille avec le viol incestueux, les mutilations génitales, l'infanticide, la préférence du fils, les mariages forcés, etc., au sein du mariage ou de la relation amoureuse : par exemple, le viol conjugal, les coups, le contrôle psychologique, le proxénétisme, le crime d'honneur, le féminicide, etc. La sphère publique est aussi le lieu d'expression de violences envers les femmes comme le harcèlement sexuel ou moral au travail, les agressions sexuelles, le viol collectif, le trafic sexuel, la pornographie, le proxénétisme organisé, l'esclavage, les stérilisations forcées, etc. La violence envers les femmes est le plus souvent l'expression de la domination d'un individu mais elle peut aussi être pratiquée de façon organisée par plusieurs hommes ou par un État (viols systématiques en Bosnie et en Haïti). Elle est trop souvent tolérée, excusée ou encouragée par le silence, par les discriminations, par la dépendance des femmes envers les hommes, par

des justifications théoriques ou des approches psychologisantes à la source de stéréotypes voulant par exemple que les hommes soient incapables de contrôler leurs pulsions, notamment sexuelles, que les violeurs sont des malades mentaux, que les femmes aiment les « vrais hommes », etc.

Les multiples manifestations des violences envers les femmes

Quelques statistiques mondiales sur la violence envers les femmes (tirées de *Sexisme et mondialisation*, Marche mondiale des femmes, 2000) :

- De 20 à 50 % des femmes dans le monde sont victimes à des degrés divers, de violences conjugales.
- Dans le monde entier, on évalue à 5 000 le nombre de femmes et de jeunes filles victimes de crimes « d'honneur » par an.
- L'Unicef évalue qu'une femme sur 10 dans le monde est victime d'un viol une fois dans sa vie.
- Selon la plupart des études publiées sur le sujet, les femmes violées le sont le plus souvent par un homme qu'elles connaissent.
- Le nombre de femmes excisées est estimé à 130 millions dans le monde et tous les ans, près de 2 millions d'autres sont soumises à cette coutume, au rythme d'environ 6 000 cas par jour, soit 5 petites filles par minute.
- On estime qu'il y a au bas mot 9 millions de femmes dans l'industrie du sexe. Certaines estimations vont jusqu'à 40 millions à travers le monde.
- On estime que l'industrie mondiale du sexe rapporte 52 milliards de dollars chaque année aux réseaux criminels organisés.
- Selon les évaluations, 4 millions de femmes et de fillettes sont achetées et vendues dans le monde entier chaque année, à de futurs époux, à des proxénètes ou à des marchands d'esclaves.
- Dans la seule région de l'Asie du Sud-Est, près de 70 millions de femmes et d'enfants ont été victimes du trafic sexuel depuis 10 ans.
- Plus de 100 millions de filles manquent à l'appel à travers le monde du fait de la préférence accordée au fils.
- En Inde, en moyenne cinq femmes par jour sont brûlées pour des motifs tenant à leur dot, et beaucoup d'autres cas ne sont jamais signalés.
- Une enquête réalisée dans les quinze États membres de l'Union européenne en 2000 révèle que 2 % des travailleuses (3 millions)

ont fait l'objet de harcèlement sexuel au travail et 9 % de travailleuses et de travailleurs ont été l'objet d'intimidation et de harcèlement moral.

Les régimes intégristes, formes extrêmes d'institutionnalisation des violences envers les femmes.

Certains régimes intégristes comme celui des Talibans en Afghanistan ont institutionnalisé la violence envers les femmes et en ont fait un droit divin accordé à tout homme, à tout moment. Le contrôle absolu et l'appropriation du corps des femmes ont pris, au cours des siècles des visages d'horreur ou de manipulation. Le XX^e siècle a permis l'avancement des droits des femmes mais n'a pas fait reculer la violence qu'elles subissent de façon significative. On pense aux crimes d'honneur, aux crimes liés à la dot des jeunes filles, au lèvirat qui sont autant de pratiques donnant le droit de vie ou de mort sur les fillettes et les femmes aux hommes de la famille. On pense à certaines réalités des pays occidentaux où persistent, malgré une plus grande reconnaissance des droits des femmes, la violence et le contrôle sous diverses formes (un viol toutes les 6 minutes aux États-Unis, non-reconnaissance du viol conjugal, du droit à l'avortement en Suisse par exemple, croissance du trafic sexuel), etc. Aucune société n'est à l'abri de la violence envers les femmes car aucune société n'a pleinement réalisé l'égalité réelle entre les hommes et les femmes, même si l'égalité des droits, l'égalité formelle, est reconnue.

Sur la scène internationale, à l'heure actuelle, la situation des femmes afghanes est probablement l'exemple le plus criant de l'indifférence ou de la tolérance de l'intolérable dont peuvent faire preuve les pays se réclamant du respect des droits humains fondamentaux. Avant le 7 octobre 2001, peu de pays avaient réagi pour réclamer la fin des exactions des Talibans contre les femmes depuis 1996. Depuis le début de la guerre, on invoque cependant le non-respect des droits fondamentaux des femmes pour appuyer les bombardements, faisant fi de l'impact de cette guerre, comme de toutes les guerres, sur les femmes. Selon Amnesty International, le nombre de femmes victimes lors des conflits armés est passé de 5 % lors de la Première Guerre mondiale à 50 % lors de la Seconde Guerre mondiale et à près de 80 % dans les années 1990. Il n'y a aucune raison pour que la présente guerre fasse exception. Les femmes afghanes, tout comme la population afghane, veulent que les bombardements cessent, et qu'avec le départ des Talibans soit

instaurée l'égalité. Les groupes de femmes afghanes veulent aussi être partie prenante de la résolution du conflit et du rétablissement de la démocratie dans leur pays.

Le viol comme arme de guerre

Un autre visage que prend la violence envers les femmes est celui du corps des femmes utilisé comme butin ou arme de guerre. Dans tous les conflits armés, des plus anciens aux plus récents, les attaquants se sont servis du viol des femmes comme façon d'atteindre leurs ennemis. Par exemple, des camps de viol ont été organisés lors de la guerre des Balkans pour parfaire le « nettoyage ethnique ». On commence à savoir maintenant que les viols ont été massifs, de la part des Français, durant la guerre d'Algérie. De 1932 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon a mis sur pied des camps d'esclaves sexuelles pour son armée. Ainsi 200 000 femmes ont été contraintes à l'esclavage sexuel dans des centres de viols appelés « centre de délassement ». Ces esclaves appelées « femmes de réconfort » étaient des femmes enlevées dans les pays en guerre avec le Japon. Au Kosovo, depuis la fin de la guerre, des femmes d'Europe de l'Est ont été enlevées, séquestrées, terrorisées et amenées dans des bordels de Pristina par le crime organisé où près de la moitié de leurs clients sont des membres du personnel international et des forces de maintien de la paix, et la liste pourrait s'allonger.

Les femmes combattent et s'organisent

Malgré les souffrances infligées, les femmes combattent partout et tous les jours les violences. Elles s'auto-organisent et manifestent pour faire changer les lois, veiller à ce qu'elles soient appliquées, bousculer les « traditions » dont les femmes paient le prix, apporter leur solidarité concrète aux femmes victimes des violences, etc. Des femmes endurent des violences ont tous les jours le courage de se lever pour les dénoncer haut et fort. Ce sont elles les premières combattantes de ce fléau social. Ainsi les Mauriciennes par exemple se sont-elles mobilisées contre les violences conjugales et ont-elles fait voter une loi en 1997. Ainsi des pièces de théâtre prévenant le trafic sexuel sont-elles jouées aux Philippines. Ainsi les « Femmes en Noir » en Serbie, se sont-elles élevées contre la politique militariste et nationaliste de Milosevic et ont apporté leur soutien aux réfugiées du Kosovo. Ainsi au Burkina Faso des associations travaillent auprès des adolescentes pour prévenir l'excision et le mariage forcé et précocé.

Les causes de la violence envers les femmes

La violence envers les femmes trouve ses racines dans la haine de l'altérité et la croyance que la domination est un mode de survie viable. Le patriarcat a institué un ordre de domination (social, économique, politique) du masculin sur le féminin. Ainsi les hommes, les garçons tirent-ils dans toutes les sociétés, dans toutes les classes sociales et malgré les avancées du féminisme des dernières années, des bénéfices importants et des privilèges bien concrets de ce système de domination : par exemple, les travaux domestiques, l'éducation des enfants sont effectués partout en quasi-totalité et gratuitement par les femmes voire par les petites filles. Partout les garçons, les hommes ont plus de « valeur » que les femmes et les fillettes. Afin d'imposer ce système d'exploitation et d'oppression, le plus ancien et le plus pérennisé qui soit, et de le maintenir en place, la violence – ou la menace de la violence – est utilisée comme outil de contrôle, comme punition pour avoir dérogé aux règles établies par le patriarcat (hiérarchisation, soumission, obéissance, etc.). Nos sociétés se sont développées (et continuent de se développer) avec comme assises cette hiérarchisation des individus selon leur appartenance à un sexe. Dans ce contexte, l'altérité est vue et construite comme une menace plutôt que comme une richesse. Ainsi, le besoin de dominer pour survivre, sur lequel est basé le patriarcat, la volonté de conserver les privilèges inhérents au statut de l'opprimeur mènent-ils à l'utilisation de la violence comme affirmation de la masculinité et comme outil de maintien de la domination. Une véritable solidarité entre hommes se crée pour que cette situation perdure. Tant et aussi longtemps que nous refuserons de remettre en question ces réalités, nous ne parviendrons pas à éliminer la violence envers les femmes.

La domination patriarcale se modèle habituellement selon le système économique dominant, au mode de production existant. Le mode de production capitaliste coexiste donc avec la domination patriarcale qui lui était antérieure et l'utilise pour son plus grand profit. Les régimes dits « socialistes » ont aussi cohabité avec le patriarcat et l'expérience historique des femmes face à ce type de sociétés les a convaincues qu'un changement vers un régime « progressiste » ne s'accompagne pas automatiquement d'un accès à l'égalité et à l'éradication des violences à leur encontre. Évidemment, les femmes sont présentes dans toutes les classes sociales. Ce sont elles que l'on retrouve cependant en majorité au Sud dans le travail informel, ou travailleuses dans les zones franches, ou sans emploi salarié. Au Nord, elles sont majoritaires dans le travail précaire, flexible, à temps partiel,

ou au chômage. Ce sont elles, au Sud comme au Nord qui accomplissent gratuitement la quasi-totalité des tâches domestiques. Ces espaces de vulnérabilité supplémentaires peuvent être autant de zones sensibles à l'accroissement des violences ou à la difficulté renforcée d'en sortir.

De même les discriminations racistes fragilisent considérablement les femmes. Ces différents modes d'oppression se conjuguent, s'interpénètrent et se renforcent mutuellement. La présence d'un handicap, le jeune âge ou le grand âge, le lesbianisme, la prostitution peuvent être autant de facteurs aggravants.

Conséquences des violences

Les répercussions qu'endurent les femmes victimes de violences ne sont jamais anodines. C'est toujours la personnalité entière qui est ébranlée, une remise en cause totale qui s'opère. Paradoxalement, quelles que soient les circonstances et les formes de violences subies, les femmes ressentent honte et culpabilité. Honte de ce qu'elles ont subi comme effraction de l'intime, comme négation de leur libre arbitre et de leur intégrité physique et psychologique. Culpabilité de n'avoir soi-disant opposé aucune résistance (la réalité est en fait un peu plus complexe). Et ce, dans tous les coins et recoins du monde au Sud comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest.

Les conséquences des violences se répercutent en premier lieu sur la santé des femmes. Conséquences physiques telles que des hémorragies répétées pouvant aller jusqu'à la septicémie à la suite de mutilations sexuelles, membres cassés, etc. À la suite de coups répétés, somatisations multiples.

Par définition elles peuvent aller jusqu'à la mort : meurtre des nouvelles nées en Chine, crimes d'honneur en Jordanie ou au Maroc, meurtres de femmes à Ciudad Juarez au Mexique. Mais la mort peut aussi venir de violences conjugales : un coup un peu plus appuyé que les autres de la part de son mari et à un endroit particulièrement vulnérable. La Banque mondiale elle-même est contrainte de reconnaître que les violences envers les femmes sont une cause de décès et d'incapacité chez les femmes en âge de procréer aussi importante que le cancer et une cause de mauvaise santé plus importante que les accidents de la route et la malaria combinés.

Conséquences psychologiques aussi : perte de l'estime de soi, dépression, tentatives de suicide, phobies, cauchemars, crises d'anxiété, psychoses, peur des rapports sexuels, entrée dans la prostitution, etc.

Les conséquences peuvent revêtir un aspect plus « matériel » : déménagement, perte d'emploi, abandon des études. Le rapport à l'entourage peut être bouleversé : rupture avec le conjoint, éloignement de prétendus « amis ».

La violence envers les femmes, ou même la menace de la violence, a principalement comme conséquences de maintenir les femmes dans un état de peur ou de vulnérabilité constante et de limiter leurs déplacements (particulièrement le soir ou la nuit), leur accès à des espaces publics où elles se sentent en sécurité, leur participation sociale, leur autonomie. Les femmes se voient ainsi dénier l'accès à une citoyenneté pleine et entière. La violence remplit un rôle de contrôle social des femmes. Toutes ces conséquences peuvent aussi se chiffrer en coûts économiques.

Violences et mondialisation néolibérale

Une des conséquences de la mondialisation néolibérale est la délocalisation des entreprises du Nord vers le Sud afin de trouver de la main d'œuvre à moindre coût. Le marché du travail s'ouvre ainsi aux femmes mais dans des conditions plus que dramatiques : salaires insuffisants pour vivre, conditions de travail très éprouvantes occasionnant des risques majeurs pour la santé, droit du travail inexistant, interdiction de se syndiquer. La précarité de leur situation sur le marché du travail rend ces femmes vulnérables à l'extrême : par exemple, dans les *maquiladoras* au Mexique, lors des entretiens d'embauche, les ouvrières doivent répondre à des questions concernant leur comportement sexuel, leur cycle menstruel, et le contrôle des naissances. Les entreprises leur imposent aussi un test de grossesse. La plupart du temps ces femmes sont des mères célibataires ou représentent la principale source de revenus pour leur famille. C'est la raison pour laquelle elles acceptent des contrôles corporels humiliants. Dans les usines délocalisées au Bangladesh les ouvrières ont deux grandes peurs : l'incendie et le viol. En juin 1996, 32 ouvrières ont brûlé à Dacca parce qu'il n'y avait dans l'usine ni sortie de secours ni extincteurs. La nouvelle s'est très vite propagée. En revanche, c'est toujours la loi du silence pour les viols. Le harcèlement sexuel, le chantage au licenciement si elles ne cèdent pas sont monnaie courante de la part des chefs masculins.

Au Nord, les changements apportés dans l'organisation du travail (augmentation des tâches, intensification du rythme de travail, pressions accrues sur le personnel, etc.) et le développement de

toutes les formes de travail précaire et atypique entraînent une augmentation du harcèlement moral ou psychologique dont les femmes sont principalement victimes car ce sont elles que l'on retrouve le plus dans cette forme de travail.

Avec le développement de la mondialisation capitaliste on assiste à une féminisation accrue des migrations, la majeure partie vers les pays industrialisés. Ces femmes sont contraintes à l'émigration car elles ne peuvent plus subsister chez elles et doivent aider leur famille en envoyant régulièrement de l'argent. Certains pays, comme les Philippines, encouragent même cette émigration. Ces femmes sont souvent employées de maison et certaines d'entre elles doivent subir le harcèlement sexuel ou le viol de la part de leurs employeurs en plus d'être dépendantes car sans papiers. Ce fut le cas de la philippine Sarah Balabagan (14 ans) en Arabie saoudite ou de l'ivoirienne Véronique Akobé qui furent toutes les deux jugées et condamnées pour tentative de meurtre ou de meurtre contre leurs employeurs qui les avaient violées.

Les Institutions financières internationales, le FMI et la Banque mondiale, imposent aux pays endettés des plans d'ajustement structurels afin « d'assainir » leur économie. Ces derniers préconisent des destructions de services publics, réduisent drastiquement le nombre de fonctionnaires, augmentent considérablement le prix des denrées de première nécessité, etc. Ils contraignent les femmes à travailler encore plus de façon non-rémunérée pour compenser les services désormais inexistantes, jettent des milliers de femmes et d'hommes au chômage, appauvrissent et affament des populations entières. Ces actions néfastes délitent le tissu social et créent ainsi un terreau favorable à l'émergence de violences supplémentaires à l'encontre des femmes, notamment au sein du couple. Elles favorisent la marchandisation du corps des femmes et des enfants, en majorité les petites filles, seul bien qui leur reste à vendre : prostitution, esclavage domestique, trafic d'organes, etc.

Commerce sexuel, une industrie plus que florissante

La mondialisation libérale a donné au commerce sexuel, passé du stade artisanal au stade industriel, une dimension planétaire. Cette internationalisation a créé un très large marché d'échanges sexuels où femmes et enfants sont devenus des marchandises consommables disponibles pour la clientèle masculine demandeuse. La prostitution a connu un essor considérable durant les trois dernières décennies dans l'hémisphère sud et depuis une décennie, après la

chute du mur de Berlin, dans les pays de l'Est de l'Europe. Elle revêt des formes diverses. On assiste à un essor de la prostitution locale liée aux déplacements de la campagne vers les villes. Les femmes et les enfants sont prostitués dans les quartiers « chauds » des métropoles de leur propre pays : Thaïlande, Philippines, Indonésie, Inde, etc. Provoqué par les facilités de transports et de communication, l'attrait de « l'exotique », la recherche de prostitué-e-s toujours plus jeunes supposé-e-s non contaminé-e-s par le sida, le tourisme sexuel est en augmentation constante. Certains pays comptent même sur les revenus de la prostitution pour assurer leur développement. Mais ce tourisme sexuel n'a pas lieu uniquement dans les pays du Sud. Il s'exerce aussi en Europe à Berlin, Hambourg ou Amsterdam qui sont devenus des destinations importantes. Ce sont d'ailleurs des pays qui reconnaissent la prostitution comme « travail sexuel ».

Parallèlement à cette prostitution locale, le trafic des femmes et des enfants s'est considérablement étoffé. On retrouve dans les villes du Japon, de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord des centaines de milliers de jeunes femmes qui ont été « déplacées » afin de se livrer à la prostitution. Le plus gros contingent de personnes provient des pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est : environ 400 000 par an. Puis de l'ex-Union soviétique suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes. Ces femmes et ces enfants sont parfois enlevés et vendus d'intermédiaire en intermédiaire. Mais parfois c'est la misère qui pousse les femmes à quitter leur pays et à tomber dans le piège des réseaux mafieux qui organisent le passage des frontières et promettent par exemple un travail bien rémunéré dans un bar ou un mariage avec un occidental. La constitution de la « Forteresse Europe », par exemple, où il y a une restriction drastique des possibilités de circulation des personnes, le rêve de l'Eldorado occidental, la fuite devant des situations de guerre, amènent des femmes à avoir recours à ce type de démarches.

Dans les réseaux, l'entrée dans la prostitution s'accompagne toujours de violences supplémentaires, dites « dressage », afin de contraindre les femmes à l'obéissance et à la soumission : coups, humiliations, viols répétés, etc. Ces réseaux génèrent des profits considérables. Interpol a calculé que les revenus d'un proxénète vivant en Europe étaient d'environ 108 000 euros par an. À l'heure actuelle, le trafic des femmes en vue de la prostitution est plus rentable que celui de la drogue : le bénéfice de la drogue est unique alors qu'une femme prostituée rapporte de l'argent toute l'année au proxénète.

Ces réseaux de prostitution s'appuient sur le développement inégalé et totalement banalisé de la pornographie : exploitation de sex-shops, sites pornographiques sur Internet, cassettes vidéos, etc. Celle-ci met en scène des images mercantiles, avilissantes, violentes du corps des femmes, et la plupart du temps de façon tout à fait légale. Elle fait de même, mais de façon illégale, pour les enfants. Les femmes qui tournent dans les films sont souvent elles mêmes victimes de viols, violences et meurtres, les films « hardcore », les « reality show » étant de plus en plus demandés.

Des alternatives, des perspectives, des orientations qui permettraient d'aller vers l'élimination complète de toutes les violences envers les femmes

Comment en sortir ? Comment faire en sorte que ces violences, beaucoup plus que doublement millénaires, s'arrêtent ?

Les discriminations à l'encontre des femmes, les inégalités dont elles souffrent sont encore souvent inscrites, institutionnalisées, dans le droit et les lois de nombreux pays. Durant tout le XX^e siècle et encore maintenant les féministes ont lutté afin de faire reconnaître leurs droits fondamentaux. Elles ont revendiqué et veillé au fait que leurs victoires soient sanctionnées par une inscription dans la loi. La reconnaissance de leurs droits formels est toujours une bataille première que ce soit au niveau national ou international. Nous voulons donc d'abord inscrire l'interdiction des violences dans la loi de chaque pays, transposer dans le droit national les contenus des Conventions internationales ou régionales.

Faire en sorte que les lois répriment la totalité des violences.

Il existe encore des pays où le viol conjugal n'est pas un crime : par exemple Inde, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Serbie. Il existe encore des pays où la violence conjugale qu'elle soit psychologique ou physique, n'est pas reconnue, comme en Haïti. Il existe encore des pays où le code pénal stipule qu'un violeur qui épouse la femme qu'il a violée ne sera pas poursuivi : par exemple Costa Rica, Éthiopie, Liban, Pérou, Uruguay. Il existe encore des pays où le harcèlement sexuel au travail ne peut être le fait que d'un supérieur hiérarchique et non d'un collègue : par exemple la France.

Faire en sorte que les lois soient effectivement appliquées

En effet, dans presque la totalité des pays du monde, les lois réprimant les violences envers les femmes sont très mal appliquées parce

qu'il manque une réelle volonté politique de les faire appliquer. De fait, dans les pays où elles en ont la possibilité, bien peu de femmes portent plainte contre les violences qu'elles subissent parce qu'elles craignent les représailles ou, tout simplement, de ne pas être crues. Ces violences restent donc invisibles. Dans tous les pays du monde, ce sont les féministes qui les ont rendues visibles.

Certains pays occidentaux pratiquent avec brio le double langage : ils s'offusquent avec sincérité des violences à l'encontre des femmes, versent deux ou trois larmes de compassion et laissent couvrir en même temps, au nom de la liberté d'expression, les murs de leurs villes d'affiches publicitaires qui dégradent et avilissent l'image des femmes et qui sont de véritables incitations et permissions du viol.

Mais les lois ne font pas tout

- Il est de la responsabilité des États du monde entier de faire en sorte que les violences contre les femmes soient intolérables pour toutes et tous.

- Il est de la responsabilité des États du monde entier d'éduquer leur population par tous les moyens possibles en ce sens, et ce, dès le plus jeune âge.

- Il est de la responsabilité des États du monde entier de former aux réalités des violences à l'encontre des femmes tous les personnels sociaux, de santé, d'enseignement, de justice, de police, etc., susceptibles de les recevoir.

- Il est de la responsabilité des États du monde entier de reconnaître et de promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits fondamentaux des femmes.

- Nous en sommes loin ? évidemment puisque certains États institutionnalisent les violences à l'encontre des femmes. Mais ne sommes nous pas là pour penser l'utopie ?

Il n'y a pas que les États qui doivent prendre leurs responsabilités

Les mouvements sociaux dans leur ensemble, les associations anti-mondialisation néolibérale, les organisations syndicales, politiques doivent participer à la dénonciation des violences. Les syndicats doivent par exemple dénoncer le harcèlement sexuel au travail et doivent aussi soutenir une femme victime de violences conjugales que son mari vient harceler jusqu'à son lieu de travail et qui est contrainte de démissionner.

Il est de notre responsabilité individuelle et collective, hommes et

femmes, de prendre position contre les violences partout où nous les rencontrons, y compris au sein de nos propres organisations militantes mixtes, et de faire en sorte d'empêcher qu'elles se produisent. Ne faisons pas comme ces gens qui en 1985 sur un quai de métro à Paris, à 6 heures du soir, heure de très grande affluence, ont vu une jeune fille être violée sous leurs yeux sans réagir.

Il est de la responsabilité de nos camarades hommes des mouvements sociaux de se solidariser publiquement, au nom d'une autre société que nous voulons construire ensemble, avec la lutte des féministes contre les violences. Pourquoi pas une déclaration solennelle des mouvements sociaux et de la Marche Mondiale des Femmes s'engageant à lutter en commun ? Pourquoi ne pas organiser un tribunal international sur les violences envers les femmes lors de la troisième rencontre du Forum social mondial ?

Les violences, de tout type, privent les femmes de leur autonomie et minent leur intégrité physique, morale, psychologique et intellectuelle. Elles les empêchent de travailler, de lutter, de se divertir, bref, de vivre. Sachons l'entendre.

Ce qui autorise et crée les violences ce sont toutes les inégalités, les fanatismes, les discriminations dont les femmes sont victimes, l'état d'infériorité ou de marginalité dans lequel on veut les maintenir. Les violences sont les dernières garantes de l'oppression des femmes et parallèlement nos sociétés inégalitaires font le lit des violences. Lutter contre les inégalités c'est aussi lutter contre la légitimation des violences.

Les hommes ont certes à perdre des privilèges dans la lutte contre les inégalités femmes/hommes. Mais ne sommes-nous pas réunies pour abattre les privilèges, tous les privilèges ? Les hommes ont à gagner, comme nous les femmes, d'autres rapports humains basés sur la confiance réciproque et le respect mutuel. Ils ont à gagner, comme nous les femmes, des individus nouveaux débarrassés des oripeaux de la vieille société. Ils ont à gagner, comme nous les femmes, une société réellement égalitaire pour laquelle nous luttons tous dans tous les autres domaines : racisme, travail, anticolonialisme, etc.

De nombreux auteurs parlent du caractère inné de la violence, de son caractère naturel. Freud postule l'existence d'une pulsion de mort. On cherche même un gène de la violence. Rien de tout cela ne nous paraît prouvé. Nous pouvons tout aussi bien postuler du fait que la violence est une construction sociale. Il n'est pas très compliqué, en dehors de toute influence néfaste, d'éduquer un enfant à la non-violence. Ces argumentations du caractère naturel de la violence ne

seraient-elles pas des justifications idéologiques, des tentatives de légitimation ?

Ce qui est sûr en revanche, c'est que la violence sert à la domination. Il n'y a pas de domination sans violence, même si il n'est pas nécessaire qu'elle s'exprime tout le temps ouvertement : l'idéologie sert à maintenir l'ordre du dominant.

Ce qui fonde, entre autres, la possibilité de la vie humaine, c'est de pouvoir se reposer en paix, de ne pas être obligé d'être sans cesse aux aguets. L'état de guerre permanent est insupportable. Mais cela suppose un minimum de confiance en l'autre. C'est le propre de toute relation humaine « normale ». Certaines femmes ne peuvent même pas accéder à cette confiance. Pour elles, dans certains lieux, la vie consiste à gérer l'imprévisible : la violence de leur conjoint, ou celle de leur supérieur hiérarchique au travail. Vivre est quasi impossible. Leur vie se résume à de la survie, à de la mort psychologique à petits feux.

Quand arrêterons-nous cela ?

« Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. » Paraphrasons : « Une personne qui en opprime une autre n'est pas une personne libre. »

Pour construire un autre monde, pour qu'il soit possible, les mouvements sociaux doivent s'engager aussi à remettre en question les rapports inégaux entre les hommes et les femmes ; s'engager aussi à intégrer dans leur analyse les liens entre capitalisme, sexisme et racisme ; s'engager à réclamer le respect des droits des femmes ; s'engager à remettre en question la « culture de la violence » et ce, tout autant dans leurs pratiques individuelles que collectives. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions prétendre ébranler les fondements du patriarcat et de la mondialisation libérale.

Revendications de la Marche mondiale des femmes pour éliminer les violences envers les femmes

1. Que les gouvernements qui se réclament des droits de l'homme condamnent tout pouvoir politique, religieux, économique ou culturel qui exerce un contrôle sur la vie des femmes et des fillettes et dénoncent les régimes qui ne respectent pas leurs droits fondamentaux.

2. Que les États reconnaissent dans leurs lois et actions que toutes les formes de violence à l'égard des femmes sont des violations des droits humains fondamentaux et ne peuvent être justifiées par aucune coutume, religion, pratique culturelle ou pouvoir politique. Ainsi, les États doivent reconnaître aux femmes le droit de disposer de leur vie et de leur corps et de maîtriser leur fécondité (droit à l'avortement et à la contraception, contre les stérilisations forcées et pour le droit de mettre au monde des enfants).

3. Que les États mettent en œuvre des plans d'action, des programmes et des projets efficaces assortis des ressources financières et des moyens adéquats pour mettre fin aux violences faites aux femmes.

Ces plans d'action doivent comprendre notamment les éléments suivants : prévention, sensibilisation du public, répression, « traitement » des agresseurs, recherches et statistiques sur les violences faites aux femmes, prise en charge et protection des victimes, lutte contre la pornographie, le proxénétisme et les agressions sexuelles dont les viols contre les enfants, éducation non sexiste, accès facilité à la procédure pénale, formation des juges et policiers.

4. Que l'ONU exerce de véritables pressions pour que tous les États ratifient sans réserve et appliquent les conventions et les pactes relatifs aux droits des femmes et des enfants notamment, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention sur les droits de l'enfant, la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants.

Que les États harmonisent leurs lois nationales avec ces différents instruments internationaux en plus de la Déclaration universelle des

droits de l'Homme, la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les Déclarations du Caire et de Vienne, la Déclaration et le Programme d'action de Pékin.

5. Que soient adoptés dans les plus brefs délais des protocoles et des mécanismes de mise en œuvre :

- à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- à la Convention sur les droits de l'enfant.

Ces protocoles permettront aux personnes et aux groupes de porter plainte contre un État. Ils constitueront des moyens de pression à l'échelle internationale pour obliger les États à mettre en œuvre les droits énoncés dans ces pactes et conventions. Des sanctions véritables à l'encontre des États récalcitrants devront être prévues.

6. Que la Convention de 1949 pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui soit assortie d'un mécanisme d'application qui tienne compte des documents récents dont les deux résolutions de l'assemblée générale de l'ONU (1996) concernant le trafic des femmes et des fillettes et la violence à l'égard des femmes migrantes. Un ajout sera fait à cette revendication pour amener les États à ratifier la Convention de décembre 2000 portant sur le crime transnational et particulièrement les deux protocoles l'accompagnant traitant du trafic des êtres humains.

7. Que les États reconnaissent la juridiction du Tribunal pénal international et souscrivent aux dispositions selon lesquelles notamment les viols et les agressions sexuelles constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

8. Que tous les États mettent en œuvre des politiques de désarmement autant en ce qui a trait aux armes classiques qu'aux armes nucléaires et biologiques. Que tous les pays ratifient la Convention sur les mines antipersonnelles.

Que l'ONU mette un terme à toutes formes d'interventions, agressions ou occupations militaires, assure le droit des personnes réfugiées de retourner dans leur pays d'origine et fasse pression sur les gouvernements pour faire respecter les droits de l'homme et résoudre les conflits.

9. Que soit adoptée dans les plus brefs délais la possibilité du droit d'asile pour les femmes victimes de discrimination et de persécutions sexistes et/ou de violences sexuelles.

semble des femmes présentes à la rencontre en 1998 où nous avons adopté notre plateforme mondiale pour les actions de l'an 2000. Elles n'ont donc pas été reprises par certaines coordinations nationales. Cependant, elles font partie intégrante de la plateforme mondiale. Lors de notre rencontre d'octobre 2001, il a été décidé de demander à l'ensemble des coordinations nationales de discuter de leur adhésion à ces revendications durant la prochaine année.

10. Que l'ONU et les États de la communauté internationale reconnaissent formellement, au nom de l'égalité de toutes les personnes, que l'orientation sexuelle ne doit priver personne du plein exercice des droits prévus dans les instruments internationaux que sont : la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

11. Que soit adoptée dans les plus brefs délais la possibilité du droit d'asile pour les personnes victimes de discrimination et de persécution en raison de leur orientation sexuelle.

Les deux revendications suivantes n'ont pas reçu l'appui de l'en-

Culture de la violence, violence domestique

Fátima Mello (ABONG), Brésil, Marche mondiale des Femmes, Diane Matte (Canada), Sashi Sail (Inde), Suzy Roitman, (France), Jurandir Freire Costa, Université Fédérale de Rio de Janeiro.

La violence contre les femmes reflète la combinaison de deux systèmes qui se renforcent mutuellement : le patriarcat – fondé sur la prétention qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes, ainsi que sur la hiérarchisation des rôles attribués aux hommes et aux femmes – et la mondialisation capitaliste néolibérale – qui s'appuie sur la division sexuelle du travail pour créer des inégalités supplémentaires entre hommes et femmes, instaurant ainsi un milieu favorable à l'augmentation de la violence. Afin de maintenir en vigueur cette combinaison de systèmes, la violence est utilisée comme outil de contrôle. Des régimes dits « socialistes » ont eux aussi coexisté avec le patriarcat, et l'expérience historique des femmes vis-à-vis de ce type de société les a convaincues que le passage à un régime « progressiste » ne crée pas automatiquement légalité et l'éradication des violences qui leur sont faites.

À ce sujet, Jurandir Freire Costa avance l'argument que la violence contre les femmes révèle l'abus de pouvoir et l'appropriation des moyens de coercition physique des hommes sur les femmes. Mais pour que cela se transforme en culture de la violence, il est nécessaire que soient établis des cadres, des habitudes et des coutumes allant bien au-delà des manifestations isolées et passagères. Il fait ainsi une distinction entre les actes de violence commis de manière consciente – et dont l'illégalité est donc juridiquement reconnue – et ceux qui ne sont ni perçus ni reconnus comme actes de violence. Dans ce dernier cas, la combattre devient bien plus difficile, étant donné que, hommes et femmes, intégreraient des modèles de conduite et pactiseraient avec la violence.

Les coordinatrices de la Marche mondiale des femmes soulignent le fait que les femmes sont victimes de violence quelles que soient la classe sociale, la culture, la religion, la situation géopolitique

dans lesquelles elles vivent, même si cette violence revêt des formes différentes dans des sociétés distinctes. Elle se produit dans la sphère tant publique que privée, et est souvent exercée aussi bien par des individus que par des groupes d'hommes et par des États. Dans des cas tels que l'Afghanistan sous les Talibans, la violence contre les femmes a été institutionnalisée et transformée en un droit divin arrogé à tous les hommes ; mais même dans les pays occidentaux où les droits des femmes ont été reconnus, la violence et le contrôle persistent sous des formes variées, de l'augmentation du trafic sexuel à la non-reconnaissance du viol conjugal et du droit à l'avortement. Aux États-Unis, il se produit un viol toutes les 6 minutes. Dans toutes les guerres, le viol de femmes est utilisé comme arme contre l'ennemi.

L'expansion de la mondialisation capitaliste rend possible cette violence contre les femmes de diverses manières. La délocalisation d'entreprises du Nord vers le Sud, à la recherche de main-d'œuvre bon marché, entraîne une absorption à grande échelle de la force de travail féminine dans des conditions d'une précarité dramatique, avec l'exigence fréquente de tests de grossesse à l'embauche, des situations de risques sanitaires sur le lieu de travail, l'interdiction de se syndiquer et des salaires insuffisants pour vivre. On assiste également à une féminisation croissante des migrations, surtout en direction des pays industrialisés. Les politiques imposées par les institutions financières multilatérales mènent le plus souvent à la déstructuration des systèmes de services publics, obligeant les femmes à travailler plus encore et sans rémunération pour compenser l'absence de ces services. En déchirant le tissu social, ces institutions contribuent à l'existence d'un terrain favorable à l'émergence de violences supplémentaires contre les femmes, en particulier dans le cadre des relations conjugales, mais aussi à travers l'augmentation de l'esclavage domestique et du commerce sexuel qui, avec la mondialisation néolibérale, est passé de l'État artisanal à un État industriel à dimension planétaire.

Face à ce scénario, quelles seraient les alternatives et les perspectives qui permettraient l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes ? La première dimension à affronter serait le cadre législatif. Dans de nombreux pays, il existe encore des lois qui institutionnalisent les discriminations contre les femmes, et la lutte pour la reconnaissance formelle de leurs droits est encore à l'ordre du jour. En outre, il est crucial de faire en sorte que ces lois répriment la totalité de ces violences, et qu'elles soient réellement appliquées.

Mais les lois ne peuvent pas tout faire. Il incombe aux États d'éduquer leurs populations par tous les moyens possibles, et ce dès les premières années de vie, comme d'instruire les fonctionnaires sur cette réalité.

Les États non plus ne sont pas les seuls à devoir prendre leurs responsabilités dans la lutte contre la violence. Tous les mouvements sociaux, les organisations qui luttent contre la mondialisation néolibérale, les organisations syndicales et politiques, doivent dénoncer la violence contre les femmes, s'engager à intégrer dans leurs analyses les liens entre capitalisme, sexisme et racisme, exiger le respect des droits des femmes, et s'attaquer à la question de la « culture de la violence ». Les membres de la tribune proposent qu'il soit de notre responsabilité individuelle et collective, à nous hommes et femmes, de nous positionner contre la violence, y compris au sein de nos organisations. Il appartient à nos compagnons masculins des mouvements sociaux de se solidariser avec la lutte des féministes contre la violence.

Jurandir Freire Costa propose la mise en valeur de deux champs de lutte contre la violence. En premier lieu, la nécessité de repenser les bases de l'éducation, où il serait de notre responsabilité individuelle et collective de combattre l'éducation sexiste et l'idée que les individus puissent être moralement évalués à partir de différences sexuelles. Un second champ de lutte serait la publicité, où la culture du corps et sa marchandisation alimentent la culture de la violence – et c'est là que les hommes auraient un rôle crucial à jouer.

En situation de guerre, il y a recrudescence de la violence contre les femmes. Dans ce sens ont été présentées des propositions de déclaration de solidarité aux femmes d'Afghanistan et de Palestine, ainsi que de dénonciation de la violence des États-Unis contre les femmes et les peuples. A également été mise en relief la violence exercée contre les femmes par la classe médicale, sous la forme de manipulations génétiques, d'imposition de césariennes, de stérilisations, et d'interdiction de l'avortement. Diverses interventions ont insisté sur la nécessité de construire une culture de la paix, de légalité et de l'émancipation des femmes.

Pour finir, la Marche mondiale des femmes propose une déclaration d'engagement dans une lutte commune contre la violence, et la réalisation d'un tribunal international sur les violences contre les femmes, au cours de la troisième édition du Forum social mondial.

[Traduction : Solidari.Trad@wanadoo.fr]

Combattre la discrimination et l'intolérance

National Campaign on Dalit Human Rights, Inde

Plus de 200 millions de personnes en Asie du Sud et d'autres dans certaines régions d'Afrique sont harcelées par la discrimination et l'intolérance basées sur l'appartenance à des castes, induites par la société et la religion. Cet « apartheid déguisé » dénie leurs droits humains et empêche leur droit au développement.

Le Forum social mondial est le lieu privilégié pour poser la question de la discrimination envers les Dalits et d'autres communautés en Asie et dans d'autres parties du monde. Il est fondamental que le Forum :

- S'assure de la visibilité de ces graves discriminations qui ont été masquées par les interventions et les mécanismes de l'ONU pendant des décennies ;
- Insiste sur la solidarité internationale pour combattre cette discrimination ;
- Développe des stratégies et les mette en œuvre avec les réseaux militants internationaux et les ONG ;
- Construit et renforce les liens de solidarité entre les communautés souffrant de discrimination partout dans le monde.

Contexte de la situation des Dalits en Inde

Les Dalits (les « intouchables ») sont en butte aux discriminations en raison de la pratique de l'intouchabilité. Les Dalits continuent à vivre dans des colonies d'habitat hors des villages. Le système de caste prive les Dalits de ressources et leur majorité tire une maigre subsistance comme travailleurs sans terre (90 %) ou travailleurs occasionnels dans les villes. Le système de caste oblige les Dalits, et eux seulement, à des occupations inhumaines et dégradantes, telles que le nettoyage manuel d'excréments humains.

Pratique continue de l'intouchabilité

En dépit du fait que l'« intouchabilité » ait été abolie par la constitution indienne de 1950, les « incapacités sociales » basées sur la naissance demeurent très présentes dans le système social. Les

« intouchables » ne peuvent pas utiliser les mêmes puits, aller dans les mêmes temples, etc. que les autres. L'interaction sociale, par exemple les mariages inter-castes ou même les repas pris ensemble sont totalement interdits. Souvent les enfants Dalit sont placés au fond des salles de classe. Les femmes Dalits sont fréquemment victimes d'abus sexuels.

Une enquête récente de SAKSHI-Human Rights Watch a identifié 46 pratiques différentes d'intouchabilité dans 3 320 villages de l'État d'Andhra Pradesh en Inde. Le système d'intouchabilité prévaut dans tous les villages sous une forme ou une autre. Ces pratiques privent les Dalits de moyens d'existence, de terres, d'emplois et de salaires, d'éducation et les excluent de l'ensemble du processus de développement.

Les préjugés et le manque de volonté politique font des Dalits les premières victimes des atrocités policières. La non-application des programmes de développement, des lois et des dispositions spéciales, le détournement des fonds destinés au développement des Dalits, sont des preuves supplémentaires du racisme de la société indienne.

Pauvreté extrême

La plupart des Dalits vivent dans une extrême pauvreté, sans terre et sans aucune chance de meilleur emploi ou d'éducation. À l'exception d'une minorité qui a bénéficié de la politique de quotas indienne dans l'éducation et les emplois gouvernementaux, les Dalits sont cantonnés aux tâches les plus ingrates : éboueurs, ramassage d'excréments humains, d'animaux morts, tanneurs, balayeurs de rues et cordonniers. Les enfants Dalit forment la majorité de ceux qui sont vendus comme esclaves.

Le seuil de pauvreté

Les Dalits ont été les plus vulnérables aux forces économiques provoquées par la Nouvelle Économie Politique en 1991. De 1987 à 1993, le pourcentage de Dalits vivant au-dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 5 %, renversant la tendance à la baisse des 15 années précédentes. Une bonne moitié de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté en 1993, comparé à seulement un tiers de la population depuis 1987.

Accès aux équipements de base

Les rapides progrès accomplis en Inde depuis 1991 dans beaucoup de domaines comme par exemple la technologie, les infrastructures,

l'industrialisation, la science et la recherche spatiale ne signifient pas grand chose pour les Dalits, dont la plupart n'ont toujours pas accès aux équipements de base tels que l'électricité, l'hygiène et l'eau potable. Seulement 31 % des ménages Dalits ont l'électricité, contre 61 % des ménages non Dalits. Seuls 10 % des ménages Dalits ont des sanitaires. Dans beaucoup de villages, le gouvernement installe l'électricité, le tout-à-l'égout et l'eau potable pour les castes supérieures et néglige de le faire pour les Dalits.

Accès à l'école primaire

En 1993, il n'y avait que 16,2 % des enfants Dalits inscrits à l'école primaire, alors que la proportion était de 83,8 % pour le reste de la population. 99 % des enfants Dalits vont dans des écoles gouvernementales où manquent les infrastructures de base, les salles de classe, les professeurs et les assistants. La tendance à la privatisation de l'enseignement ajoute aux vicissitudes des Dalits.

Accès à la terre et au travail

49 % des Dalits sont travailleurs agricoles et seulement 25 % sont cultivateurs. Par contraste, en 1961, 38 % des Dalits étaient cultivateurs et seulement 34 % étaient travailleurs agricoles. De plus, les Dalits perdent rapidement le peu de terres dont ils disposent, en dépit de toute une série de réformes agraires. Aujourd'hui, plus de 86 % des Dalits sont sans terre ou presque.

Femmes Dalit et égalité des sexes

Lorsque la violence des castes supérieures se déchaîne contre les Dalits, ce souvent les femmes qui font les frais de la violence et des brutalités, y inclus les viols, les mutilations. En moyenne deux femmes Dalit sont violées chaque jour. Ceci n'est que le sommet de l'iceberg car beaucoup de cas de viol ne sont pas révélés par peur, intimidation par la police, ignorance des procédures légales, ou perte de confiance dans la loi. De plus, les femmes Dalit ont de très bas niveaux d'éducation et de salaires. Elles sont aussi victimes de violations des droits de l'homme au travers de la prostitution.

Éboueurs manuels

Aujourd'hui, malgré une loi interdisant ces pratiques, il y a 400 000 à 800 000 Dalits qui ramassent les excréments humains manuellement, pour un salaire de 50 à 300 roupies par mois.

Atrocités

Dans des centaines de districts et quelques États, les Dalits vivent aujourd'hui dans un état constant de peur en raison de menaces contre leur sécurité et leur vie par les milices des castes supérieures, parfois encouragées par la police. Depuis sa fondation en août 1994, le Ranavir Sena a perpétré 19 massacres, tuant 277 personnes, presque toutes Dalit. Aucun membre important du Sena n'a encore été inquiété.

Entre 1995 et 1997, 90 925 crimes contre des Dalits ont été recensés par la police, dont 1 617 meurtres, 12 591 blessures, 2 824 viols, 31 376 offenses. Et ceci ne représente que les crimes recensés.

Emplois réservés

Les emplois réservés, institués comme mécanisme offrant des opportunités aux communautés qui se voient refuser des possibilités d'emploi, sont attaqués par les castes dominantes comme « antimérite » et « antidémocratiques ». La communauté Brahmine, qui comprend 5 % de la population, occupe 70 % des emplois civils de haut rang et des emplois universitaires.

Stratégies recommandées

- S'assurer que toutes les mesures constitutionnelles, législatives et administratives nécessaires, y inclus les formes d'action appropriées, sont en place pour interdire les discriminations basées sur les castes et que ces mesures sont respectées et appliquées par les autorités de l'État à tous les niveaux;

- S'assurer de mettre fin aux pratiques dégradantes (comme les éboueurs manuels) et que les personnes reçoivent des compensations et aient un travail qui assure la dignité humaine;

- Demander à la communauté internationale de s'assurer que l'aide aux pays qui ont des pratiques discriminatoires ait des mécanismes internes de protection afin que l'utilisation de ces aides assure le droit au bénéfice de ces aides, et en particulier aux femmes de ces communautés;

- S'assurer que les actions en vue de mettre en place l'égalité et des chances identiques pour tous les segments de la société soient appliquées sans délai, y inclus dans le secteur privé;

- S'assurer que dans toute coopération bilatérale ou internationale avec les pays où des formes de discrimination raciale existent, ces problèmes soient combattus et éliminés.

(Traduction C. S.)

Discrimination et intolérance Synthèse de la conférence

Lilian Celiberti, Articulación feminista Marcosur, Uruguay; Ana Leah Saravia, ILGA, Philippines; Suely Carneiro, Alianza estratégica de afrodescendientes de América latina y del Caribe, Brésil; Martin Macwan, National Campaign on Dalit Human Right, Inde; Gioconda Belli, Nicaragua; Phoebe Eng, Breakthrough, États-Unis.

- La discrimination est basée sur la distribution non-équitable des ressources et des chances. Lorsque nous disons distribution non-équitable des ressources nous parlons d'un ordre économique et social, et d'un État responsable qui instigue, tolère, soutient ou laisse impunies des pratiques discriminatoires, ou qui dénie l'existence de ce problème.

- La discrimination est basée sur une « conspiration du silence » qui dénie la diversité, dissimule les pratiques violentes et discriminatoires, ou les minimise par un discours de fausse égalité et de fausse tolérance.

- Le concept de diversité et la reconnaissance des identités est un point essentiel à la compréhension de la façon dont fonctionne la discrimination. Mais il peut aussi aboutir à une banalisation des différentes formes de discrimination, en masquant l'importance de la discrimination et de l'exclusion sociale pour des groupes spécifiques. Le concept de diversité est souvent utilisé pour banaliser des sujets, des conditions, des positions et des conséquences sociales. Il est important de reconnaître l'existence de facteurs déterminants fondamentaux dans les contradictions sociales; sexe, race et groupes ethniques sont des variables ayant un impact sur les structures de classe et de pouvoir des sociétés multiraciales. Il est donc essentiel de considérer le concept de diversité comme moyen de « masquer » et de banaliser les contradictions sociales.

- Femmes et hommes de race, classe et orientation sexuelle, groupe religieux et ethnique différents, sont classés en fonction du niveau d'inégalité dont ils souffrent, ce qui est la base de la discrimination;

- La notion d'une supposée universalité blanche, hétérosexuelle, masculine et occidentale comme référence pour les « autres » – c'est-à-dire ceux qui forment les trois quarts de la population de la planète – est une façon de diluer les différences et d'aplanir leurs besoins et leurs caractéristiques sans reconnaître leurs diversités.

- La discrimination est définie par le pouvoir ; l'opresseur a le pouvoir de catégoriser, d'étiqueter, de stéréotyper ; c'est sur cette base que l'on justifie les condamnations et les persécutions ;

- La discrimination adopte de nombreuses formes, certaines plus évidentes que d'autres, mais leur point central est qu'elles créent une citoyenneté de seconde classe. La violence contre les minorités sexuelles sort du cadre de la protection des droits de l'homme parce que ces minorités sont classées hors normes. Si la discrimination n'est pas visible ou ne peut pas être décrite, elle « disparaît » et ne peut donc pas être déclarée hors-la-loi.

- Le patriarcat comme système de domination définit la différence comme une menace, une transgression de ses définitions stéréotypées de la normalité. Il place les personnes et les groupes dans une hiérarchie de subordination, il étiquette les gens, et sur cette base condamnation et persécution sont justifiées. La violence contre les femmes et contre les minorités sexuelles est la face la plus évidente de ce système idéologique.

- Violence et discrimination sont la même chose, à des degrés différents d'intensité.

- Il y a dans nos sociétés un manque commun de volonté politique pour faire face à l'exclusion basée sur le racisme et la discrimination.

Propositions

Quotas et politiques antidiscriminatoires

- Des politiques antidiscriminatoires garantissant que les membres des groupes désavantagés de la population aient accès à leurs droits (civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels) ;

- Une politique de quotas en faveur de la population noire modifie la position historique et traditionnelle de l'État et implique la reconnaissance de l'exclusion. En soi, elle constitue un pas en avant mais, en l'absence de politiques plus larges en faveur des couches défavorisées de la population, elle ne peut pas avoir d'impact positif. Une politique de quotas ne peut pas faire grand-chose en faveur des couches de la population prêtes à entrer sur le marché du travail. Il doit y avoir des politiques couvrant toutes les conditions des populations exclues.

Conscience, éducation, communication et production du savoir

- Travailler pour vaincre la négation, la dissimulation et la sous-estimation des pratiques discriminatoires ;

- L'éducation doit promouvoir la tolérance et décourager toute forme de discrimination ;

- Travailler avec les médias pour changer l'attitude du public et éliminer les stéréotypes négatifs ;

- Éducation directe du public dans les écoles, les églises, les communautés, etc.

- Analyse des processus d'exclusion et de leurs liens avec les différentes formes de pouvoir.

- Démantèlement du patriarcat et de ses pratiques sociales, construction d'une culture de tolérance ;

Promotion de normes légales et reconnaissance des droits de l'homme

- Réformes des législations obligeant l'État à reconnaître officiellement comme citoyens les segments de la population victimes de discriminations ;

- Application des règles et lois existantes (voir le cas des Dalits : les lois sont violées par l'État) ;

- Inclusion dans le cadre des droits de l'homme de l'interdiction de discrimination basée sur l'orientation sexuelle ;

- Reconnaissance du problème racial en Amérique latine et dans les Caraïbes ;

- Criminaliser les discriminations ;

- Égalité des sexes comme moyen de combat contre la discrimination envers les femmes.

Liens, alliances stratégiques et mobilisation

- Liens régionaux et internationaux, en principe entre ceux qui souffrent des mêmes pratiques discriminatoires ;

- Dénoncer les gouvernements et les institutions qui soutiennent et défendent les situations discriminatoires ;

- Le besoin d'une coopération internationale pour faire face à différents types de discrimination, qui ne peuvent pas demeurer une question isolée, « intouchable », internes aux pays concernés ;

- La dénonciation de toutes les formes de discrimination et la mise en place de sanctions contre les pays qui soutiennent le système de castes ;

- Renforcement de l'alliance Africaine, Latino-Américaine et Caribéenne comme moyen de développement d'une perspective régionale pour combattre la discrimination ;

- Les mouvements antimondialisation doivent rejeter la centralisation du pouvoir et formuler un nouveau concept de pouvoir incluant la diversité ;

- Identifier ce que nous pouvons faire afin d'avoir un impact réel dans le combat contre la discrimination, en basant notre activité sur les droits de l'homme ;

- Utiliser la discrimination comme point de départ d'expériences communes afin d'établir des alliances ;

- Soutenir les structures et les organisations promouvant l'égalité et la non-discrimination ;

- Avoir une voix unie et promouvoir des campagnes pour mettre fin aux persécutions et aux discriminations ;

- Que toutes les ONG aident à la formation de groupes lesbiens, gays, bisexuels ou transsexuels ou soutiennent les efforts de ces groupes.

Renforcement de la démocratie, de la paix et de la citoyenneté sans aucune discrimination

- Engagement actif des personnes et des ONG pour l'élimination des pratiques discriminatoires dans leurs pays. Renforcement de la démocratie participative dans la société et dans le mouvement antimondialisation ; rejet de la centralisation du pouvoir et développement d'un nouveau concept du pouvoir qui permette une plus grande flexibilité et ne perpétue pas les modèles du « leadership naturel » de segments privilégiés de la population ;

- Réformer les institutions religieuses, judiciaires et autres qui soutiennent les croyances et les pratiques discriminatoires ;

- Les problèmes raciaux en Amérique latine et dans les Caraïbes sont générés par les actions de l'État puisque la négation de l'existence de racisme envers les descendants des Africains renforce les inégalités. L'infériorité sociale des noirs a été « essentialisée », la transformant en une espèce de modèle de la subordination sociale ;

- La sécurité des peuples et le combat contre la discrimination doivent être considérés comme conditions préalables à la paix. En conséquence, un programme antidiscriminatoire est nécessaire pour faire face à la « guerre contre le terrorisme », qui pourrait encourager et légitimer des pratiques restreignant les droits de ceux qui seraient considérés comme ennemis ;

- Le débat doit couvrir d'autres formes de discrimination, comme la discrimination raciale dont souffrent les travailleurs clandestins et la situation des mères célibataires, entre autres.

Mesures économiques

- La discrimination est la base et la cause de l'exclusion économique. C'est pourquoi des mesures économiques et des programmes concrets, tels que la réforme agraire, sont nécessaires ; la plus grande partie des violences est due à des problèmes de terres, par exemple dans le cas des Dalits ;

- Des réparations financières et l'annulation des dettes des Africains et des descendants des Africains, en reconnaissance des bains de sang, des génocides, des siècles d'esclavage et d'exploitation ;

- Reconnaissance que la répartition des richesses, du pouvoir ou de la pauvreté est basée sur la race et le sexe ce qui, dans le contexte de la mondialisation, accélère le processus de féminisation de la pauvreté.

Convergences et différences : débats dans la société civile

- Le combat pour une mondialisation égalitaire doit s'éloigner de la logique de maintien des peuples dominés dans des conditions de subordination en stéréotypant leurs caractéristiques culturelles et en sous-estimant l'étendue des inégalités ;

- Discrimination et intolérance sont institutionnelles et représentent le *statu quo* économique. Ils sont pratiqués systématiquement aussi bien par des individus que par des institutions. Il s'agit d'une formule économique selon laquelle les riches deviennent plus riches et les pauvres ne reçoivent rien.

- Il est nécessaire d'identifier les différentes formes de discrimination et de former des alliances pour les combattre sans les minimiser ;

- La question de la diversité a mené à de grandes distorsions dans les mouvements sociaux, qui souvent ne sont pas conscients des contradictions qui émergent lors des mobilisations. Il est important d'accepter les contradictions et d'apprendre à les surmonter.

- Il y a des aspects discriminatoires liés aux conflits militaires. Des guerres non déclarées ont lieu sur des bases de racisme et d'intolérance. Les guerres auxquelles nous assistons sont caractérisées par une dépersonnalisation de la mort. Le nombre de morts sans visage n'entraîne aucune émotion tant qu'il s'agit de l'autre, de l'ennemi. Il s'agit là d'une éthique très dangereuse.

- Les Conventions, telles que la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre, ne sont pas suffisantes et doivent être redéfinies sur des bases éthiques de conduite de la guerre.

(Traduction C. S.)

Migrations et contradictions de la mondialisation

Lorenzo Prencipe, CIEMI – centre d'information et d'études sur les migrations internationales

« Aujourd'hui le monde est global »

Depuis 1950, la production mondiale a été multipliée par 5 et les échanges commerciaux par 11, mais qui profite de cette croissance ? Sur 6 milliards d'être humains, 500 millions vivent confortablement ; 5,5 milliards sont pauvres. Dans les années 1960 et 1970, le nombre de pauvres (ceux disposant de moins d'1 dollar par jour) s'élevait à 200 millions de personnes. Au début des années 1990, leur nombre était de 2 milliards. Aujourd'hui, dans le monde, il y a 20 millions de réfugiés et 30 millions de personnes « déplacées » ; 150 millions de migrants « économiques » (20 millions en Europe ; et 50 millions d'Africains dans le monde). L'Afrique à elle seule présente 5 millions de réfugiés et 20 millions de personnes déplacées.

Comprendre la mondialisation

La mondialisation est le fruit de la combinaison de trois facteurs :

- l'élargissement de l'espace des échanges par l'intégration de nouveaux pays (nouveaux joueurs) ;
- la mondialisation des grandes entreprises organisant au niveau mondial leurs activités de recherche, d'approvisionnement, de production et de commercialisation (nouveaux jeux).
- la croissance des échanges grâce à la libéralisation ou déréglementation (nouvelles règles du jeu).

On pensait que la mondialisation (mais non des richesses !) pouvait faire baisser le besoin d'émigrer. Or, malgré la grande ouverture des marchés, les pays en développement sont de plus en plus les destinataires des biens de consommation étrangers plutôt que des lieux stables capables de retenir sur place les travailleurs, émigrés potentiels.

Par ailleurs, la logique de la mondialisation voudrait qu'à la libre circulation des capitaux et des marchandises s'ajoute la libre circulation des personnes, mais des personnes réduites à la condition de

main-d'œuvre, c'est-à-dire de marchandise comme n'importe quelle autre, soumise aux seules règles du marché. L'extension à la « marchandise travail » de la version libérale de la mondialisation signifierait le démantèlement des systèmes de protection sociale, car le libéralisme ne saurait admettre que la circulation totalement libre des travailleurs au niveau mondial soit encadrée par des réglementations nationales protectrices : salaire minimum, limitation de la durée du travail, conditions minimales d'hygiène et de sécurité, interdiction du travail des enfants, etc.

À une certaine mondialisation de la richesse, dont profitent les couches sociales dominantes des pays pauvres, correspond une mondialisation de la pauvreté qui atteint de vastes secteurs de la population des États riches, notamment les personnes d'origine étrangère et, plus particulièrement, celles qui s'y trouvent en situation irrégulière. Ces victimes de la mondialisation libérale à outrance constituent un réservoir de main-d'œuvre bon marché. Leur situation est encore aggravée par leur dépendance à l'égard des réseaux maffieux de trafic d'êtres humains, sans l'entremise desquels il devient presque impossible de pénétrer sur le territoire des pays riches.

Le contexte actuel (mondialisation) est différent du contexte d'il y a 50 ans (industrialisation) : vers une certaine criminalisation des migrants « clandestins ».

La fermeture généralisée des frontières entraîne une transformation de la nature des migrations :

- de temporaires, elles deviennent définitives.
- de masculines et célibataires, elles deviennent familiales.

Les sociétés occidentales vivent depuis une crise profonde :

- le chômage s'est développé de façon structurelle ;
- la peur de l'avenir a replié des secteurs entiers de ces sociétés sur une identité plus fermée ;
- des discours désignant les étrangers comme facteurs d'insécurité et concurrents sur le marché du travail se sont multipliés, trouvant un écho favorable dans l'opinion publique.

Changement du modèle migratoire : de l'industrialisation à la mondialisation

Nous sommes passés :

- de la société industrielle à la société post-industrielle (mondialisation) ;
- de l'urbanisation à la délocalisation ;
- des « classes laborieuses » (avec exceptions) aux « classes dangereuses » (toutes !) ;
- du processus d'inclusion au processus d'exclusion ;
- de l'immigration assimilable à l'immigration criminelle ;
- de l'État social à l'État pénal ;
- d'un monde « ouvert » à un monde « forteresse ».

La migration est donc devenue presque partout un délit répréhensible à la fois dans les pays de départ et ceux de destination. Ce fait constitue le premier « facteur » de criminalisation de la migration transformant ainsi les politiques migratoires des pays européens en une sorte de panoplie militaro-policière plutôt qu'une réelle possibilité d'insertion régulière.

Les caractéristiques des migrations actuelles

Le trafic de migrants

Aucun pays n'est immunisé contre l'immigration clandestine (cf. les 8 millions de clandestins estimés aux États-Unis), « phénomène inhérent à tous les flux migratoires », que celle-ci prenne la forme d'entrées, de séjours ou d'emplois irréguliers.

En Afrique, devant les possibilités de plus en plus réduites de se rendre dans les pays riches, la seule issue des migrants est de se mettre dans les mains de trafiquants aux méthodes dangereuses et illégales (exploitations physiques et sexuelles, passeports confisqués, prostitution et travail forcé, tortures). Tous les ans, on parle ainsi de plusieurs centaines de milliers de femmes et d'enfants trafiqués d'Afrique et en Afrique. Plusieurs pays africains (Nigéria, Ghana, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Éthiopie, Kenya, Cameroun, Mali, Niger) sont en même temps pays d'origine, de transit et de destination des trafics. Et l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, les États-Unis, le Moyen Orient et les pays du Golfe sont devenus des destinations privilégiées des Africains victimes de trafics.

En Asie de l'Est, où les pays de destination ne sont pas forcément limitrophes des pays d'origine, la migration irrégulière se présente sous la forme de personnes en situation de dépassement de séjour ou qui travaillent irrégulièrement. En Asie du Sud et du Sud-Est, où

les principaux pays de destination partagent une frontière avec le pays d'origine (Thaïlande et Birmanie ou Malaisie et Indonésie), les migrants irréguliers entrent et séjournent sans les documents requis [250 000 irréguliers au Japon, 220 000 en Corée, de 600 000 à 1 million en Malaisie, 1 million en Thaïlande, 1,9 million de Philippins vivent à l'étranger en situation irrégulière].

Le peu de succès contre la migration irrégulière (la plupart des pays ont renforcé leurs mesures de contrôle des frontières), révèle que celle-ci est une composante structurelle de la mobilité de la main-d'œuvre. Elle a grandi en nombre et en complexité en se confondant avec le trafic d'êtres humains. Ce dernier est particulièrement flagrant dans le cas des enfants utilisés à des fins de prostitution ou pour effectuer un travail non-rémunéré, ou dans le cas des enfants victimes de la traite sous couvert d'adoption. Les femmes sont également victimes des trafiquants, recrutées pour des emplois légitimes mais ensuite forcées à se prostituer, se marier, travailler dans des ateliers clandestins. Toutefois, le trafic qui s'est le plus accru ces dernières années est celui des migrants chinois (50 000 par an, surtout de la province du Fujian) vers l'Amérique du Nord et l'Europe.

En Europe, le phénomène de l'immigration « clandestine » reste difficilement quantifiable et presque sans solution. Au début des années 1990, on évaluait à 2,6 millions les étrangers en situations irrégulières. Les diverses régularisations (dans la plupart des pays européens) révèlent que les migrations ne sont pas temporaires ou conjoncturelles, mais structurelles ; que pour contrôler et gérer les flux, les interventions policières ou les mesures répressives ne suffisent pas ; que l'objectif de la légalité doit être accompagné, à l'intérieur, par des politiques d'intégration et, à l'extérieur, par des accords internationaux et par des programmes de coopération et de développement.

L'un des éléments d'appel pour l'immigration clandestine est fourni par l'économie informelle, très présente en Europe. Le secteur informel de l'économie tire d'importants avantages de la main-d'œuvre clandestine, plus flexible et moins onéreuse.

Le caractère transnational des migrants

La migration actuelle, ancrée à de puissants réseaux sociaux, a un caractère oscillatoire et entretient de profonds liens matériels et symboliques entre le pays d'origine et les pays d'accueil. Elle développe des formes culturelles qui lui sont propres. Ainsi, ces nouveaux migrants font preuve d'un pouvoir de résistance qui freine leur intégration dans la société d'accueil.

La féminisation

L'une des nouvelles caractéristiques des actuels flux migratoires est leur composante féminine élevée, qui s'inscrit dans un contexte plus large d'utilisation croissante de la force de travail féminine, en particulier en provenance du tiers-monde. Cette main-d'œuvre investit le secteur manufacturier en crise (ateliers clandestins, travail à domicile), les services urbains bon marché.

L'intensification de l'exclusion sociale

Les migrants, à l'instar d'autres groupes sociaux vulnérables, sont victimes d'« exclusion » de la part de la société d'accueil. Cette exclusion peut être active ou passive. Les exclusions « passives » sont celles que les migrants partagent avec d'autres groupes vulnérables du fait de leur condition sociale : bas niveau de vie, chômage ou problèmes rencontrés pour accéder au marché du travail.

L'exclusion « active » se manifeste sous la forme de ségrégation ou de discrimination. La ségrégation contraint l'immigré à se cantonner dans des sphères sociales, culturelles ou physiques à l'écart de celles qu'occupe l'ensemble de la société d'accueil. Ainsi, l'exclusion peut se traduire par des pratiques discriminatoires telles que l'installation de l'immigré dans des quartiers marginaux, ou encore par son isolement socioculturel. La discrimination a trait à l'inégalité de traitement qui humilie l'immigré dans les divers domaines de la vie sociale où il évolue.

Le cas de l'Europe : vers une « immigration précaire »

L'Union européenne fonde la libre circulation interne sur le strict contrôle des frontières extérieures. Elle envisage ainsi une ouverture sélective destinée à satisfaire aux seuls besoins de l'économie. La précarisation et la « flexibilisation » du travail, entrées dans les mœurs de nos sociétés, sont désormais appliqués systématiquement aux immigrés des pays pauvres que l'on laisse venir et travailler quelque temps dans les sociétés riches, avant de les renvoyer chez eux, lors des crises économiques. Bien entendu, les travailleurs hautement qualifiés (les « cerveaux ») pourraient avoir le privilège d'accéder au statut de résident permanent ou se faire naturaliser assez vite.

On parle également d'immigration par quotas, par tirage au sort, par « points », par contrats de mission... De toute façon, les États utilisent les mécanismes les plus variés pour maintenir un certain rapport entre immigrés en situation régulière et immigrés en situation irrégulière. Parmi ces mécanismes, il y a les régularisations périodiques

de travailleurs en situation irrégulière, certains accueils massifs de réfugiés ou certaines opérations humanitaires qui comblent ponctuellement des déficits sectoriels de main-d'œuvre.

Dans beaucoup de pays, les autorités considèrent que la priorité doit être accordée à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les étrangers ou les nationaux d'origine étrangère plutôt qu'aux actions visant à intégrer les travailleurs immigrés dans la société d'accueil. La lutte contre les discriminations est essentielle, mais, au moment où l'on parle d'ouverture sélective des frontières, négliger le volet « intégration » de la politique migratoire voudrait dire que les nouveaux immigrés n'auraient pas « vocation » à rester durablement dans la société d'accueil.

En réalité, plus que de lutter contre l'immigration « clandestine » – si l'immigration n'est pas interdite elle ne peut pas être irrégulière – il conviendrait de faire la guerre à l'emploi irrégulier, l'emploi non-déclaré de main-d'œuvre, quelle que soit sa nationalité ou son statut dans le pays.

Jusqu'à présent, les sociétés se sont organisées selon le système qui conduit chaque personne à accepter l'obligation de défendre son groupe en échange de la protection que celui-ci lui offre face aux autres groupes. Le membre du groupe se définit donc par opposition – non obligatoirement conflictuelle – au non-membre du même groupe. C'est selon ce schéma que le national se définit par rapport au non-national ; le communautaire se définit par opposition au non-communautaire.

Quelle action vis-à-vis de la mondialisation ?

Il faut sortir de l'obsession du « tout économique » : la mondialisation est également une autre façon de voir les individus et d'avoir des relations entre les peuples. Il faut alors réinventer le « bon dosage » entre mondial et local. Et ce, dans les différents domaines de vie : famille, école, travail, loisirs, église, politique.

Perspectives pour le mouvement mondial issu de la société civile

Observatoire Social d'Amérique Latine (OSAL), Conseil Latino-Américain de Sciences Sociales (CLACSO).

L'expérience du mouvement contre la mondialisation néolibérale

L'émergence du mouvement contre la mondialisation néolibérale constitue l'un des faits politiques et sociaux les plus importants et novateurs de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle à l'échelle internationale. La constitution et l'apparition publique de ce dernier (dont l'une des premières manifestations fut la Première Rencontre Intercontinentale pour l'Humanité et contre le néolibéralisme réalisé au Chiapas, en 1996) doivent être entendues dans le contexte d'une double crise.

D'une part l'émergence de ce mouvement exprime la profonde crise de légitimité que traversent les institutions et politiques néolibérales dans le monde entier. Ainsi la dénonciation et la lutte contre la concentration de la richesse produite par l'ordre néolibéral sont étroitement liées à une bataille pour une démocratisation radicale du pouvoir à l'échelle mondiale. Un signe distinctif de ce mouvement réside dans sa grande capacité à remettre en cause au travers de campagnes internationales, actions et débats organisés de Seattle à Gênes en passant par Porto Alegre, le caractère profondément antidémocratique des institutions du « pouvoir mondial » promotrices de l'idéologie et de l'ordre du libre-échange.

Mais d'autre part, l'apparition et la consolidation du mouvement exprime l'impasse croissante du modèle adopté par le capitalisme dans sa version néolibérale, dans les années 1990. Cette dernière dimension de la crise s'est exprimée dans les ébranlements financiers successifs qui touchèrent une bonne partie du monde dès 1997 et qui s'étendirent jusqu'à atteindre aujourd'hui l'ensemble des pays développés, sous les traits d'une récession économique croissante qui paraît adopter un caractère international. Ainsi, les critiques formulées contre la « financiarisation » du capitalisme et

contre les processus d'endettement externes apparurent comme l'expression d'une tentative de construction d'une sortie différente de la crise.

Cette double crise, politique et économique, fut le terreau où germa le mouvement antimondialisation. Sa vitalité et sa puissance sont apparues au grand jour dans les rues de Gênes, en 2001, lorsqu'une multitude de manifestations remirent en cause le sommet du G8.

Dans le contexte politico-idéologique dominant de la fin du XX^e siècle, marqué par l'apparent triomphe des idéologies libérales prophétisant la fin de l'histoire, des idéologies et des conflits, l'émergence du mouvement contre la mondialisation néolibérale permet de remettre en question la validité de ces dernières.

Dans un laps de temps relativement bref (dernière moitié des années 1990) le mouvement antinéolibéral a été capable de faire avancer le débat collectif sur le caractère antidémocratique de l'ordre mondial néolibéral et de coordonner des actions internationales de protestation (certaines d'entre elles d'une grande radicalité militante comme à Seattle, Prague, Washington, Nice, Gênes) de grande répercussion dans l'opinion publique internationale. Ces actions et rencontres organisées par le mouvement (Forum social mondial 2001, entre autres) ont mis en évidence l'amplitude du mécontentement généré par le capitalisme à échelle internationale et jeté à bas les illusions générées par la « pensée unique » quant à une évolution historique tranquille et harmonieuse vers la société de marché.

Dans la courte période de temps s'étant déroulée depuis son émergence, deux points peuvent être considérées comme conquêtes provisoires du mouvement :

D'une part, sa capacité à interpellier l'hégémonie culturelle du néolibéralisme et la légitimité d'un ordre social qui, s'appuyant sur la libéralisation des finances et du commerce à échelle planétaire, a provoqué une croissante concentration de la richesse à l'échelle mondiale, approfondissant la brèche entre pays pauvres et riches, la paupérisation de millions de travailleurs, la généralisation des conflits armés, la destruction et l'appropriation indiscriminée des ressources naturelles au bénéfice du capital transnational.

D'autre part, la capacité de récupérer et de redonner un sens à l'action collective et à la tradition internationaliste des opprimés à la lumière des profondes transformations du capitalisme contemporain.

Hétérogénéité et diversité : « un mouvement de mouvements »

Depuis sa constitution, et au travers des nombreuses actions de protestation « mondiale » menées à bien, est apparu au grand jour que l'une des caractéristiques saillantes du mouvement contre la mondialisation néolibérale est son hétérogénéité en termes de sujets et de collectifs le composant. Cette caractéristique est étroitement liée à l'impact différencié de la mondialisation du capital et des décisions économiques dans différents pays et régions et sur de nombreux aspects de la vie humaine. Le néolibéralisme, qui constitue une nouvelle stratégie du capital pour récupérer sa capacité d'accumulation, s'est caractérisé par un renforcement des niveaux de subordination et d'exploitation de la majorité des peuples de la planète. La croissante concentration de la richesse et l'exploitation des ressources naturelles, intensifiée au cours des dernières décennies, sont les expressions de ce phénomène qui s'est étendu, élargissant et diversifiant les groupes, classes sociales, collectifs humains, etc., exposés à l'oppression.

L'émergence et la dynamique de ce mouvement contre la mondialisation néolibérale doivent être analysées dans ce contexte de « complexification » et de « diversification » des réponses et des luttes contre l'ordre économique libéral. Il faut échapper aux visions réductrices qui tentent de minimiser la richesse de l'expérience des mouvements sociaux en opposant « anciens » et « jeunes » mouvements. Il est nécessaire de garder à l'esprit que le capital, en tant que relation sociale, s'exprime sous différentes formes de manière simultanée. Les luttes contre toute forme d'exploitation et d'oppression rendent compte, en termes d'acteurs et de revendications de la complexité de cette relation mondiale à échelle mondiale. Dans la lutte contre les effets du néolibéralisme le « nouveau » et l'« ancien » ne s'excluent pas mais apparaissent comme des éléments qui peuvent se compléter et se renforcer dans l'action collective.

Le mouvement contre la mondialisation néolibérale rend compte, dans sa composition, de cette complexité et hétérogénéité des luttes sociales contemporaines. Dans ce sens, c'est bien plus un « mouvement des mouvements ». Une expérience de confluence et d'articulation des résistances et des luttes sociales qui, au-delà de ses particularités en termes de composition sociale, portée, modalités de protestation et inscriptions territoriales, coïncide dans le combat et la lutte contre les effets dévastateurs de la mondialisation capitaliste dans sa phase néolibérale.

La capacité de construire dans la pratique un espace unitaire d'action qui respecte l'hétérogénéité et ne supprime pas les différences constitue, à notre avis, l'un des aspects les plus originaux de ce mouvement, au regard des expériences historiques des dernières décennies. Cette hétérogénéité caractéristique du « mouvement des mouvements » constitue, à notre avis, l'une des richesses et l'un des apports les plus significatifs de l'expérience récente de lutte contre la mondialisation néolibérale.

Les convergences dans l'action, le débat, et l'accord sur le programme ne supposent pas l'affaiblissement des spécificités de chaque mouvement. Au contraire, et bien que cela suppose des frictions et tensions permanentes, s'est constituée une dynamique d'aller et venues, hautement enrichissante, entre les visions de chaque mouvement, de chaque secteur, et le cadre de convergence unitaire. Le monde que cette expérience internationale a construit, et dont Porto Alegre fut un juste reflet, a su faire de la diversité, stimulée dans un contexte d'apprentissage mutuel et de respect de la différence, un élément de force et non de faiblesse. De plus, ces pratiques s'alimentent d'un esprit démocratique et libertaire. Il ne s'agit pas, selon nous, de nier l'existence de débats ou de tensions qui existent au sein du mouvement, mais d'affirmer l'importance stratégique qu'occupe le fait de pouvoir construire et soutenir un espace commun au-delà des différences. Le respect de la diversité des mouvements doit être l'une des prémisses sur la base de laquelle se consolide le processus de convergence des résistances et des luttes et la construction d'alternatives de démocratie radicale surpassant l'ordre social du marché.

Porto Alegre : le Parlement des peuples

Dans la courte (mais pas si courte) expérience du mouvement contre la mondialisation néolibérale, le premier Forum social mondial de Porto Alegre constitua pour les mouvements à la fois un point d'arrivée et un point de départ. Point d'arrivée dans la mesure où le Forum fut un point de confluence et l'expression de multiples processus de résistance nés dans la dernière moitié des années 1990. Point de départ étant donné qu'il servit à renforcer tout au long de l'année 2001 le processus de confluences à l'échelle internationale.

Deux grands thèmes accaparèrent le débat : la richesse et la démocratie (FSM, 2001). Autour de ces questions, intellectuels et militants échangèrent leurs points de vue sur la nécessité de garantir le caractère public des biens de l'humanité en les préservant de la logique du

marché ; la construction de villes et d'habitats durables ; l'urgence d'une distribution juste de la richesse et les formes pour l'atteindre ; les contours de l'hégémonie politique, économique et militaire des États-Unis et la structure du pouvoir mondial ; l'actualité du concept d'impérialisme et de l'idée de socialisme (débat qui ont été limités par l'hégémonie de la pensée libérale) ; l'égalité des sexes ; la démocratisation du pouvoir ; la garantie du droit à l'information et la démocratisation des moyens de communication ; la nécessité de réguler le mouvement international de capitaux ; l'avenir des États-Unis, entre autres.

D'autre part, au-delà des différentes perspectives, sensibilités et programmes de chaque mouvement social (qui résultent de la complexité et de l'hétérogénéité décrites précédemment), un ensemble de débats et de différenciations traversèrent le mouvement dans son ensemble et, dans une certaine mesure, eux aussi se donnèrent rendez-vous à Porto Alegre. Ces derniers pourraient peut-être se regrouper en cinq points, présentés ici en forme succincte, et qui, bien qu'actuels, prennent un sens nouveau à la lumière des changements apparus suite aux événements du 11 septembre.

Le premier point consiste à s'interroger sur les stratégies à développer face aux « institutions du pouvoir mondial ». Un exemple serait la lutte pour l'introduction de clauses sociales dans les accords de « libre-échange » ou une politique de rupture et de « limitation des pouvoirs ».

Le second renvoie à la relation entre le social et le politique, question que soulève l'élucidation même de la compréhension de chacun de ces concepts. Selon une vision « fétichiste », cette relation est habituellement présentée comme la tension entre les mouvements sociaux et les associations d'un côté, les partis politiques et l'État de l'autre.

Le troisième se réfère aux tactiques de la protestation. Autour de cette dernière se situent les défenseurs de l'action directe non-violente face aux formes plus traditionnelles de mobilisation.

Le quatrième renvoie aux propositions tendant à modifier les processus actuels de concentration de la richesse et du pouvoir au niveau mondial. Il embrasse aussi bien les visions qui insistent sur la nécessité de développer des régulations, particulièrement dans le secteur financier, que celles qui mettent l'accent sur la remise en question des formes de propriété.

Enfin, le cinquième est lié au débat à propos de la relation existant entre les expériences locales et nationales de protestations et la capacité de convergence de celles-ci sur le plan international.

Porto Alegre a inauguré, à l'aube de ce nouveau siècle, un espace de rencontre international où l'ensemble des mouvements sociaux et politiques antinéo-libéraux se sont donné rendez-vous, posant les bases d'un véritable parlement des peuples. Le processus de confluence internationale s'est vu renforcé à Porto Alegre à travers l'élaboration d'une déclaration commune baptisée « Appel de Porto Alegre pour les prochaines mobilisations ». C'est la première fois qu'un nombre aussi important d'organisations signe non seulement un calendrier d'actions partagées mais aussi un programme commun traitant aussi bien de la dénonciation d'un système sexiste et patriarcal excluant certains groupes sociaux, que de la demande d'annulation de la dette extérieure, allant de la réclamation d'une réforme agraire démocratique à la condamnation des politiques privatisatrices, de la défense des droits du travail à la demande de l'abolition de l'usage de produits transgéniques et de brevets sur le vivant. Un véritable manifeste international de condamnation de la « mondialisation néolibérale ».

De Porto Alegre à Gênes : consolidation des convergences internationales et criminalisation du mouvement

À Porto Alegre sont apparues au grand jour la volonté et la capacité du mouvement de protestation mondiale de débattre et de formuler les propositions démocratiques autour desquelles construire « un autre monde possible ». Le Forum social mondial a renforcé les protestations à un niveau international. Un rapide regard sur la chronologie des actions mondiales entre février et août 2001 permet d'observer la croissance notoire des actions coordonnées qui ont eu lieu dans « l'esprit de Porto Alegre ». De même, l'Amérique latine a connu durant cette période une augmentation de la conflictivité sociale liée fondamentalement aux effets dévastateurs des politiques néolibérales et des plans d'ajustement structurels dans la région. Dans de nombreux cas, les acteurs de cette conflictivité furent des mouvements sociaux qui avaient participé au « printemps de Porto Alegre ».

La répression qui accompagna les protestations de Göteborg et de Barcelone (où la Banque mondiale fut obligée d'annuler sa réunion), tout comme l'augmentation de cette dernière dans des conflits nationaux ou locaux, mit en lumière un changement d'attitude de la part des gouvernements et des organisations du pouvoir mondial face au renforcement du mouvement de protestation mon-

diale. La décision des gouvernements de l'Union européenne (prise immédiatement après la réunion de Göteborg) de coordonner leurs efforts en matière répressive contre ce type de manifestations a été un signal clair annonçant les manifestations de Gênes.

L'accroissement de la coordination et des actions de protestation mondiale (expression d'un processus de mondialisation alternative en cours) se développe dans un contexte mondial marqué par le « refroidissement » de l'économie internationale et, fondamentalement, par la décélération de la croissance de l'économie américaine qui avait fonctionné comme locomotive de la mondialisation néolibérale durant les deux dernières décennies. Cette situation, ajoutée à la totale indifférence des institutions et des sommets internationaux face aux réclamations du mouvement, approfondit plus encore la double crise signalée au début de cet article : crise de légitimité des institutions du pouvoir mondial et impasse du modèle économique néolibéral dans sa capacité de garantir une augmentation des bénéfices dans les pays occidentaux.

Les multiples manifestations et le Forum social de Gênes (FSG) à l'occasion de la réunion du G8 en août 2001 ont été une nouvelle démonstration de l'amplitude et de la légitimité du mouvement. La réponse du pouvoir fut décisive. Après une campagne de provocation préalable orchestrée par le gouvernement de droite de Silvio Berlusconi, la police italienne, avec la complicité des services de renseignements de divers pays européens déclenchèrent une vague de répression qui coûta la vie au jeune Carlo Giuliani. La brutale répression des manifestants à Gênes fut une tentative nouvelle et désespérée de criminaliser et délégitimer les revendications du mouvement démocratique contre le néolibéralisme. Mais le bilan du FSG est absolument positif. Il s'est vu légitimé, tant en Italie que bien au-delà, pour sa capacité à se démarquer des violences commises par des groupes déterminés de manifestants et à incriminer résolument les autorités italiennes comme véritables responsables de l'incroyable vague de violence déclenchée les 20 et 21 juillet 2001. Et s'il paraît utile de comprendre les difficultés que le FSG a pu rencontrer, son fonctionnement unitaire et sa capacité d'intégration sont un exemple pour les générations futures.

Guerre néocoloniale et nouveaux défis pour le mouvement

Les attentats criminels du 11 septembre et la guerre unilatérale « contre le terrorisme » déclarée par les États-Unis et les puissances

industrielles alliées paraissent aujourd'hui assombrir dans une perspective temporelle la proximité de la « Bataille de Gênes » et ses causes. Au-delà des grands défis que la nouvelle conjoncture pose au développement et à la consolidation du mouvement, il est fondamental de ne pas perdre face aux événements actuels la dimension historique.

La « guerre contre le terrorisme » déjà mentionnée s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement de la double crise décrite plus haut. Dans ce contexte, le scénario militaire peut être entendu comme une tentative de résolution de cette dernière. Dans le domaine des relations internationales, la guerre constitue un approfondissement du cycle de guerres néocoloniales entamé par les États-Unis et les pays occidentaux alliés postérieurement à la chute des régimes communistes (Guerre du Golfe, Balkans, Tchétchénie, conflits en Afrique, etc.). Sur le plan économique, de manière comparable à ce qui s'est passé tout au long du XX^e siècle, le conflit pourrait apparaître comme l'opportunité d'essayer une politique qui, au travers d'une intervention étatique renouvelée en faveur du complexe militaro-industriel, contribue à une sortie, bien que limitée, de la crise économique. D'autre part, l'occupation néocoloniale de l'Afghanistan et d'autres régions proches constitue une nouvelle possibilité de contrôle de ressources énergétiques clés pour la production capitaliste (pétrole, gaz, etc) ainsi qu'une opportunité d'investissement du capital. Le contrôle militaire des ressources énergétiques (et du trafic de drogue afghan dont les importants bénéfices se recyclent dans le circuit financier international) est sans aucun doute la principale raison de cette criminelle « croisade civilisatrice ». Ces divers processus aspirent sans aucun doute à favoriser une issue à la crise économique, capable de renouveler les conditions pour continuer à approfondir la concentration du revenu et de la richesse qui a marqué le modèle néolibéral au cours des dernières décennies. C'est dans ce contexte que doit être replacée la vague de licenciements mise en œuvre par de nombreuses entreprises, qui s'est accélérée dans les pays industrialisés comme en périphérie du capitalisme, invoquant le contexte économique international. Ainsi les grandes entreprises multinationales tentent, au détriment des salariés, de récupérer la compétitivité et une part de la marge de bénéfice affectée par la crise mondiale.

D'autre part la primauté absolue de la « sécurité nationale » tente de servir de justification, dans nos sociétés, à l'adoption de mécanismes d'un autoritarisme croissant, de restriction des libertés

publiques et des droits civils, dans la perspective de légitimer un contrôle croissant et une militarisation sociale.

Sur le plan géopolitique, la situation actuelle ne fait rien de plus qu'approfondir la tendance en cours depuis les années 1990 vers une militarisation croissante des relations internationales, qui légitime le pouvoir néocolonial des grandes puissances, et fondamentalement des États-Unis, limitant plus encore le rôle déjà faible des Nations unies comme forum de débat et de décision international. Le rapide enchaînement de traités de libre-échange signés en Amérique centrale après le 11 septembre sous le patronage nord-américain, et la récente décision du Congrès des États-Unis d'octroyer le « fast track » au président Bush, sont l'expression de la tentative des États-Unis de profiter du contexte de guerre pour consolider la stratégie de construction de l'Alena qui augmente de manière significative son contrôle économique, politique et militaire sur le continent latino-américain.

La « croisade occidentale contre le terrorisme islamique » et l'amalgame entre les valeurs culturelles et civilisatrices occidentales et le capitalisme sont un pas supplémentaire dans la tentative de criminaliser tout mouvement ou protestation de dénonciation des conséquences du capitalisme néolibéral.

C'est pour cela que la réalisation du II^e Forum social mondial pose, dans le contexte décrit, de nouveaux défis au mouvement international qui redonnent sens aux débats du I^{er} Forum social mondial. Nous tenterons de présenter quelques-uns de ces défis.

1. Face à la barbarie militariste, comme l'ont déjà montré les récentes manifestations contre l'intervention militaire en Afghanistan, se pose à nous la nécessité de rénover la solidarité internationale dans le refus de la guerre et pour la réclamation de la paix et d'une démocratisation radicale et effective. Le débat autour de la critique du « militarisme colonial » pose l'impératif de faire le lien entre la dénonciation de la guerre comme de la mort et l'avenir du capitalisme dont le fonctionnement a été, et reste, cycliquement lié à la production de guerres.

2. D'autre part la nouvelle situation internationale ouverte nous impose autant de renouveler notre critique et nos exigences de redéfinition radicale des institutions internationales, ainsi que de renforcer le Forum social mondial comme l'espace de gestation d'une mondialisation alternative.

3. Face à la promotion du chauvinisme et des xénophobies, le renforcement des mécanismes de débat et d'action commune sur le

plan mondial implique l'effort d'élaborer et de réclamer un horizon émancipateur nous éloignant de la barbarie que l'on veut nous présenter comme inévitable. Et dans ce sens, il nous invite à éviter un « cantonnement » des mouvements à l'échelle nationale, ce qui signifierait un recul dans la dynamique d'internationalisation des résistances et des luttes, et à renouveler le débat sur les formes d'articulation entre le niveau local, national et international comme perspectives nécessaires pour les mouvements.

4. En contrepartie, face à la primauté de la « sécurité nationale » qui vient légitimer l'adoption de mécanismes d'un autoritarisme croissant, est soulevé au sein de nos sociétés le débat sur les formes et contenus que doivent adopter la défense des libertés publiques et des droits citoyens, ainsi que la lutte pour une démocratisation radicale de la vie sociale et son lien avec la production et la distribution de la richesse.

5. Dans cette perspective, il est également nécessaire d'approfondir le débat quant aux stratégies conduisant à l'extension sociale et géographique du mouvement. Il paraît aujourd'hui plus nécessaire encore de pouvoir « incorporer » à la dynamique du mouvement de nombreuses organisations et collectifs qui pour l'instant n'ont pas réussi à atteindre une coordination stable et permanente avec ce dernier. L'affirmation d'un modèle de construction unitaire qui ne nuise pas aux différences, aux débats et aux confrontations, ni ne les supprime, est un pas indispensable dans cette direction.

6. La genèse et la visibilité publique du mouvement contre la mondialisation néolibérale ont été pour le moins liées aux protestations mondiales à l'occasion des réunions des institutions du pouvoir mondial. Les protestations à Seattle, Prague, Nice et Gênes rendent compte de cette dynamique. Les « maîtres du monde » ont tiré des leçons de ces expériences, lançant une stratégie de « camouflage » de ces rencontres, les confinant à des lieux géographiques d'accès difficile aux manifestants. Face à ce changement de stratégie, déjà mis en évidence lors de la dernière réunion de l'OMC, et aux difficultés à rendre le mouvement visible, il est nécessaire de construire un nouveau programme d'actions mondiales du mouvement à partir d'un consensus de « dates propres » qui ne soient pas dépendantes des aller et venues du pouvoir. Le II^e Forum social mondial est, dans ce sens, une excellente occasion pour approfondir la convergence des mouvements autour d'un agenda d'action renouvelé. C'est pourquoi nous croyons important de développer une réflexion critique sur les modalités d'action et d'intervention publique dans ce nouveau contexte.

Le mouvement mondial de la société civile

Synthèse de la conférence

Vittorio Agnoletto, Forum social de Gênes; Emilio Tadei, CLACSO, Argentine; Joseph Maria Antentas, Movimiento de Resistencia Golabl, Espagne; Eduardo Fernandes, Centrales syndicales del cono sur, Uruguay; Naomi Klein; Suwit Watnoo, Forum of the Poor, Thaïlande.

Contexte de la conférence

Le mouvement antimondialisation a grandi. Cette croissance s'étend à toute la planète, à tous les forums sociaux régionaux qui ont eu lieu – le Forum social du Moyen-Orient à Beyrouth, le Forum social africain à Bamako et le Forum social pan-amazonien de Belém. Dans beaucoup de régions du monde, ces mouvements sont devenus la seule opposition réelle à la mondialisation néolibérale. Après Gênes, il est devenu clair que l'acceptation des politiques néolibérales diminue et que les gouvernements ont de plus en plus recours à la force, à la répression et à la guerre. Après le 11 Septembre, le mouvement anti-mondialisation a été accusé dans de nombreux pays d'être un terrain favorable au terrorisme et a été la cible d'une forte répression, par exemple à travers de nouvelles lois restreignant les libertés civiles. Par ailleurs, la guerre menée officiellement contre le terrorisme est en réalité destinée à établir la domination des États-Unis sur le monde entier afin de contrôler les principales sources d'énergie.

L'hétérogénéité du mouvement des mouvements, son pluralisme, ses diverses composantes sociales, ses alliances et ses différentes façons de protester constituent sa richesse; sa convergence vers de larges programmes communs et la mise en œuvre d'actions concrètes ne contredisent pas ces caractéristiques.

Questions-clés

Pendant le séminaire, le débat a principalement porté sur les questions suivantes :

- Peut-on comparer ce « nouveau » mouvement aux « anciens » mouvements des précédentes décennies ?

- Quelles sont et quelles devraient être les relations entre ce mouvement, les partis politiques et les politiciens ?

- Quelles sont les priorités dans le choix des méthodes de protestation ?

- Quelles sont et quelles devraient être les relations entre le mouvement antimondialisation, les organisations de travailleurs et les syndicats ?

- Est-il correct d'utiliser les termes « mouvement social » et « société civile » de manière interchangeable ?

- Quelles relations le mouvement devrait-il avoir avec les institutions financières néolibérales (Banque mondiale, FMI, etc.) ?

Acteurs principaux

Les principaux groupes sociaux auxquels il est fait référence durant le débat sont :

- **Les jeunes** : La présence des jeunes dans le mouvement est importante. Dans certains pays européens, ceci est un renversement de la tendance de la décennie précédente (les années 1990), lorsque les jeunes, au nom de la modernisation, étaient principalement à droite.

- **Les femmes** : Leur présence dans le mouvement a aussi considérablement augmenté dans différentes zones géographiques. Les femmes sont souvent celles qui souffrent le plus des effets de la mondialisation néolibérale, par exemple des conséquences de la privatisation des services sociaux et, bien sûr, des effets des guerres.

- **Les travailleurs** : L'importance de l'engagement des syndicats dans le mouvement a été mise en évidence, de même que la difficulté récurrente d'y impliquer les travailleurs les plus jeunes, à la différence des étudiants.

Analyses pertinentes

Le mouvement n'est pas contre la mondialisation en soi, mais plutôt contre le modèle strictement néolibéral de mondialisation. Le mouvement doit donc mettre fortement l'accent sur la nature concrète de ses propositions.

La détermination contre la guerre et contre le terrorisme est fondamentale.

Il est essentiel de relier les luttes locales avec les buts et perspectives mondiaux et de démontrer l'interdépendance de nos économies avec les décisions affectant l'environnement, etc.

La situation en Argentine est le résultat le plus évident de l'application des politiques néolibérales de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que de la corruption des classes politiques et des milieux d'affaires. Bien que cette situation soit une conséquence de l'époque dictatoriale, elle découle aussi de la corruption nourrie par l'infiltration des entreprises transnationales, la vente des entreprises publiques et la privatisation.

Il n'y a pas de contradiction entre l'« ancien » et le « nouveau » mouvement. En fait, le mouvement actuel est le résultat de ce qui a été construit au cours des décennies antérieures par les mouvements démocratiques et les mouvements des travailleurs, dans la vie quotidienne et au niveau culturel.

Points d'accord et de désaccord

Consensus

Le terme de « société civile » semble inadéquat et ambigu. Il peut même limiter la nature radicale et l'étendue sociale des mouvements.

Il est noté que l'attitude des syndicats envers le mouvement est très variable, non seulement dans différentes parties du monde, mais aussi selon les différentes organisations présentes. Une critique majeure a été faite des syndicats qui restent éloignés du mouvement, comme c'est le cas dans plusieurs pays européens. La création d'un fort mouvement unifié des travailleurs contre la mondialisation est fondamentale.

Consensus quasi unanime

La majorité s'accorde sur le fait que le mouvement devrait être pacifiste, non-violent, et pratiquer la désobéissance civile. Toutefois, il est réaffirmé que ce sont les institutions financières internationales et les États les plus puissants qui sont bien plus violents que n'importe quelle émeute. Un système qui condamne des milliards de personnes à vivre dans la pauvreté et des centaines de millions de personnes à mourir de faim ou de maladies que l'on peut prévenir est un système structurellement violent.

Divergences

Il a été insisté sur le fait que ceci est un mouvement social, mais à forte connotation politique. Les relations avec les pouvoirs politiques sont complexes et localement différenciées. Dans certains pays, il n'y a pas de parti politique qui puisse être un allié fort, et le mouvement y représente la seule opposition ; dans d'autres, il y a des forces politiques organisées favorables au mouvement, mais ces forces ne sont pas importantes. Encore ailleurs, il y a une forte intégration entre le mouvement et les forces politiques. Compte tenu de ces différences, plutôt que de se concentrer sur l'inadéquation entre les partis politiques existants et le rôle central du mouvement, la discussion a porté sur le degré d'autonomie que les forces politiques doivent laisser au mouvement et sur le rôle des partis politiques.

Il y a aussi eu des opinions divergentes sur la possibilité d'entamer des négociations directes avec les institutions financières néolibérales telles que la Banque mondiale et le FMI. Certains participants pensent que ce faisant le mouvement courrait le risque de devenir partie prenante des processus de prises de décisions et perdrait ainsi sa nature radicale ; d'autres pensent que des négociations avec ces institutions ne peuvent être évitées si des résultats concrets sont voulus.

(Traduction C. S.)

IV^e partie

Éthique de la société nouvelle et pouvoir politique

**Organisations internationales et Architecture
du pouvoir mondial**

La mondialisation et le militarisme

La nature universelle des droits de l'homme

La souveraineté, la nation et l'empire

La démocratie participative

**Les principes et valeurs
pour une civilisation solidaire**

Questions et enjeux

William F. Fisher et Thomas Ponniah

Organisations internationales et architecture du pouvoir mondial

Comment l'architecture économique mondiale peut-elle être réorganisée à la lumière du système actuel de domination? L'alternative est-elle un système pluraliste de gouvernance mondiale, un Parlement mondial, des assemblées régionales, ou faut-il mettre l'accent sur le développement d'institutions locales? Comment une taxe Tobin pourrait-elle être mise en œuvre? L'appel des progressistes à une gouvernance mondiale est-il simplement la forme ultime et la plus évoluée de propagation des valeurs de la Gauche occidentale? La stratégie « néomercantile » du capitalisme néolibéral a pour but de revitaliser son économie et son contrôle sur les régions stratégiques.

La mondialisation et le militarisme

Le Plan Colombie, la guerre en Afghanistan et l'Accord de libre-échange des Amériques sont des exemples qui montrent que cette mondialisation n'est pas seulement menée par des entreprises, mais aussi mise en place par les États les plus puissants de la planète. Quelles stratégies le mouvement pour la justice et la solidarité mondiales doit-il employer pour neutraliser cette nouvelle stratégie? Le mouvement devrait-il déplacer son centre d'intérêt de l'antimondialisation à l'anti-impérialisme?

La nature universelle des droits de l'homme

En termes de droits de l'homme, il n'y a aucune infrastructure légale comparable à l'infrastructure légale de la mondialisation économique pour obliger à l'application des droits violés par le néolibéralisme. Nous ne sommes pas assez conscients en ce qui concerne nos droits économiques, sociaux et culturels. Comment peut-on mettre en place un forum permanent au sein des Nations unies sur la relation entre ces droits et le commerce, la finance et la justice internationale? Comment des organisations non gouvernementales et des mouvements sociaux peuvent-ils travailler

ensemble à l'établissement d'un tel forum? Les citoyens pourraient-ils utiliser ce forum pour inciter leurs propres États à respecter leurs obligations internationales? Quelle réponse pourrait apporter un tel forum au « terrorisme économique » ou à la dette utilisée comme instrument de domination?

La souveraineté, la nation et l'empire;

En l'absence d'un dispositif pour faire appliquer les droits mondiaux, comment devraient s'articuler les lois internationales et la citoyenneté, à la lumière des faiblesses du système interétatique actuel, de la montée du nationalisme ethnique et de l'apparition inégale d'un nouveau système mondial? Durant une ère de transition, les décisions internationales sont déterminées par le plus puissant et non par un système légal. « Le droit d'ingérence » devient la loi dans la réalité. Comment pouvons-nous conceptualiser cette transition? La solution est-elle un retour aux idéaux de souveraineté nationale? Quelle est la place de la citoyenneté à notre époque? Doit-elle être nationale, ethnique, ou devons-nous tout simplement avoir une citoyenneté mondiale?

La démocratie participative

Comment la société civile devrait-elle répondre au règne du marché et de l'État sur la société? Les biens matériels comme essence de la société ne satisfont pas plus les besoins humains que spirituels. Le progrès ne peut être fondé sur l'augmentation de la consommation. Le marché ne peut être le pôle autour duquel tourne la société, pas plus que ne peut l'être l'État. Quelles procédures faut-il mettre en place pour surmonter les limites du capitalisme et de l'étatisme? Comment les citoyens peuvent-ils, de spectateurs dépendants d'institutions dominées par une élite, devenir des agents du changement construisant leurs propres institutions?

Les principes et valeurs pour une civilisation solidaire

Enfin, en termes de principes et de valeurs, comment se battre contre une civilisation qui croit religieusement en la quantification, au capital et au marché? Comment se battre contre une société qui veut transformer le monde entier en marchandise? Comment répondre à un monde dont les valeurs dominantes sont le dollar, le yen et l'euro? Quelles valeurs sont nécessaires pour construire une civilisation alternative de solidarité, c'est-à-dire : « Un monde où plusieurs mondes auraient leur place »?

Questions critiques

Conflit entre ceux qui aspirent à la réforme du système de Bretton Woods et ceux qui croient en une forme pluraliste de gouvernance mondiale;

Rapport de la société civile à l'État et aux autres institutions;

Défi de créer de nouvelles valeurs pour contrer la civilisation néolibérale.

Walden Bello soutient avec force qu'un système pluraliste de gouvernance mondiale, une « démondialisation », est préférable à la structure actuelle, hiérarchique et monolithique du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC. Contre le désir des réformateurs de préserver la partie potentiellement utile des institutions financières internationales, Bello souligne que le Sud a connu un développement économique plus important entre 1950 et 1970 que durant les 30 dernières années sous le mandat élargi des institutions de Bretton Woods. C'est pourquoi il est en faveur du renforcement de nombreuses autres institutions pour créer un ordre mondial décentralisé. La solution aux contradictions existant entre réformateurs et radicaux est peut-être de continuer à se concentrer sur la délégitimation de l'incarnation actuelle des trois monolithes mondiaux tout en renforçant simultanément d'autres acteurs régionaux et internationaux tels que l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et en créant de nouvelles institutions démocratiques pouvant concurrencer le pouvoir établi.

Un deuxième conflit, lié à celui décrit ci-dessus, concerne le rapport de la société civile à l'État, au système interétatique, aux institutions et entreprises internationales. D'une part, la société civile est considérée comme un partenaire de ces institutions alors que d'autre part, elle est vue comme l'agent qui devrait surveiller l'État pour contraindre le gouvernement à imposer aux autres agents politico-économiques des comportements respectant les droits de l'homme. Ainsi, d'un côté on souhaite que la société civile soit traitée en partenaire égal à la table des négociations, alors que d'un autre côté la société civile est l'acteur principal. La capacité à maintenir cette contradiction permettra au discours des organisations des droits de l'homme de recevoir un large soutien. Qu'elles réussissent réellement à faire respecter la mise en œuvre des droits de l'homme est moins certain.

La société civile est perçue par beaucoup de mouvements comme séparée de l'État. Dans cette vision, la société civile incarne la

démocratie participative contre la démocratie « suppliante » engendrée par les idéologies de marché et d'État. Ce sont les citoyens s'organisant eux-mêmes localement, quotidiennement et de façon autonome, car l'État est par nature oppressif. Cela n'explique pas comment les mouvements vont convaincre l'État ou le capital de leur permettre un développement autonome, pas plus qu'ils ne considèrent que l'autonomie qui leur est donnée n'est là que parce que l'État ne souhaite plus prendre en charge certains services. De plus, la conception de l'État comme un monstre inefficace servant les besoins de l'élite ignore les avantages sociaux très concrets fournis par des États progressistes comme le Kerala ou les pays scandinaves.

Le troisième conflit concerne les valeurs alternatives s'opposant à l'homogénéisation engendrée par la « globocolonisation ». Löwy et Betto en appellent à une échelle de valeurs occidentale et historiquement patriarcale (« liberté, égalité, fraternité ») pour définir le mouvement mondial, en dépit du fait que ces valeurs ont été inventées précisément quand l'Occident a commencé à coloniser le reste du monde. En fait ces valeurs ont souvent été utilisées pour légitimer l'impérialisme et le sexisme. D'un côté, si « liberté, égalité, fraternité » sont pris comme principes et valeurs définissant une nouvelle civilisation, c'est alors un projet voué à l'échec, précisément en raison de la résistance qu'il rencontrera de la part des radicaux anti-impérialistes et de beaucoup de féministes qui comprennent de décolonisation des imaginaires du Nord et du Sud. D'un autre côté, si ce texte sert de première étape à l'ouverture d'un dialogue auquel participeront les mouvements et les théoriciens, les hommes et les femmes du monde entier, dans un effort de mise en place de valeurs universelles par le biais d'un processus démocratique mondial, alors la référence aux principes du passé, qui ont influencé tous les radicaux ces deux cents dernières années, est un point de départ inestimable pour l'articulation d'une nouvelle société. Le défi moral que représente la mise en place de valeurs qui soient universelles, tout en respectant en même temps les différences, constitue le dilemme central dans la mise en forme d'une nouvelle série de principes qui soient opposés à ceux de notre civilisation actuelle de chiffres, d'argent et de marché.

Ces arguments en faveur d'une gouvernance pluraliste contre un système mondial, pour une démocratie participative issue de la société civile et pour une civilisation de solidarité qui accepte la diversité impliquent une forme alternative de développement qui

englobe une conception expérimentale de la liberté. La liberté, dans cette définition, ne réside pas dans la certitude mais plus dans le fait de nous libérer des solutions préconçues. Cette attitude est une réponse au fondamentalisme du néolibéralisme et de l'ancienne Union Soviétique. Dans ce débat la notion de taille ou de stratégie unique est rejetée. Les mouvements participant au Forum social mondial sont d'accord sur la nécessité d'une application universelle des droits de l'homme qui pourrait inclure le développement de nouvelles valeurs planétaires. La clé du développement de nouvelles valeurs réside dans la capacité à produire des processus et des institutions démocratiques qui permettront l'établissement d'un réel dialogue international ou mondial qui exprimera un « universalisme de la différence ».

(Traduction C. B.)

Organisations internationales et structure du pouvoir mondial

Walden Bello, Focus on the Global South

Propositions pour un système pluraliste de gouvernance économique mondiale

Il existe un besoin criant de système alternatif de gouvernance mondiale. Nous sommes en désaccord avec la position selon laquelle la réflexion sur un tel système n'en serait qu'à ses prémices. En fait, nous croyons que beaucoup, voire la plupart, des principes de base et des principes généraux pour un ordre nouveau ont déjà été posés et qu'il s'agit en réalité d'appliquer ces principes généraux à des sociétés existantes, tout en respectant la diversité de ces sociétés.

La recherche d'alternatives est le fruit d'un travail collectif passé et présent, un travail auquel de nombreuses personnes, du Nord comme du Sud, ont contribué. Qu'on nous permette de dresser la synthèse des points clefs de cet effort collectif sous la rubrique « démondialisation ». Bien que le modèle suivant dépeigne principalement la situation des pays du Sud, de nombreux points se révèlent tout aussi pertinents pour les sociétés et les économies du Nord.

Qu'est-ce que la démondialisation ?

Notre propos n'est pas de nous retirer de l'économie internationale. Notre propos est de réorganiser nos économies dans un système bien différent de celui qui prône l'exportation de la production et la satisfaction des marchés intérieurs par l'importation. Voici de quoi il s'agit :

- Tirer la plupart de nos ressources financières de l'intérieur plutôt que de dépendre de l'investissement et des marchés financiers étrangers ;
- Appliquer les mesures sans cesse reportées de redistribution des revenus et des terres afin de créer un marché intérieur dynamique qui serait le fondement de l'économie ;

- Cesser de faire l'éloge de la croissance et promouvoir l'équité de façon à réduire de manière radicale le déséquilibre environnemental ;
- Ne pas laisser les décisions économiques stratégiques au marché mais en faire le choix démocratiquement ;
- Soumettre le secteur privé et l'État à une surveillance constante de la société civile ;
- Créer un nouveau complexe de production et d'échange incluant les coopératives, les entreprises privées et publiques mais excluant les entreprises transnationales ;
- Garantir le principe de subsidiarité dans la vie économique en encourageant la production locale et nationale tant qu'elle peut être obtenue à un coût raisonnable dans le but de préserver la communauté.

Notre propos est, en outre, de mettre en place une stratégie de soumission consciente de la logique de marché aux valeurs de sécurité, d'équité et de solidarité sociale. Nous voulons parler, pour utiliser les termes du grand érudit social démocrate Karl Polanyi, de réenraciner l'économie dans la société au lieu de laisser l'économie diriger la société.

Gouvernance mondiale pluraliste

La démondialisation, ou la réattribution du pouvoir aux niveaux local et national, quelle que soit la manière dont on l'appelle, ne peut fonctionner que si elle est partie prenante d'un système de gouvernance économique mondiale alternatif. Quels seraient les contours d'un tel ordre économique mondial ? La réponse tient dans la critique du système Bretton Woods-OMC comme système monolithique, aux lois universelles imposées par des institutions centralisées à l'extrême dans l'intérêt des entreprises, et en particulier des entreprises des États-Unis. Essayer de le remplacer par un autre système mondial centralisé de lois et d'institutions, même basé sur des principes différents, a toutes les chances d'aboutir au « piège jurassique » dans lequel sont tombées des organisations si différentes qu'IBM, le FMI et l'État soviétique, à savoir leur incapacité à accepter et à mettre en valeur la diversité. Incidemment, l'idée qu'un ensemble de lois mondial et centralisé est incontournable et que le défi est de remplacer celles néolibérales par d'autres social-démocrates est un vestige d'une variante marxiste du scientisme, présente aussi bien dans les visions social-démocrates que léniniste du monde, produisant ce que l'auteur Indien Arundhati Roy appelle la prédilection pour le gigantisme.

Le besoin actuel n'est pas d'une nouvelle institution mondiale centralisée mais de la déconcentration et la décentralisation du pouvoir institutionnel et la création d'un système d'institutions et d'organisations pluralistes interagissant les unes envers les autres selon des accords généraux et flexibles et dans la compréhension mutuelle.

Il ne s'agit nullement de quelque chose de nouveau. Bien que cela ait été dans le cadre d'un système de gouvernance économique mondial bien plus pluraliste, où le pouvoir hégémonique était encore loin d'avoir été institutionnalisé dans des organisations multilatérales omniprésentes et toutes puissantes, un certain nombre de pays d'Amérique latine et d'Asie sont parvenus à atteindre un développement industriel minimal entre les années 1950 et 1970. C'est dans le cadre d'un tel système pluraliste, l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) dont le pouvoir était limité, qui était flexible et plus ouvert au statut spécial de pays en développement, que les pays de l'Est et du Sud-Est asiatique ont été capables d'atteindre le stade de nouveaux pays industrialisés par le biais de politiques commerciales volontaires de l'État et de politiques industrielles qui divergent notablement de l'idéologie de marché servant de base à l'OMC.

Bien entendu, les relations économiques interétatiques antérieures à la tentative datant du début des années 1980 d'instituer un système de libre-échange mondial n'étaient pas parfaites, pas plus que les économies du tiers-monde en résultant n'étaient idéales. Elles ont échoué à combler des lacunes mises en lumière par les récentes avancées féministes, écologiques et par les économies de post-post-développement. Tout ce que nous voulons souligner ici est que la situation d'avant 1994 met en évidence le fait que l'alternative à une sorte de *Pax Romana* économique construite autour du système Banque mondiale-FMI-OMC n'est pas inévitablement l'état de nature tel que défini par Hobbes. Tout ce que nous voulons faire ressortir est que la réalité des relations internationales dans un marché mondial comprenant une multiplicité d'institutions internationales et régionales interagissant ensemble est à mille lieues de l'image propagandiste d'un monde méchant et brutal. Bien sûr, la menace d'unilatéralisme du plus puissant est toujours présente dans un tel système, mais même le plus puissant hésite à agir ainsi de peur des conséquences sur leur légitimité et de la réaction que cela peut provoquer sous forme de coalitions d'opposition.

En d'autres termes, ce vers quoi les pays développés et la société civile internationale doivent tendre n'est pas une réforme des institutions de Bretton Woods et de l'OMC aux ordres des transnationales

mais, par le biais d'une combinaison de mesures actives et passives, soit vers (a) leur suppression; (b) leur neutralisation (par exemple, la transformation du FMI en un simple centre de recherche surveillant les taux de change et les flux mondiaux de capitaux); ou (c) la réduction drastique de leur pouvoir et leur transformation en un simple ensemble d'acteurs coexistant avec, et sous la surveillance, des autres organisations internationales, accords internationaux et regroupement régionaux. Cette stratégie demanderait le renforcement d'acteurs et d'institutions aussi divers que la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les accords environnementaux multilatéraux, l'OIT, et impliquerait des blocs économiques tels que le Mercosur en Amérique latine, l'Association de l'Asie du Sud pour la Coopération Régionale (SAARC), la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et une Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) revitalisée. Un aspect capital du « renforcement » serait, évidemment, de faire en sorte que ces formations évoluent dans un sens défini par la volonté populaire et cessent d'incarner les projets d'une élite régionale.

Mais par-dessus tout, il appuierait la formation de nouvelles institutions internationales et régionales dont le rôle serait de créer et protéger un espace consacré à la réappropriation aux niveaux nationaux et locaux de la plus grande part des décisions concernant la production, le commerce et l'économie. Le principal rôle des organisations internationales dans un monde où la tolérance de la diversité serait un principe économique central consisterait, comme l'exprime le philosophe britannique John Gray, à « permettre l'expression et la protection des cultures locales et nationales par la mise en lumière et la défense de leurs pratiques caractéristiques ».

Plus d'espace, plus de souplesse, plus de compromis – voilà en quoi devraient consister les objectifs de l'agenda du Sud et les efforts de la société civile internationale pour construire un nouveau système de gouvernance économique mondiale. C'est dans un tel monde, plus fluide, moins structuré, plus pluraliste, avec des contrôles et des équilibres multiples, que les nations et les communautés du Sud – et du Nord – seront capables de se tailler l'espace dont elles ont besoin pour se développer suivant leurs propres valeurs, leurs propres rythmes et leurs propres stratégies.

(Traduction C. B.)

Structure internationale du pouvoir

Synthèse de la conférence

Walden Bello; Susan George, ATTAC, France; Peter Wahl, WEED; Aurelio Vianna, Rede Brasil sobre Instituições Financeiras Multilaterais et Roberto Bissio, Social Watch; Maude Barlow, du Council of Canadians; Teivo Teivainen, Network for Global Democratization.

Si nous voulons créer un monde différent, nous devons imaginer et construire les bases institutionnelles des futures alternatives. Premièrement, nous devons nous demander dans quelle mesure les institutions existantes doivent être réformées, et dans quelle mesure il est nécessaire de créer de nouvelles institutions mondiales ou transnationales. À quoi devraient-elles ressembler?

Comment pourraient-elle éviter ce que Walden Bello appelle le « piège jurassique », c'est-à-dire l'incapacité à tolérer la diversité et à en bénéficier?

Partant du principe que les institutions du monde que nous voulons créer doivent être les plus démocratiques possibles, la question de l'application des principes démocratiques au contexte mondial et transnational est l'une des plus importantes auxquelles nous ayons à faire face. En quoi la démocratie peut-elle consister dans le cadre de la gouvernance mondiale?

Quelles sont les limites du principe « un pays, un vote »? Comment appliquer « une personne, un vote » à un niveau mondial? L'idée d'un Parlement mondial contrôlé par les peuples, est-elle par exemple réalisable? Est-elle souhaitable? Si non, qu'est-ce qui l'est? Des assemblées de la société civile mondiale? Ou devons-nous plutôt tendre vers des institutions démocratiques régionales sans structures mondiales?

Un thème considéré comme important par de nombreuses organisations réunies à Porto Alegre est une taxe sur les mouvements de capitaux, souvent appelée taxe Tobin. Quelle sorte d'institution (s) devrait gérer la taxe n'a, quoi qu'il en soit, pas été encore assez débattu. Le FMI tel qu'originellement proposé par James Tobin? Les Nations unies? Une nouvelle institution transnationale – une organisation gérant la taxe sur les transactions financières aux modes de décision radicalement démocratiques?

Ces questions sont aussi liées à un problème de pure sémantique politique. Est-il analytiquement pertinent et politiquement utile de définir les organisations et mouvements réunis à Porto Alegre comme opposés à la mondialisation, si le terme est compris au sens de disparitions des frontières des États-nations à l'échelle mondiale? Nombre de ces organisations ne cherchent-elles pas plutôt une forme différente de mondialisation, peut-être formulée en termes d'universalisme? La démondialisation, comme proposée par Walden Bello, est-elle un terme pertinent pour décrire les objectifs des mouvements?

Dans les débats sur la mondialisation, on présuppose souvent qu'être « antimondialisation » correspond à une position plus radicale et révolutionnaire tandis que ceux qui cherchent une « altermondialisation » seraient dans le camp des réformes plus superficielles. Cette hypothèse est-elle réellement valide? Doit-on prendre en compte qu'alors que les « antimondialisations » peuvent être procapitalistes, les « altermondialistes » peuvent se révéler anticapitalistes?

Bien que je sois tout à fait en faveur de transformations radicales de l'espace mondial, le cosmopolitisme que cela implique nécessite aussi une analyse en termes culturels. Dans quelle mesure les modèles de la démocratie mondiale sont-ils les produits de la modernité occidentale, impliquant impérialisme culturel et néo-colonialisme? Les réponses définitives ne sont pas aisées à trouver, mais il est temps de commencer à se poser les questions concrètes et pertinentes sur la nature des institutions pour lesquelles nous voulons nous battre.

Propositions

Le thème de cette conférence couvre un vaste champ : l'avenir de la gouvernance mondiale. En conséquence, la nature des propositions n'était pas aussi concrète et précise que dans de nombreuses autres conférences du FSM relatives à des sujets plus ciblés. Quelques propositions clefs ont été malgré tout enregistrées. La dynamique du débat nous a permis d'explorer de manière critique les différentes propositions et d'arriver à des conclusions provisoires, bien que n'emportant pas de consensus mondial, sur certains points généraux.

L'une des idées conductrices de la conférence et de la manière dont le débat a été mené était de souligner les différences et les contradictions possibles entre propositions. Dans l'esprit d'une solidarité critique, certaines lignes de tension créative entre propositions ont été débattues. L'idée était que des personnes partageant des aspirations démocratiques radicales similaires devaient apprendre à débattre de façon ouverte et honnête.

Par manque de place, ces observations ne pourront inclure tous les points de notre riche débat. J'ai choisi de me concentrer tout d'abord sur deux propositions controversées avant de terminer par les sujets plus consensuels. L'une d'entre elles était la proposition principale du document de référence, l'autre a émergé de l'auditoire et a été longuement commentée par les intervenants.

Proposition controversée I : la démondialisation

Le texte de Walden Bello comprenait une proposition générale pour un système de gouvernance économique mondiale pluraliste. Le terme clef utilisé pour décrire la stratégie qu'il proposait était « démondialisation ».

Bien que le désaccord sur l'utilisation de ce mot sujet à controverse demeure, un consensus s'est établi sur le fait que ceux d'entre nous qui utilisent la terminologie *antimondialisation* ou *démondialisation* puissent apprendre à travailler avec ceux qui lui préfèrent *mondialisation alternative*. La plupart d'entre nous s'accordent aussi sur le fait que les concepts sont souvent spécifiques à des contextes particuliers et qu'il peut ne pas être avisé d'essayer d'imposer des concepts particuliers pour décrire l'ensemble des objectifs des différents mouvements. Il me semble que l'utilisation d'une terminologie comme « mondialisation par le bas » a obtenu un soutien plus large que « démondialisation » mais aucun consensus clair n'a émergé sur ce point. La majeure partie des points importants du texte de Walden Bello, en particulier ceux de la suppression, de la neutralisation ou de la réduction drastique du pouvoir des institutions de Bretton Woods a soulevé beaucoup moins de controverses que les problèmes de terminologie.

Proposition controversée II : un parlement mondial

La proposition la plus récurrente est celle d'un parlement mondial ou d'une autre assemblée mondiale constituée démocratiquement. L'idée est parfois présentée comme partie prenante d'un plan de réforme des Nations unies. Quoi qu'il en soit, les intervenants ont accueilli l'idée sans enthousiasme. Certains avançant que les conditions objectives d'établissement d'institutions mondiales démocratiques n'étant pas encore réunies, les sujets de discussion tels que celui-ci étaient inutiles, voire une perte nuisible de temps et d'énergie pour les mouvements. Les intervenants ont aussi émis des doutes quant à la possibilité d'institutions démocratiques mondiales, sur la base que la démocratie n'est possible que dans le cadre de communautés relativement petites.

L'idée d'institution parlementaire mondiale est plus facilement acceptée comme un but à long terme que comme une problématique des mouvements à court terme. Toutefois, Peter Wahl la décrit comme une « utopie négative » en se basant sur l'argument qu'une démocratie à échelle mondiale n'est pas possible et aboutirait nécessairement à la création d'un Léviathan mondial. Aurelio Vianna, en accord avec la majorité des intervenants, souligne aussi que même si l'on se concentre sur les questions de démocraties mondiales ou transnationales, le rôle de l'État-nation en tant qu'espace important pour les luttes démocratiques ne doit pas être perdu de vue.

Points de convergence

Des thèmes consensuels sont aussi apparus. Au-delà du désaccord sur la faisabilité d'institutions démocratiques mondiales, il semble important de s'organiser au niveau national. Les institutions régionales peuvent aussi jouer le rôle d'arène pour les combats démocratiques, bien qu'il ait été souligné que de nombreuses structures d'intégration régionales, comme l'ALENA, sont encore plus réactionnaires que leurs équivalentes mondiales.

Le besoin de règles mondiales a été souligné de la façon la plus claire par Susan George, et même ceux qui doutaient des nouvelles institutions mondiales centralisées n'ont pas nié ce besoin. Les Droits de l'homme, comme l'a dit Roberto Bissio, sont un domaine dans lequel personne n'est en désaccord sur la nécessité de règles mondiales. Susan George a aussi soulevé la question du besoin d'une imposition mondiale. Avec la baisse rapide de l'aide au développement et le besoin croissant d'argent pour des objectifs variés, souvent mondiaux, le développement d'impôts mondiaux était impératif. Ce point n'a soulevé aucune controverse importante et semble avoir été approuvé par la conférence dans son ensemble.

Pour résumer, un certain consensus a émergé sur le fait que certaines règles mondiales et les institutions correspondantes étaient nécessaires dans des domaines comme les Droits de l'homme ou l'imposition. Cela ne signifie pas que nous ayons besoin d'un État mondial centralisé. Bien au contraire : le principe de subsidiarité, selon lequel la prise de décision doit être maintenue aussi près des gens que possible, a été un point essentiel de convergence parmi les participants.

La nature exacte et la faisabilité d'institutions mondiales sont des thèmes que la plupart des intervenants ne souhaitaient pas aborder de manière détaillée. Le débat a parfois été trop conditionné par l'idée que le seul moyen de mettre en place une démocratie mondiale serait

le concept simpliste de Parlement mondial. De mon point de vue, nous avons clairement besoin de plus d'imagination politique au moment où nous nous mettons à parler d'établir des règles démocratiques pour des questions transnationales ou mondiales. L'un des défis posé aux débats futurs sera de se concentrer d'avantage sur les détails concrets des solutions institutionnelles alternatives possibles. Si nous voulons un monde radicalement démocratisé, nous devons aussi construire des critères démocratiques sur la base desquels pourront s'appuyer différentes propositions de gouvernance mondiale.

Agents de changement

Pour un thème aussi écrasant que l'avenir des structures du pouvoir mondial, la question des agents du changement n'est pas facile. Le Forum social mondial a été lui-même considéré comme un lieu dans lequel différents mouvements et d'autres acteurs pouvaient mettre en place des stratégies communes. La nécessité de la participation des mouvements de masse, y compris des syndicats, aux débats du Forum a, par ailleurs, été reconnue.

(Traduction C. B.)

Militarisme et mondialisation

Synthèse de la conférence

Marcela Escribano, Alternatives, Canada; James Petras, États-Unis; Claude Serfzti, France; Lily Traubman, Women in Black, Israël; Hector Mondragón, Consejo Nacional Campesino, Colombie; Alfredo Wagner, Associação Brasileira de Antropologia, Brésil; Dianne Luping, Law-society, Palestine.

Comment et pourquoi la mondialisation néolibérale et la domination par le capital financier entraînent-elles une insécurité croissante et nécessitent-elles une augmentation du militarisme pour maintenir leur contrôle?

Les années 1990 ont marqué le début d'un plan américain de domination de la planète, notamment dans la région du Golfe Persique.

L'agression en Afghanistan fait partie de l'offensive générale pour imposer l'hégémonie des États-Unis. Elle comprend la construction d'une alliance avec l'Europe en invoquant comme prétexte une campagne mondiale contre le terrorisme, campagne en fait orchestrée depuis les États-Unis, dans le but de maintenir un consensus politique intérieur. L'attaque américaine en Afghanistan représente un effort de renversement de la tendance au relatif déclin de l'empire et au rétablissement de la domination américaine dans cette région du monde. Ceci n'est qu'un des aspects d'une offensive beaucoup plus large. Les composants les plus évidents de cette offensive sont les suivants :

- Rétablissement de la subordination de l'Europe à Washington;
- Réaffirmation du contrôle total des États-Unis en Extrême-Orient et dans le Golfe Persique;
- Approfondissement et élargissement des interventions militaires américaines en Amérique latine et en Asie;
- Intensification de la guerre en Colombie et extension du pouvoir américain au reste du continent sud-américain;
- Répression des protestations et de l'opposition au pouvoir des entreprises multinationales et des institutions financières interna-

tionales telles que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, qui remplacent les droits démocratiques par le pouvoir dictatorial ;

• Transfert des ressources de l'État aux industries d'armement, et subventions pour éviter la faillite virtuelle d'entreprises multinationales (compagnies d'aviation, compagnies d'assurances, etc.). Les États-Unis ont aussi mis en place des réformes des systèmes de taxation afin de limiter la récession, qui pourrait ébranler le soutien populaire au projet de construction de l'empire.

La campagne massive de propagande après le 11 Septembre a exagéré et déformé la nature des attaques sur les Twin Towers et le Pentagone, afin de créer un consensus politique contre le « terrorisme » et de légitimer l'action militaire. L'épuisement du modèle et une crise de légitimité sont les véritables antécédents de la crise mondiale, à laquelle le 11 Septembre sert tout simplement de point de référence.

Aux États-Unis, une transition politique est en cours, allant du modèle néolibéral vers un modèle néo-mercantiliste à caractère impérial, modèle aspirant à contrôler complètement la région du monde qui lui procure le plus de profits, l'Amérique latine. L'intervention en Colombie renforce la pénétration impérialiste du continent afin d'assurer la transition du modèle libéral au modèle mercantiliste, en utilisant la ZLEA. Il s'agit d'un traité qui renforce la présence hégémonique des États-Unis en Amérique latine, monopolisant tout le commerce international, excluant la petite bourgeoisie. En pratique, la ZLEA est un retour au XVIII^e siècle, avec la mise en œuvre d'actions unilatérales, un néo-mercantilisme total.

En réalité, nous sommes face à une situation d'état de guerre permanente, spécialement en Amérique latine. Cette définition militaire de la situation est reflétée dans les décisions qui divisent le monde en deux : « Ceux qui sont avec nous et ceux qui sont contre nous. » Se basant sur cette logique, la CIA peut commettre des assassinats, embaucher des bandits, provoquer des attaques comme celles qui ont eu lieu au Brésil et qui ont fait des morts dans le Parti des Travailleurs, boycotter Chavez au Venezuela en réponse à ses distances par rapport à la politique étrangère des États-Unis. Bien que tout le monde sache que le gouvernement vénézuélien met en œuvre un modèle libéral, il s'oppose au Plan Colombie. Il est tout spécialement intéressant de noter que lorsque Chavez a affirmé, après les événements du 11 Septembre, qu'« on ne peut pas répondre au terrorisme par le terrorisme », un officiel de Washing-

ton a remarqué : « Les vénézuéliens paieront un prix élevé pour avoir dit cela. » Les FARC sont la plus importante force politique et militaire en Amérique du Sud à se battre contre l'impérialisme, et à ce titre les États-Unis doivent attaquer en Colombie. (Il semble d'ailleurs que les organisateurs du Forum social mondial aient adopté la version américaine, à savoir que les FARC sont terroristes, et ne peuvent donc être présentes au Forum.)

Pour maintenir la guerre en Colombie, il est impératif de maintenir un État impérial. Et dans un contexte de profonde crise économique, nous ne pouvons compter que sur les États-Unis pour dissiper cette crise. De 200 à 500 milliards de dollars arrivent aux États-Unis, suite au blanchiment d'argent, au trafic de drogue, à la fuite de capitaux, avec le soutien de banques privées, soutien basé sur les liens avec les milieux bancaires et militaires des pays d'Amérique latine.

En tout cas, malgré la recherche d'accord politiques, il a été impossible de contrôler la crise en Argentine. Celle-ci est aussi présente dans d'autres pays, où la mobilisation des mouvements populaires permet de prédire des situations explosives difficiles à désamorcer. Parce qu'elle n'a pas subi de revers importants ces dernières années, la Gauche peut intervenir dans la crise actuelle. Il y a un potentiel pour les propositions qui en émanent si celle-ci est capable de dépasser le combat réformiste. Les progrès réalisés en Argentine par le Parti des Travailleurs Socialistes et par d'autres mouvements peuvent servir de modèle. La Gauche a la capacité d'intervenir dans la crise économique si elle émet des propositions claires.

Les nouveaux objectifs de la politique américaine soutiennent la fabrication d'armes de destruction massive, la moitié des exportations d'armes dans le monde provenant des États-Unis. Les États-Unis sont aussi prêts à utiliser des armes chimiques et biologiques contre d'autres pays, y inclus des pays tels que la Colombie ou l'Équateur. Le protocole international sur les armes biologiques est considéré comme non-applicable aux forces armées américaines, compte tenu de leur vision apocalyptique du monde, et les dirigeants américains sont prêts à faire tout ce qui leur paraîtra nécessaire à la défense de leur domination. Ils se préparent même à réprimer les manifestations de rue. L'US Air Force et les Marines sont prêts à défendre le capital financier partout dans le monde. Les nouvelles législations américaine et européenne qui ont suivi les attaques du

11 Septembre ont été fortement critiquées en raison de leur violation des libertés civiques. La mondialisation néolibérale génère le chaos et la pauvreté, mais elle défend l'exploitation et la paix des marchés qui justifient pour elle de mener la guerre à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des frontières.

Nous assistons à une nouvelle militarisation du monde par les États-Unis, qui sont devenus la puissance hégémonique mondiale. Mais la liberté que les Américains défendent, c'est leur liberté de commerce et d'exploitation des ressources naturelles. Ils sont les principaux bénéficiaires de la mondialisation. Le maintien de la stabilité du système commercial et financier mondial accroît leur besoin de sécurité nationale. La ZLEA et l'OMC considèrent que le refus par un pays de l'ouverture de ses frontières aux produits américains est une entrave à la liberté du commerce international et des intérêts vitaux des États-Unis. L'OTAN est le garant de ce nouveau « désordre » mondial et sert de couverture aux interventions américaines. Maintien de la paix ? En réalité, la communauté internationale impose une nouvelle forme de colonialisme aux pays en difficulté !

L'augmentation du budget de la Défense américain permettra le développement d'un nouveau complexe militaro-industriel en collaboration avec le système financier, l'objectif étant l'augmentation des profits des actionnaires. La prolifération des armes de destruction massives n'est pas le fruit de la mondialisation mais des pays puissants eux-mêmes. Les Américains refusent de signer des traités prévoyant la destruction des armes chimiques et bactériologiques. Ils se préparent à intervenir, sous forme de guerre urbaine, contre les groupes antimondialisation. Ils considéreront tout acte de violence urbaine comme étant du terrorisme, tout comme les formes habituelles de lutte utilisées par les mouvements populaires. L'organisation néolibérale produit une violence économique et sociale croissante. La prospérité de l'élite dominante doit être assurée et la propriété du capital maintenue.

L'utilisation des armes fournies par les américains est évidente. Israël reçoit 840 millions de dollars d'aide américaine par an, plus de 84 milliards de dollars depuis 1949, dont les trois quarts servent à acheter des armes américaines. Les mouvements non-violents répondent à cela en militant pour la démilitarisation de la société, et appellent les femmes et les hommes à ne pas aller à l'armée. Avec la démilitarisation, la fin de l'occupation de la Palestine serait

enfin possible. Mais à ce jour, les négociations entre Israéliens et Palestiniens se sont uniquement concentrées sur les questions de sécurité, et non sur des problèmes au moins aussi importants tels que la pauvreté, les inégalités, la coopération et la répartition équitable des ressources.

Propositions

1. Campagne pour mettre fin à l'aide militaire américaine à Israël.
2. Campagne de soutien aux jeunes qui refusent de rejoindre l'armée israélienne (et qui sont emprisonnés).
3. Campagne pour l'envoi d'observateurs internationaux en Israël et en Palestine.
4. Utiliser le Forum social mondial pour préparer un plan pour combattre les plans américains de domination stratégique.
5. Soutenir les luttes populaires en Colombie et tenter d'arrêter la politique génocidaire qui y sévit.
6. La Gauche a des opportunités d'action face aux États-Unis, lesquels ne sont pas omnipotents. La crise est structurelle, et pas seulement le produit d'un ralentissement économique temporaire. Les possibilités de réforme sont très limitées. Le bien-être social ne peut être atteint que par une transformation du système. Les mobilisations dans un pays peuvent servir de modèle dans d'autres pays. La transformation nécessaire devrait se baser sur des actions concrètes, pas seulement sur des conférences.
7. Utiliser les tribunaux nationaux et internationaux pour enquêter sur les crimes contre l'humanité et pour mettre fin à l'impunité de tels crimes.
9. Organiser des contingents de « gardiens » de la paix qui pourraient protéger les zones en guerre.
10. La société civile doit faire des campagnes contre la vente d'armes à Israël.
11. Soutien aux israéliens qui s'opposent aux interventions dans les territoires occupés.
12. Il n'y a pas de droits sans force légitime pour les défendre, et l'usage de la force sans justification est un crime.

(Traduction C. S.)

Droits économiques, sociaux et culturels

Synthèse de la Conférence

Maria Luisa Mendonça, Réseau social pour la justice et les droits de l'homme, Brésil; Adolfo Perez Esquivel, Lauréat du prix Nobel (1980), Argentine; Adalid Contreras Baspinero, secrétaire exécutif, Plate-forme interaméricaine des droits de l'homme : démocratie et développement, Bolivie; Koumba Touré, Institut pour l'éducation populaire, Mali; Muchtar Pakpahan, président, Fédération syndicale SBSI, Indonésie; Miloon Kothari, Comité logement et droit à la terre de la coalition internationale de l'habitat; Izzat Abdul Hadi Centre Bisan Ramallah, Palestine; Sidiki Kaba, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, Sénégal; Comité Dignité et droits de l'homme (CEDAR international, FIDH internationale, Inchriti international, PIDHDD interaméricain; MNDH Brésil, DHESC Brésil)

La ville de Porto Alegre est devenue un symbole de la création de propositions viables et d'alternatives à une échelle internationale. En fait, dans l'élaboration d'alternatives mondiales, le Forum social mondial se concentre explicitement sur le domaine social, où les impacts de la mondialisation économique, politique et culturelle sont identifiés et combattus par une diversité d'acteurs travaillant sur la différence homme-femme, l'environnement, la crise de la dette, les droits de l'homme et d'autres questions.

Les trois propositions principales sont :

1. L'établissement d'un forum permanent sur les droits économiques, sociaux et culturels, dans le contexte plus large de la justice commerciale, financière et internationale;
2. La déclaration de la primauté des droits de l'homme afin de combler le fossé inacceptable entre la mondialisation économique et les droits de l'homme;
3. Un large soutien au projet de protocole facultatif à l'accord international sur les droits économiques, sociaux et culturels.

Établissement d'un Forum permanent sur les droits économiques, sociaux et culturels

Il peut y avoir un large consensus, au niveau des valeurs partagées et des principes, avec la déclaration que chacun a un droit à l'alimentation, la santé, le logement et l'éducation. Il peut aussi être évident que les projets de développement qui impliquent des déplacements de population injustifiés sont une violation du droit au logement. La question est : comment passer d'une croyance générale en les principes des droits de l'homme à des pratiques et des instruments effectifs pour une mise en œuvre au niveau local, national et international ?

Nous devons créer des mécanismes de protection institutionnels en même temps que nous développons et interprétons le contenu particulier des droits économiques, sociaux et culturels. Il y a un manque persistant de clarté quant à la signification et aux implications de ces droits. En outre, les droits économiques, sociaux et culturels ne sont pas seulement systématiquement menacés et violés, ils sont aussi en grande partie inconnus et ignorés. Le développement de ces droits doit donc être vu comme une lutte à long terme pour développer tant leur contenu que des mécanismes de protection institutionnellement reconnus. Ces derniers devront surgir à côté de – et pas en avance sur – une compréhension claire du contenu des différents droits économiques, sociaux et culturels. Les individus dont les droits ont été violés ont besoin d'être reconnus comme les moteurs primaires de cette lutte. De la même manière que dans le champ des droits civils et politiques, la structure institutionnelle et ses mécanismes de protection légaux et sociaux proviennent des luttes pour les droits de l'homme menées par ceux qui sont concernés.

Le Comité Dignité et droits de l'homme a l'intention de contribuer activement à la création et à l'amélioration de tels instruments et mécanismes. Les instruments formels de l'ONU qui existent actuellement pour leur mise en œuvre sont les soi-disant rapports des états sur le respect des droits de l'homme et les organes de surveillance de l'application des traités. Les rapports de la société civile sur la conformité des États avec l'Accord international sur les droits économiques, sociaux et culturels constituent un instrument informel ayant un large impact. Le Comité propose maintenant de franchir une étape supplémentaire et d'établir un Forum permanent sur les droits économiques, sociaux et culturels. Cette proposition est une réponse à la non mise en œuvre de ces droits. Ce forum

s'inspire du Forum permanent récemment mis en place sur les questions indigènes que le Bureau économique et social des Nations unies a décidé d'établir, le 28 juillet 2000, comme organe subsidiaire du Conseil (ECOSOC Res. 2000/22). Ce Forum permanent intègre formellement les peuples indigènes dans la structure des Nations unies. C'est la première fois que des représentants des États et des acteurs non gouvernementaux se voient accorder la parité au sein d'un organisme permanent des Nations unies.

Le Forum permanent proposé sur les droits économiques, sociaux et culturels est aussi inspiré par l'initiative de la Sous-Commission de l'ONU sur la promotion et la protection des droits de l'homme qui veut créer un soi-disant Forum Social, supposé fournir un nouvel espace pour la société civile dans le système des droits de l'homme de l'ONU. Le forum fournirait un espace où échanger des points de vues entre un grand nombre d'acteurs (incluant le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, des syndicats, des représentants d'entreprises et des mouvements sociaux) sur les droits économiques, sociaux et culturels, particulièrement dans le contexte actuel de mondialisation. Le mandat du Forum permanent que nous proposons pourrait être d'établir la vérité concernant les violations les plus sérieuses des droits économiques, sociaux et culturels et de créer simultanément des conditions plus effectives pour que les populations obtiennent l'accès à ces droits.

Beaucoup de questions doivent être explorées et débattues plus en profondeur pendant la conférence au Forum social mondial :

- Un tel Forum permanent serait-il créé sur une base nationale, ou plutôt, comme suggéré ici, à une échelle internationale, sous les auspices des Nations unies?
- Qui seraient les membres d'un tel Forum permanent et qui définirait sa composition complète?
- Quelle serait sa base légale?
- Comment pourrait-on envisager la relation de ce Forum permanent avec le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU?

Primauté des droits de l'homme

L'impact de la libéralisation du commerce sur les droits fondamentaux est très sérieux. Jusqu'à présent, les régimes légaux internationaux dirigeant le commerce et les droits de l'homme ont été développés en parallèle, séparément et parfois de manière incohérente. Peu d'États sont prêts à reconnaître cette contradiction, ou à

y remédier. Comment pouvons-nous évaluer l'impact du commerce international sur les droits de l'homme, que ce soit les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux, ou l'activité de sociétés transnationales? Comment pouvons-nous réaliser et articuler la subordination de la loi commerciale internationale à la loi internationale des droits de l'homme? Aujourd'hui, l'OMC interprète les principes du droit international très sélectivement. Sous le prétexte de vouloir dépolitiser le commerce, l'OMC essaye de se maintenir à distance d'obligations stipulant ce qui devrait être la primauté des droits internationaux de l'homme sur d'autres traités internationaux. Plus encore, le fonctionnement réel de l'OMC donne la priorité aux pays les plus riches dans une mesure disproportionnée et cela empêche des régions entières de récolter les bénéfices du commerce international. Comment pouvons-nous retrouver un commerce juste et équitable? L'insertion de dispositions « de droits de l'homme » dans les traités commerciaux serait-elle préférable à une simple clause sociale? L'insertion d'une clause sociale serait-elle compatible avec la primauté et l'indivisibilité des droits de l'homme? Une clause sociale deviendrait-elle juste une autre forme de caractère conditionnel? Est-il en fait possible de trouver un remède contre la mise en danger de droits de l'homme résultant de l'ouverture de marchés? Quel rôle devraient tenir les ONG des droits de l'homme dans ce débat? Les ONG déjà engagées dans ce débat doivent-elles rejoindre les forces dont la position est plus manifestement idéologique? Cela contredirait-il la position apolitique traditionnelle des ONG des droits de l'homme?

Les sociétés transnationales jouent un rôle croissant sur la scène économique mondiale et l'impact de leurs activités sur les droits de l'homme est non seulement de plus en plus important, mais, également, de plus en plus reconnu. Les sociétés transnationales se servent aussi de leur impunité presque totale en ce qui concerne les conséquences de leurs investissements et activités vis-à-vis des droits de l'homme. Les codes volontaires de conduite se multiplient. Dans le même temps, diverses initiatives se mettent en place au niveau intergouvernemental pour développer des instruments légaux de responsabilisation des sociétés au niveau international. Les exemples incluent le Global Compact des Nations unies, le Code de conduite de l'OCDE, l'élaboration d'un Code de conduite des droits de l'homme pour les sociétés à la Sous-Commission de l'ONU sur les droits de l'homme et une initiative semblable au Parlement européen. Beaucoup de questions surgissent. Quelle devrait

être la forme d'un tel instrument? Devrait-il être contraignant? Quelle agence internationale devrait le négocier? Y a-t-il contradiction entre des approches d'obligations légales et des approches volontaires et comment pourraient-elles coexister? Les ONG sont de plus en plus sollicitées par des sociétés pour effectuer des audits sociaux ou sur les droits de l'homme afin d'évaluer la conformité de l'entreprise avec les normes internationales. Cela se passe souvent quand les règles internationales contraignantes manquent. La priorité ne doit-elle pas être donnée au développement d'une telle approche pour rendre les multinationales responsables?

Le principe de coopération dans des instruments internationaux implique aussi des obligations sur lesquelles les pays en développement puissent s'appuyer pour s'assurer qu'aucune action ne soit engagée, aucune politique mondiale adoptée, qui puisse inhiber la capacité des États à mettre en application les engagements pris envers leurs peuples à partir d'instruments internationaux pour les droits de l'homme. De plus, ces États pourraient utiliser ces obligations comme argument pour résister aux conséquences négatives d'une dette inique, des programmes d'ajustement structurels et des accords financiers, d'investissement et commerciaux.

Les dernières années ont vu apparaître des propositions pour de nouvelles procédures internationales dans ce secteur. Certaines de ces propositions ont déjà pris forme, suivant l'exemple du Protocole complémentaire facultatif à la Charte sociale européenne, qui met en place un tel système.

Soutien au projet de Protocole facultatif à l'ICESCR

Des efforts de longue date existent dans le but d'établir un Protocole facultatif à l'Accord International sur les droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR), qui fournirait un droit direct d'accès et de plainte à des individus et à des groupes au Comité de l'ONU des droits économiques, sociaux et culturels. Quels progrès ont été faits? Comment les droits économiques, sociaux et culturels doivent-ils être clarifiés pour qu'ils puissent vraiment devenir exécutoires? Quelles réponses pratiques des remèdes légaux peuvent-ils vraiment donner quand la mise en œuvre de droits économiques et sociaux a des implications financières énormes pour les États? Pouvons-nous en réalité forcer des États à prendre quelque action que ce soit à cet égard?

L'idée que les États sont légalement responsables de la mise en œuvre et de la protection des droits économiques, sociaux et cultu-

rels se répand. Chaque individu, et pas uniquement la société dans son ensemble, devrait légitimement pouvoir s'attendre à ce que l'État travaille à la pleine réalisation de ces droits. Cela implique qu'il faudrait pouvoir porter plainte contre un État, non seulement devant les tribunaux nationaux, mais aussi devant des tribunaux internationaux ou des commissions – pour violation du droit à la santé, à l'alimentation ou à l'éducation, par exemple.

Tandis que la mondialisation a aidé de nouveaux acteurs dans des domaines économiques et sociaux (comme les institutions financières internationales, l'OMC et les firmes transnationales) à devenir encore plus puissants, elle a en même temps réduit la portée d'action des États, sur qui repose l'obligation légale de promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels et de les mettre en œuvre. C'est pourquoi la question de la responsabilité de ces nouveaux acteurs est devenue essentielle. Cette question concerne principalement les sociétés transnationales, qui se sont vu accorder un pouvoir sans précédent du fait de la mondialisation et qui, avec le concours des institutions commerciales et financières internationales, agissent actuellement dans une virtuelle impunité.

Le Comité Dignité et droits de l'homme recommande vivement à chacun d'accorder la plus haute priorité au projet de Protocole facultatif à l'Accord international sur les droits économiques, sociaux et culturels. Pour le réaliser, la mobilisation et l'engagement de la société civile auront une importance critique. Une vaste prise de conscience et un vaste programme d'éducation publique sont nécessaires pour donner aux peuples et à leurs représentants une compréhension des questions en jeu. La volonté politique de réaliser ces propositions ne pourra être créée que par une large mobilisation de la société civile. Et la participation de la société civile au Forum permanent proposé, au Comité de l'ONU des droits économiques, sociaux et culturels et aux autres mécanismes pour les droits économiques, sociaux et culturels, est essentielle si l'on veut qu'ils soient efficaces pour rendre les acteurs de la mondialisation économique (y compris les firmes transnationales) responsables.

(Traduction C. B.)

Souveraineté, nation, empire

Daniel Bensaïd

La généralisation relativement récente de l'État-nation comme forme historique d'organisation politique accompagne la genèse et le triomphe du capitalisme à l'échelle planétaire. Son développement est déterminé par une dialectique, particulière selon les pays, entre l'unification de marchés, l'édification d'institutions étatiques, et la formation de nations. La nation n'apparaît donc pas comme une substance originelle mise en forme par l'État, mais plutôt comme le résultat d'une entreprise d'unification territoriale, administrative, et scolaire (linguistique). La conscience nationale apporte ainsi à l'État territorial « le substrat culturel qui assure la solidarité citoyenne » (Habermas). L'émergence du système des États-nations en Europe a pour envers (et condition) le processus de colonisation et de domination impériale du monde.

Ce que l'on désigne comme l'ordre westphalien, apparu au milieu du XVIII^e siècle, est un ordre partiel et inégal. Certains États sont en effet restés plurinationaux... Certains, comme l'Allemagne, ont connu un processus d'unification tardif et bureaucratique, à faible légitimité populaire. Issus des partages coloniaux, nombre de pays d'Afrique ou du monde arabe représentent des ébauches fragiles d'États-nations modernes, estropiés dès leur formation par l'insertion dépendante dans le marché mondial. Ils n'ont ainsi eu ni le temps ni les moyens d'une redistribution sociale permettant de consolider un espace public et une société civile active. La formation des États-nations aurait ainsi échoué, selon Balibar, dans la majeure partie du monde.

Le droit international, qui s'est constitué à partir du XVII^e siècle et de l'hégémonie hollandaise, est fondamentalement resté un droit interétatique basé sur les traités. Cette forme demeure dominante malgré l'actuel procès de la mondialisation. L'ONU est une assemblée des États et son conseil de sécurité permanent est un club fermé des puissances victorieuses de la dernière guerre mondiale. Les décisions de sommets comme ceux de Kyoto sur l'environnement et celui de Rome (devant conduire à la création d'une Cour

pénale internationale permanente) sont soumis à la ratification des États. L'Union européenne elle-même représente un compromis institutionnel entre un ordre inter-étatique affaibli et un ordre supranational émergent. Dans cette transition périlleuse, le monde est donc appelé à naviguer durablement entre le droit des États et un droit cosmopolitique en formation. En l'absence de pouvoir législatif international cette transition est favorable au droit du plus fort s'imposant avec l'aval de l'ONU lorsque c'est possible, sans lui si nécessaire (comme le proclama clairement Madeleine Albright lors de la guerre des Balkans). Plus on l'invoque, plus le droit international apparaît ainsi problématique et incertain.

Les équivoques du « droit d'ingérence » illustrent cette contradiction. Ses partisans hésitent entre la notion juridique de droit et celle, morale, de devoir. La proclamation de ce droit nouveau est censée sanctionner l'obsolescence des souverainetés nationales devant l'universalité de plus en plus reconnue des « droits de l'homme ». En réalité, ce droit d'ingérence à sens unique, passant allégrement de l'humanitaire au militaire, se réduit en pratique à l'intervention des puissants dans les affaires des faibles, sans la moindre réciprocité. Il devient alors l'alibi éthique des nouvelles dominations impériales.

Les champions de la mondialisation libérale ont inventé (en France notamment) le terme péjoratif de « souverainisme » pour stigmatiser les résistances à cette mondialisation marchande et à ses conséquences sociales. Nous serons d'accord pour dire que les replis nationalistes, chauvins, xénophobes constituent une réponse illusoire et réactionnaire aux craintes légitimes que suscite le déchaînement de la jungle libérale. Mais ce n'est pas seulement le nationalisme en tant qu'idéologie conservatrice de la nation qui est ici en cause. C'est aussi l'autre face de la souveraineté, celle de la légitimité populaire et démocratique du pouvoir. La crise de souveraineté affecte en effet des États qui ne sont pas parvenus à se constituer en nations souveraines, d'autres qui ne peuvent le demeurer, d'autres enfin qui aspirent à modifier la hiérarchie mondiale de domination et de dépendance. Le souverainisme des puissants se porte plutôt bien : glorification de l'Europe puissance, redéfinition des mandats de l'OTAN, interventions militaires unilatérales tous azimuts sans légitimité internationale.

Sous le choc de la mondialisation capitaliste, les catégories de la politique moderne héritées des Lumières sont toutes ébranlées : nations, peuples, territoires, frontières, représentation. C'est ce

qu'Habermas appelle « la dissolution progressive de la modernité organisée », dont il n'y aurait au demeurant pas lieu de se réjouir dans la mesure où elle tend à remettre en cause la possibilité même de la politique. « Le fond de la crise de la souveraineté, c'est la disparition du peuple » et de la dialectique entre pouvoir constituant et pouvoir institué (Balibar). La notion de peuple a rempli une double fonction comme communauté imaginaire d'appartenance et comme sujet collectif de la représentation démocratique. En lui se nouait la tension entre une aspiration à l'universalité démocratique et la fermeture d'une appartenance nationale particulière. Avec la dissolution du peuple, entre en crise la construction symbolique qui a transformé l'État moderne en État-nation. Vidée de substance et d'enjeux par la privatisation du monde, la sphère publique devient fantomatique. À ce dépérissement de l'espace public et du bien commun, le souverainisme tente de répondre en défendant qu'il n'existe de volonté générale possible qu'au niveau national. Nous serions donc, selon Balibar, dans « un entre-deux intenable », après la souveraineté nationale classique et avant l'avènement de souverainetés post-nationales qui restent à définir.

Dans la douloureuse incertitude de ce « déjà plus » et « pas encore », se dessinent des réponses inquiétantes. Celle, d'une part, de la régression de la nation politique vers la nation zoologique (ou ethnique), de la légitimation démocratique vers les légitimités généalogiques, de la communauté politique vers les identités grégaires et le droit du sang. L'ethnisation de la politique et les fantasmes purificateurs s'inscrivent dans cette dynamique régressive. La recherche de nouveaux espaces géopolitiques élargis constitue une autre issue possible. Dans certaines régions comme le monde arabe, la communauté des croyants peut alors apparaître comme une alternative possible à la faillite des États et des populismes nationaux fragilisés. Cette confessionnalisation de la politique n'est pas le propre du fondamentalisme islamiste. Elle est également à l'œuvre dans la provocation de Sharon sur l'esplanade des mosquées et, plus généralement, dans le dilemme mortel d'Israël, écartelé entre le maintien d'un « État juif » et la prétention à un État démocratique dans lequel les juifs accepteraient de se retrouver un jour minoritaires.

La défense de la nation politique (civique et républicaine) représente pour certains la seule troisième voie entre un repli sur la nation ethnique et une dissolution de la politique dans le cosmopolitisme marchand, entre communautarisme de combat et cosmopolitisme humanitaire. Cette voie, à l'épreuve des questions concrètes comme

l'immigration, le droit des étrangers, le rapport de la citoyenneté à la nationalité, se révèle plus qu'étroite : improbable. Réciproquement, la réponse d'Habermas appelant de ses vœux « une citoyenneté multiculturelle », des « identités cosmopolites », et un « patriotisme constitutionnel », apparaît comme une utopie communicationnelle tenue en échec par le processus libéral de désintégration et de désaffiliation sociale. La formation historique des États-nations est passée par des chocs événementiels (des guerres et des révolutions). Le pari de l'émergence purement délibérative et procédurale d'une forme nouvelle de démocratie cosmopolite, dont les droits de l'homme constitueraient le cadre normatif, apparaît en revanche comme la profession de foi d'un rationalisme et d'un universalisme abstrait (voir Habermas et Alliès).

« C'est grâce à leurs constitutions politiques que naissent les peuples » : si elle revêt une valeur programmatique, cette proclamation d'Habermas refoule la dimension historique de ces légitimités populaires. Il n'est pas surprenant dès lors qu'il considère comme « une absurdité » le « prétendu droit à l'autodétermination », réduit selon lui à des réactions ethnocentriques et à des ruptures de solidarité. La contradiction devient en effet explosive entre l'exercice de droits collectifs légitimes (en matière de scolarité, de langue, de contrôle du territoire) et l'émiettement fractal du monde qui constitue l'envers de l'universalisation marchande.

Un nouveau grand partage du monde est en cours. Ce remue-ménage des zones d'influence, des territoires et des frontières ne se fait jamais à l'amiable sur le tapis vert. La guerre peut venir du ciel, mais elle ne sort pas du néant. En se mondialisant, elle se transforme. La doctrine de la guerre asymétrique américaine à zéro mort repose sur le monopole de la terreur de haute technologie dont la bombe d'Hiroshima, effaçant la distinction entre combattants et non combattants, constitue la préfiguration et le symbole. Les guerres nationales se transforment en guerre civile totale. Les victimes civiles deviennent des dommages collatéraux. Une guerre éthique, menée au nom du Bien universel et de l'Humanité majuscule, ne connaît ni ennemi ni droit de la guerre. Elle devient une croisade séculière où l'adversaire est exclu de l'espèce, bestialisé, promis à la traque et au lynchage. C'est une guerre illimitée, dont la politique est la poursuite par d'autres moyens, dans laquelle la proportion entre la fin et les moyens n'a plus de sens.

La nouvelle phase de la mondialisation capitaliste et sa dimension guerrière appellent de nouvelles formes politiques. La concentration

de la richesse, du capital, du savoir, de la puissance armée n'a jamais été aussi forte. L'impérialisme ne disparaît pas, il se transforme sous l'effet d'une circulation élargie des capitaux, des marchandises, des informations, de la violence. En revanche, la segmentation du marché du travail, la fragmentation des territoires, la loi du développement inégal et combiné subsistent. La déterritorialisation des nations appelle de nouvelles territorialisations continentales, régionales ou tribales. Les frontières se déplacent, elles s'intériorisent du bord vers le centre (le Sud pénètre dans le Nord), mais ne s'effacent pas. Les nouvelles frontières comme celles de l'espace de Schengen se hérissent de camps de rétention. Qu'on l'appelle impérialisme ou empire, c'est toujours un système de domination à la fois économique, militaire, culturel, mais aussi écologique avec la privatisation accrue des biens communs.

Le changement d'échelle entraîné par la mondialisation ne signifie pas le simple agrandissement de l'État-nation à la dimension de continents. Les espaces économiques, juridiques, militaires, écologiques sont désaccordés. Il n'en résulte pas un espace mondial homogène ou lisse dans lequel les différentes régions se construiraient à égalité. L'inégalité entre les ensembles subsiste, non seulement entre l'Union européenne et l'Aléna et le Mercosur, mais aussi à l'intérieur de chaque zone, ainsi que l'illustre l'Europe à plusieurs vitesses et à géométrie variable. La construction européenne est un bon exemple des contradictions auxquelles se heurte l'émergence de nouvelles souverainetés démocratiques. L'Europe demeure « un problème politique irrésolu » (Balibar) qui peut trouver une solution inquiétante dans l'invention d'une nouvelle « ethnicité fictive » ou bien dans l'invention d'une nouvelle figure de peuple. Contre la double utopie de la fermeture régressive et de l'ouverture progressiste, Habermas soutient un pouvoir constituant débarrassé des présupposés attachés à la notion de peuple débouchant sur un espace public européen. Ce fédéralisme tempéré préfigurerait selon lui la démocratie post-nationale. Il échoue cependant en pratique dans la mesure où la destruction libérale des solidarités sociales, loin de donner corps à une collectivité politique nouvelle, attise les paniques identitaires et creuse l'écart entre l'euro-fédéralisme des élites et l'euro-scepticisme des peuples.

L'une des pistes ouvertes par la crise des souverainetés nationales réside dans la dissociation des notions de citoyenneté et de nationalité, voire dans la privatisation des appartenances nationales (comme il y eut privatisation des appartenances religieuses) dans

des espaces politiques multinationaux. La grande équation moderne nationalité = citoyenneté commence en effet à fonctionner à rebours de sa signification démocratique (Balibar). Une réplique souhaitable à cette régression résiderait dans une radicalisation du droit du sol et dans l'avènement d'une « citoyenneté de résidence » où la citoyenneté sociale l'emporterait sur la citoyenneté nationale. Il faudra en effet, écrit Balibar, « soit démanteler complètement l'État social et la citoyenneté sociale, soit détacher la citoyenneté de sa définition nationale ». C'est poser le problème d'une citoyenneté sécularisée et profane, d'une citoyenneté sans « communauté ». Cette citoyenneté comme organisation du pluralisme des appartenances dessine une issue à l'alternative entre universalisme abstrait et communautarisme vindicatif.

Un problème demeure, et non le moindre : quelle force sociale est aujourd'hui susceptible de porter un tel projet de citoyenneté sociale pour franchir un nouveau pas dans le sens de l'universalisation politique de l'espèce humaine ? C'est soulever la vaste question du rapport entre rapports de classe et de sexe (tous deux porteurs d'universalité en puissance), les appartenances communautaires, et les formes politiques (enfin trouvées) de l'émancipation sociale.

La démocratie participative

M. P. Parameswaran

Deux visions opposées de l'avenir du genre humain

La première vision avance que l'humanité a enfin découvert, après de nombreuses erreurs graves – la plus grave étant la tentative de construction du socialisme ayant vu le jour au cours du XX^e siècle – le chemin menant tout droit à un avenir rayonnant, le chemin de la société de marché ! Plus la peine d'expérimenter autre chose. Ce ne sera pas toléré !

La vision opposée est que la démocratie de marché est anarchique et injuste et qu'elle mène à :

- La paupérisation du plus grand nombre et l'enrichissement de quelques-uns ;
- La diminution des ressources naturelles et l'accroissement catastrophique des changements environnementaux ;
- La multiplication des conflits pouvant aboutir à des guerres de destruction massive.

Cette vision plaide pour une forme de contrôle de la société s'opposant à celui des marchés. Quelques personnes continuent à se faire pour cela les avocats de la dictature du prolétariat, les autres optent pour la démocratie participative. Démocratie participative qui séduit de plus en plus de gens. De nombreuses expérimentations sont développées au Kerala, à Cuba, à Porto Alegre pour élargir et approfondir l'idée de démocratie participative. Elles demandent à être étudiées, les expériences doivent être échangées, des réseaux établis et un mouvement mondial pour la démocratie participative doit être construit.

La démocratie, dans le sens de gouvernement par le peuple, nécessite la participation. Cette participation doit être créative sans quoi cela n'est rien d'autre que l'esclavage des masses, pour utiliser un terme fort, ou la participation des masses à l'exécution de projets conçus par une minorité, pour le dire en termes plus doux. Une participation non créative est injuste, et les choses injustes ne sont pas durables.

Le concept de durabilité n'a été introduit que récemment dans le débat sur le développement. Il peut signifier soit un simple délai supplémentaire dans l'épuisement des ressources naturelles soit une protection de celles-ci. Cela dépend entièrement du sens que l'on entend donner au terme de développement. Il est souhaitable que la démocratie participative assure un développement juste et durable.

La participation doit, de manière évidente, être universelle et ne pas se limiter à un petit nombre d'individus. Cela sous-tend que les activités économiques tout autant que les activités politiques doivent être maintenues à une échelle suffisamment réduite – l'échelle humaine – de sorte que les citoyens puissent significativement y prendre part. Ce qui va à l'encontre du développement actuel qui tend vers des opérations économiques d'échelle toujours plus grande et une localisation du pouvoir économique et politique toujours plus réduite.

La participation nécessite par ailleurs l'aptitude et les connaissances suffisantes ainsi que la volonté de prendre part à la communauté. Quel que soit le pays, la majorité des gens sont historiquement conditionnés à implorer, non à participer. Cette attitude découle aussi d'une incapacité pratique à participer. Comment plus d'un milliard de Chinois ou d'Indiens pourraient-ils participer de manière effective à la prise de décisions les concernant ? Que peut faire aujourd'hui un citoyen des États-Unis dans un pays contrôlé par des milliardaires et des chefs d'entreprises géantes ?

La participation nécessite une décentralisation politique et une délégation des pouvoirs, tant politiques qu'économiques

La question récurrente est : comment de petites unités économiques et politiques peuvent-elles résister dans une compétition les opposant à de plus grosses ? La concurrence est une des règles du jeu. Les sociétés fixent les règles. Il n'y a jamais eu, et il n'y a pas plus aujourd'hui, une seule société dans laquelle règne une compétition parfaite. Elle est toujours tempérée par les intérêts des classes dirigeantes. Quoi qu'il en soit, même si les règles du jeu étaient rendues plus favorables au peuple dans son ensemble, la participation et la nécessité de durabilité exigeraient encore une réduction d'échelle. Ce qui est petit n'est pas seulement beau, cela doit aussi être puissant. Pour cela le pouvoir doit être réattribué du haut vers le bas, et de façon irréversible. Les pouvoirs décentralisés doivent être gagnés et conservés.

À cette fin, une vraie démocratie participative nécessite des changements sociétaux révolutionnaires dans les domaines économiques,

éthiques et politiques. Ces changements révolutionnaires doivent être amenés au travers de processus eux-mêmes en adéquation avec les changements voulus. On ne peut pas aboutir à la démocratie par la dictature, pas plus qu'on ne peut accroître l'éthique par la corruption.

Économie

Le bien social doit remplacer la recherche du profit comme essence de l'activité économique. Ce qui implique :

- Régulation : des contrôles sociétaux permettant les initiatives individuelles dans un marché tempéré;
- Production : pour la consommation plutôt que pour le commerce. Pas de dictature des marchandises;
- Petites unités de production : de façon à être viables économiquement et sûres écologiquement;
- Ce qui est petit doit devenir puissant;
- Recherche et développement : doivent être adaptés pour privilégier les petites structures et non permettre aux grandes de grossir et aux riches de s'enrichir encore;
- La primauté doit être rendue au secteur primaire;
- L'autosuffisance doit être augmentée et le transport à longue distance des biens et des personnes réduit;
- L'énergie solaire et le recyclage doivent être promus.

Éthique

- La sagesse demande à être accrue pour apprendre à différencier le nécessaire et le superflu;
- La notion de progrès doit être comprise en tant qu'humanisme et non en terme de pouvoir d'achat;
- Les aspects physique et spirituel de la qualité de vie doivent être pris en compte;
- La participation n'est pas seulement une nécessité économique et politique mais tout autant un besoin spirituel, cela doit être reconnu;
- Les droits des femmes, des enfants et des sans-voix doivent être reconnus et respectés.

Politique

- Chaque citoyen valide doit s'engager à prendre des responsabilités, petites ou grandes, dans la gestion quotidienne de la société;

- Chaque citoyen doit acquérir les connaissances et les compétences pour pouvoir assumer correctement de telles responsabilités;

- Les élections ne doivent plus être considérées comme un phénomène quinquennal portant au pouvoir un représentant irrévocable. Le droit de révocation est essentiel.

- Le droit à l'information est essentiel, tout comme la volonté de la connaître et la capacité de la comprendre;

- La pyramide du pouvoir doit être inversée et transformée en des cercles de coopération concentriques – la communauté locale se situant au centre et les regroupements plus larges à l'extérieur. La communauté locale doit être investie de l'autorité suprême. Les plus grands doivent tenir leurs pouvoirs du niveau local;

- Des programmes volontaires d'éducation doivent être mis en place pour permettre aux citoyens d'assumer la responsabilité de se gouverner.

Voici quelques-unes des idées développées au sein de différents groupes. Elles demandent à être étendues au travers de pratiques à différentes échelles et dans différentes conditions.

Une idéologie entièrement nouvelle surgira peut-être de cette pratique qui serait :

- Différente de l'idéologie de marché;
- Différente de l'idéologie marxiste pratiquée au cours du XX^e siècle;
- Le produit d'une sagesse collective ancrée dans l'expérience;
- Peu sujette à se transformer en dogme;
- Capable de permettre le développement et le développement durable de l'espèce humaine;
- Et qui mènerait à un monde dans lequel les guerres deviendraient inutiles.

Ces points et bien d'autres pourraient et devraient faire l'objet de discussions au sein de plates-formes internationales.

(Traduction C. B.)

Les valeurs d'une nouvelle civilisation

Frei Betto, Faith and Politics, Brésil, Michael Löwy, Espaces Marx, France.

Nous proposons, à travers ces pages, quelques thèmes pour un débat autour de la question : « Principes et valeurs de la nouvelle société ». Il ne s'agit pas d'axiomes, mais d'hypothèses de travail et de suggestions de réflexion.

Nous, au Forum social mondial, nous croyons en certaines valeurs, qui éclairent notre projet de transformation sociale et inspirent notre vision d'un nouveau monde possible. Ceux qui se retrouvent à Davos, les banquiers, hommes d'affaires et chefs d'État qui mènent la danse en matière de mondialisation néolibérale (ou globocolonisation), défendent eux aussi des valeurs. Il ne faut pas les sous-estimer, car ils croient en trois grandes valeurs et sont prêts à se battre par tous les moyens, y compris la guerre, pour les préserver. Trois valeurs importantes, qui se situent au cœur de la civilisation capitaliste occidentale sous sa forme actuelle. Les trois grandes valeurs du *credo* de Davos sont le dollar, l'euro et le yen. Toutes trois n'en sont pas moins dépourvues, chacune, de contradictions, mais, ensemble, elles constituent l'échelle de valeurs néolibérale mondialisée.

La principale caractéristique commune à ces trois valeurs, c'est leur nature strictement quantitative : elles ne connaissent pas le Bien et le Mal, ni le Juste et l'Injuste. Elles ne connaissent que des quantités, des numéros, des chiffres : un, cent, mille, un million, un milliard. Celui qui a un milliard de dollars, d'euros ou de yens vaut plus que celui qui n'en a qu'un million, et beaucoup plus que celui qui n'en a que mille. Et, bien évidemment, celui qui n'a rien, ou presque rien, ne vaut rien dans l'échelle des valeurs de Davos. C'est comme s'il n'existait pas. Il est en dehors du marché et donc du monde civilisé.

Prises ensemble, ces trois valeurs constituent l'une des divinités de la religion économique libérale : la Monnaie, que l'on appelle

dans la Bible Mamon. Les deux autres divinités sont le Marché et le Capital. Il s'agit de fétiches ou d'idoles, objets d'un culte fanatique et exclusif, intolérant et dogmatique. Ce fétichisme de la marchandise, pour Marx – ou cette idolâtrie du marché, pour reprendre l'expression des théologiens de la libération que sont Hugo Assmann et Franz Hinkelammert – de l'argent et du capital a un culte et ses églises (les Bourses), ses Saints-Offices (le FMI, l'OMC, etc.), et sa chasse aux hérétiques (nous tous qui croyons en d'autres valeurs). Il s'agit d'idoles qui, tels les dieux cananéens Moloch ou Baal, exigent de terribles sacrifices humains : dans le tiers-monde, les victimes des plans d'ajustement structurel, hommes, femmes et enfants, sacrifiés sur l'autel du fétiche Marché Mondial et du fétiche Dette Extérieure.

Un arsenal impressionnant de règles canoniques et de principes orthodoxes sert à légitimer et à sanctifier ces rituels sacrificiels. Un vaste clergé de spécialistes et de gestionnaires explique les dogmes du culte aux foules profanes, en maintenant les opinions hérétiques loin de la sphère publique. L'éthique de cette religion a déjà été établie, depuis deux siècles, par Sir Adam Smith, théologien économiste : que chaque individu recherche, de la façon la plus implacable possible, son petit intérêt, sans faire attention à son prochain, et la main invisible du dieu-marché se chargera du reste, apportant harmonie et prospérité à la nation toute entière.

Cette civilisation de l'argent et du capital transforme tout en marchandise – la terre, l'eau, l'air, la vie, les sentiments, les convictions – que l'on vend au plus offrant. Même les individus sont soumis à la marchandise, car elle pervertit la relation humaine personne-marchandise-personne. Je porte cette chemise en coton, qui est une marchandise, pour humaniser mon *convivium* social, car il serait bizarre que je me présente sans chemise à mon travail ou à une réunion entre amis. Désormais, le type de relation qui prédomine, est marchandise-personne-marchandise. La griffe de la chemise que je porte me donne de la valeur. En d'autres termes, si j'arrive chez vous en autobus ou en bicyclette, je vaudrais Z. Si j'arrive en BMW, je vaudrais A. Je suis la même personne et, pourtant, la marchandise que je porte m'imprime plus ou moins de valeur, en me chosifiant.

Au XIX^e siècle déjà, un analyste d'économie politique avait prévu, avec une lucidité prophétique, le monde d'aujourd'hui : « Vint enfin un temps où tout ce que les hommes avaient regardé comme inaliénable devint objet d'échange, de trafic et pouvait s'aliéner.

C'est le temps où les choses mêmes qui jusqu'alors étaient communiquées mais jamais échangées, données mais jamais vendues, acquises mais jamais achetées, – vertu, amour, opinion, science, conscience, etc. – où tout enfin passa dans le commerce. C'est le temps de la corruption générale, de la vénalité universelle ou, pour parler en termes d'économie politique, le temps où toute chose, morale ou physique, étant devenue valeur vénale, est portée au marché pour être appréciée à sa plus juste valeur¹. »

Valeurs qualitatives

Face à cette civilisation de mercantilisation universelle, qui noie toutes les relations humaines dans les « eaux glacées du calcul égoïste »², le Forum social mondial traduit avant tout un refus : « Le monde n'est pas une marchandise ! » c'est-à-dire que la nature, la vie, les droits de l'homme, la liberté, l'amour, la culture, ne sont pas des marchandises. Mais le FSM incarne aussi l'aspiration à un autre type de civilisation, basée sur des valeurs autres que l'argent ou le capital. Ce sont deux projets de civilisation et deux échelles de valeurs qui s'affrontent, de façon antagonique et parfaitement inconciliable, au seuil du XXI^e siècle.

Quelles sont les valeurs qui inspirent ce projet alternatif ? Il s'agit de valeurs qualitatives, éthiques et politiques, sociales et culturelles, non-réductibles à une quantification monétaire. Des valeurs qui sont communes à la majeure partie des groupes et des réseaux qui constituent le grand mouvement mondial contre la mondialisation néolibérale.

Nous pouvons partir des trois valeurs qui ont inspiré la Révolution Française de 1789 et présentes depuis dans tous les mouvements d'émancipation sociale de l'histoire moderne : liberté, égalité et fraternité. Comme le fait remarquer Ernst Bloch dans son livre *Droit naturel et dignité humaine* (1961), ces principes, inscrits par la classe dominante sur le fronton des édifices publics en France, elle ne les a jamais concrétisés. Dans la pratique, écrivait Marx, ils ont, bien souvent, été remplacés par la Cavalerie, l'Infanterie et l'Artillerie... Ils font partie de la tradition subversive de l'inachevé, du non-encore-existant, des promesses non tenues. Ils renferment une force utopique concrète qui « va bien au-delà de l'horizon bourgeois », une force de dignité humaine qui regarde l'avenir, le « marchons la tête haute » de l'humanité vers le socialisme³. Si l'on regarde ces valeurs de près, du point de vue des vicissitudes du système, on découvrira leur potentiel explosif et combien

elles sont actuelles dans le combat d'aujourd'hui contre la mercantilisation du monde.

Que signifie « liberté » ? Avant tout, liberté d'expression, d'organisation, de pensée, de critique, de manifestation, durement conquise par des siècles de luttes contre l'absolutisme, le fascisme et les dictatures. Mais aussi, et aujourd'hui plus que jamais, la liberté par rapport à une autre forme d'absolutisme, celui de la dictature des marchés financiers et de l'élite des banquiers et chefs d'entreprises multinationales qui imposent les intérêts qui sont les leurs à l'ensemble de la planète. Une dictature impériale sous l'hégémonie économique, politique et militaire des États-Unis, unique superpuissance mondiale – qui se cache derrière d'anonymes et aveugles « lois du marché », et dont le pouvoir mondial est bien supérieur à celui de l'Empire romain ou des empires coloniaux du passé. Une dictature qui s'exerce de par la logique même du capital, mais qui s'impose avec l'aide d'institutions profondément antidémocratiques, comme le FMI ou l'OMC, et sous la menace de leur bras armé (l'OTAN). Le concept de « libération nationale » est insuffisant pour traduire l'idée de ce sens actuel de la liberté qui est à la fois locale, nationale et mondiale, comme l'a si bien démontré ce mouvement profondément original et novateur qu'est le zapatisme.

Une des grandes limites de la Révolution française de 1789 est d'avoir exclu les femmes de la citoyenneté. La féministe républicaine Olympe de Gouges, qui a écrit la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », a été guillotinée en 1793. Le concept moderne de liberté ne peut ignorer l'oppression de ce sexe qui rejaillit sur la moitié de l'humanité, et l'importance capitale de la lutte des femmes pour leur libération. Dans ce combat, le droit des femmes à disposer de leur propre corps prend tout son sens.

Égalité et Fraternité

Que veut dire « égalité » ? Dans les premières Constitutions révolutionnaires a été inscrite l'égalité devant la loi. Celle-ci est absolument nécessaire, et loin d'exister dans la réalité du monde d'aujourd'hui, mais bien insuffisante. Le problème de fond est l'inégalité monstrueuse entre le Nord et le Sud de la planète et, à l'intérieur de chaque pays, entre la petite élite qui monopolise le pouvoir économique et les moyens de production, et la grande majorité de la population, qui vit de sa force de travail – quand elle n'est pas au chômage et exclue de la vie sociale. On connaît les

chiffres : quatre citoyens des États-Unis – Bill Gates, Paul Allen, Warren Buffett et Larry Ellyson – concentrent entre leurs mains une fortune équivalant au PIB de 42 pays pauvres, ayant une population de 600 millions d'habitants. Le système de la dette extérieure, la logique du marché mondial et le pouvoir illimité du capital financier conduisent à une aggravation de cette inégalité, de façon accélérée ces vingt dernières années. L'exigence d'égalité et de justice sociale – deux valeurs inséparables – inspire les nombreux projets socio-économiques alternatifs qui sont à l'ordre du jour. Dans une perspective plus vaste, ceci implique un autre mode de production et de distribution.

L'inégalité économique n'est pas l'unique forme d'injustice dans la société capitaliste libérale : la chasse aux « sans papiers » en Europe ; l'exclusion des descendants d'esclaves noirs et indigènes aux Amériques ; l'oppression de millions d'individus qui appartiennent aux castes des Intouchables en Inde ; et bien d'autres formes de racisme ou de discrimination pour une question de couleur de peau, de religion ou de langue, sont omniprésentes du Nord au Sud de la planète. Une société égalitaire signifie la suppression radicale de ces discriminations. Elle implique aussi un autre type de relations entre hommes et femmes, rompant avec le plus vieux système d'inégalité de l'histoire humaine – le patriarcat –, responsable de la violence contre les femmes, de leur marginalisation de la sphère publique, et de leur exclusion de l'emploi. La grande majorité des pauvres et des chômeurs dans le monde sont des femmes.

Que veut dire « fraternité » ? C'est la traduction moderne du vieux principe judéo-chrétien : l'amour du prochain. On remplace des rapports de compétition, de féroce concurrence, de guerre de tous contre tous – qui font de l'individu, dans la société actuelle, un *homo homini lupus* (« l'homme est un loup pour l'homme ») –, par des relations de coopération, de partage, d'aide mutuelle, de solidarité. Une solidarité qui n'englobe pas les seuls frères (en latin *frater*), mais aussi les sœurs, et qui dépasse les limites du clan, de la tribu, de l'ethnie, de la communauté religieuse, qui dépasse le cadre de la famille, de la nation, pour devenir authentiquement universelle, mondiale, internationale. En d'autres termes : internationaliste, au sens que des générations entières de militants du mouvement ouvrier et socialiste ont donné à cette valeur.

La mondialisation néolibérale produit et reproduit les conflits tribaux et ethniques, les guerres de « purification ethnique », les expansionnismes belliqueux, les intégrismes religieux intolérants,

les xénophobies. Ces paniques induites par le sentiment de perte d'identité sont le revers de cette même médaille, le complément inévitable de la mondialisation impérialiste. La civilisation à laquelle nous rêvons « un monde où tiennent d'autres mondes » (selon la belle formule des zapatistes), une civilisation mondiale de la solidarité et de la diversité. Face à l'homogénéisation mercantile et quantitative du monde, face au faux universalisme capitaliste, il est plus que jamais important de réaffirmer la richesse que représente la diversité culturelle, et la contribution unique et irremplaçable de chaque peuple, de chaque culture, de chaque individu.

La démocratie, une valeur incontournable

Il existe une autre valeur qui, depuis 1789, est inséparable des trois autres : la démocratie, et pas seulement au sens restreint que ce concept politique a dans le discours libéral/démocratique – la libre élection de représentants toutes les x années, en réalité déformée et polluée par le contrôle qu'exerce le pouvoir économique sur les médias. Cette démocratie représentative – elle aussi fruit de nombre de luttes populaires, et constamment menacée par les intérêts des puissants, comme le démontre l'histoire de l'Amérique latine de 1964 à 1985 – est nécessaire mais insuffisante. Ce qu'il nous faut, ce sont des formes supérieures, participatives, permettant à la population d'exercer directement son pouvoir de décision et de contrôle comme c'est le cas avec le Budget Participatif de la municipalité de Porto Alegre et de l'État du Rio Grande do Sul.

Le grand défi, du point de vue d'un projet de société alternative, est d'étendre la démocratie au terrain économique et social. Pourquoi permettre, dans ce domaine, le pouvoir exclusif d'une élite que nous refusons dans la sphère politique ? Une démocratie sociale signifie que les grands choix socio-économiques, les priorités en matière d'investissements, les orientations fondamentales de la production et de la distribution, sont démocratiquement débattues et fixées par la population elle-même, et non par une poignée d'exploiteurs ou de soi-disant « lois du marché » (ou encore, variante déjà en faillite, par un Bureau Politique tout-puissant).

À ces grandes valeurs, produit de l'histoire révolutionnaire moderne, nous devons en ajouter une autre, qui est à la fois la plus ancienne et la plus récente : le respect de l'environnement. On retrouve cette valeur dans le mode de vie des tribus indigènes des Amériques et des communautés rurales pré-capitalistes de nombreux continents, mais aussi au centre du mouvement écologiste

moderne. La mondialisation capitaliste est responsable d'une destruction et d'un empoisonnement exponentiels de l'environnement : pollution de la terre, de la mer, des fleuves et de l'air ; « effet de serre » aux conséquences catastrophiques ; danger de destruction de la couche d'ozone, qui nous protège des mortels rayons ultra-violet ; anéantissement des forêts et de la biodiversité. Une civilisation de solidarité ne peut être qu'une civilisation de solidarité avec la nature, car l'espèce humaine ne pourra survivre si l'équilibre écologique de la planète est rompu.

Une alternative, le socialisme

Cette énumération n'a rien d'exhaustif. Chacun pourra la compléter, en fonction de son expérience propre et de sa réflexion. Comment résumer en un mot cet ensemble de valeurs présentes, d'une façon ou d'une autre, dans le mouvement contre la « mondialisation » capitaliste, dans les manifestations de rue, de Seattle à Gênes, et dans les débats du Forum social mondial ? Je crois que l'expression « civilisation de la solidarité » est un bon résumé de ce projet alternatif. Cela signifie, non seulement une structure économique et politique radicalement différente, mais, surtout, une société alternative qui célèbre les idées de bien commun, d'intérêt général, de droits universels, de gratuité.

Je propose de définir cette société par un terme qui résume depuis presque deux siècles les aspirations de l'humanité à une nouvelle forme de vie, plus libre, plus égalitaire, plus démocratique et plus solidaire. Un terme qui, comme tous les autres (« liberté », « démocratie », etc.) – a été manipulé par des intérêts profondément anti-populaires et autoritaires, mais qui n'en a pas pour autant perdu sa valeur originelle et authentique : le socialisme.

Au Brésil, dans une récente enquête d'opinion commandée par la Confédération Nationale des Industries, 55 % des personnes interrogées ont déclaré que le Brésil avait besoin d'une révolution socialiste. Quand on leur a demandé ce qu'ils entendaient par socialisme, ils ont répondu en citant certaines valeurs : « amitié », « communion », « partage », « respect », « justice » et « solidarité ». La civilisation de la solidarité est une civilisation socialiste.

Pour conclure, un autre monde est possible, fondé sur d'autres valeurs, radicalement opposées à celles qui dominent aujourd'hui. Mais nous ne pouvons oublier que demain commence ici et maintenant : ces valeurs préfigurent déjà dans les initiatives qui orientent notre mouvement aujourd'hui. Elles inspirent la campagne

contre la dette du tiers-monde et la résistance aux projets de l'OMC ; la lutte contre les OGM et les projets de taxation de la spéculation financière. Elles sont présentes dans les luttes sociales, dans les initiatives populaires, dans les expériences de solidarité, de coopération et de démocratie participative – depuis la lutte pour l'écologie des paysans en Inde, jusqu'au Budget Participatif du Rio Grande do Sul ; depuis les luttes pour le droit à la syndicalisation en Corée du Sud, jusqu'aux grèves pour défendre les services publics en France ; depuis les villages zapatistes du Chiapas, jusqu'aux campements des « Sans Terre ».

Demain commence ici et maintenant, dans les graines de cette nouvelle civilisation que nous plantons par notre lutte et nos efforts, pour que de ces valeurs subjectives et éthiques, que nous endossons dans nos vies militantes, se lèvent des femmes et des hommes nouveaux.

Traduction Solidari.Tr@d, revue par M. Löwy

Notes

1. Karl Marx, *Misère de la philosophie*, Éditions Sociales, Paris, 1947, p. 33.
2. Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du Parti communiste*.
3. Ernst Bloch, *Droit naturel et dignité humaine*, Payot, Paris, 1976, pp. 177-179.

Le féminisme et les trois idéaux des Lumières

Celia Amorós

Les relations entre le mouvement féministe et ce qu'au sens générique nous appellerons la Gauche ont été orageuses, paradoxales et ambivalentes.

Nous sommes d'accord avec Michael Löwy et Frei Betto que les trois slogans de la Révolution française : liberté, égalité et fraternité ont constitué le point de référence des mouvements de libération de l'histoire moderne. Il n'y a aucun doute que ces trois mots résument les valeurs fondamentales de la tradition des Lumières. Et, comme il pourrait difficilement en être autrement, le féminisme a depuis le début tiré son essence des Lumières. Nous, chercheurs espagnols et ibéro-américains, nous réunissant au Séminaire permanent sur le féminisme et les Lumières, l'avons bien fait comprendre.

Dans mon livre *Tiempo de feminismo : Sobre feminismo, proyecto ilustrado y post-modernidad* (l'Ère du féminisme : sur le féminisme, les Lumières et la post-modernité), j'ai cherché à retrouver la genèse de la pensée féministe européenne au moyen de la formulation « des revendications », procédure apparaissant typiquement avec les Lumières et pouvant être mise en parallèle avec les listes de griefs dans lesquelles, avant les Lumières, les femmes exprimaient leurs plaintes contre les abus de pouvoir patriarcal. John Stuart Mill avait précédemment énoncé qu'à travers l'histoire les opprimés ont toujours commencé par dénoncer les abus des puissants, pour ne remettre en question que plus tard la base même de la légitimité d'un pouvoir donné. Cet avertissement dans son *De l'assujettissement des femmes* s'applique tout à fait spécifiquement au féminisme. Il existe une abondante littérature antérieure aux Lumières, dont *Le Livre de la cité des dames* est un bon exemple. Écrit par Christine de Pisan au ^{xv}^e siècle, il répond aux bordées d'insultes émises sur les femmes par le professeur à la Sorbonne Jean de Meung. Néanmoins, engoncée dans une logique selon laquelle la Divinité souhaite être servie de différentes façons par les

genres différents, Christine de Pisan n'appelle pas à l'accès égal des femmes à l'éducation ou à l'emploi. Son travail est un exemple typique de ce que nous avons appelé les listes de griefs. Les revendications, elles, ne seront exprimées que quand une série d'abstractions deviendront disponibles qui, en raison de leur potentiel d'universalisation, démoliront la structure de l'Ancien Régime – ce qui n'est pas arrivé avant le cartésianisme et les Lumières. Les abstractions comme le sujet, l'individu, le citoyen, etc. sont apparues de cette façon. Ces abstractions ont été formulées en termes universels, mais néanmoins appliquées restrictivement, raison pour laquelle les importants groupes qui n'entraient pas dans ce cadre ont fait état de leur insatisfaction en termes de discrimination plutôt que de plainte. L'auteur du *Livre de la cité des dames* ne fait pas mention de discrimination en se référant à la manière avec laquelle Jean de Meung traite les femmes. Et elle échoue à le faire pour la même raison qu'un intouchable ne peut pas se sentir discriminé par rapport à un Brahmane. La logique du système de caste, tout comme celle des États, est basée sur les privilèges de naissance et non sur des droits universels. Seulement où prédomine un système de droits, il existe des paramètres commensurables établis, sur la base desquels on peut parler de discrimination.

Néanmoins, nous nous tromperions en pensant que le féminisme a surgi simplement en appliquant aux femmes les principes des Lumières, comme Minerve sortant entièrement armée du crâne de Jupiter. Au contraire, le féminisme avant la lettre a émergé d'un processus laborieux d'attribution de sens aux mots des Lumières et de la Révolution. Nous pouvons reconstruire ce processus, au moins en partie, en analysant ce qu'on appelle les cahiers de doléances. Ceux-ci sont des documents écrits par différentes classes sociales – le clergé, la noblesse, les gens du commun ou le tiers état – pour exprimer leurs plaintes et revendications aux états généraux convoqués par Louis XVI. Les femmes, elles aussi, voulaient être entendues et ont créé leur propre littérature. Cependant, les écrits qu'elles confiaient à leurs représentants avant les états généraux ont reçu une attention secondaire et ont terminé traînant sur les bureaux de ces illustres délégués. La célébration du bicentenaire de la Révolution française a fourni une excellente occasion de mettre à jour ces textes, et ils ont été compilés dans les minutes du colloque sur « Les femmes et la Révolution française » (université de Toulouse le Mirail, 1989). On peut mesurer le degré de tension et de conflit généré par cette controverse dans le fait qu'à côté

des textes authentiques sont apparus des textes considérés comme apocryphes par les critiques.

Ces textes parodient les écrits authentiques, avec l'intention de tourner en dérision les plaintes et revendications des femmes.

Et ce matériel de valeur nous offre la chance de reconstruire conjecturalement le processus laborieux par lequel les femmes ont donné une nouvelle signification aux termes que les révolutionnaires utilisaient à l'encontre de l'Ancien Régime. Des termes comme droit divin, aristocrates, privilèges etc. sont devenus fortement insultants pendant le processus révolutionnaire. Les femmes se sont approprié ces termes pour les appliquer aux révolutionnaires eux-mêmes, leurs maris, leurs compagnons...

Ce faisant, elles luttaient consciemment ou inconsciemment pour mettre en évidence l'irrationalité de la base même du système patriarcal : elles ont étiqueté les hommes qui se comportaient comme le sexe privilégié « les aristocrates de la maison ». Ainsi elles ont appliqué les connotations insultantes de ces termes à de nouveaux référents. De même que la nouvelle langue révolutionnaire a été inventée pour faire perdre sa légitimité à l'Ancien Régime, le détournement par les femmes de la signification de ces termes est venu dérationnaliser la domination masculine.

Par ce changement de sens, les femmes s'appliquaient les symboles à elles-mêmes. On peut apprécier ce que cela implique en se rendant compte que Simone de Beauvoir se réfère à « la femme » comme une hétéro-désignation : c'est-à-dire comme un produit du discours des hommes qui crée des normes féminines, déterminant ce que les femmes sont et ce qu'elles devraient être. Ainsi, sous le pseudonyme de Pauvre Javotte, l'auteur d'une partie des cahiers de doléances se réfère à « nous, femmes » – faisant ressortir la nouvelle conscience émergente des femmes en tant que collectivité – comme étant « le tiers état dans le tiers état ».

Voici un cas éloquent de la puissance du passage de la logique anti-état vers une logique antipatriarcale. Le tiers état ne se fonde pas comme un État, mais représente plutôt la rupture de la logique même du système aristocratique d'États. Parce que l'exclusion des femmes de la communauté naissante était perçue, au moins par certaines d'entre elles, comme paradoxal au énième degré, ces femmes disent que, « en nous isolant du domaine public naissant, vous hommes révolutionnaires restaurez la logique d'états (si souvent conspuée!) à base de privilèges en créant une hiérarchie entre « deux tiers états » – celui que vous représentez et celui que vous

nous avez attribué. » (Peut-être est-il maintenant temps de rappeler que la philosophe espagnole Cristina Molina définit le patriarcat comme le pouvoir d'attribuer des domaines. Il vient aussi à l'esprit qu'Elisabeth Cady Stanton, une des meneuses les plus importantes du mouvement suffragiste nord-américain, a harangué ceux qui niaient aux femmes le droit de voter : « Vous, hommes libéraux, traitez vos femmes comme si vous étiez des barons féodaux. »)

Les femmes ont été hétéro-désignées comme « le beau sexe », c'est-à-dire sous un code esthétique-sexuel. Comme Simone de Beauvoir l'a dit, la femme représente le sexe pour un homme, ainsi dans la mesure où il assume seul la position de sujet, elle est le sexe lui-même. L'effet de cette resignification du langage révolutionnaire – « nous sommes le tiers état dans le tiers état » – doit faire passer de l'hétéro-désignation à l'auto-désignation en même temps que du code esthétique-sexuel au langage politique. Par cette manœuvre linguistique, les femmes se fondent en tant que collectivité politisée et se permettent de se penser comme telles. La transition de l'hétéro-désignation à l'auto-désignation ne peut se faire qu'en prenant une auto-référence qui avait jusqu'ici parodié l'hétéro-désignation et en la transposant vers le registre politique ; par exemple, un autre texte de l'époque commence par : « Pour mon sexe. Et nous, les femmes, sommes aussi des citoyens... »

La controverse au sujet de la citoyenneté des femmes pendant la Révolution française met en évidence que la relation entre le féminisme et la Gauche n'a jamais été d'une harmonie prédestinée. (La relation avec la droite a été et sera toujours, naturellement, une relation de conflit irréductible.) L'idée de citoyenneté apparaît comme une abstraction controversée en regard d'une société à base d'États. Cela signifie considérer l'appartenance à un état spécifique de la société – la même société basée sur les états que l'on cherche à délégitimer – comme invalide, pour être considéré comme détenteur de droits. Ainsi, les femmes et leurs défenseurs (Condorcet, par exemple) raisonnent dans un sens que nous pourrions reconstituer comme suit : Si être noble ou plébéien est une caractéristique attribuée sur la base de la naissance, dont on ne devrait donc pas tenir compte dans l'attribution de la citoyenneté, être un homme ou une femme – une caractéristique attribuée aussi sur la base de la naissance et non du mérite – devrait être considéré comme ne faisant aucune différence pour la citoyenneté convoitée. Comme héritiers de la misogynie de Rousseau, l'auteur de l'Éducation de Sophie, les Jacobins ont rejeté catégoriquement l'analogie que les féministes,

hommes ou femmes, ont dressée entre la distinction entre noblesse et paysannerie et la différence entre hommes et femmes. Dans le premier cas, nous nous trouvons en face d'une distinction « artificielle » – mot insultant pour les Lumières – tandis que dans le deuxième il est question d'une différence « naturelle ». Pour les Lumières, l'appel à la nature comme ordre de choses approprié et désirable a un sens normatif, dans lequel le terme fonctionne comme un paradigme pour légitimer ce que l'on veut approuver. Ainsi, conceptualiser la différence entre les sexes comme « naturelle » implique d'attribuer aux femmes le domaine privé, qui est le leur « par nature ». En Angleterre, Marie Wollstonecraft, l'auteur de *Revendication des droits de la femme*, représente l'approbation de la Révolution française par le groupe des radicaux – Godwin, son mari et le père de l'anarchisme philosophique; Thomas Paine, le père de la Révolution américaine; le poète Shelley, qui deviendra son gendre et d'autres. Elle sera en désaccord avec Rousseau, pointant les incongruités entre le radicalisme démocratique qu'il soutenait dans le *Contrat social* et ses propositions d'oppression concernant l'éducation des femmes « conformément à la nature » que l'on peut lire dans l'Éducation de Sophie, la cinquième partie d'*Émile*. Elle a fait un usage fréquent de la langue révolutionnaire resignifiée : « On doit espérer que le droit divin des maris, comme le droit divin des rois, peut être combattu sans risque, à l'âge des Lumières. »; « Les hommes, fiers de leur pouvoir, devraient cesser d'utiliser les mêmes arguments que les rois tyranniques. » Il est difficile d'exprimer plus pleinement que dans ces textes la mesure dans laquelle la délégitimation de l'Ancien Régime entraîna une crise de la légitimité patriarcale. Wollstonecraft devait préciser que la femme instruite, selon les critères de Rousseau, est une imposture, la même imposture que l'auteur du *Contrat social* dénigrait en comparaison avec la « société naturelle ». D'un point de vue théorique, je crois que nous pouvons dire que cette controverse du caractère naturel ou artificiel de genre sexuel avant la lettre n'a pas été close avant la fin du mouvement des suffragettes, quand Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe*, a proclamé : « Les femmes ne sont pas nées, mais faites. »

Dans sa « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », Olympe de Gouges radicalise l'idée révolutionnaire de liberté de parole, l'étendant à la liberté des femmes de désigner librement le père de leurs enfants. Nous n'entrerons pas dans les resignifications et re-élaborations que les femmes ont effectuées sur l'idée de

liberté. Nous nous référons à Carol Pateman, la philosophe politique féministe australienne, qui a écrit *Le Contrat sexuel* en 1988. Ce travail passe en revue les théories de contrat social pour répondre à la question : pourquoi, si « chacun de nous » est né libre et égal, trouvons-nous toujours les femmes opprimées ? La réponse de Pateman est que nous, les femmes, sommes acceptées par les hommes en tant que clause fondamentale du contrat social. Elle explique que de se représenter la femme libre nécessite un bond de l'imagination en dehors du contrat car la logique du contrat, tel qu'il a pris forme dans la société patriarcale bourgeoise recouvre en même temps, et de manière paradoxale, le contrat de servitude.

Tandis que les femmes se sont heurtées à de tels paradoxes en ce qui concerne la liberté, il n'en a pas été mieux pour l'égalité. Sylvain Maréchal, membre du Club des Égaux de Babeuf, a rédigé une loi interdisant aux femmes d'apprendre à lire (les détails de cet acte inspiré de 1801 peuvent être trouvés dans le livre de Geneviève Fraisse, *Muse de la raison*). Il y aurait beaucoup d'avantages à cela, le moindre n'étant pas la signature d'un traité de paix entre les sexes (les femmes signant, bien sûr, symboliquement). Ainsi nous avons ici l'aile jacobine la plus radicale de la Révolution prenant la position la plus misogyne, comme si l'adoubement mutuel des hommes leur servait de mètre-étalon pour dénigrer le statut des femmes. Ce sont aussi les Jacobins qui ordonnèrent la fermeture des clubs pour femmes révolutionnaires. La démocratie naissante se fermait aux femmes.

La pensée féministe a particulièrement élaboré l'idée d'égalité, peut-être parce que nous les femmes avons souffert et continuons à souffrir de discrimination dans divers secteurs et à différents niveaux. Elle a été décomposée en synonymes et explications, comme équipotence (Amelia Valcarcel), équiphonie ou accès égal au discours public (Isabel Santa Cruz), équivalence, etc. Mondialement, l'égalité a connu un sort moins favorable que la liberté en ce qui concerne la mise en application concrète des grandes idées de la Révolution française. Et la liberté continue à servir de mesure *sine qua non* à laquelle on compare constamment la sensibilité et le comportement de la Gauche. La féminisation de la pauvreté – 80 % des pauvres sont des femmes – devrait être un scandale pour la Gauche, au moins de la même ampleur que le contraste entre le Nord et le Sud, qui masque ces chiffres épouvantables. Un tel phénomène n'est pas surprenant si l'on garde à l'esprit que, nous les femmes, détenons 1 % seulement des positions de responsabilité à

travers le monde. Ainsi, les démocraties continueront à subir un déficit de légitimité tant que ces déséquilibres ne seront pas corrigés.

Finalement, il y a la fraternité. On constate tout de suite un parti pris patriarcal comme le prouve le nom lui-même, qui se réfère au statut de frères, non de sœurs. Pour cette raison particulière, il y a là un effet pervers de projection de ce même parti pris sur la liberté et l'égalité, parce qu'il semble indiquer que ces nobles idées sont applicables seulement aux hommes. En fait, dans l'imaginaire du contrat social que nous avons mentionné, seuls les hommes apparaissent comme des sujets. La tableau de David, *Le Serment des Horaces*, symbolise l'allégeance civique, avec la vertu civique et l'héroïsme, représentés par des figures masculines, qui scellent un pacte conformément au serment. Les femmes, éternellement liées par un pacte différent, sont représentées par un groupe à l'arrière-plan.

Il est en conséquence inutile de se demander la raison pour laquelle nous, féministes, avons pris sur nous d'élaborer l'idée et les pratiques de la « sororité », en commençant par l'invention du nom. Considérant que nous les femmes avons été, et continuons dans une certaine mesure à être, l'objet transactionnel de pactes entre les hommes, la création de réseaux et de pactes entre femmes apparaîtra révolutionnaire par nécessité.

C'est pourquoi le rapport du féminisme avec les trois idéaux de la Révolution française est compliqué et paradoxal. D'une part, ce mouvement tire son essence de sa force lumineuse et révolutionnaire; de l'autre, la création patriarcale de ces idéaux forme la base de la continuelle tension et de la redéfinition permanente de ces idéaux en termes d'aspirations féministes.

Je ne sais pas si cette présentation peut apparaître comme si j'avais voulu dégonfler le ballon d'harmonie préétablie entre les convictions et les objectifs de la Gauche et ceux du féminisme. Mais la Gauche a aussi eu quelques expériences douloureuses de ballons dégonflés – raison de plus pour y réfléchir sérieusement.

(Traduction C. B.)

Appel des mouvements sociaux Résistance au néolibéralisme, à la guerre et au militarisme : pour la paix et la justice sociale

1) Face à la détérioration croissante des conditions de vie des peuples, nous, mouvements sociaux du monde, nous sommes réunis à plusieurs dizaines de milliers au II^e Forum social de Porto Alegre. Nous sommes ici ensemble malgré les tentatives pour briser notre solidarité. Nous sommes revenus pour poursuivre nos luttes contre le néolibéralisme et la guerre, pour confirmer nos engagements de l'an passé et réaffirmer qu'un autre monde est possible.

2) Notre diversité est grande – femmes et hommes, jeunes et adultes, peuples indigènes, ruraux et urbains, travailleurs et chômeurs, sans abris, retraités, étudiants, immigrés, peuples de toutes croyances, couleurs et préférences sexuelles. Cette diversité fait notre force. Elle est la base de notre unité. Notre mouvement de solidarité est mondial, uni dans une même détermination contre la concentration de la richesse, l'extension de la pauvreté et des inégalités, contre la destruction de notre terre. Nous construisons des solutions alternatives, et nous les mettons en œuvre de façon créative. Nos luttes et résistances sont le ciment d'une large alliance contre un système basé sur le sexisme, le racisme et la violence, un système qui privilégie systématiquement le capital et le patriarcat sur les besoins et les aspirations des peuples.

3) Ce système est dramatique. Chaque jour, des femmes, des enfants, des personnes âgées meurent de faim, ou faute d'accès aux soins médicaux. Des familles entières sont expulsées de leur foyer par faits de guerres, par des projets industriels pharaoniques, par le dessaisissement de leurs terres, et par des désastres environnementaux. Des sociétés entières souffrent du chômage, des attaques contre les services publics et des solidarités sociales. C'est pourquoi au Nord comme au Sud, on voit se multiplier des luttes et des résistances pour la dignité et le respect.

4) Les événements du 11 septembre ont introduit une rupture dramatique. Après les attaques terroristes que nous condamnons sans

réserve, de même que nous condamnons toute attaque contre des civils partout dans le monde, le gouvernement des États-Unis et ses alliés ont déclenché une riposte militaire massive. Au nom de « la guerre contre le terrorisme », des droits civiques et politiques sont remis en question partout dans le monde. La guerre contre l'Afghanistan, dans laquelle des méthodes terroristes sont utilisées, est en voie de s'étendre à d'autres fronts. On assiste de ce fait au début d'une guerre mondiale permanente qui vise à renforcer la domination du gouvernement des États-Unis et de ses alliés. Cette guerre révèle une autre face du néolibéralisme, brutale et inacceptable. L'islam est satanisé tandis que le racisme et la xénophobie sont délibérément exacerbés. Les médias de masse prennent une part active dans cette campagne en divisant le monde entre « bien et mal ». L'opposition à la guerre est constitutive de notre mouvement.

5) La déstabilisation du Moyen-Orient s'en est trouvée accrue, fournissant un prétexte à une répression redoublée contre le peuple palestinien. Nous considérons qu'il y a urgence à nous mobiliser en solidarité avec le peuple palestinien et son combat pour l'autodétermination alors qu'il subit une occupation brutale par l'État d'Israël. Cette question est vitale pour la sécurité collective de tous les peuples de la région.

6) L'actualité inscrit nos combats dans l'urgence. En Argentine, la crise financière causée par la politique d'ajustement structurel du FMI, et une dette sans fin, ont précipité la crise sociale et politique. Spontanément, les classes moyennes et les travailleurs se sont mobilisés, subissant une répression meurtrière et provoquant la chute de gouvernements. « Cacerolazos », « piquetes » et mobilisations populaires, se sont développés autour de demandes élémentaires : nourriture, emploi et logement. Nous rejetons la criminalisation des mouvements sociaux en Argentine et condamnons les attaques contre les droits démocratiques et la liberté. Nous condamnons également l'avidité et le chantage pratiqués par les multinationales, appuyés par les gouvernements des pays riches.

7) L'effondrement de la multinationale Enron illustre la banqueroute de l'économie casino et la corruption d'hommes d'affaires et de politiciens, qui ont délibérément sacrifié les salaires et les retraites des salariés. Dans les pays en développement, cette multinationale menait des activités frauduleuses. Ces projets ont conduit à l'expulsion de populations entières de leur terre et à de fortes hausses du prix de l'eau et de l'électricité.

8) Le gouvernement des États-Unis, dans ses efforts pour protéger

les intérêts des grandes entreprises, s'est refusé avec arrogance à respecter les accords de Kyoto sur le réchauffement de la planète, les traités antimissile et antibalistiques, les conventions sur la biodiversité, la conférence de l'ONU contre le racisme et l'intolérance, les discussions sur les livraisons d'armes légères. Tout ceci prouve, une fois de plus, que l'unilatéralisme des États-Unis sape les tentatives pour trouver des solutions multilatérales aux problèmes globaux.

9) À Gênes, le G8 a échoué dans la fonction de gouvernement mondial qu'il s'était attribuée. Confronté à une mobilisation et à une résistance massives, les gouvernements du G8 ont répondu par la violence et la répression, traitant comme des criminels ceux qui avaient osé protester. Cette politique d'intimidation a échoué.

10) Tout ceci se déroule dans un contexte de récession mondiale. Le modèle économique néolibéral détruit les droits et les moyens d'existence des peuples. Ne reculant devant rien pour protéger leurs marges de profits, les multinationales licencient, réduisent les salaires et ferment les entreprises. Les gouvernements gèrent cette crise économique en privatisant, en effectuant des coupes claires dans les budgets sociaux, et en s'attaquant aux droits des travailleurs. Cette récession montre le caractère mensonger des promesses néolibérales de croissance et de prospérité.

11) Le mouvement mondial pour la justice sociale et la solidarité doit relever d'énormes défis : notre combat pour la paix et la sécurité collective implique de s'attaquer à la pauvreté, aux discriminations, aux dominations et de s'engager dans la construction d'une société durable et alternative. Les mouvements sociaux condamnent énergiquement la violence et le militarisme comme moyens de résolution des conflits. Ils condamnent la multiplication des conflits de faible intensité, les opérations militaires telles que le plan Colombie ou le plan Puebla-Panama, le commerce des armes et l'augmentation des dépenses militaires, le blocus économique contre les peuples, en particulier contre Cuba, mais aussi contre l'Irak et d'autres pays. Ils condamnent l'escalade répressive contre les syndicats, les mouvements sociaux et les militants.

Nous soutenons les luttes des syndicats et des salariés tant du secteur traditionnel que du secteur informel. Ces luttes sont essentielles pour défendre les conditions de travail et de vie, le droit de s'organiser, de se mettre en grève, de négocier des accords collectifs à différents niveaux, et d'obtenir l'égalité des salaires et des conditions de travail entre femmes et hommes. Nous rejetons l'esclavage, l'exploitation des enfants. Nous soutenons les luttes des syndicats et

des travailleurs contre la précarisation, la stratégie de sous-traitance du travail et de licenciement.

Nous exigeons de nouveaux droits transnationaux pour les salariés des compagnies multinationales et de leurs filiales, en particulier dans le domaine de la syndicalisation et de la négociation collective. Nous soutenons également les mouvements paysans, les mouvements populaires en lutte pour la préservation de leurs terres, de leurs forêts, de leur eau, pour des conditions de vie correctes.

12) Les politiques néolibérales génèrent misère et insécurité. Elles ont considérablement augmenté l'exploitation sexuelle et les trafics de femmes et d'enfants. Pauvreté et insécurité créent des millions de migrants qui se voient dénier leur dignité, leur liberté et leurs droits fondamentaux. Nous exigeons le respect de la liberté de circulation, le droit à l'intégrité physique et un statut légal pour tous les migrants. Nous défendons le droit des peuples indigènes et exigeons l'inclusion de l'article 169 de l'OIT dans les législations nationales, et son application.

13) La dette externe des pays du Sud a été remboursée plusieurs fois. Illégitime, injuste et frauduleuse, la dette fonctionne comme un instrument de domination, au seul service d'un système d'usure internationale. Les pays qui exigent le paiement de la dette sont ceux là mêmes qui exploitent les ressources naturelles et les savoirs traditionnels du Sud. Nous demandons son annulation sans condition ainsi que la réparation pour les dettes historiques, sociales et écologiques.

14) L'eau, la terre, les aliments, les bois, les semences, les cultures et les identités des peuples sont le patrimoine de l'humanité pour les générations actuelles et futures. Il est donc fondamental de préserver la biodiversité. Les peuples ont droit à une alimentation permanente et à une nourriture saine, libre de tout organisme génétiquement modifié. Car l'autosuffisance alimentaire locale, régionale et nationale est un droit élémentaire ; en ce sens, les réformes agraires démocratiques et l'accès des paysans à la terre sont fondamentaux.

15) Le sommet de Doha a confirmé le caractère illégitime de l'OMC. Son « programme de développement » défend uniquement les intérêts des multinationales. En lançant un nouveau cycle, l'OMC se rapproche de son objectif d'une marchandisation mondiale. Pour nous, la nourriture, les services publics, l'agriculture, la santé et l'éducation ne sont pas à vendre. Les licences ne doivent pas être utilisées contre les pays pauvres et leur population. Nous

rejetons donc le brevetage et le commerce du vivant. L'OMC relaie ce programme mondial par des traités régionaux de libre-échange et des accords sur les investissements. En protestant et en se mobilisant massivement contre l'ALCA, les peuples expriment leur rejet de tels accords, assimilés à une nouvelle colonisation à la destruction de droits et de valeurs fondamentales, sociales, économiques, culturelles et environnementales.

16) Nous renforcerons notre mouvement en menant des actions et des mobilisations communes pour la justice sociale, pour le respect des droits et des libertés, pour la qualité de la vie, l'égalité, la dignité et la paix.

Nous luttons :

- pour le droit des peuples à connaître et critiquer les décisions de leur propre gouvernement, particulièrement en ce qui concerne leur politique au sein des institutions internationales. Les gouvernements sont comptables devant leur peuple. Alors que nous luttons pour l'établissement d'une démocratie électorale et participative dans le monde, nous insistons sur la nécessité de démocratiser les États et les sociétés, de lutter contre les dictatures.

- pour l'abolition de la dette externe et les réparations.

- pour contrer les activités spéculatives : nous demandons la création de taxes spécifiques telles que la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux.

- le droit à l'information.

- les droits des femmes, contre la violence, la pauvreté et l'exploitation.

- pour la paix, nous affirmons le droit de tous les peuples à la médiation internationale avec la participation d'acteurs de la société civile indépendants. Contre la guerre et le militarisme, contre les bases et les interventions militaires étrangères, et l'escalade systématique de la violence, nous privilégions le dialogue, la négociation et la résolution non violente des conflits.

- pour le droit des jeunes à l'accès à une éducation publique gratuite, à l'autonomie sociale et pour l'abolition du caractère obligatoire du service militaire.

- pour l'autodétermination de tous les peuples, en particulier des peuples indigènes.

Pour l'avenir, nous organiserons des mobilisations collectives telles que :

En 2002 :

- 8 mars, journée internationale de la femme.

- 17 avril, journée internationale de la lutte paysanne.
 - 1^{er} mai, fête du travail.
 - 7 octobre, journée mondiales des sans abris.
 - 12 octobre, l'appel des exclus (es).
 - 16 octobre, journée mondiale de l'alimentation.
- D'autres mobilisations mondiales seront organisées :
- 15-16 mars : Barcelone (Espagne), sommet des chefs d'État de l'Union européenne.
 - 18-22 mars : Monterrey (Mexique), conférence des Nations unies sur le financement du développement.
 - 1^{er} mai : journée internationale d'action contre le militarisme et pour la paix.
 - 17-18 mai : Madrid (Espagne), sommet des chefs d'État d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Europe.
 - Mai : réunion annuelle de la banque asiatique de développement à Shanghai (Chine).
 - Fin mai : préparation de Rio + 10, Djakarta (Indonésie).
 - 8-13 juin : Rome (Italie), sommet mondial de la FAO sur l'alimentation.
 - 21-22 juin : Séville (Espagne), sommet des chefs d'État européens.
 - Juillet : Toronto et Calgary (Canada), sommet du G8.
 - 22 juillet : campagne américaine contre Coca Cola.
 - Fin août : Johannesburg (Afrique du Sud), Rio + 10.
 - Septembre : sommet Asie-Europe (ASEM), Copenhague (Danemark).
 - Octobre : Quito (Équateur), forum continental social, « une nouvelle intégration est possible ».
 - Novembre : La Havane (Cuba), deuxième rassemblement des Amériques contre l'ALCA
 - Novembre-décembre : Mexico (Mexique), conférence ministérielle de l'OMC.
 - Décembre : Copenhague, sommet des chefs d'États européens. En 2003 :
 - Fin janvier : Porto Alegre (Brésil), troisième Forum social mondial.
 - Avril : Buenos Aires (Argentine), sommet des chefs d'États de l'ALCA.
 - Juin : Thessalonique (Grèce), sommet des chefs d'État européens.
 - Juin : France, sommet du G8.

Programme des Forums sociaux

FORUM SOCIAL EUROPÉEN

Date : 12 au 15 novembre 2003

Paris

Site : <http://www.fse-esf.org/>

Contacts (e-mails) : wsf@fse-esf.org

FORUM SOCIAL MONDIAL

Date : 16 au 21 janvier 2004

Mumbai, Inde

Site : www.wsfindia.org

E-mail: wsfindia@vsnl.net

FORUM SOCIAL PAN AMAZONIEN

Date : du 4 au 8 février, 2004

Ciudad Guayana, Venezuela

Site : www.fspanamazonico.com.br

Contacts (e-mails) :

o Luis Antônio Papa – cri-pmb@belem.pa.gov.br,

luis_antonio_papa@hotmail.com

FORUM SOCIAL DES AMÉRIQUES

Date : du 8 au 13 mars 2004

Quito

Site : www.forosocialamericas.org

E-mail : fsmcontinental@fsmecuador.org

FORUM SOCIAL DE LA MÉDITERRANÉE

Date : mars 2004

Espagne

Contact : Monica Sabatta – activitats@ciemen.org

Assemblée Promotrice du Forum Social de la Méditerranée :

fsmmedi@terra.es

Charte des Principes du Forum social mondial

Le comité des instances brésiliennes, qui a conçu et organisé le premier Forum social mondial qui s'est tenu à Porto Alegre du 25 au 30 janvier 2001, après avoir évalué les résultats de ce Forum et les attentes qu'il a suscitées, a jugé nécessaire et légitime d'instaurer une Charte des Principes visant à orienter la poursuite de cette initiative. Les Principes contenus dans la Charte, qui devra être respectée par tous ceux qui souhaitent participer à ce processus et organiser de nouvelles éditions du Forum social mondial, consolident les décisions qui ont présidé à la réalisation du Forum de Porto Alegre et fait son succès, et amplifient sa portée, en fixant les orientations qui découlent de la logique de ces décisions.

1. Le Forum social mondial est un espace de rencontre ouvert, visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain.

2. Le Forum social mondial de Porto Alegre a été une manifestation située dans le temps et l'espace. Désormais, avec la certitude proclamée à Porto Alegre qu'« un autre monde est possible », il devient un processus permanent de recherche et d'élaboration d'alternatives, qui ne se réduit pas aux manifestations sur lesquelles il s'appuie.

3. Le Forum social mondial est un processus à caractère mondial. Toutes les rencontres qui feront partie de ce processus ont une dimension internationale.

4. Les alternatives proposées au Forum social mondial s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste commandé par les grandes entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêts. Elles visent à faire

prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une mondialisation solidaire qui respecte les droits universels de l'homme, ceux de tous les citoyens et citoyennes de toutes les nations, et l'environnement, étape soutenue par des systèmes et institutions internationaux démocratiques au service de la justice sociale, de la légalité et de la souveraineté des peuples.

5. Le Forum social mondial ne réunit et n'articule que les instances et mouvements de la société civile de tous les pays du monde, mais il ne prétend pas être une instance représentative de la société civile mondiale.

6. Les rencontres du Forum social mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum social mondial. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants. Les participants ne doivent pas être appelés à prendre des décisions, par vote ou acclamation, en tant que rassemblement de ceux qui participent au Forum, sur des déclarations ou propositions d'action qui les engagent tous ou leur majorité et qui se voudraient être celles du Forum en tant que Forum. Il ne constitue donc pas d'instance de pouvoir que peuvent se disputer ceux qui participent à ces rencontres, ni ne prétend constituer l'unique alternative d'articulation et d'action des instances et mouvements qui en font partie.

7. Les instances – ou ensembles d'instances – qui prennent part aux rencontres du Forum doivent donc être assurées de pouvoir délibérer en toute liberté durant celles-ci sur des déclarations et des actions qu'elles ont décidé de mener, seules ou en coordination avec d'autres participants. Le Forum social mondial s'engage à diffuser largement ces décisions par les moyens étant à sa portée, sans imposer d'orientations, de hiérarchies, de censures et de restrictions, mais en tant que délibérations des instances – ou ensembles d'instances – qui les auront assumées.

8. Le Forum social mondial est un espace pluriel et diversifié, non-confessionnel, non-gouvernemental et non-partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des instances et mouvements engagés dans des actions concrètes, au niveau local ou international, visant à bâtir un autre monde.

9. Le Forum social mondial sera toujours un espace ouvert au pluralisme et à la diversité des engagements et actions d'instances et de mouvements qui décident d'y prendre part, comme à la pluralité des sexes, ethnies, cultures, générations et capacités physiques, dans la mesure où ils respectent la Charte des Principes. Ne pourront participer au Forum en tant que tels les représentations de partis, ni les organisations militaires. Pourront être invités à y participer, à titre personnel, les gouvernants et parlementaires qui assument les engagements de la présente Charte.

10. Le Forum social mondial s'oppose à toute vision totalitaire et réductrice de l'économie, du développement et de l'histoire, et à l'usage de la violence comme moyen de contrôle social par l'État. Il y oppose le respect des Droits de l'Homme, la véritable pratique démocratique, participative, par des relations égalitaires, solidaires et pacifiques entre les personnes, les races, les sexes et les peuples, condamnant toutes les formes de domination comme l'assujettissement d'un être humain par un autre.

11. Le Forum social mondial, en tant qu'espace de débats, est un mouvement d'idées qui stimule la réflexion, et la diffusion transparente des fruits de cette réflexion, sur les mécanismes et instruments de la domination du capital, sur les moyens et actions de résistance et la façon de dépasser cette domination, sur les alternatives proposées pour résoudre les problèmes d'exclusion et d'inégalité sociale que le processus de mondialisation capitaliste, avec ses composantes racistes, sexistes et destructrices de l'environnement est en train de créer, au niveau international et dans chacun des pays.

12. Le Forum social mondial, comme espace d'échange d'expériences, stimule la connaissance et la reconnaissance mutuelles des instances et mouvements qui y participent, en valorisant leurs échanges, en particulier ce que la société est en train de bâtir pour axer l'activité économique et l'action politique en vue d'une prise en compte des besoins de l'être humain et dans le respect de la nature, aujourd'hui et pour les futures générations.

13. Le Forum social mondial, en tant qu'espace d'articulation, cherche à fortifier et à créer de nouvelles articulations nationales et internationales entre les instances et mouvements de la société

civile qui augmentent, tant dans la sphère de la vie publique que de la vie privée, la capacité de résistance sociale non-violente au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre et à la violence utilisée par l'État, et renforcent les initiatives d'humanisation en cours, par l'action de ces mouvements et instances.

14. Le Forum social mondial est un processus qui stimule les instances et mouvements qui y participent à situer, au niveau local ou national, leurs actions, comme les questions de citoyenneté planétaire, en cherchant à prendre une part active dans les instances internationales, introduisant dans l'agenda mondial les pratiques transformatrices qu'ils expérimentent dans la construction d'un monde nouveau.

Approuvée et signée à São Paulo, le 9 avril 2001, par les instances qui constituent le Comité d'Organisation du Forum social mondial, approuvée avec des modifications par le Conseil International du Forum social mondial le 10 juin 2001.

Contacts

anotherworldpossible.clarku.edu/contents.html

Forum social 2003

Téléphone/fax :	(+55 11) 3258-8914
Adresse :	Rua General Jardim, 660, 8º andar, sala 81 Cep 01223-010 São Paulo- SP Brazil
Coordination :	Alessandra Ceregatti
Questions générales (International) :	fsm2003ci@uol.com.br
Contact :	Carolina Gil
Ateliers :	fsm2003oficinas@uol.com.br
Contact :	Adriana Guimarães
Bureau brésilien :	fsm2003cb@uol.com.br
Contact :	Luana Vilutis
Comité national et Forums régionaux :	fsm2003nacional@uol.com.br
Contact :	Luana Vilutis
Presse :	fsm2003imprensa@uol.com.br
Contact :	Verena Glass
Coordination du site internet :	fsm2003site@uol.com.br
Contact :	Patrícia Giuffrida
Web Designer :	informart@informart.com.br
Contact :	Eduardo Urzúa
Bénévoles et traducteurs :	fsm2003trad@uol.com.br
Contact :	Adriana Guimarães

Table des matières

Avant-propos	5
Préface,	
Michael Hardt et Antonio Negri	7
Introduction. Le Forum social mondial et la réinvention de la démocratie, Thomas Ponniah – William F. Fisher	11
<i>1^{re} partie.</i>	
<i>Production des richesses et reproduction sociale</i>	27
Questions et enjeux,	
William F. Fisher et Thomas Ponniah	29
Abolir la dette pour libérer le développement,	
Éric Toussaint et Arnaud Zacharie	35
Conférence spéciale Afrique-Brésil,	
Jacques D'Adesky (modérateur)	42
Contrôle des capitaux financiers,	
ATTAC, France	44
Commerce mondial,	
Bernard Cassen, ATTAC (modérateur)	53
Entreprises multinationales. Enjeux et propositions,	
Joshua Karliner (Corpwatch), Karolo Aparicio (Global exchange)	56
Une perspective stratégique du mouvement syndical international pour le XXI^e siècle,	
Congrès des syndicats sud-africains (COSATU)	62
Une stratégie mondiale des travailleurs,	
Jeff Faux (Economic Policy Institute)	75
Résister et construire,	
Groupe d'économie solidaire du Québec	87
L'économie solidaire : un chemin pour construire jour après jour une autre mondialisation,	
Sandra Quintela, Institut de Politiques Alternatives pour le Cône Sud (modératrice)	92

II^e partie.

L'accès aux richesses et le développement durable 99

Questions et enjeux,

William F. Fisher et Thomas Ponniah 101

Le Living Democracy Movement : alternatives à la faillite de la mondialisation, Vandana Shiva 105

Environnement et durabilité. Synthèse de la conférence, Sara Larrain (modératrice) Programa cono sur Sustentable, Chili 114

L'eau – un bien commun, Synthèse de la conférence, Glen Switkes, Ríos vivos/International Rivers Network, USA, Elias Díaz Peña, Ríos vivos, Amigos de la tierra, Paraguay 118

Propriété intellectuelle et écart des connaissances, Oxfam, Grande-Bretagne 122

Savoir, droits de propriété intellectuelle et brevets, François Houtart (modérateur), Centre Tricontinental de Louvain-la-Neuve (Belgique) 131

Médecine, Santé, Sida. Synthèse de la conférence, Sonia Corrêa (modératrice), Ibase and Dawn Network 136

Sur le droit des peuples à exercer leur souveraineté alimentaire, APM World Network 143

Villes, populations urbaines. Synthèse de la conférence, Ermínia Maricato (modératrice) 152

Déclaration de la Commission indigène, Dionito Makuxi, Piná Tembê, Joel Pataxó, Lurdes Tapajós, Luiz Titia Pataxó Hã-Hã-Hãe 158

Peuples indigènes. Synthèse de la conférence, Paulo Maldos, CEPIS 160

III^e partie.

L'affirmation de la société civile et l'espace public 165

Questions et enjeux,

William F. Fisher et Thomas Ponniah 167

Médias et démocratie, Osvaldo León, Agencia latinoamericana de información 172

Éducation. Synthèse de la conférence, Bernard Charlot, World Forum on Education; Paul Bélanger, International Council on Adult Education (modérateurs) 183

Diversité, production et identité culturelle, Fatma Alloo, Luiza Monteiro, Aureli Argemi, Imruh Bakari, Xavi Perez 190

La violence envers les femmes : « l'autre monde » doit agir, Marche mondiale des femmes 195

Revendications de la Marche mondiale des femmes pour éliminer les violences envers les femmes 209

Culture de la violence, violence domestique, Fátima Mello (modératrice), (ABONG), Brésil 212

Combattre la discrimination et l'intolérance, National Campaign on Dalit Human Rights, Inde 215

Discrimination et intolérance. Synthèse de la conférence, Lilian Celiberti (modératrice), Articulación feminista Marcosur, Uruguay 219

Migrations et contradictions de la mondialisation, Lorenzo Prencipe, CIEMI – centre d'information et d'études sur les migrations internationales 225

Perspectives pour le mouvement mondial issu de la société civile, Observatoire Social d'Amérique Latine (OSAL), Conseil Latino-Américain de Sciences Sociales (CLACSO) 230

Le mouvement mondial de la société civile.

Synthèse de la conférence, Vittorio Agnoletto (modérateur), Forum social de Gênes 241

IV^e partie.

Éthique de la société nouvelle et pouvoir politique 244

Questions et enjeux,

William F. Fisher et Thomas Ponniah 247

Organisations internationales et structure du pouvoir mondial, Walden Bello, Focus on the Global South 252

Structure internationale du pouvoir. Synthèse de la conférence, Teivo Teivainen (modérateur), Network for Global Democratization	256
Militarisme et mondialisation. Synthèse de la conférence, Marcela Escribano (modératrice), Alternatives, Canada	261
Droits économiques, sociaux et culturels. Synthèse de la Conférence, Maria Luisa Mendonça (modératrice), Réseau social pour la justice et les droits de l'homme, Brésil	266
Souveraineté, nation, empire, Daniel Bensaïd, université de Saint-Denis	272
La démocratie participative, M. P. Parameswaran, Kerala Sastra Sahitya Parishad	278
Les valeurs d'une nouvelle civilisation, Frei Betto, Faith and Politics, Brésil, Michael Löwy, Espaces Marx, France	282
Le féminisme et les trois idéaux des Lumières, Celia Amorós, Universidad Complutense, Madrid	290
 Appel des mouvements sociaux.	
Résistance au néolibéralisme, à la guerre et au militarisme : pour la paix et la justice sociale	297
Programme des Forums sociaux	303
Charte des Principes du Forum social mondial	305
Contacts	309

Chez le même éditeur

William Blum. *L'État voyou*
 Franz J. Broschimmer. *Écocide*
Défaire le développement, refaire le monde
L'Irak assiégé
 François Partant. *Que la crise s'aggrave !*
 James Petras et Henry Veltmeyer. *La Face cachée de la mondialisation, l'impérialisme au XXI^e siècle*
 Vandana Shiva. *La Guerre de l'eau*
 Stephen Zunes. *La Poudrière*

À paraître :

Serge Latouche. *Décoloniser l'imaginaire*
Dictionnaire des mots toxiques

Achevé d'imprimer
en juillet 2003
sur les presses de la Société Nouvelle Firmin-Didot
à Mesnil-sur-l'Estrée – France
Dépôt légal : 3^e trimestre 2003
N^o d'impression : 64565